

Retour au travail à la Dynamic

Les quelque 250 employés de Dynamic Industries de Québec, ont décidé ce matin d'accepter les dernières offres patronales et de retourner au travail, après une grève d'une durée de trois semaines.

Réunis à l'Edifice des travailleurs, dans la Vieille Capitale, les ouvriers ont voté dans une proportion de 104-92 pour le retour au travail.

Le nouveau contrat de travail, leur garantit une augmentation horaire globale de \$0.32 répartie sur un contrat d'une durée de 14 mois.

La compagnie a égale-

ment accepté de verser aux employés une première tranche d'augmentation évaluée à \$0.20 l'heure, sur la base des heures travaillées depuis le 1er janvier 1970.

La semaine de travail, qui est actuellement de 42 1-2 heures sera réduite à 41 1-2 heures en deux temps, d'ici le 1er février 1971, date à laquelle expirera le nouveau contrat.

Les deux parties ont également convenu de former un comité patronal-ouvrier qui verra à améliorer les relations de travail dans cette entreprise.

Ce comité sera formé, suite à une recommandation du médiateur du ministère du Travail dans ce conflit, M. Roger Pilote, qui a noté dans son rapport, qu'un malaise sérieux prévalait dans cette industrie au niveau des relations patronales-ouvrières, et que le volume de production de la compagnie en avait été affecté.

Dynamic Industries, dont les installations sont situées sur la rue Dorchester à Québec, se spécialise dans le montage et la fabrication de tours de transmission, notamment pour le compte de l'Hydro-Québec.



Les employés de Dynamic Industries, de Québec, ont accepté, ce matin, les dernières offres patronales.

10 EPIC A GAGNER



★ 42 PAGES

73e ANNEE — No 54

LE SOLEIL

QUEBEC, MARDI 3 MARS 1970

PRIX DIX CENTS

ACADIAN
4 SEASONS

Le Whisky Pour Les Années 70



DE PASSAGE A OTTAWA — Le premier ministre Trudeau jette un regard vers la princesse Anne qui effectuait hier avec sa mère, la reine Elizabeth, une brève visite à Ottawa. Les hôtes royaux ont été reçus par le gouverneur général, M. Roland Michener. Moins d'une heure plus tard, elles quittaient la capitale à destination de Vancouver en

vue de rejoindre le prince Philip pour entreprendre la deuxième étape d'une tournée qui les mènera en Nouvelle-Zélande et en Australie. Le prince est arrivé du Mexique, hier en soirée, aux commandes d'un avion à réaction Andover. Il était en tournée privée dans ce pays pour participer à des matches de polo. (Téléphoto PC)

Paralyse des postes

Journée d'étude des postiers de Montréal

Par François MAILHOT

Les 3.700 postiers de Montréal se sont réunis aujourd'hui au Centre Paul Sauvé, afin d'éclaircir le conflit qui les oppose au gouvernement fédéral. Dès 10 heures ce matin, les postiers commencent à affluer au Centre Sauvé, alors que les facteurs de la région métropolitaine vacillent à leurs occupations habituelles.

La décision de tenir cette "journée d'étude" fait suite à la rupture des négociations entre le Syndicat des postiers du Canada et le gouvernement fédéral.

Les négociations entre les représentants des 26.000 employés des postes du Canada et le gouvernement fédéral sont par ailleurs rompues depuis hier et le Conseil des unions des postes, qui représente les travailleurs, a réclamé la nomination d'un conciliateur.

Après plus de six mois de négociations, les clauses relatives aux salaires et 21 clauses normatives demeurent encore en litige. La contreproposition pénultième présentée hier matin par la partie syndicale, a été refusée globalement par les négociateurs du Conseil du trésor, qui représente le fédéral dans ces pourparlers.

Les facteurs et les pos-

tiers réclament une augmentation horaire de \$0.45 pour un contrat d'un an, ainsi qu'une prime de \$100 pour les employés ayant entre 10 et 15 ans de service. Quant aux employés comptant plus de 15 années de service, ils recevraient, si les demandes syndicales étaient agréées, une prime supplémentaire de \$50 à tous les cinq ans.

L'offre globale du gouvernement, formulée mardi dernier est valable pour un contrat expirant en avril 1973. Elle prévoit pour les six premiers mois de la convention, une augmentation fixe de \$160 pour les employés réguliers et de \$75 pour les employés à temps partiel.

Le gouvernement offre pour la balance de la durée du contrat une augmentation horaire évaluée à \$0.46 aux facteurs surveillants, ce qui porterait leur salaire à \$7.601 en 1973.

Les commis des postes se voient offrir la même augmentation, qui porterait leur traitement annuel à \$7.513 à l'expiration du contrat.

Les facteurs recevraient de leur côté une augmentation horaire de \$0.41, qui hausserait leur salaire à \$7.096 par année en 1973.

Les employés à temps partiel bénéficieraient d'une augmentation horaire de \$0.41 également, ce qui porterait leur salaire à \$2.76 l'heure en 1973, tandis que les manieurs de dépêches se voient par contre offrir une augmentation de \$0.38, qui hausserait leur salaire à \$6.595 par année en 1973.

L'offre du gouvernement est jugée irrecevable par les représentants syndicaux, qui réclament, en fait, l'équivalent, mais à l'intérieur d'un contrat d'un an.

Le présent contrat de travail, signé en 1968, après une grève des services postaux, a expiré le 30 septembre 1969.

D'autre part, un porte-parole du service des postes a fait savoir que, pour la première fois depuis le 2 février, les chauffeurs de camions affectés à la livraison du courrier se sont tous présentés au travail, mardi matin.

« Ce n'est pas le travail qui manquera, car un amoncellement de quelque 50.000 colis postaux s'est accumulé depuis le début de la grève tournante. Au cours de la fin de semaine, le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey, a pris part aux négociations qui se poursuivent en vue de régler le problème des chauffeurs de camion de G. Lapalme Inc. »

Quant à la journée d'étude de mardi, à laquelle se sont opposés les facteurs, un porte-parole syndical, M. Marcel Perreault, a fait savoir que "les employés ne sont pas obligés de quitter leur travail, mais ils ont droit d'être renseignés sur ce qui se passe dans les négociations".

Les 258 préposés à la livraison du courrier de Québec menacent d'avoir recours à la grève

(Par F.M.) — A Québec, les 258 préposés à la livraison du courrier, menacent d'avoir recours à la grève devant la lenteur du fédéral à apporter des correctifs à leurs conditions de travail.

Le président du syndicat représentant ces employés, M. Michel Morasse a précisé hier, que les facteurs pourraient retarder la livraison du courrier ou tenir des journées d'étude, si on n'a pas corrigé la situation jeudi.

Les facteurs réclament depuis plusieurs mois la révision de l'itinéraire de la majeure partie de leurs confrères et la redistribution du volume de courrier, jugé trop considérable dans le cas des stations situées rue Saint-Paul et rue Buade.

M. Morasse a souligné que plusieurs rencontres patronales-syndicales ont eu lieu relativement à cette situation au cours des derniers mois, mais toujours sans que les correctifs qui s'imposent n'aient été apportés par le fédéral.

Selon lui, la situation est déplorable depuis l'entrée en vigueur de la semaine de cinq jours en février 1969. L'emploi du temps des facteurs, régi depuis ce temps par un "système de normes", qui demeure inapplicable dans le cas des facteurs préposés aux stations où le volume de courrier est particulièrement élevé, serait en grande partie responsable de la situation prévalant à Québec.

40 institutions pour vieillards n'ont pas de permis, au Québec

par Roger BELLEFUEILLE

Une quarantaine de maisons d'hébergement pour personnes âgées, dans la province, n'avaient pas de permis du ministère de la Famille et du Bien-être social, au début de la présente année.

Ces maisons donnent le gîte à quelque 900 personnes. Selon nos renseignements, c'est surtout dans la région administrative numéro VI que cette situation est la plus généralisée. Cette région englobe tout le secteur métropolitain de Montréal, en particulier.

Ces foyers, dont le nombre de pensionnaires va de moins de cinq à plus d'une centaine, sont soit la propriété de particuliers ou de communautés religieuses.

Rejoint au téléphone pour commenter ces faits, M. Pierre-Paul Archambault, directeur des services aux personnes âgées et autres adultes au ministère de la Famille et du Bien-être social, nous a fourni les explications suivantes:

L'émission d'un permis dans ces cas est soit à l'étude, soit retenue, du fait que ces établissements ne se conforment pas à l'une ou l'autre des diverses normes exigées pour ces types d'habitants.

Elles font donc l'objet d'une tolérance en attendant d'une part, que les correctifs soient apportés, d'autre part que des centres d'hébergement à buts non lucratifs s'ouvrent dans ces régions pour y transférer ces pensionnaires et fermer

(Suite à la page 2, 1ère col.)

A LIRE

Grève possible des employés de soutien dans 14 CEGEP.

— page 3

Apollo 13 partira le 11 avril si...

— page 41

SOMMAIRE

Arts Lettres	32 et 33
Annonces classées	34 à 38
A Québec aujourd'hui	32
Bandes dessinées	14
Tridge	36
Décès	41
Documents	18
Famille	12 et 11
Finance	26 à 28
Horoscope	33
Mois croisés	34
Patron	22 à 25
Télévision	20

LA MÉTÉO

Nuit prochaine: claire. Demain: nébulosité croissante en journée. (Voir détails page 2)

L'uranium canadien ne passera pas à des intérêts américains

De notre correspondant à Ottawa Donald DOYLE

Le gouvernement canadien a annoncé hier soir une mesure d'urgence destinée à empêcher que le contrôle de la plus grande compagnie productrice d'uranium au monde passe à des intérêts américains.

Le premier ministre Trudeau s'est lui-même rendu aux Communes hier soir, après avoir interrompu un débat d'urgence sur la situation des producteurs de blé de l'Ouest canadien, il a prononcé sa déclaration.

Les propos de M. Trudeau ont été aussi brefs que précis. En deux paragraphes, il a établi d'une part que la transaction était à la veille d'être bâclée et de l'autre que son gouvernement l'empêcherait.

Selon des sources dans la capitale fédérale, les deux compagnies visées sont d'un côté la Denison Mines de Toronto contrôlée par Roman Corporation et de l'autre la Continental Oil des États-Unis.

Sans nommer aucune des parties en cause, le premier ministre a affirmé que si nécessaire, il présentera aux Communes un amendement à la loi sur le contrôle de l'énergie atomique.

Cet amendement aura pour effet d'interdire toute transaction entre Roman Corporation et la firme américaine. Conséquemment le contrôle de la Denison Mines devra rester entre les mains d'intérêts canadiens.

Dans l'autre paragraphe de sa déclaration, M. Trudeau a déclaré que le gouvernement avait appris en fin de semaine derni-

ère qu'un important bloc d'actions de la plus grande compagnie productrice d'uranium au Canada (en fait au monde) était à la veille de passer à des intérêts étrangers.

Une telle déclaration émanant d'un premier ministre canadien est d'autant plus importante qu'il s'agit de la première qui se rapporte aux richesses naturelles du Canada.

Par le passé, le gouvernement a pris des mesures pour empêcher que le contrôle d'intérêts canadiens passe à des compagnies américaines, mais il s'agissait alors soit des banques, de compagnies financières ou encore de postes de radio ou de télévision.

La déclaration de M. Trudeau prononcée après la fermeture des bourses, fait suite à des rapports publiés en fin de semaine dernière à Toronto et selon lesquels le principal actionnaire de la Denison Mines était à la veille de vendre ses actions à une firme américaine.

Il s'agit de la Roman Corporation laquelle contrôle 25,5 pour cent des actions de la Denison.

A l'époque le nom de l'acheteur éventuel était inconnu, mais par la suite des informateurs ont fait savoir qu'il s'agissait de la Continental Oil. Par le biais d'une filiale la Hudson's Bay Oil and Gas Company.

Les compagnies pétrolières, de lavis d'experts en la matière, ont un intérêt marqué vers l'uranium en ce sens qu'elles veulent se protéger advenant qu'un jour l'énergie nucléaire remplace le pétrole.

Pompidou retourne en France

Nixon déroge pour faire des excuses

NEW YORK (d'après l'AFP et UPI) — Dans un geste sans précédent dans les annales protocolaires américaines, le président Richard Nixon a décidé de venir lui-même à New York, hier soir pour assister à la dernière réception officielle donnée en l'honneur du président Georges Pompidou.

Sa présence avait évidemment pour but de réparer les affronts faits aux hôtes des États-Unis par les manifestants de Chicago.

Le président de la République française et Mme Georges Pompidou, au terme de leur visite officielle à New York, ont quitté l'hôtel Waldorf-Astoria pour l'aérodrome John F. Kennedy, à 11 heures 55. Leur avion est parti pour Paris à 12h 48 p.m.

Au moins, 1.800 personnes sont venues assister à ce banquet d'adieu offert au président Pompidou, alors qu'à l'extérieur de l'hôtel Waldorf Astoria où avait lieu la réception quelque 4.000 manifestants ont exprimé dans un calme relatif leur opposition à la politique française au Moyen-Orient.

Une heure et demie avant que les deux chefs d'État ne se retrouvent une fois de plus à l'occasion du dîner offert en l'honneur du président de la République française par les associations françaises aux États-Unis, le président Richard Nixon, accompagné de sa fille Tricia, s'était rendu à l'hôtel Waldorf où il s'est entretenu privément avec M. Pompidou. (Suite à la page 2, 1ère col.)

Aucun engin dans les bagages du président

NEW YORK (Reuter) — Un appel anonyme a été reçu ce matin par la standardiste de l'hôtel Waldorf Astoria à qui l'interlocuteur a annoncé qu'une bombe avait été mise dans les bagages du président et de Mme Pompidou.

L'escouade des artificiers de la Sûreté newyorkaise s'est précipitée vers l'hôtel où, à l'aide d'appareils à rayons-X, on a vérifié les bagages avant que ceux-ci soient expédiés à l'aéroport Kennedy. Ils n'y ont cependant trouvé aucun engin.

40 institutions pour...

(Suite de la première page)

définitivement les foyers ne correspondant pas aux normes de sécurité exigées.

M. Archambault nous a en outre signalé que ces foyers dont l'émission d'un permis est à l'étude font l'objet entre-temps d'une surveillance plus attentive des inspecteurs du ministère de la Santé et du ministère du Travail. Les permis doivent être renouvelés une fois l'an.

REPARTITION

Voici, par région administrative, le nombre de foyers faisant l'objet d'une tolérance et le nombre global de pensionnaires. Ces statistiques peuvent avoir quelque peu varié au cours des dernières semaines.

Régions	N. de foyers	N. de pensionnaires
I (Gaspésie-Matapédia, Rimouski...)	0	0
II (Chicoutimi-Lac-St-Jean)	1	15
III (Beauce, Lévis, Québec, Portneuf, Dorchester...)	1	9
IV (Arthabaska, Mauricie, Maskinongé, Yamaska...)	4	82
V (Frontenac, Richmond, Sherbrooke, Wolfe...)	1	8
VI (Montréal et comtés avoisinants...)	34	801
VII-VIII-IX-X (Gatineau, Nord-Ouest, Saguenay, Nouveau-Québec)	0	0

Nixon...

(Suite de la première page) dou pendant une quinzaine de minutes.

En plus des excuses personnelles et de la déclaration solennelle du porte-parole de la Maison Blanche rappelant qu'un "chef d'Etat invité par les Etats-Unis est notre hôte officiel et doit être traité courtoisement", le président Nixon, dans un geste spectaculaire, a tenu à souligner la chaleur des relations entre la France et les Etats-Unis, l'amitié qu'il porte personnellement à M. Pompidou et ses excuses à Mme Pompidou pour les insultes dont elle a été l'objet.

VOIR L'AMERIQUE!

Le président Nixon, plein de verve, a déclaré, hier soir, en proposant un toast à la santé de M. Pompidou:

"Nos souhaitions que vous voyiez les Etats-Unis, au cours de votre visite, comme nous les voyons. Et je dois dire que les faits ont dépassé mes prévisions, comme cela nous arrive souvent".

De plus, à cette allusion aux incidents de Chicago, toute l'assistance a interrompu le président Nixon pour l'applaudir.

ADIEU D'AMI

M. Nixon a fait remarquer avec humour que c'était la première fois dans l'histoire des Etats-Unis qu'un président remplaçait le vice-président. On rappelle que c'est en effet M. Spiro Agnew qui devait assister seul au dîner de l'hôtel Waldorf Astoria.

"Je suis ici, a encore dit M. Nixon, parce que: Premièrement, la France est notre plus vieux ami et allié.

Deuxièmement, parce que cette amitié est de si longue date et si profonde qu'aucune irritation mineure, non plus que les mauvaises manières ou les divergences d'opinion ne peuvent la défaire.

Troisièmement, parce que nous nous trouvons toujours du même côté, celui de la liberté.

"Et finalement, parce que je vous ai accueilli à votre arrivée aux Etats-Unis comme un chef d'Etat et ce soir, je suis fier de vous dire au revoir en ami".

MAUVAISE NOUVELLE
Répondant à M. Nixon, le président Pompidou a d'abord annoncé "une mauvaise nouvelle": Je vais faire deux discours, a-t-il dit, l'un qui était préparé à l'avance sur les sujets économiques et financiers et l'autre pour remercier le président Nixon.

"Votre présence ici, a dit M. Pompidou, sous les applaudissements de la salle, est pour moi, pour ma femme, pour ceux qui m'accompagnent et pour la France un très grand honneur et une très grande joie. D'autant plus que sur les sujets dont nous avons discuté nos politiques ne sont pas exactement les mêmes. Par conséquent, votre présence ici n'est pas une prise de position sur tel ou tel autre problème. C'est la preuve que la France et les Etats-Unis resteront envers et contre tout des alliés et des amis. C'est pourquoi je tiens à vous remercier à nouveau de toutes les marques de sympathie et de toutes les

Le Vatican fait appel aux "prêtres heureux"

CITE DU VATICAN (AFP)—Radio-Vatican en français a lancé, dans sa dernière émission, un appel aux "prêtres heureux".

"Nous vous demandons de nous envoyer votre témoignage et nous le proclamerons avec joie: cette demande et cette promesse s'adresse aussi aux évêques — car, il y a aussi des évêques heureux", a-t-elle déclaré.

"Devant le déluge de Jérémie qui déferle sur le sacerdoce, a-t-elle ajouté, il convient de battre le rappel des prêtres heureux qui ont entendu l'appel du Seigneur: venite ad me (venez à moi)".

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

La Cour de l'Echiquier change de nom et obtient des pouvoirs accrus

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. John Turner, a déposé hier, aux Communes un projet de loi concernant la création de la Cour fédérale du Canada et l'abolition de celle de l'Echiquier, instituée en 1875.

Plus exactement, il s'agit de la transformation "profonde" de la Cour de l'Echiquier qui, sous son nouveau vocable de Cour fédérale, aura des compétences accrues.

Dans une communication écrite remise à la presse, à Ottawa, le ministre affirme que "c'est la première réorganisation et restructuration d'importance de la Cour de l'Echiquier du Canada depuis 1887".

Dorénavant, explique-t-il, la justice fédérale comportera le même nombre de paliers que la justice provinciale, c'est-à-dire qu'elle procédera devant une Cour formée d'une division de première instance et d'une division d'appel avec appel en dernier ressort à la Cour suprême du Canada.

M. Turner souligne qu'au moins quatre des huit juges de la nouvelle Cour fédérale seront choisis parmi les juges de la Cour du Banc de la Reine ou de la Cour supérieure de la province de Québec ou les membres du Barreau de cette province.

Il y aura quatre juges siégeant dans chacune des divisions qui se déplaceront à travers le pays selon les litiges.

M. Turner a expliqué, à la suite de la présentation du projet de loi, que la création de la division d'appel au sein de la nouvelle Cour aura pour conséquence de permettre à la Cour suprême d'agir de façon plus efficace en tant que la Cour d'appel du dernier ressort, "puisque les appels des divisions ou ordonnances des offices, commissions ou autres tribunaux fédéraux qui sont actuellement interjetés directement devant la Cour suprême seront interjetés d'abord devant la Cour d'appel fédérale".

Ce bill de 65 articles qui abroge ou amende plusieurs lois existantes, prévoit que

la nouvelle Cour, en plus de conserver les compétences de la Cour de l'Echiquier, aura compétence exclusive avec la Cour d'appel fédérale pour examiner toutes décisions ou ordonnances de nature judiciaire ou quasi-judiciaire rendues par les officiers, commissions ou autres tribunaux.

"Ce nouveau pouvoir de surveillance, a dit le ministre, apporte un changement fondamental au droit administratif fédéral puisque tout pouvoir de surveillance qui pouvait exister auparavant était exercé par les Cours supérieures des provinces au moyen des anciens brevets de prérogative, notamment dans les brevets de prohibition, certiorari ou mandamus".

Le nouveau pouvoir d'examen prévu par le projet de loi établit un droit "nettement plus vaste et plus sûr que tout ce qui pouvait exister antérieurement".

Le bill confère également à la Cour fédérale une compétence considérable en des matières législatives du Parlement telles, par exemple, a cité M. Turner, les lettres de change de billets à ordre, l'aéronautique, et les ouvrages ou entreprises reliant une province à une autre ou s'étendant au-delà des limites d'une province.

Ceci revient à dire, selon le ministre, qu'en ces matières, un particulier peut en poursuivre un autre devant la Cour fédérale, que la Couronne soit ou non partie au litige.

Par ailleurs, le projet de loi confère à la division de première instance une compétence résiduelle en matière de demandes ne relevant pas des cours provinciales, notamment les demandes



qui ont pris naissance à l'extérieur des provinces.

LA MÉTÉO

Mauricie, Québec et Lac St-Jean: Clair aujourd'hui et froid. Mercredi, nébulosité croissante et moins froid. Vents légers. Minimum cette nuit et maximum mercredi à Québec, 5 et 32; La Tuque, zéro et 30; Chicoutimi, zéro et 25.

La province de Québec toute entière bénéficie aujourd'hui d'un temps ensoleillé grâce à l'influence d'un système de haute pression. Les températures demeurent cependant légèrement en dessous de la normale saisonnière. Un système de basse pression qui se dirige vers les Grands Lacs, en provenance de l'Ouest est accompagné de nuages et de précipitations. Ces nuages envahiront dès ce soir les limites de la province et de bonne heure demain, la partie occidentale de la province sera recouverte de ces nuages. Des précipitations semblent probables pour la fin de la journée de demain. Il pleuvra donc dans la plupart des secteurs de l'est tandis que dans quelques-uns, il s'agira de pluie verglaçante. Principalement dans le nord-ouest de la province.

et au large des côtes du Canada".

NAVIGATION

Le bill abroge la loi sur l'Amirauté et transfère à la division de première instance de la Cour fédérale la compétence exercée jusqu'alors par la Cour de l'Echiquier du Canada en sa juridiction d'amirauté.

Il abroge aussi la loi sur les pétitions de droit et prévoit qu'une action peut être intentée contre la Couronne au moyen d'une déclaration ordinaire.

RETRAITE DES JUGES

Enfin, le bill innove en matière de la durée du mandat des juges puisqu'ils cesseront d'occuper leur poste à l'âge de 70 ans. Actuellement, les juges de la Cour de l'Echiquier atteignent la retraite à l'âge de 75 ans.

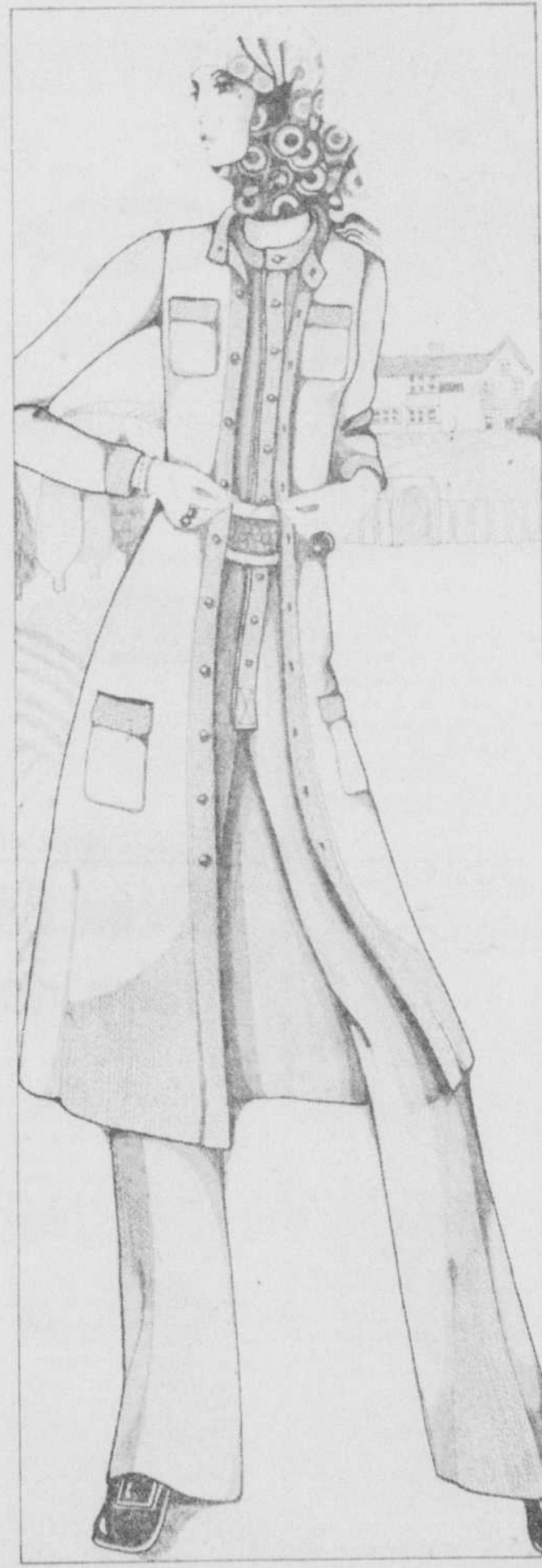
Toutefois, les juges qui sont en poste actuellement pourront le demeurer jusqu'à l'âge de 75 ans.

DÉMANGEAISONS

Les démangeaisons du visage ou du corps, eczéma, boutons, rougeurs, desquamations, démangeaisons, pied d'athlète sont vite soulagés par NIXODERM. Action antiprurigineuse cicatrisante. Donne une peau plus douce et un teint plus net. Demandez le savon et l'onguent NIXODERM à votre pharmacien. Révitalisez votre peau.

long, long cardigan sur combinaison

Pour un printemps qui s'allonge, Twik enfle combinaison de tricot fin, fin \$28. Pour l'habiller, un long, long cardigan de la même fibre acrylique douce \$25. À noter, les pochettes ici et là. Les bandes de tricot fantaisie. À ceinturer de reptile \$9. Écru seulement en tailles P.M.G.



simons twik
québec et place sainte foy

Paul n'a pas l'intention d'offrir de compensation à Rebel

Le ministre de la Justice du Québec, M. Rémi Paul, a déclaré aujourd'hui que le gouvernement de la Colombie-Britannique est en droit d'initier des poursuites contre son ministre, pour obtenir compensation pour M. Walter Redel, mais que son ministère n'a pas idée d'offrir une compensation sans y être contraint.

M. Paul a souligné dans une interview téléphonique, que son ministère rendra les services d'"excellents avocats" pour défendre ses intérêts si la cause de M. Walter Redel est portée devant les tribunaux.

"C'est un droit de tout individu d'initier des poursuites s'il se croit lésé par une autre partie," a dit le ministre alors qu'il était invité à commenter des affirmations faites lundi à la législature de la Colombie-Britannique par M. Leslie Peterson, procureur général de cette province.

Dans cette intervention, M. Peterson affirmait qu'à son avis, la lettre explicative de l'affaire Redel que lui avait fait tenir M. Paul n'était tout simplement pas acceptable.

A ce sujet, M. Paul a commenté: "Je la trouve, moi, suffisante".

M. Walter Redel, directeur provincial des Terres et Forêts de Colombie-Britannique, a atteint une notoriété au Québec résultant d'une méprise d'agents de la Sûreté québécoise, à Québec, alors qu'il y avait eu à Québec une tentative de vol de banque.

L'affirmation faite par M. Peterson selon laquelle jusqu'ici le Québec n'avait offert aucune compensation dans l'affaire Redel a provoqué chez le ministre québécois le commentaire suivant: "Et nous n'avons pas, non plus, l'intention d'offrir une compensation".

ECOLE NORMALE DE PONT-ROUGE

ADMISSION - SEPTEMBRE 70

L'Ecole normale de Pont-Rouge offre les cours suivants:

- 1 - Formation des maîtres à l'élémentaire.
- 2 - Année de psycho-pédagogie pour les bacheliers es-arts.
- 3 - Première année du cours collégial (concentration sciences humaines)

Premièrement: Formules d'admission disponibles à l'Ecole normale
Deuxièmement: Demandes d'admission acceptées jusqu'au 15 mars
Troisièmement: Faire parvenir sa demande

SERVICE D'ADMISSION
ECOLE NORMALE DE PONT-ROUGE
Comité Portneuf
Tel: 873-2137

longuette = "art déco"

Twik ne cherche pas midi à quatorze heures. Midi ou longuette! Pourquoi pas? C'est jeune, amusant, actuel. Ici, blouson écourté, zippé et pressionné en beau jersey soyeux sur longuette pareille. Impressions "art déco". \$28.



simons twik
québec et place sainte foy

Les prévisions budgétaires du Québec, demain

Le ministre des Finances du Québec, M. Mario Beaulieu, doit déposer demain, à l'Assemblée nationale, les prévisions budgétaires pour l'exercice fiscal qui débute le 1er avril.

Les prévisions sont les crédits affectés aux divers ministères pour les douze prochains mois à compter du 1er avril.

La présentation des prévisions budgétaires à l'Assemblée nationale sera suivie d'une conférence de presse du ministre, Beaulieu.

DURS D'OREILLES? POURQUOI MAICO?

Le SEUL laboratoire complet à Québec, Chicoutimi et Rivière-du-Loup à faire sur place les réparations d'appareils auditifs et à disposer, pour réparations immédiates, des pièces électroniques sous miniatures en magasin. SERVICE de dépannage, 24 heures par jour, 365 jours par année. SERVICE de vente de batteries pour TOUTE MARQUE D'APPAREILS par TELEPHONE, la POSTE ou au COMPTOIR.

Pour rendez-vous à votre domicile ou à nos bureaux ou pour des renseignements additionnels, signalez ou écrivez à:

SERVICE AUDITIF MAICO
815, Côte d'Abraham,
Qué. 4, tél.: 529-9325

BUREAU DE SERVICE A CHICOUTIMI RIVIERE-DU-LOUP RIMOUSKI ST-GEORGES, BEAUCE VICTORIAVILLE

Miss Dodge s'habille... à prix spécial!

RÉDUCTION DE \$21200

SUR LA SWINGER V8, MODÈLE HARDTOP 2 PORTES (RÉDUCTIONS SEMBLABLES SUR AUTRES MODÈLES DART)

De plus RÉDUCTION DE 40% SUR "L'HABILAGE SPÉCIAL" D'ACCESSOIRES POPULAIRES

"L'habilage spécial" d'accessoires comprend: Toiture de vinyle • Gardes de pare-chocs • Rétroviseur à télécommande • Pare-brise teinté • Enjoliveurs (de roues) de luxe • Revêtement de sous-carrosserie et isolement du capot • Nattes de caoutchouc • Dégivreur de lunette AR. Prix au détail suggéré: \$255.30. Prix de "l'habilage spécial": \$153.00. ÉPARGNES: \$102.30. Cette offre n'est valable que chez les concessionnaires qui participent à cette campagne, pour un temps limité.

*Sur la base des prix au détail suggérés par le fabricant.

Dodge CHRYSLER LE CENTRE AUTOMOBILE DODGE PERMET DE GRANDES ÉPARGNES SUR LES VOITURES D'OCCASION ET LES CAMIONS "DEPENDABLE"

Affrontement entre partisans du PQ et du FLQ

(De notre correspondante à Montréal, Lise LACHANCE)

Des membres du Parti québécois (PQ) de René Lévesque et les disciples de Charles Gagnon, dirigeant du Front de libération du Québec (FLQ) qui vient de recouvrer sa liberté après trois ans et demi de prison, ont eu un échange de mots assez violent, hier soir, au cours d'une assemblée populaire sur le thème: la libération nationale et les moyens d'y parvenir.

"Aujourd'hui, on s'embarque dans une illusion dangereuse avec le Parti québécois", a dit Gagnon devant près de 250 personnes réunies dans le quartier défavorisé Saint-Henri, à Montréal.

"Avant qu'il puisse remporter le pouvoir, le PQ, comme organisation politique officielle, devra faire des compromis avec les gens d'une certaine rue de la métropole (entendez: la rue Saint-Jacques associée à la haute finance) et avec ceux d'une rue du même genre à New York. Aucun parti électoral n'a réalisé une libération nationale, dans le monde", a ajouté le leader révolutionnaire avant de conclure sur ce chapitre.

"Il ne faut pas se laisser bercer d'illusions par les électoralistes. Il ne faut pas permettre que le PQ occupe toute la place, au Québec, quand il s'agit d'un but collectif, car on va se retrouver devant un grand vide".

Pour lui, comme pour le président du comité d'aide Vallières - Gagnon, Jacques Larue - Langlois, les candidats dont le nom apparaît sur les bulletins de vote, ont déjà accepté d'entrer dans le système et, à ce titre, sont irrécupérables pour le pouvoir du peuple.

Ces propos, on s'en doute, n'ont pas eu l'heur de plaire à une partie de l'assistance composée de militants péquistes. Plusieurs — dont la chanteuse Pauline Julien — sont venus au micro défendre leur mouvement. Pour eux, les élections sont un moyen d'exercer la démocratie, de prendre un jour le pouvoir pour changer les choses. Certains péquistes ont même été hués, alors qu'ils réclamaient qu'on les écoute comme eux-mêmes avaient écouté leurs prédécesseurs.

PAS DE SOLUTION MITOYENNE

Malgré cette division chez ceux qui veulent réaliser l'indépendance du Québec, Charles Gagnon a affirmé qu'il est optimiste. Fondamentalement, souligne-t-il, il y a entente. Certaines idées sont irréconciliables, mais elles ne le seront peut-être pas toujours.

Aussi est-il convaincu que le Québec verra naître bientôt un mouvement révolutionnaire cohérent capable de cristalliser les efforts des différents groupes.

Pour lui, pas de solution mitoyenne. Une seule est possible: la révolution. Et il assure que, déjà, le pouvoir politique est ébranlé: "Il y a des gens qui s'énervent pas mal à Québec et à Ottawa. Ça prouve qu'on leur fait peur, qu'on s'attaque à des centres nerveux. Chaque fois qu'on fait sortir Rémi Paul et Jean - Jacques Bertrand de leurs gonds, c'est signe que notre action porte".

Quelles sont les étapes de la lutte? "Former, au niveau des usines et des quartiers, des comités de libération pour construire le pouvoir populaire. Créer ensuite des comités de défense de la lutte du peuple afin de contrer les obstacles que rencontreront les premiers".

A son avis, ces affrontements seront inévitables car le pouvoir ripostera. Dès maintenant, a-t-il dit aux intéressés, ils doivent s'attendre à des perquisitions, à l'écoute de leurs lignes téléphoniques.

LA REVOLUTION A L'ECOLE

L'ancien professeur de l'Université de Montréal estime que ce n'est pas la pureté idéologique mais l'efficacité révolutionnaire qui doit guider ceux qui partagent sa philosophie.

Il croit d'autre part, que la lutte à l'école, à l'université, est importante mais partielle. "Vouloir faire la révolution sur le plan scolaire pour commencer, est une illusion car, partant du principe que toute société construit les écoles dont elle a besoin, aucun gouvernement ne tolérera une telle action".

Charles Gagnon disait ainsi, indirectement, ce qu'il pense du "syndicat du secondaire" dont un des dirigeants, André Rousseau, était parmi les conférenciers hier soir.

L'étudiant avait déclaré que ce syndicat agit de façon clandestine. "Notre politisation, avait-il précisé, s'inscrit dans une lutte globale pour changer la société, dans un combat révolutionnaire".

LES MOINS DE 40 ANS

On a vu défilé à la tribune, hier soir, tous les représentants des divers mouvements révolutionnaires... ou des gens qui le sont eux-mêmes sans que l'organisme au sein duquel ils oeuvrent le soit, tel Michel Chartrand, président du Conseil central de la Confédération des Syndicats nationaux (CSN).

"Que toutes nos actions s'inscrivent dans un contexte de destruction et de remplacement", a lancé le bouillant syndicaliste, dans l'allocation sans doute la plus courte de sa carrière: 10 minutes.

Michel Chartrand ne compte pas sur les 40 ans et plus pour déclencher la révolution. "C'est la jeune génération qui va la réaliser. Les jeunes ont perdu les complexes traditionnels des Canadiens français, qui se croyaient des ignorants et des peureux. Eux, ils vont prendre le pouvoir à plus ou moins brève échéance car ils sont encore plus radicaux que ceux qui sont à l'université. La force de la CSN, c'est son président montréalais, réside dans le fait que la moitié de ses effectifs ont moins de 35 ans.

Selon le syndicaliste, nous assistons présentement, au Québec, à "un vacuum idéologique et politique". Or, assure-t-il, la nouvelle génération est prête à se battre. Il ne s'agit que de la guider.

Peu lui faut que les révolutionnaires québécois ne soient pas de bons marxistes, castristes ou marxistes - léninistes. "Il ne faut pas, dit-il, se forger des schémas dont on ne pourra pas devier. Les Canadiens français ont été assez prisonniers d'une bible pour, dorénavant, les mettre toutes de côté".

La salle des Chevaliers de Colomb, où se tenait la réunion, n'en avait sans doute jamais autant entendue ni vu. Ses murs étaient tapissés d'affiches. Une grande bannière portant l'inscription "pouvoir ouvrier" et deux drapeaux des insurgés de 1837 (vert, rouge et blanc, à l'horizontale) volaient la vedette.



DROLES DE MANIFESTANTS — Les manifestations donnent souvent lieu à la présence de gens pour le moins excentriques ou originaux. C'est ainsi que toute la famille s'est rendue devant le parlement fédéral, en fin de semaine, pour manifester pacifiquement contre la guerre au Vietnam, le père vêtu d'un costume du plus pur style western, la mère portant une robe de confection japonaise et le petit, qui n'y comprenait rien, confortablement installé dans un traineau.

50,000 enfants victimes des différences dans les systèmes d'éducation au pays

OTTAWA (PC)—Plus de 50,000 enfants sont perturbés chaque année par les contradictions qui existent dans les standards d'éducation dans les dix provinces, a déclaré aux Communes hier, M. Louis Comeau, (PC—South Western Nova).

Dans de nombreux cas, a-t-il affirmé, l'éducation d'un enfant est retardée d'une année par la seule raison qu'une province refuse de reconnaître l'enseignement dispensé sous une autre juridiction. Les enfants perdent des crédits chaque fois qu'ils passent d'une province à l'autre, a-t-il précisé.

M. Comeau a fait cette déclaration à l'appui de sa motion recommandant que les Commu-

nes enjoignent le gouvernement à convoquer une conférence nationale sur l'éducation dans le but d'établir des standards nationaux. Il a ajouté qu'une telle conférence aurait la même autorité que les régions fédérales-provinciales des ministères des Finances ou des conférences constitutionnelles.

La proposition a été rejetée par MM. J. Judd Buchanan (L—London West) et Edward Broadbent, (NPD—Oshawa—Whitby) sous prétexte qu'une telle initiative contribuerait à l'uniformité des systèmes d'éducation d'un océan à l'autre du Canada.

ATTITUDE BLESSANTE

"L'uniformité est un anathème pour un éducateur soucieux des

réformes", a dit M. Buchanan. M. Gordon Blair, (L—Greenville—Carleton) a répliqué que l'attitude de M. Broadbent était blessante. Il a laissé entendre qu'elle était dépourvue de souci pour le sort de milliers d'enfants qui doivent perdre une année scolaire.

M. Blair a soutenu que le complexe actuel des structures éducatives n'était pas de nature à répondre aux exigences d'une population mobile.

Trop souvent, les résultats de déménagements d'une région du Canada vers une autre ne contribuent pas à élargir les horizons d'un enfant, mais plutôt à le mettre en face de problèmes insolubles.

M. John Lundrigan, (PC—Gander—Willingate) a dit qu'il devrait être possible au Canada d'en arriver à une entente sur la philosophie de l'éducation. Il est grand temps que le gouvernement fédéral et les provinces descendent de leurs grands chevaux" au sujet des responsabilités en ce qui a trait à l'éducation, et reconnaissent en commun l'importance du plus grave problème du pays.

M. Lloyd Francis, (L—Ottawa—ouest) a dit avoir reçu un grand nombre de plaintes de militaires et de fonctionnaires relativement à la frustration qu'éprouvent leurs enfants, à la suite de nombreuses mutations au Canada.

situation. Pendant que le premier parlait aux étudiants, leur expliquant qu'un homme politique peut et doit garder son pantalon, le second se sauvait par la fenêtre. Et c'est ainsi que M. Bourassa a sauvé la... face.

AUPARAVANT

Auparavant, lors de son allocution, M. Bourassa avait fait valoir, devant les quelques centaines de jeunes qui composaient l'auditoire, qu'un gouvernement libéral saura négocier avec Ottawa la remise des \$200 millions perçus par le gouvernement fédéral.

Taxé de "fédéraliste rampant", le chef libéral a répondu que si l'indépendance pouvait créer les dizaines de milliers d'emplois dont le Québec a besoin, il serait indépendantiste.

Il a en outre répété que le gouvernement du Québec devra, dans l'avenir, être composé d'hommes capables de négocier réellement avec le gouvernement fédéral, d'amener des contre-propositions sérieuses pour appuyer les demandes québécoises.

Grève possible des employés de soutien dans 14 CEGEP

par François MAILHOT

Les quelque 2,000 employés de soutien de 14 CEGEP du Québec ont voté hier soir à 82 pour cent en faveur de la grève, pour appuyer les revendications contenues dans leur projet de contrat de travail.

Légalement, l'arrêt de travail pourrait être déclenché le 12 mars prochain. Le climat qui a prévalu au cours des dernières séances de conciliation, laisse peu d'espoir aux négociateurs d'en arriver à une entente avant cette date.

Après plus de treize mois de pourparlers, la majorité des clauses importantes du contrat de travail demeurent encore en litige.

Un arrêt de travail total de ces employés, pourrait paralyser, du moins en partie, les cours qui sont dispensés dans ces maisons d'enseignement.

Les employés, membres d'un syndicat affilié à la Confédération des syndicats nationaux, réclament la parité de salaire avec les employés du secteur public. Globalement, leurs demandes signifient un rattrapage variant entre 30 et 60 pour cent, tout en se situant à l'intérieur de la politique salariale du gouvernement.

Le syndicat réclame également la régularisation de la semaine de travail à 32-1-2 heures pour les employés de bureau et les techniciens et à 40 heures pour les préposés à l'entretien. Il demande de plus que la convention collective soit rétroactive au 1er juillet 1968.

NEGOCIATION PROVINCIALE

Le contrat de travail, qui fait l'objet du conflit est particulièrement important du fait qu'il s'agit de la première convention-cadre à être négociée par ces employés, autrefois répartis dans des unités locales.

Les CEGEP impliqués demeurent cependant indépendants sur le plan syndical, ce qui laisse présager que les diverses unités adopteront peut-être une stratégie différente, si l'arrêt de travail intervient le 12 mars.

Un seul CEGEP, celui de Trois-Rivières, a accepté hier soir les dernières offres patronales et a refusé par le fait même d'avoir recours à la grève.

Pendant ce temps, au CEGEP d'Ahuntsic, situé en banlieue de Montréal, le dépouillement du scrutin secret n'a pu être effectué normalement hier soir.

L'administration de cette institution, la seizième impliquée dans ces négociations provinciales, aurait, semble-t-il, empêché la tenue du dé-

pouillement en prétextant vouloir négocier localement avec les employés.

Le directeur des grèves à la CSN, M. Raymond Couture nous a précisé hier soir, au cours d'une conversation téléphonique, que le dépouillement aurait lieu quand même aujourd'hui, en présence d'un représentant d'un médium d'information de la métropole et de délégués recrutés chez les étudiants qui fréquentent cette institution.

Les CEGEP impliqués dans ce conflit sont ceux de Jonquière, Lévis-Lauzon, Sainte-Laurent, Limoilou, Gaspé, Chicoutimi, Sainte-Foy, La Pocatières, Trois-Rivières, Shawinigan, Rivière-du-Loup, Rimouski, Saint-Jean, Vieux-Montréal, Ahuntsic et Valleyfield.

Accorder un salaire aux étudiants

OTTAWA (d'après PC) — L'Association canadienne d'éducation des adultes a suggéré aujourd'hui que l'on fasse une étude sur la possibilité d'accorder un salaire aux étudiants. Elle propose aussi que le Canada étudie ce que la Suède a fait dans ce domaine.

L'Association canadienne d'éducation des adultes, qui faisait ces suggestions au moment de la présentation de son mémoire au comité sénatorial sur la pauvreté, a profité de l'occasion pour critiquer la conception que la société se fait du travail. Aux yeux de la société, a fait remarquer l'association, un étudiant qui étudie quarante ou cinquante heures par semaine ne travaille pas; il doit être reconnaissant pour la bourse qu'il reçoit.

L'association a soutenu également que le fédéral devrait instruire les pauvres des problèmes de la consommation.

Une autre recommandation de l'association concerne la Société centrale d'hypothèque et de logement: la société devrait lancer des projets - pilote dans le domaine de l'habitation publique où l'on trouverait des garderies d'enfants, des services d'éducation permanente et de loisirs.

La Ligue catholique féminine du Canada a présenté aussi un mémoire au comité sénatorial. Elle recommande au gouvernement de faire une étude des problèmes que rencontrent les femmes qui sont chefs de famille.

Bourassa a sauvé ses culottes de justesse hier soir à Montréal

MONTREAL — M. Robert Bourassa a dû prouver hier qu'il entendait porter la culotte dans le "ménage" libéral québécois. Des centaines d'étudiants de l'École des Hautes études commerciales de Montréal avaient décidé en effet de lui enlever ses pantalons, mais M. Bourassa est sorti intact de ce coup en bas de la ceinture.

Après s'être énergiquement défendu d'être un "fédéraliste rampant", devant une audience d'étudiants en pleine période de carnaval, le chef libéral trouva le salut dans la fuite lorsque ses auditeurs commencèrent à réclamer "les culottes à Bourassa!"

Mais le déculottage public — comme dirait René Lévesque — n'eut pas lieu. M. Bourassa ayant trouvé refuge dans le bureau du directeur de l'École des HEC, M. Roger Charbonneau. Durant plus d'une heure, quelque 150 assaillants tentèrent d'enfoncer la porte du bureau. On voulut même faire croire à M. Bourassa que l'un de ses fils était tombé malade, pour l'obliger à quitter son château-fort. Rien n'y fit.

C'est alors que MM. Charbonneau et Bourassa en hommes traqués, eurent recours à une tactique à la hauteur de la

situation. Pendant que le premier parlait aux étudiants, leur expliquant qu'un homme politique peut et doit garder son pantalon, le second se sauvait par la fenêtre. Et c'est ainsi que M. Bourassa a sauvé la... face.

AUPARAVANT

Auparavant, lors de son allocution, M. Bourassa avait fait valoir, devant les quelques centaines de jeunes qui composaient l'auditoire, qu'un gouvernement libéral saura négocier avec Ottawa la remise des \$200 millions perçus par le gouvernement fédéral.

Taxé de "fédéraliste rampant", le chef libéral a répondu que si l'indépendance pouvait créer les dizaines de milliers d'emplois dont le Québec a besoin, il serait indépendantiste.

Il a en outre répété que le gouvernement du Québec devra, dans l'avenir, être composé d'hommes capables de négocier réellement avec le gouvernement fédéral, d'amener des contre-propositions sérieuses pour appuyer les demandes québécoises.

Le problème financier est loin d'être réglé dans les CS du Nord-Ouest québécois

par Anne-Marie VOISARD

Le problème financier des commissions scolaires du Nord-Ouest québécois est loin d'être réglé, même si à Val-d'Or, une subvention spéciale du gouvernement a valu, hier matin, aux 108 enseignants de toucher la rétroactivité sur les salaires.

Pour ce qui est du traitement lui-même, le problème de Val-d'Or n'est toujours pas réglé et rien ne permet d'espérer une solution dans les prochains jours, nous a dit M. Jacques Spooner, résineux de l'information à l'Association des enseignants du Nord-Ouest.

Jeudi de cette semaine, ce

n'est plus une, mais deux payes, qui seront dues aux enseignants et, cette fois, on est bien décidé à réagir.

Rappelons que les enseignants de Val-d'Or ont déjà pris un vote de grève la semaine dernière. La date du débrayage reste à préciser. On le fera jeudi si ou n'est pas rentré dans l'ordre.

Ailleurs, dans le Nord-Ouest, la situation n'est guère plus brillante.

La commission scolaire de Rouyn, notamment, qui engage 210 enseignants, n'a pas encore réussi à ajuster les traitements de son personnel suivant la nou-

velle convention collective. Ceux-ci sont payés d'après l'échelle des traitements qui prévalait dans l'ancienne convention.

Dans plusieurs petites commissions scolaires locales, les retards de salaires sont de l'ordre de trois mois.

Par exemple, à Saint-Janvier, on Abitibi, on doit à neuf enseignants cinq payes sur le contrat de l'an dernier.

A Latulipe, au Témiscamingue, la commission scolaire doit quatre payes à ses enseignants. Les enseignants ont pu toucher une semaine de traitement en acceptant de financer la com-

mission scolaire par des emprunts personnels.

M. Spooner nous a cité d'autres commissions scolaires où les enseignants sont aux prises avec le même problème. A La Motte, par exemple, la commission scolaire doit cinq payes à ses six enseignants à Saint-Laurent - de - Galichamp, où travaillent sept enseignants, le retard est de deux payes. A Saint-Edmond, cinq enseignants attendent trois payes.

Dans une toute petite commission scolaire de quatre enseignants, à Champneuf, deux enseignants n'ont pas été payés depuis le 15 décembre. Pour les deux autres, la dernière paye remonte au 13 janvier.

BUREAU A LOUER
Edifice Montminy (coin Sababerry et St-Jean).
653-9274

Propriété à vendre ou à acheter?
Consultez les spécialistes
J.-A. ROYER
& FILS LTEE
Courtiers en immeubles.
TEL: 651-7660

Toujours à votre service
JACQUES DIGNARD
335, 17^e RUE, QUEBEC
Bureau: Tél.: 529-8164

BILLETTS EN VENTE AUJOURD'HUI
LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC
Semi-Finale "A" — Section Est
PARTIE No 5
CE SOIR à 8h.15
Admission Générale: **BILLETTS RESERVES:**
Balcons **Adultes \$1.50** LOGES \$1.75
Etudiants \$1.00 **MEZZANINE** \$1.60
Enfants \$0.50
Les billets d'admission générale seront mis en vente ce soir à 7h.

Réduire la production de blé

Devant une surproduction massive de blé, qui vaut à la fois au plan national et international, le gouvernement fédéral devait en définitive faire face à deux solutions: subventionner les producteurs, pour affronter la guerre des prix qui les affecte, ou réduire la production. Il a choisi le dernier moyen.

En ce domaine le Canada est allé plus loin qu'aucun autre pays à l'heure actuelle. La plupart des pays exportateurs de blé recourent à des subventions, notamment la France et les Etats-Unis, procédé coûteux de soutien artificiel de la concurrence. En plus de recourir aux subventions pour maintenir le revenu des cultivateurs, les Etats-Unis, de même que l'Australie, se sont également engagés dans une politique de réduction des emblavures. C'est probablement la politique la plus logique dans le contexte de surproduction mondiale que nous connaissons.

Politiquement, il est plus facile pour un gouvernement de vendre le blé au-dessous du niveau général afin de couper l'herbe sous le pied à ses concurrents. Cette politique implique un dédommagement aux cultivateurs équivalent à la différence entre le prix vendu et le prix reconnu. Mais dans les pays souffrant de surplus, on tend de la sorte à accroître les surplus. On subventionne ainsi des produits qui s'accumulent dans les entrepôts.

En décidant de réduire radicalement ses emblavures le Canada suit un principe économique élémentaire qui veut que l'offre s'ajuste à la demande. Dans une situation nationale de surplus de blé (950 millions de boisseaux au 31 juillet prochain) de même qu'internationale (10 milliards de boisseaux de surplus), il était souhaitable de réduire la production. Ce qui est théoriquement souhaitable n'est pas toujours politiquement réalisable. Dans les provinces des Prairies, pour un grand nombre de fermiers le blé est le seul revenu des cultivateurs. Si l'on ne produit plus de blé par quoi le remplacer?

Le gouvernement central a décidé de recourir à des subventions, mais cette fois à la non-production. Ces subventions pourront s'élever à \$6 l'acre jusqu'à \$6,000 pour des terres en jachère. Pour encourager les récoltes fourragères on accordera des subventions de \$10 l'acre jusqu'à un maximum de \$10,000 pendant plus d'un an.

Evidemment on remplace une subvention par une autre subvention. Mais cette dernière cherche à s'attaquer à la racine du mal plutôt que de l'entretenir. Cependant, s'il est souhaitable de réduire la production de blé dans un contexte général de surproduction massive, le plus important reste à faire: par quoi remplacer la culture du blé? Pour l'Ouest, on songe immédiatement au fourrage et à l'élevage. Mais les terres riches de l'Ouest sont difficilement rentables à l'élevage. Peut-on espérer que quelques années de jachère seront propices à une diversification de la production agricole là où prévalait la monoculture dans les Prairies?

Le Canada, qui vient d'annoncer des efforts remarquables en vue de réduire sa surproduction de blé et donc par voie de conséquence la surproduction mondiale, cherchera au cours des prochains mois à obtenir la coopération des autres pays producteurs afin de rationaliser la production mondiale. Il ne s'agit pas d'éliminer les surplus, mais bien de mieux contrôler la surproduction afin qu'elle ne dépasse pas un niveau normal pour faire face aux éventuelles années creuses. On pourrait également prévoir de manière plus efficace et plus suivie, des prix minimums pour les cultivateurs.

En s'engageant à réduire ses emblavures le Canada donne un exemple qui mérite d'être suivi; on cherche ainsi à éliminer les surplus automatiques et aveugles. Notre pays est le premier à s'engager de façon aussi décidée dans cette voie. C'est un exemple qui mérite d'être suivi par les pays surproducteurs.

Le problème du blé est cependant plus vaste que cette simple comptabilité agricole. Il est lié à celui de la faim dans le monde. A ce sujet on peut se demander s'il y a véritablement surproduction et si le point principal n'est pas de répartir rationnellement et économiquement ces surplus.

Toute la question réside dans le fait de savoir si la communauté mondiale est mûre pour la création d'un pool international entraînant à travers le monde une meilleure répartition alimentaire de sorte que les surplus d'un pays deviennent rentables. D'ici là le Canada est bien obligé de s'adapter aux lois de l'économie.

Gilles BOYER

Un ombudsman municipal?

Les contribuables du Québec s'intéressent-ils réellement à l'administration de leur municipalité? Il est permis d'en douter. Ils brillent ordinairement par leur absence aux séances de leur conseil municipal, sauf dans quelques endroits comme on en retrouve dans l'agglomération québécoise où les gens sont réellement sensibilisés aux problèmes de leur municipalité ou encore un peu partout lorsqu'on atteint une période de crise telle qu'on sent le besoin de se renseigner et de chercher à savoir ce qui se passe au sein de l'administration de sa municipalité. Et que dire aussi de ce peu d'empressement que les contribuables manifestent trop souvent à se prévaloir de leur droit de vote à l'occasion de l'élection d'un maire ou de conseillers.

Il ne faut donc pas se surprendre que des administrateurs municipaux ne se sentant pas surveillés par leurs mandataires aient recours à des méthodes d'administration plus ou moins orthodoxes et finissent par croire qu'ils n'ont de compte à rendre à personne.

Si dans l'ensemble, on a l'impression que nos municipalités sont bien administrées, il n'en reste pas moins qu'on doit se demander si elles ne le seraient pas mieux si tous les contribuables témoignaient plus d'intérêt et cherchaient davantage à se renseigner. Il n'y a pas que les irrégularités et les combines qui peuvent donner une mauvaise gestion des affaires municipales. Il y a l'absence de connaissance des problèmes municipaux, l'incompétence parfois de ceux qui en assument la responsabilité, le manque d'envergure, auxquels s'ajoutent la mentalité de clan ou de quartier et souvent même une tendance au favoritisme, à l'électoratisme. Certes il y a comme protection la présence d'organismes gouvernementaux qui ont un droit de regard sur les actes et les décisions des conseils municipaux. Mais il est permis de se demander s'ils sont toujours tellement efficaces, car s'ils jouaient pleinement leur rôle on n'assisterait pas à des situations comme on en a révélé l'existence au cours des dernières années, surtout dans l'agglomération de Montréal.

C'est d'ailleurs à la suite de révélations assez inquiétantes que le gouvernement avait ordonné, il y a quelques années, une enquête sur l'administration de Ville Saint-Michel, près de Montréal, municipalité aujourd'hui disparue, puisque son territoire a été annexé à celui de la métropole.

Inutile d'insister sur les reproches qu'on faisait aux administrateurs de la période allant de 1963 à 1968. Le plus important est de retenir les recommandations de la commission d'enquête, afin de corriger des situations qui peuvent se produire un peu partout à travers la province. Une en particulier est très intéressante, mais semble difficile d'application. C'est celle qui recommande de donner aux corps intermédiaires le rôle d'une sorte d'ombudsman qui aurait pour fonction d'assurer la protection du contribuable contre les injustices qui pourraient survenir de l'application de certains règlements de taxation ou d'autres règlements d'administration; ce qui, interprété dans son sens le plus large, peut englober tous les actes posés par un conseil municipal. Mais à quel corps intermédiaire pourrait-on confier une telle

responsabilité avec l'assurance que les droits de tous les contribuables seraient pleinement respectés?

Pour y arriver, il faut envisager au niveau de chaque municipalité la création d'un comité de citoyens, représentatifs, de tous les principaux corps intermédiaires, chargés de surveiller les administrateurs municipaux et de suppléer ainsi au manque d'intérêt de la population en général. Ses membres n'en seraient pas nécessairement très nombreux. Ils pourraient représenter les propriétaires (un pour les propriétaires de maisons unifamiliales et un pour les gros propriétaires, car leurs intérêts ne sont pas forcément les mêmes) un pour le monde du commerce, un autre pour celui de l'industrie, un pour les locataires, un pour les organisations syndicales là où elles jouent un rôle réel, etc. Cela ferait un comité de surveillance de tout au plus sept membres, représentatifs des diverses couches sociales. Son action pourrait sans doute être bénéfique pour l'ensemble des contribuables et suppléer à ce manque d'intérêt dont ils témoignent trop souvent pour la gestion de leurs affaires.

Raymond DUBE

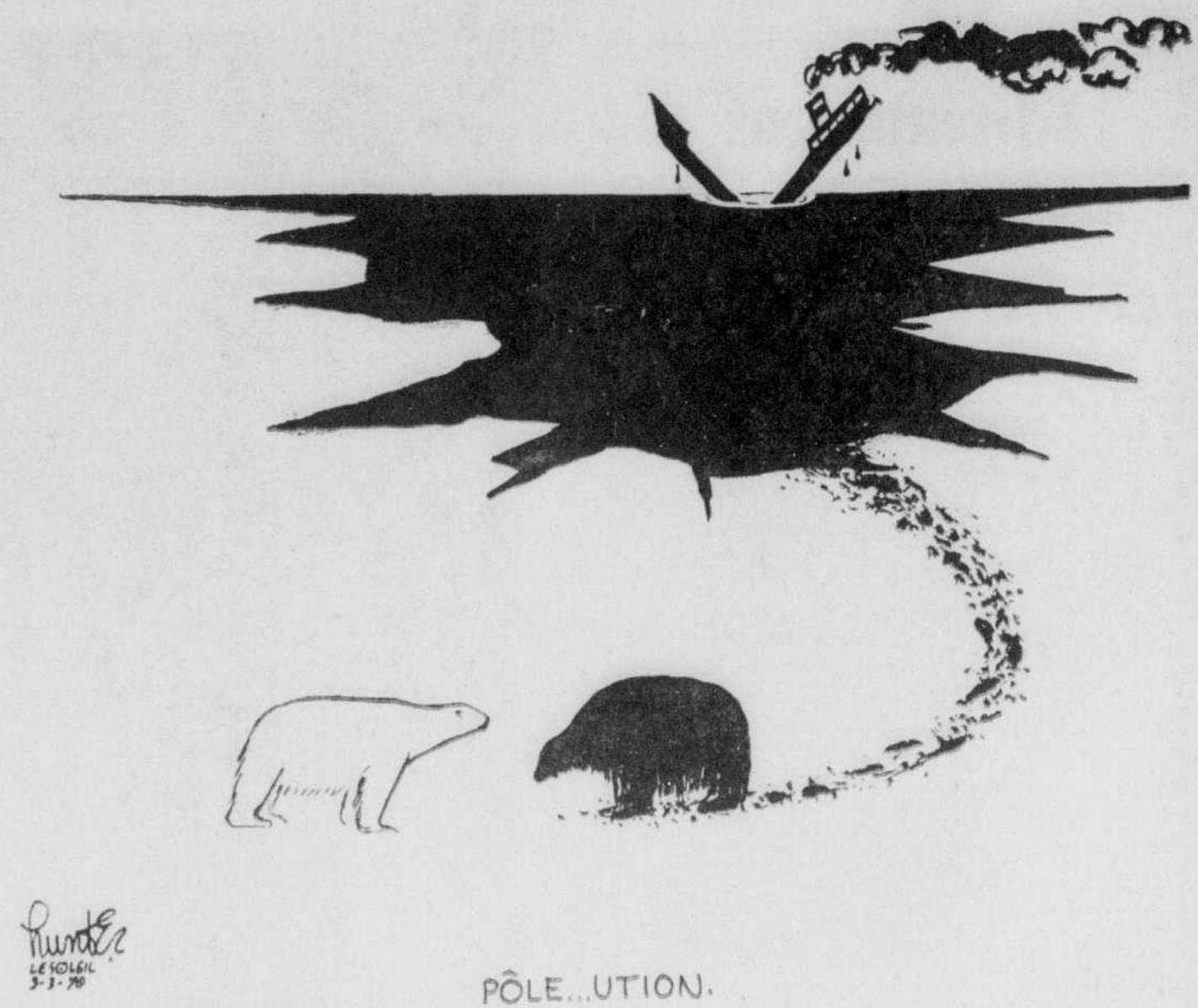
PROPOS D'ACTUALITE

Les prophéties politiques

Chaque crise politique fait surgir avec elle nombre de prophètes, augures ou aruspices. La crise en Italie en a suscité plusieurs et les rumeurs de toutes sortes hourdissent depuis le désistement de l'ex-premier Mariano Rumor. On sait qu'il a essuyé un échec dans sa tentative de former une nouvelle coalition de centre-gauche et au cours du week-end il demandait au président d'entreprendre la tâche difficile de tenter de donner un gouvernement à l'Italie.

L'Italie n'a pas de gouvernement depuis le 9 février; si le pays n'a rien trouvé d'ici lundi, la 30e crise ministérielle en Italie depuis 1943 aura bouclé son mois. Si elle se prolonge, qu'arrivera-t-il? Des élections anticipées? Un nouveau gouvernement démocrate-chrétien? Un coup d'Etat anticommuniste? A ce sujet, certains commentateurs ont fait état d'une rencontre secrète en Suisse "d'importants généraux italiens", ces jours derniers!

La situation en Italie montre bien comment l'Europe est contradictoire. D'autant plus qu'en France, on commence encore à s'agiter (bombes au plastic, bagarres dans les facultés, etc.). Des observateurs de l'Europe des Six, soulignent toujours l'avance considérable du Marché commun, mais la politique européenne paraît sans cesse en recul. Les "intellectuels" surtout aiment jouer aux prophètes. Parfois ils ont raison: parfois ils se trompent. C'est arrivé dans le passé. A cet égard, Victor Hugo, poète, anarchiste à ses heures, communiste autant que le peintre Gustave Courbet, a fait en 1870, une prédiction, plutôt cinq prédictions qui ne se sont pas réalisées. Mauros les consigne ainsi dans "La tristesse d'Olympio", sorte de biographie de Hugo. Exilé à Jersey et Guernesey, Hugo y écrit Victor Napoléon le Petit, les Misérables, Les travailleurs de la Mer, etc. A Guernesey, il installe ses pénates à Hauteville House dans Port St-Pierre, la capitale; lui qui avait grandement contribué à tisser la fausse légende de Napoléon Ier dans "La légende des Siècles", il s'était



VU D'OTTAWA

En "petite vitesse"

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA — A un an d'une réforme fiscale majeure et au milieu d'une guerre à l'inflation, M. Edgar Benson va présenter, dans quelques jours, un budget qui ne devrait pas apporter de changements considérables dans le champ de la taxation fédérale. Il n'y aura sans doute guère d'augmentation de taxes, le gouvernement ayant déjà décidé, il y a quelques semaines, par exemple, de canceler des impôts devant rapporter cette année quelque 45 millions de dollars, dont \$20 millions sur les voyages aériens et \$17 millions aux postes. Mais comme la lutte à l'inflation commandera un autre surplus, pas question de réductions de taxes non plus.

Incidemment, le surplus de l'an dernier a été de \$455 millions, même si le gouvernement fédéral a glissé... \$123 millions pour nettoyer complètement la facture de l'Expo de Montréal. Le surplus précédent avait été enregistré en 1957, au montant de \$257 millions et avait été "dénoncé" par M. Diefenbaker de la façon dont maints lecteurs se souviennent sûrement encore. D'autre part, le surplus de l'an dernier arrivait après un déficit de \$576 millions en 1968-69, de sorte qu'il y a eu, en une seule année, un "déplacement" fiscal d'un milliard, geste nécessaire pour que la finance internationale prenne nos efforts contre l'inflation au sérieux, si l'on se souvient qu'il y a deux ans, le déficit avait été de \$794 millions.

Il fallait donc un vigoureux et... douloureux coup de barre, dans une direction que devrait conserver le budget Benson du 12 mars. Le surplus de l'an prochain devrait être un peu moins élevé, si le programme de lutte à l'inflation contient profits et salaires. Quant au produit national brut prévu, M. Benson s'est bien gardé de dire, dans son récent livre blanc, le taux qu'il va épingler à cet indice majeur de calcul de son prochain budget, mais là encore, la hausse nominale pourrait en être plus basse que l'an dernier que ça n'aggraverait pas la situation, puisque l'an dernier, la moitié de la hausse de 9,3 du PNB résultait de l'inflation. L'important est donc le PNB réel.

A surveiller de près dans le prochain discours sur le budget de M. Benson: ce que celui-ci dira du chômage. Une partie du reflux dans ce secteur vient de la lutte à l'inflation amorcée par le gouvernement fédéral et, jusqu'ici, les taux n'ont guère dépassé ceux de l'an dernier, baissant même légèrement dans le Québec et les Maritimes. On tient aussi compte de conditions saisonnières, mais si la situation se détériore sensiblement au printemps, particulièrement en Ontario où l'on commence à dire que "créer du chômage en Ontario n'aide pas le Québec", le gouvernement Trudeau, qui a ju-

ré de ne pas s'enlever même si le taux de chômage national atteint 6%, commencera à subir de fortes pressions. Il faudra également faire attention... à Montréal, ville qui n'a pas encore été "désignée" et dont la prospérité est essentielle pour que le Québec tienne économiquement le coup. Il pourrait y avoir aussi des programmes régionaux, en plus de ceux que le ministère de M. Jean Marchand va amorcer, comme il est question d'en lancer (travaux publics) en Saskatchewan.

Un renversement de la vapeur pourrait nécessiter un deuxième budget et M. Benson a souvent indiqué que pour lui les budgets ne sont pas des documents annuels arrivant à date fixe mais des outils fiscaux à utiliser au besoin. Son dernier budget ne remonte d'ailleurs qu'à un peu plus de 8 mois. Un second budget viendrait aussi après la plupart des budgets des provinces et celles-ci seraient peut-être moins tentées d'aller "reprendre" des taxes fédérales alors abandonnées. Mais imaginer que l'appareil fiscal va soudain devenir sympathique... sous quelque gouvernement que l'on se trouve, est s'illusionner doucement.

M. Benson abordera-t-il la question des \$200 millions que M. Bertram continue de réclamer en marge de la taxe de progrès social? Possible, mais ce sera alors pour signaler aussi la hausse des subsides et des paiements de péréquation beaucoup plus considérables dont le Québec a bénéficié depuis deux ans et dont j'ai parlé dans une récente chronique.

Le prochain budget contiendra, comme le veut la tradition, un slogan, qui pourrait bien être quelque chose comme ceci: expansion contrôlée sauvegardée à la faveur de prix stables. A ceux qui lui reprocheront un surplus, M. Benson répliquera qu'il est... facile de faire des déficits et il invitera peut-être les provinces, même les moins fortunées, à mettre un peu plus d'ordre administratif dans leurs affaires avant de réclamer constamment de l'argent d'Ottawa.

Détail singulier sur l'état des finances nationales: même si la dette du pays a baissé, les crédits nécessaires à ce poste vont augmenter de \$224 millions, ceci parce que les taux d'intérêt ont augmenté comme ailleurs dans ce secteur depuis quelques années. En passant, les taux d'intérêt des bons du trésor, ces emprunts gouvernementaux à court terme, ont baissé la semaine dernière pour la troisième fois de suite, passant à 7,60, ce qui n'est pas encore... donné, mais indique quand même une tendance vers une réduction des taux d'intérêt. Dans ce domaine, le Canada n'est évidemment pas indépendant des fluctuations continentales ou même mondiales, étant un pays qui a besoin de capitaux étrangers pour son expansion et ne saurait espérer en attirer avec des taux inférieurs.

En somme, le prochain budget en sera un où le gouvernement fédéral restera prudemment en "petite vitesse".

Lettre à M. Dehouck

Monsieur,

Vous avez publié une lettre dans l'opinion du lecteur le 13 février qui m'a bien amusé, car j'y ai vu une chose formidable qui me permet de vous dire: qu'il vous faudrait réviser votre HISTOIRE ROMAINE avant d'écrire sur les faits et gestes de ces personnages: car je regrette de vous dire: que Antonin (dit) le pieux, MARC AURELE, SEPTIME SEVERE. Vous nous les présentez comme amis des chrétiens, car ce sont tous de (GRANDS PERSECUTEURS) des premiers chrétiens. A moins que vous considérez qu'ils aient été amis en leur faisant subir les plus atroces MARTYRS afin de leur donner la BEAUTE D'ETERNELLE. L'HISTOIRE ne ment certainement pas. Ces faits y sont en toutes lettres. Néron lui: celui-ci on va passer, Domitien en 95-96 Trajan en 104 qui se prolonge sous les REGNES d'ADRIEN et Antonin Marc Aurèle, philosophe avec les instruments de torture à la main il fut pour les chrétiens un persécuteur atroce (ceci pris aux textes) Septime Sévère en (202) à Carthage. Maximin en 235 sauvage. Déce en 250 signalé par d'infimes tortures. Valérien en 257, celui-ci voit Saint Laurent mourir à petit feu sur le gril, Aurélien en 274, Dioclétien en 303 plus sanglante. Voilà M. si vous aimez aller à la source.

Pour ce qui est de votre (cher) harbu je présume que pour un professeur il manque d'une qualité des plus élémentaires à un PROFESSEUR, la soumission aux règlements. Par le fait même il n'est pas digne d'une telle charge. Comment former des jeunes en leur (MONTRANT) la prostitution. Je crois que vous préférez Karl Marx, Mao Tsé-toung et le barbu de Cuba, qui eux sont des révoltés et veulent changer la face du monde, mais à quel prix?

Mme L. Turgeon, 778 St-Cyrille-O, Québec.

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit, donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

In direction

A. TREMBLAY

Dans les mines d'amiante du Québec

Le risque du cancer du poumon est presque éliminé

par Fortunat MARCOUX

THETFORD MINES — Dans le passé, dans les mines d'amiante du Québec, alors que les conditions des ambiances dans les moulins étaient médiocrement maîtrisées, il y a eu une certaine relation entre la poussière d'amiante et le cancer du poumon. La situation a évolué depuis; aujourd'hui, dans les meilleurs moulins, les niveaux d'exposition à la poussière ont diminué de façon telle qu'un emploi d'une durée de 30 ans n'entraînerait probablement aucun risque appréciable de cancer de poumon.

Cette constatation est tirée d'un rapport sur une étude pour déterminer les effets de l'amiante sur la santé humaine, entreprise en octobre 1966 par une équipe de recherche de la Faculté de médecine, de l'université McGill.

Cette vaste enquête d'une durée de trois ans, effectuée chez les travailleurs dans les mines d'amiante des régions de Theftford Mines et d'Asbestos, dans les Cantons de l'Est, aura coûté approximativement un quart de million de dollars.

Elle a été financée par l'Association des mines d'amiante du Québec, par l'Institut de la médecine du travail et des ambiances, et par le Service d'hygiène publique des Etats-Unis.

Cette étude fait partie d'un programme international de recherche coordonné par l'Union internationale contre le cancer.

Elle a été menée par une équipe de spécialistes formée des docteurs Corbett et Alison McDonald, épidémiologistes, Margaret Becklake, physiologiste, Jack Siemiatycki, statisticien, Graham Gibbs, hygiéniste des ambiances, tous de l'université McGill, Gisèle Fournier-Massey, physiologiste, de l'université de Sherbrooke, et Charles Rossiter, statisticien, du British Medical Research Council.

93 VICTIMES
Cette enquête épidémiologique a permis une analyse des causes de décès parmi quelque 12.000 employés de l'industrie de l'amiante, nés entre 1890 et 1920. Elle a révélé que 10% des ouvriers appartenant à la plus forte catégorie d'exposition à la poussière accusent un taux d'ensemble de mortalité plus élevé d'environ 12%, que le reste, les causes des décès étant principalement l'amiantose, le cancer du poumon, et autres maladies respiratoires.

Dans ce groupe de mineurs, la mortalité due au cancer du poumon fut environ trois fois plus élevée que chez les employés ayant subi une exposition minimale.

Soixante-dix p.c. des travailleurs appartenant aux catégories de plus faible exposition à la poussière n'enregistrèrent pratiquement aucune augmentation de mortalité à cause des maladies précitées.

Chez le groupe des mineurs

de 1890-1920, 93 sont morts des suites d'un cancer de poumon. Par rapport aux statistiques canadiennes, ce nombre aurait dû être de 75. Cette augmentation de 18 cas, souligne le rapport, serait liée étroitement avec la poussière d'amiante alors que durant cette période, les conditions des ambiances dans les moulins étaient médiocrement maîtrisées. On présume, ajoute-t-on, que parmi ces 93 cas, 70 sont dus à la cigarette.

Le rapport fait aussi allusion à un autre type très rare de cancer, le mésothéliome (cancer de l'enveloppe du poumon). 165 cas ont été enregistrés au Canada depuis 1960 jusqu'à 1968. Dans une minorité de cas, il y a eu des antécédents déterminés de travail dans l'amiante. "Presque tous ces antécédents avaient trait à l'exposition dans la fabrication et l'application industrielle du minéral plutôt que dans la production de la fibre chrysotile, et il n'y a eu aucune augmentation du nombre des cas qui ne furent en contact avec l'amiante qu'en raison de leur résidence dans le voisinage des mines ou moulins d'amiante".

"Il y a relation entre l'exposition de la poussière d'amiante et le cancer du poumon mais ce risque est confiné aux niveaux d'exposition qu'il est possible de maîtriser, s'ils ne le sont pas déjà dans la plupart des mines et moulins canadiens".

Pollack
CENTRE-VILLE SAINTE-FOY

VENTE ANNUELLE CAMEO

BURLINGTON

Bas-culotte régulier dans les tons de: Burnt ember, macaron, taupe, moondust, beige, hermine, marine, jade, or, lavande et rose cendre. P.M.G.T.G. Rég. 2.50

4 pour 7.80

2⁰⁰

Bas-culotte bikini, couleurs: burnt ember, café royal, beige cristal. P.M.G. T.G. Rég. 2.50

4 pour 7.80

2⁰⁰

Bas-culotte de support P.M.G.T.G. Couleurs: café royal, moondust et blanc. Rég. 5.00

2 pour 7.75

4⁰⁰

A l'achat de 4 paires de bas, vous recevrez en prime un échantillon de savon 2 oz.

Bas double mèche 30 deniers, burnt ember, café royal et fawn. Court 8 1/2 à 10, moyen 8 1/2 à 11 et long 9 1/2 à 11 1/2. Rég. 1.50

4 pour 4.65

1²⁰

Bas de Cantreec, tons de burnt ember ou caresse, grandeurs: A, B, C. Rég. 1.50

4 pour 4.65

1²⁰

Bas du support, couleurs caress, grandeurs: 1, 3, 4. Rég. 4.95

2 pour 7.70

3⁹⁵

Centre-Ville, bas pour dames, rayon 370, rez-de-chaussée, Sainte-Foy, étage Laurier.

ECRIVEZ C.P. 1277
TELEPHONEZ 529-9292

GAGNEZ

la petite merveille pour Madame



Première



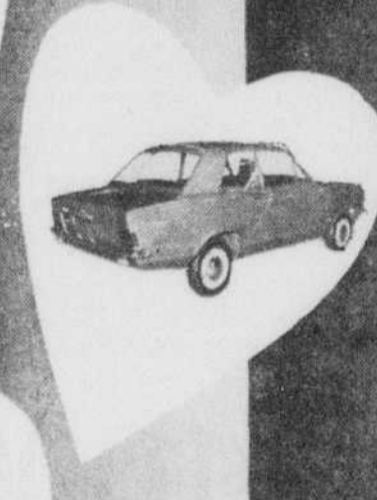
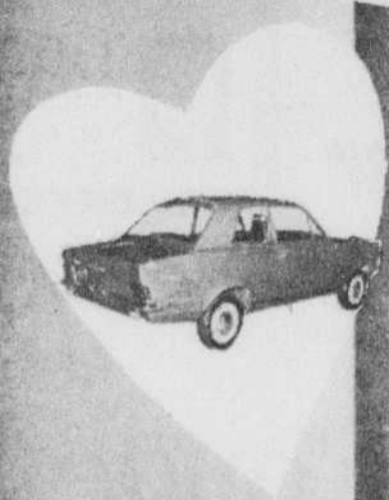
Deuxième



Gagnante de la troisième des 10 Epic



Mme Roland Drolet
1473, boul. Jean Talon, Orsainville



RESERVEES POUR LES CHEZ DENIS PEPIN autos, Inc.

10 EPIC

A GAGNER A RAISON D'UNE PAR DEUX (2) SEMAINES

VOYEZ A TELE-4

l'attribution de la quatrième automobile
LUNDI LE 9 MARS A 14H.30 (2h.30 p.m.)

à l'émission "Entre-Nous" en couleur

POUR PARTICIPER:

Inscrivez vos nom et adresse à l'entée de votre coupon de caisse. Le nom de l'heureuse gagnante sera tiré au hasard parmi ces coupons accumulés pendant quinze jours. Celle-ci devra répondre à une question facile pour se mériter le prix.

Les employés de Jato ainsi que leur parenté immédiate ne sont pas éligibles à ce concours.

Vous êtes peut-être la gagnante de la 4^e Epic



MAGASINEZ TOT... MAGASINEZ AGRÉABLEMENT

La nouvelle loi sur la gestion des richesses forestières du Québec constituera une étape majeure

— Gosselin

Selon le ministre des Terres et Forêts, M. Claude-G. Gosselin, la nouvelle loi que l'on se propose de faire adopter prochainement, concernant la gestion et l'exploitation des richesses forestières et territoriales du Québec, sera une étape majeure dans l'histoire de ce ministère.

M. Gosselin, qui parlait, hier soir, devant les membres du club Richelieu de Sherbrooke, a déclaré que la nouvelle loi modifiera radicalement la législation existante concernant l'affermage des forêts publiques.

Les règlements, dit-il, seront révisés périodiquement afin de tenir compte des changements dans les conditions économiques.

De même, le système actuel de redevances sera graduellement remplacé par un régime plus flexible des taux qui sera fonction de multiples facteurs

telles que la qualité des bois, les conditions d'exploitation, les cycles économiques, etc. Ces nouvelles dispositions, a déclaré le ministre, visent à favoriser le développement de toutes les industries forestières.

Dans le domaine de la mise en valeur des forêts, on se propose de déterminer avec précision les principales mesures destinées à contrôler l'application des plans d'amélioration des boisés. Le ministre envisage ici d'indemniser les propriétaires et les concessionnaires forestiers qui seront dans l'impossibilité d'assumer les frais de tels travaux. Certains allègements fiscaux pourront être appliqués.

Quant à la protection des ressources forestières, a poursuivi M. Gosselin, les structures existantes ne répondent plus aux exigences de notre époque.

Le ministère sera désormais la seule autorité responsable. La protection des forêts publiques et privées s'effectuera à l'avenir conformément aux prescriptions établies par le gouvernement.

Le ministre a de plus préconisé l'utilisation polyvalente de la forêt. "Dorénavant, a-t-il déclaré, les plans d'utilisation de la forêt à des fins industrielles devront tenir compte du fait que celle-ci se prête non seulement à la production de matière ligneuse, mais aussi à de multiples autres usages."

Il a en outre annoncé que certaines mesures spécifiques seront adoptées afin de favoriser la croissance du secteur forestier, études prospectives en rapport avec la promotion industrielle, mise au point d'un programme d'assistance financière, et élaboration d'une structure adéquate de taxation.

La Société populaire des pâtes et papiers demande au ministre Gosselin de poser des gestes concrets

par Louis-Guy LEMIEUX

La Société populaire des pâtes et papiers du Québec réclame du gouvernement provincial et en particulier du ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Claude-G. Gosselin, qu'il pose pour bientôt des gestes concrets et qu'il cesse de n'avancer que des annonces de principe.

Reunis, la semaine dernière, à Pont-Rouge, comté de Portneuf, quelque 500 agriculteurs délégués de la Société populaire des pâtes et papiers ont été unanimes à se plaindre du manque d'intérêt manifesté par le ministre à l'endroit de leur société, compagnie à capital-actions mise sur pied et contrôlée entièrement par plus de 15,000 Québécois canadiens-français.

Prenant la parole au cours de cette réunion d'information, le secrétaire de la Société populaire des pâtes et papiers du Québec, M. Roger Morasse, s'en est pris à une récente déclaration de M. Gosselin qui posait publiquement la question suivante: "Quand vendrons-nous le Québec aux Québécois?" M. Morasse se demande à quels Québécois le ministre s'adressait puisque, dit-il, "le projet des 15,000 Québécois de la Société populaire des pâtes et papiers ne semble pas avoir retenu son attention."

"Y aurait-il des restrictions particulières, a demandé M. Morasse, quant aux classes de Québécois à qui M. Gosselin veut vendre le Québec?"

"Lorsque le ministre des Terres et Forêts, dit-il encore, parle d'investissements étrangers qui veulent bien faire confiance à notre Etat", aurait-il par hasard déjà fixé son choix parmi ces derniers... puisque notre société lui a présenté des finan-

ciers qui se sont déclarés, devant lui, prêts à investir à long terme, sans en réclamer le contrôle, à condition que l'Etat ou une de ses institutions financières appuie le projet?"

Selon M. Morasse, dans le projet précis de la compagnie comportant un investissement total de \$26,000,000, le gouvernement fédéral est prêt à apporter une contribution de \$4,500,000, c'est-à-dire 17 pour cent du projet, contre \$500,000 offert par le Québec, donc à peine 2 pour cent. "Dans de telles conditions, a ajouté M. Morasse, il devient assez essouffant de soutenir le principe de l'autonomie provinciale..."

Signalons que, depuis bientôt 5 ans, un groupe de quelque 15,000 Québécois agriculteurs et producteurs de bois tentent de mettre sur pied un projet d'usine dans une région marginale qui compte essentiellement sur la forêt pour assurer sa subsistance.

L'usine projetée serait d'une capacité de 300 tonnes par jour. Elle favoriserait la mise en

marché et la transformation de quelque 100,000 cordes de bois franc par année. Elle créerait 200 nouveaux emplois permanents à l'usine et quelque 400 autres dans l'exploitation forestière et le transport des bois à pâte. L'implantation de cette

usine à Sacré-Coeur, comté de Saguenay, contribuerait au paiement de \$2,500,000 de nouveaux salaires annuellement.

"Pour ou contre un tunnel à péage entre Québec et Lévis?"

CKCV soulève constamment les questions d'intérêt vital pour notre communauté.

CKCV vous renseigne sur ce que pense la population.

CKCV vous tient en éveil sur les problèmes du jour.

ckcv 1280

Les jeunes agriculteurs formeraient une association provinciale

La Fédération des Cercles de jeunes agriculteurs de la province n'ont pas encore, de fait, une représentation provinciale, mais ce n'est que partie remise: le 21 mars prochain, à St-Hyacinthe, les représentants des fédérations des jeunes agriculteurs tiendront une troisième réunion sur le même sujet et tout laisse croire, qu'à cette occasion, sera officiellement formée une association provinciale de ce mouvement qui groupe 7,000 jeunes du milieu rural.

Samedi dernier, à Québec, les représentants de sept fédérations — il en existe 11 dans la province — ont de nouveau tenu une journée d'étude afin de considérer la possibilité de former une association provinciale. C'est afin de permettre à toutes les fédérations de se faire entendre qu'on a décidé de tenir trois réunions de ce genre.

Un comité provincial provisoire

est déjà formé. Les membres de ce comité ont profité de la réunion de samedi pour rencontrer les responsables de la Confédération des loisirs du Québec (CLQ).

C'est qu'advenant la formation de l'association provinciale, les jeunes agriculteurs comptent s'affilier avec la CLQ, afin de pouvoir bénéficier des services de formation, du personnel, et des compétences de cet organisme. Les jeunes agriculteurs voient beaucoup d'avantages à une telle affiliation.

En outre, toujours en fonction de la création d'une association provinciale, il semble que l'on se dirige vers un regroupement des fédérations françaises et anglaises de la province.

C'est la nécessité de structures établies et fixes, de même que le besoin d'une reconnaissance provinciale qui ont incité

les jeunes agriculteurs à penser à un regroupement au niveau provincial.

d'années, a expliqué le secrétaire-trésorier du comité provincial provisoire, M. Pierre Gaudet, de Nicolet, les jeunes agriculteurs existent et oeuvrent dans leur milieu. Nous voulons maintenant et rapidement nous situer sur la carte du Québec et nous faire reconnaître."

Notons qu'une fois formée, l'association provinciale comprendra un représentant de chacune des 12 régions rurales du Québec.

Seul le groupe des agriculteurs seniors, c'est-à-dire les 16-25 ans, qui compte quelque 3,500 membres, serait touché par cette association provinciale.



quand s'ouvre la succession...

voyez-nous!

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
LA PLUS IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE-FRANÇAISE
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE, 2, AVENUE CHAUVEAU, QUÉBEC, TÉL. 529-5311
12 EST, RUE SAINT-GERMAIN, RIMOUSKI, TÉL. 724-4104

\$1,000 pour la Croix-Rouge, \$1,000 pour Mlle J. Gaudreau.



Une autre bonne idée de Mark Ten.

Avec les Certificats jumelés d'argent comptant Mark Ten, vous recevez \$1000 pour vous et \$1000 pour faire un don à la cause charitable de votre choix.

Mlle Joceline Gaudreau, qui a trouvé récemment des Certificats jumelés dans un paquet de cigarettes Mark Ten, a choisi de donner ses \$1000 à la Croix-Rouge. Une de ses voisines, qui était tombée gravement malade, a reçu pendant tout un mois l'aide gratuite de la Croix-Rouge. Cet événement a vivement impressionné notre gagnante et a motivé son choix.

Avec les \$1000 qui lui reviennent, Mlle Gaudreau a l'intention d'aller faire du ski en Europe l'hiver prochain.

Bien sûr, elle continue d'amasser les coupons-prime qui lui permettent d'obtenir des cadeaux pratiques.

Et vous, si vous trouviez des Certificats jumelés, à quel organisme feriez-vous le don de \$1000? Telle est la décision que vous aurez peut-être à prendre en ouvrant votre prochain paquet de cigarettes Mark Ten.



Un coupon-prime sur chaque paquet. Des Certificats jumelés, peut-être dans le prochain.

L'incapacité des commissions scolaires d'informer les parents mettrait en péril la réforme du secondaire

Le docteur Mongeau veut contester l'élection du candidat du PQ

par Damien GAGNON
Le nouveau système d'enseignement secondaire que l'on est à instaurer au Québec court définitivement à la faillite devant l'incapacité des commissions scolaires régionales à mettre sur pied un système d'information permettant aux parents de participer aux décisions des commissaires.

Voilà la conclusion principale qui se dégage d'une séance d'information fort contestée qu'a tenu hier soir la commission scolaire régionale Louis-Fréchette dans le cadre de la semaine de l'éducation dont le thème est "priorité 70".

Plus de 500 personnes, parents et enseignants ont participé à cette réunion dont le but était de discuter des grandes orientations de l'enseignement pour l'année 1970-71 et les possibilités de regroupements scolaires dans certains secteurs.

Après deux heures d'information à sens unique, M. Alfred Rouleau, président de l'Assurance-Vie Desjardins, s'est fait le porte-parole des contestataires en affirmant que la régionale faisait tout simplement une sorte de hold up en faisant part de décisions sans consultation préalable des parents.

Le directeur général de la régionale Louis - Fréchette, M. Gilles Rail a tenté d'expliquer la position du conseil scolaire en affirmant que les administrateurs n'avaient pas le choix se trouvant en face des certains impératifs et exigences du ministère de l'Éducation.

L'une de ces exigences pour septembre 1970 est l'intégration du cours secondaire classique au cours régulier. En effet à compter de septembre 1970 le cours secondaire classique qui existe encore dans 50% des régionales du Québec ne sera plus affilié aux Facultés des Arts. Il est transféré au ministère de l'Éducation en vue d'une unification complète du cours de l'enseignement secondaire au Québec.

Pour septembre 1970, la régionale Louis - Fréchette veut établir le système à option et le décloisonnement; ce qui suppose un nouveau regroupement des élèves qui amènera la mixité dans certaines écoles et certains niveaux d'enseignement. Ce nouveau regroupement n'est pas facilement accepté par les parents et les enseignants.

M. Rail devant le groupe de contestataire a lancé un ultimatum en disant que l'on avait pas le choix et qu'il fallait aller de l'avant. Nous voulons bien faire

de l'information mais dans la mesure du possible, a-t-il dit.

A la suite de l'intervention de M. Rouleau, le porte - parole des enseignants, M. Damien Cloutier, a affirmé que les enseignants n'avaient également pas reçu assez d'information pour endosser le projet de la régionale pour septembre 1970, principalement en ce qui concerne le nouveau regroupement des élèves.

A un certain moment donné la discussion fut fort animée et le directeur du service aux étudiants, M. Léonce Lavoie, a affirmé devant les appels continus des contestataires, "que les parents démissionnent de plus en plus devant les problèmes de l'éducation".

M. Rouleau est revenu à la charge pour dire qu'il ne mettait pas en cause le sérieux et le développement des administrateurs de la régionale mais selon lui les agissements de la

régionale sont anti-démocratiques.

Une autre personne a alors répliqué que les commissaires sont à la remorque du ministère de l'Éducation devant tout simplement mettre en application des décisions prises par le ministère.

M. Rouleau a suggéré la mise sur pied d'un véritable système d'information de façon à permettre aux parents de participer aux décisions. Pour M. Rouleau la séance d'information qu'a voulu tenir la régionale en était une de décisions.

Les marées

Haute 1h.55 a.m.
Basse 8h.35 a.m.
Haute 2h.15 p.m.
Basse 10h.10 p.m.

Le soleil

Lever 6.23 Coucher Lonz. du jour 5.31 11.08

Cette séance d'information s'est terminée à minuit trente. Un fort groupe de parents devant reprendre leur travail tôt ce matin, ont dû quitter la salle vers onze heures. Ce qui a fait dire à plusieurs, qu'en plus d'être une séance d'information à sens unique, la régionale agissait de façon inhumaine en demandant aux parents de gouverner

dans une seule réunion tous les changements que l'on veut instaurer.

Après la séance, les commissaires sous la présidence de M. Paul-Emile Ruel ont tenu leur assemblée régulière qui n'était pas terminée à deux heures ce matin. A cette assemblée, la régionale a adopté les positions qu'elles avaient élaborées durant la séance d'information passant outre aux demandes des parents qui voulaient un peu de temps pour respirer.

Toutefois, la régionale a décidé de mettre sur pied un comité permanent d'information qui durant les trois prochaines semaines tentera d'expliquer aux parents et professeurs la portée des changements à effectuer.

MONTREAL (PC) — Le Dr Serge Mongeau, qui s'est fait raver le poste de candidat du Parti québécois dans le comté de Tallon par M. Jacques-Yvon Lefebvre, dimanche dernier, a fait savoir, hier, son intention de contester l'élection.

M. Lefebvre a été choisi par une majorité de 101 voix sur son seul adversaire.

M. Mongeau invoque, entre autres motifs, la décision des organisateurs de la convention,

de modifier à la dernière minute le lieu de la réunion.

La réunion devait avoir lieu dans un théâtre de Longueuil, mais fut ensuite convoquée dans une école de la ville.

M. Lefebvre, pour sa part, souligne que c'est le commissaire des incendies de la ville qui fait annuler la réunion dans le théâtre, par suite d'une requête du Dr Jacques Ferron, qui avait tenu à s'informer si ce local était un lieu sûr pour un tel rassemblement.

VOYEZ LA GRANDE ESCAPADE répétée à la demande générale, samedi le 7 mars à compter de 2:00 p.m. en couleurs.

70 ET L'AUDACE DE LA MODE

OUVERT SAMEDI JUSQU'À 5 H. P.M.

Ne tournez pas en rond \$5 en tentant d'évaluer votre IMPÔT SUR LE REVENU

Il n'y qu'une façon de résoudre votre problème de taxes
FAITES-LE CALCULER MAINTENANT
Et la meilleure façon de ce faire est de **LE SOUMETTRE A BLOCK**

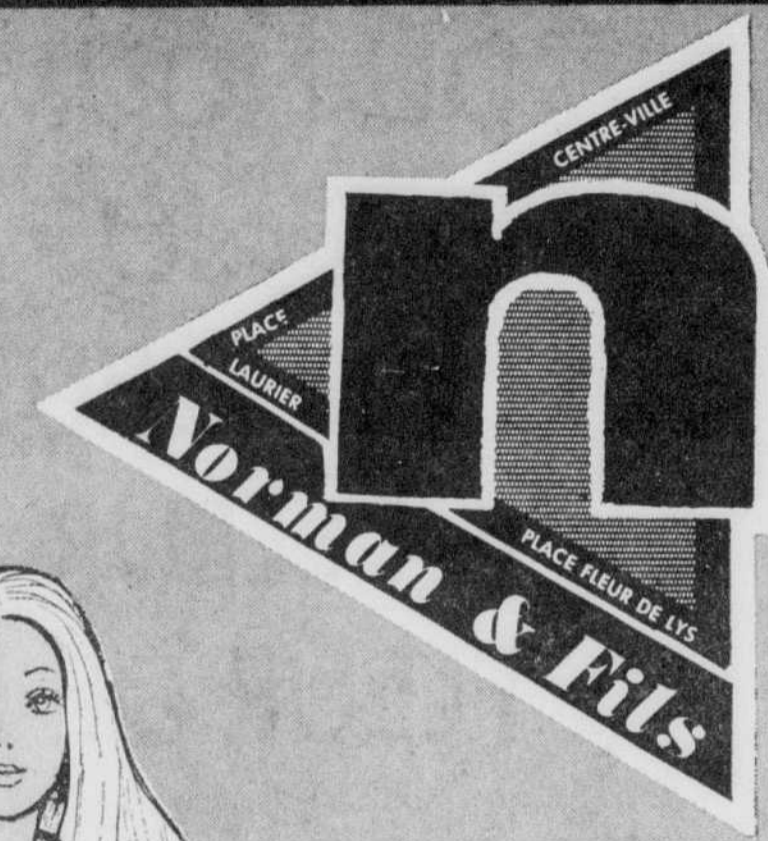
Nous vous donnerons un service rapide, précis et garanti à un prix si peu élevé qu'il serait ridicule de ne pas en profiter. Consultez-nous aujourd'hui.

GARANTIE
Nous promettons un rapport précis pour chaque déclaration d'impôt. Si nous commettons une erreur qui vous coûte une amende ou de l'intérêt nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOCK LTEE
Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 250 succursales au pays

161 ST-JEAN (près Turnbull)	115 EST, ST-JOSEPH (près boul. Langelier)	560 BOUL. HAMEL (près Fleur de Lys)
8325 HENRI-BOURASSA 933 O., Charlesbourg	ST-VALLIER Québec	COIN JACQUES-CARTIER & STE-ANNE CHICOUTIMI

En semaine 9 a.m. à 9 p.m. - Samedi 9 a.m. à 5 p.m.
Tél.: 522-5144
PAS D'APPOINTEMENT NECESSAIRE



CLASSIQUE, PANTALONS OU COMBINAISON LE TAILLEUR S'ADAPTE A TOUTES LES CIRCONSTANCES GRACE A



A. Un tailleur pantalon transformable en tailleur classique grâce à la jupe qui l'accompagne, confectionné de serge, très bien ceinturé à la taille, garni de boutons d'argent, de poches à rabats. Un trois pièces indispensable à toute garde-robe féminine. Choix de blanc ou de bleu poudre. Grs: 5 à 13 ans.

\$85.00

B. Un ensemble combinaison et veste longue, confectionnée de serge à double boutonnage pour la veste, largement ceinturée, légèrement ligne A, piqûre au bas de la veste, combinaison sans manches, très bien ceinturée. Choix de bleu & blanc. Grs: de 5 à 15 ans.

\$85.00

C. Toujours très populaire le classique tailleur confectionné de même tissu, jupe légèrement ligne A, boutonnage à l'avant, boutons que l'on retrouve au col, écharpe de même tissu, col garni de boutons identiques à ceux du boutonnage. Choix de blanc et bleu poudre. Grs: de 5 à 15 ans.

\$60.00

UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE POUR LES 3 MAGASINS 529-0911

Le grand dépareillé.

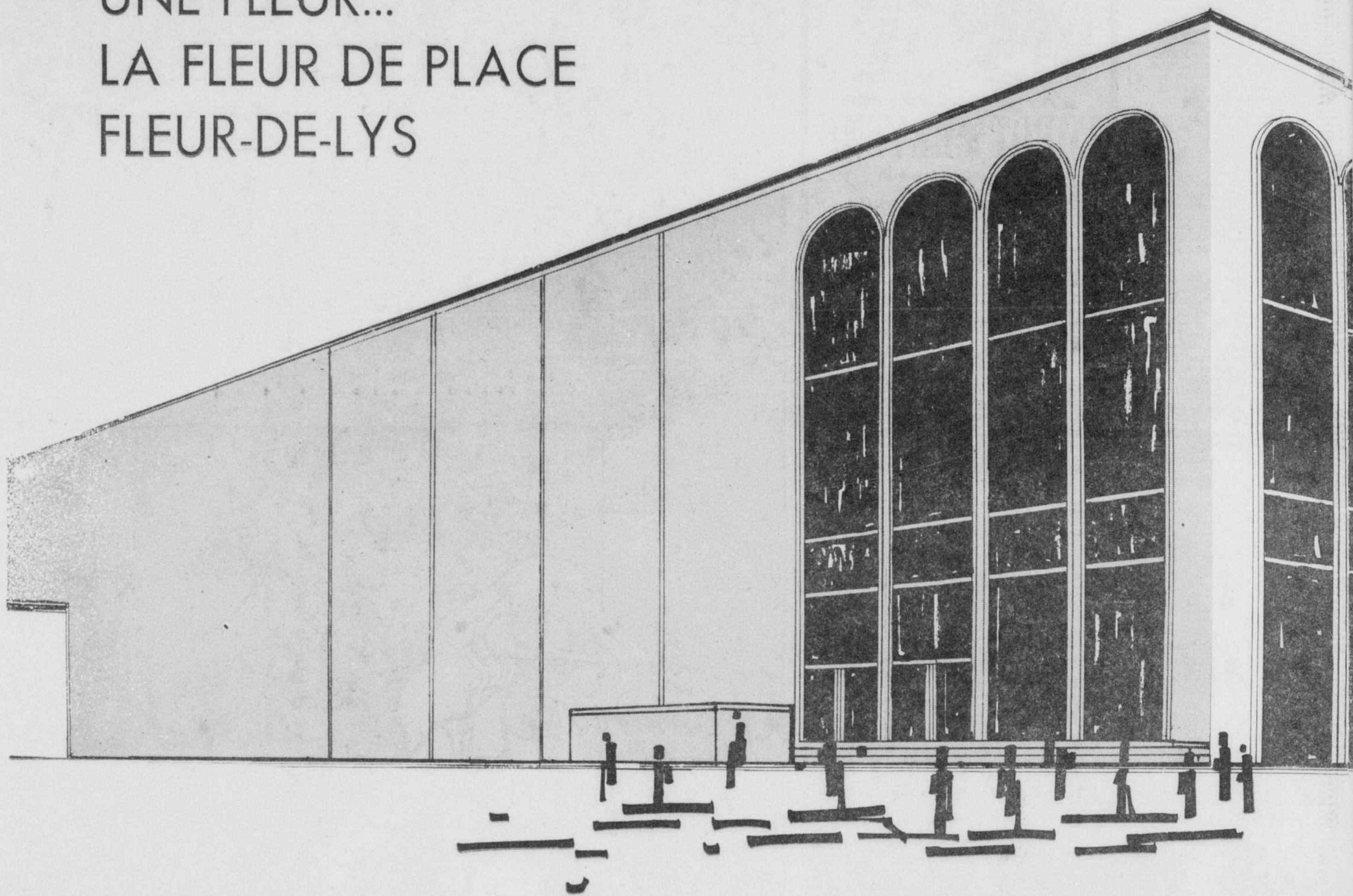
BOLS
l'incontestable

Distillé au Canada pour la distillerie Erven Lucas Bols, Amsterdam, Hollande.

Flacon: grand, dépareillé
Goût: espiègle. Arôme: fin
Couleur: ensoleillée

JEUDI 5 MARS

DU NOUVEAU A L'HORIZON...
 PAR NOS RAYONS POUSSE
 UNE FLEUR...
 LA FLEUR DE PLACE
 FLEUR-DE-LYS



Notre troisième grand magasin ouvre ses portes jeudi le 5 mars, à 9.30 heures. Une date qui fera époque dans l'histoire du Syndicat de Québec! Le décor somptueux et des plus modernes ainsi que l'agréable atmosphère contribuent à faire de notre troisième magasin, à Place Fleur-de-Lys, un endroit des plus gais où vous aimerez venir magasiner. Vous en aurez plein les yeux au Syndicat de Québec à Place Fleur-de-Lys! La fête brillera de mille feux jeudi le 5 mars et vendredi le 6 mars jusqu'à 21 heures!

HEURES D'OUVERTURE DE NOS TROIS MAGASINS:

De 9h.30 à 17h.30 les lundi, mardi et mercredi. De 9h.30 à 21 hres les jeudi et vendredi. De 9h.30 à 17 hres le samedi.

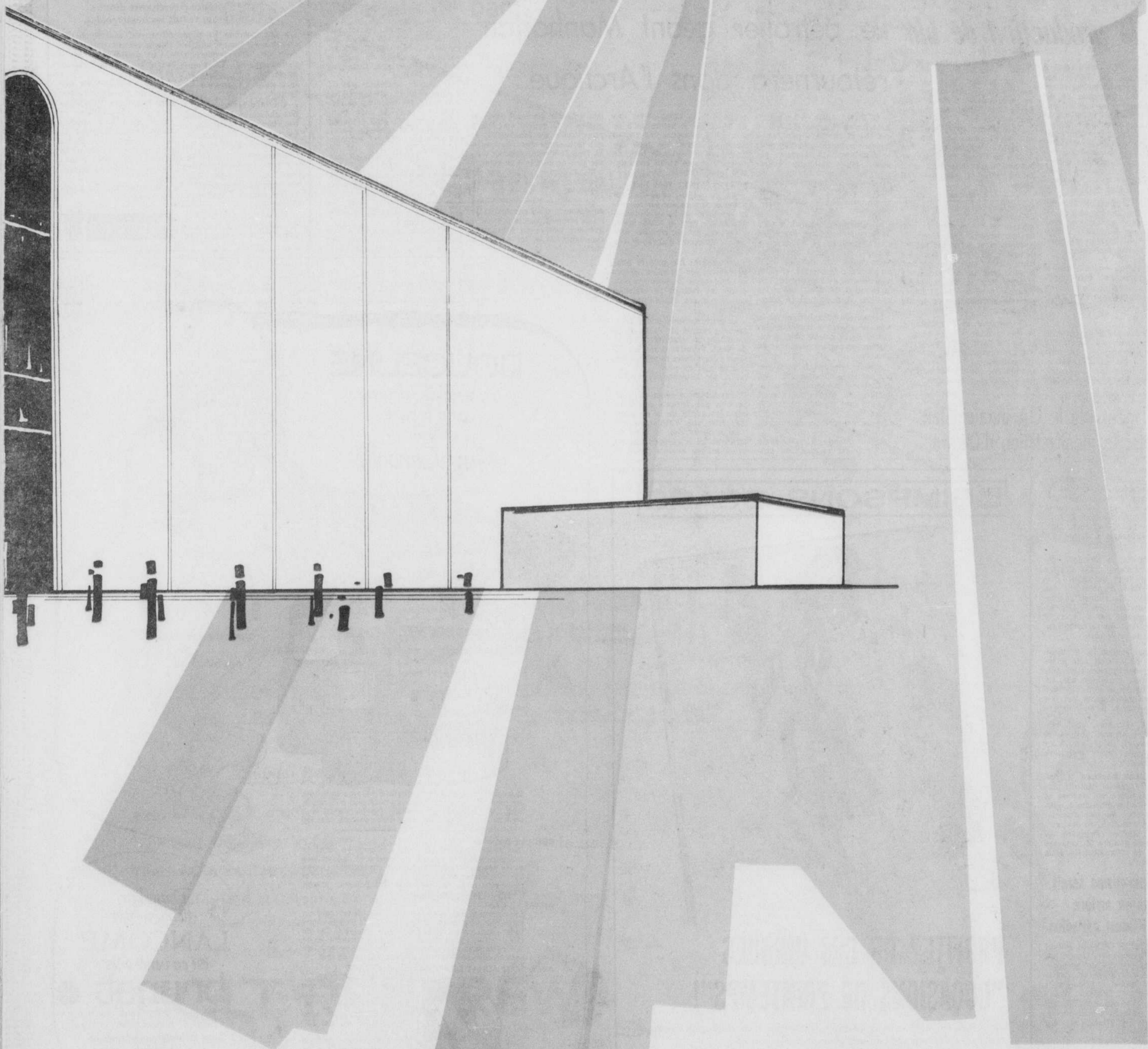
CENTRE-VILLE et PLACE FLEUR-DE-LYS Tél.: 529-7351

PLACE LAURIER Tél.: 656-1530

LE **S**yndicat
 DE QUÉBEC

LES

LE *Syndicat*
DE QUÉBEC



RE-VILLE

● PLACE LAURIER

● PLACE FLEUR-DE-LYS

Le gouvernement de la Saskatchewan présente un budget déficitaire

Par CONWAY DALY
REGINA (PC)—Pour la première fois depuis sa montée au pouvoir, en 1964, le gouvernement libéral de la Saskatchewan vient de présenter un budget déficitaire qui porte à \$10,356,540 le décalage entre les recettes et les dépenses.

La taxe sur tous les types de carburant — à l'exception de celui en usage dans les véhicules agricoles — est majorée. La franchise fiscale dont bénéficiaient les repas dans les restaurants est pratiquement abolie.

Par contre, la taxe de deux cents sur chaque gallon d'essence destinée à des véhicules agricoles, est abolie.

Après toutes les modifications fiscales, le budget pour l'exercice financier 1970-71, commençant le 1er avril prochain, prévoit des recettes de l'ordre de \$34,634,500 et des dépenses de l'ordre de \$45,001,040, ce qui donne à la Saskatchewan son premier budget déficitaire depuis celui de l'exercice financier 1962-63.

Les allocations annuelles aux propriétaires de maisons passent de \$50 à \$60.

En présentant son budget à la législature, le ministre provincial des Finances estime qu'il

s'agit avant tout d'enrayer le ralentissement économique, qui constitue le plus gros problème de la province laquelle, avec la mévente du blé, se trouve prise entre deux feux. D'autre part, la récession locale et, d'autre part, l'inflation nationale.

Le budget de l'éducation s'élève à \$135,174,400, soit le tiers du budget total. Celui de la voirie, à \$77,124,030, tandis que \$75,410,590 sont consacrés à la santé publique ainsi qu'aux projets médicaux et hospitaliers.

ESSENCE ET REPAS
A partir de lundi à minuit, la taxe sur l'essence pour voitures passe de 17 cents à 19 cents le gallon, tandis que celle qui concerne le mazout passe de 20 cents à 21 cents le gallon. En général, le gallon d'essence ordinaire, en Saskatchewan, se vend à 49 cents, tandis que l'essence dite "super" coûte 54,6 cents le gallon.

La taxe de vente de 5 p.c. qui ne s'appliquait dans les restaurants qu'aux repas dépassant une valeur de \$2, s'appliquera à partir du 1er avril à toute somme supérieure à 14 cents.

Toutefois, des consommations telles que le café, les boissons non-alcoolisées et les crèmes glacées, ne sont soumises à la taxe que si elles font partie du repas.

Débat d'urgence sur le programme de réduction de la production de blé

OTTAWA (PC) — En réponse aux attaques de l'opposition contre le programme de réduction de la production de blé chez les cultivateurs de l'Ouest, le ministre d'Etat délégué à la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, a lancé un pressant appel aux députés des deux côtés de la Chambre, hier, en faveur d'une campagne d'information en vue d'assurer l'application efficace de ce programme évalué à \$100 millions.

M. Lang a demandé la collaboration des députés lors du débat d'urgence sur cette question soulevée par le député néo-démocrate de Saskatoon-Biggar, M. Alf Gleave, hier soir.

Ce dernier a soutenu que si un tel programme était appliqué à l'industrie de l'automobile de l'Ontario, par exemple, il aurait pour effet de détruire cette industrie.

Il a ajouté que le programme fédéral ne tient pas compte des mesures protectrices des ressources du blé dans l'Ouest et qu'il fait disparaître le contingentement des produits du blé

dont a besoin le petit cultivateur.

Pour sa part, le ministre a précisé que la mise au point de ce programme a été réalisée après consultation avec les producteurs de blé.

Cette restriction de la production du blé aura pour effet de permettre l'écoulement de l'excédent de blé qui sera d'environ 500 millions de boisseaux au 31 juillet 1970, a poursuivi M. Lang.

La mesure proposée de soustraire 22 des 24,5 millions d'acre de terrains cultivés pour la production du blé pendant la prochaine saison. En retour, le gouvernement accordera des indemnités en espèces pour les cultivateurs qui remplaceront leurs terres en blé par de la jachère d'été ou des fourrages vivaces, à raison de \$6 l'acre pour le premier cas et de \$10 l'acre pour le deuxième.

Le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson a tenté de rassurer les députés en soulignant que le gouvernement essaiera de prévoir les circonstances qui entoureront chacun des agriculteurs face au programme.

Des agents de la CIA auraient fait avorter la manifestation d'Ottawa

OTTAWA (PC)—Ce sont des agents payés par la CIA, l'agence américaine d'espionnage, et non des maoïstes, qui ont été les auteurs d'une contre-manifestation sur la colline parlementaire d'Ottawa, samedi soir, a déclaré aux Communes, hier, M. Léonel Beaudoin, député créditiste de Richmond.

M. Beaudoin a demandé que le gouvernement fasse enquête sur la véracité de cette affirmation. Mais le président des Communes, M. Lucien Lamoureaux, a déclaré que le gouvernement n'avait pas à répondre à ce qui était de sa part "l'expression d'une opinion".

Pacifique jusque là, la manifestation de samedi soir à laquelle prenaient part 1,500 personnes s'est terminée par un échange de coups après l'arrivée de contre-manifestants qui ont hué et perturbé les orateurs.

M. T.C. Douglas, chef néo-démocrate, prenait part à la manifestation, organisée par des étudiants contre la guerre du Vietnam.

M. Laurier Lapierre, professeur à l'université McGill, portait la parole à ce moment et avait invité les maoïstes à quitter la place. Au lieu d'obtempérer à l'invitation, un étudiant, Stephen Queller, s'empara du microphone qualifiant M. Lapierre "d'agent du colonialisme anglais au Québec".

Le séparatisme serait un pas en arrière pour l'Ouest canadien

SASKATOON (PC)—M. Robert Stanfield, chef de l'Opposition, a déclaré, en fin de semaine, qu'il n'approuve pas le séparatisme de l'Ouest. Il a accusé le gouvernement Trudeau d'avoir failli à la tâche dans le défi que constitue la remise de l'agriculture de l'Ouest sur des bases solides.

"Je suis inquiet de voir la popularité grandissante de la thèse du séparatisme de l'Ouest canadien," a avoué M. Stanfield, à l'issue de la convention au leadership du Parti conservateur de la Saskatchewan.

L'engagement de M. Spicer, "l'ombudsman" des langues, est ratifié à l'unanimité

de notre correspondant à Ottawa, Donald DOYLE

Sans aucune dissension, les Communes ont ratifié, hier, la nomination de M. Keith Spicer au poste de commissaire des langues officielles du Canada.

Il ne reste plus maintenant qu'au Sénat à approuver la nomination de l'universitaire torontois avant que le Canada nomme son premier "ombudsman" des langues.

Effectivement, les Communes ont liquidé cette affaire dans un minimum de temps, puisque la résolution a été adoptée à l'unanimité en moins de 30 minutes.

Il est vrai cependant que les chefs des partis de l'Opposition connaissent depuis déjà quelques semaines le nom du premier commissaire aux langues et qui, officieusement, ils avaient donné leur assentiment.

Proposant la résolution au nom du gouvernement, M. Donald MacDonald, président du Conseil privé, s'est contenté de tracer le portrait de l'ombudsman des langues.

Né à Toronto en 1934, M. Spicer a d'abord étudié dans cette ville, puis s'est rendu à Paris pour y décrocher un diplôme d'études en civilisation française à la Sorbonne. Il est ensuite revenu à Toronto où il a obtenu un B.A. en langues et littératures modernes. Puis, il est retourné à Paris, cette fois pour y étudier les sciences politiques. Enfin, en 1962, l'université de Toronto lui décernait un doctorat en sciences politiques.

Après ses études, M. Spicer a enseigné à l'université d'Ottawa pendant quatre ans et à l'université de Toronto pendant trois ans. Il a aussi dispensé son enseignement aux Etats-Unis, à Dartmouth College et finalement à l'université York, dans la région de Toronto. Il a également collaboré au quoti-

dien torontois Globe and Mail, à titre d'éditorialiste.

Quoi qu'il en soit, de dire M. MacDonald, M. Spicer est dans l'optique du gouvernement Trudeau, un représentant qualifié du Canada anglais et il a une connaissance approfondie de la langue et de la culture françaises.

De par ses fonctions, le commissaire aux langues est chargé de faire respecter la Loi sur les langues officielles qui donne au français et à l'anglais un statut d'égalité au niveau des institutions du gouvernement fédéral.

C'est à lui qu'il incombera de faire en sorte que les droits de tous soient respectés. Son mandat est de sept ans.

Le travail du commissaire va s'avérer particulièrement délicat en ce sens qu'il aura à entendre les plaintes de tous ceux qui seront ou se sentiront lésés par un aspect ou un autre de la politique de bilinguisme, particulièrement les fonctionnaires.

Le porte-parole du Parti conservateur, M. Gordon Fairweather, y a fait allusion en disant qu'il aurait à rassurer un nombre important de fonctionnaires qui sont maintenant inquiets à la suite de déclarations mal venues faites par des gens qu'il n'a pas nommés.

Le porte-parole du Parti néo-démocrate, M. David Lewis, a pour sa part déclaré que même s'il connaissait très peu le professeur Spicer, il lui faisait quand même confiance.

Il a ensuite laissé entendre que le nouveau commissaire devra faire preuve de diplomatie de façon à ne pas se mettre à dos un large secteur de l'opinion publique. Quant aux créditistes, ils ont accepté sans mot dire la nomination de M. Spicer.

Le pétrolier géant Manhattan retournera dans l'Arctique

OTTAWA (PC) — La société américaine Humbolt Oil Ltd. a sollicité et obtenu la permission du gouvernement canadien pour le deuxième voyage que le pétrolier géant Manhattan entreprendra dans l'Arctique, au printemps, a annoncé aux Communes, hier, M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures.

M. Sharp, qui agissait à titre de premier ministre suppléant en l'absence de M. Trudeau, a déclaré, en réponse aux questions de M. T.C. Douglas, chef du parti néo-démocrate, et d'autres députés de l'opposition, que la Humbolt Oil avait retenu les services d'un brise-glace canadien.

Le pétrolier Manhattan, fut le premier navire à traverser les glaces de la calotte polaire entourant les régions nordiques du Canada.

A cette occasion, le brise-glace canadien MacDonald lui avait frayé le chemin, mais l'aventure du Manhattan n'avait pas été sans susciter des inquiétudes pour la souveraineté du Canada en certains milieux du pays.

Si le Canada a revendiqué dernièrement un droit de pro-

priété sur les côtes et les îles de l'Arctique, il estime qu'il ne faut point brusquer les choses en ce qui a trait aux eaux baignant cet archipel, de peur de se retrouver en pleine contestation internationale.

CONTESTATION DES USA

Les Etats-Unis, selon des rapports, contesteraient surtout cette extension de la territorialité du Canada vers le Nord. Mais, à Ottawa, les porte-parole officiels s'efforcent d'atténuer ces craintes.

Les députés ont prié le gouvernement de prendre encore une fois toutes les mesures pour éviter les risques de pollution causés par ces expéditions maritimes.

Le gouvernement doit présenter sous peu un projet de loi garantissant la salubrité des eaux du Nord. Promise après les Fêtes, la législation retardée toutefois de plus en plus.

M. John Dielenbaker, (PC — Prince-Albert) a réclamé la déposition par Ottawa d'une acceptation écrite de la demande transmise par Washington. Le ministre des Affaires extérieures lui a répondu que les conversations avaient plutôt eu

La chasse aux phoques qui doit commencer le 20 mars serait "aussi humaine que possible"

OTTAWA (D'après UPI et PC) — La chasse aux phoques, qui doit débuter plus tard ce mois-ci sera "aussi humaine que possible" et n'entraînera pas, cette fois, le massacre de milliers de blanchons, par suite des protestations soulevées un peu partout dans le monde par le passé.

Des porte-parole du gouvernement ont fait savoir, hier, que la chasse, devant débuter le 20 mars dans le golfe du Saint-Laurent et le 22 près des Côtes du Labrador, sera strictement surveillée par des fonctionnaires fédéraux, pour s'assurer qu'aucun "traitement inhumain" ne sera fait aux phoques.

M. SHARP

Aux Communes, où la question de la chasse aux phoques

fut soulevée par l'opposition conservatrice, le ministre des Affaires extérieures M. Mitchell Sharp, a précisé que le gouvernement se préoccupe de la réputation du Canada à l'extérieur de nos frontières, face aux protestations de plus en plus croissantes demandant l'interdiction de la chasse aux phoques.

M. Sharp répliquait à l'intervention de M. John Lundrigan, député conservateur de Gander-Twillingate, à Terre-Neuve qui s'inquiétait de la question, tout en soutenant que les pressions extérieures pour faire échouer à la chasse aux phoques sont "absolument dégoûtantes et déraisonnables". Il ajouta que des centaines de Terre-neuviens comptent sur la chasse aux phoques pour s'assurer un revenu annuel convenable, pour com-

penser les maigres gains qu'ils réalisent par la pêche.

Selon les nouveaux règlements adoptés par la Norvège et le Canada, la chasse aux bébés - phoques sera interdite, cette année, et, seulement les phoques âgés de plus de trois semaines et surtout les phoques - adultes pourront être tués.

Comme, les phoques seront âgés, étant donné que les bébés-phoques naissent dans les premiers jours de mars, les chasseurs pourront se servir de fusils, cette année, sur tout le territoire de chasse. Bien que les chasseurs de phoques préfèrent utiliser la traditionnelle massue, les autorités du ministère des Forêts et des Pêcheries s'engagent à se servir de leur fusil, pour ne pas faire souffrir inutilement les bêtes.

Les règlements seront appliqués à la lettre, cette année, et tout manquement entraînera le retrait immédiat du permis de chasse.

L'an dernier, 25,000 phoques avaient été capturés dans le golfe Saint-Laurent et 125,000 près des Côtes du Labrador. La limite de prises était fixée à 50,000 dans le golfe, mais il n'y en avait aucune au Labrador.

La Cour suprême du Canada reverse un jugement de la Cour d'appel du Québec

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada, dans un jugement unanime, a soutenu, hier, qu'un seul juge de la Cour provinciale du Québec peut décider de l'éligibilité de personnes aspirant à des fonctions municipales.

Cette décision, qui reverse un jugement de la Cour d'appel du Québec rendu en 1968, décline de la mise en doute de l'éligibilité de M. Jean-Paul Poirier d'agir en qualité de maire de Deschênes, municipalité située non loin de Hull dans le Québec.

M. René Paulin, ancien maire de cette municipalité, qui avait été défait par M. Poirier lors de l'élection de 1967, avait mis en doute l'éligibilité de son adversaire au poste de premier magistrat devant la Cour provinciale de Hull.

M. Paulin soutenait que M. Poirier, épiciier, était inéligible à remplir des fonctions municipales, en vertu du code municipal, parce qu'il était détenteur d'un permis de vente de bière.

La cause avait été entendue devant un seul juge tel que prévu par le code municipal, mais cette procédure avait été mise en doute par M. Poirier, qui avait allégué qu'en vertu du code de procédure civile de la province, une telle cause ne pouvait être entendue que devant trois juges.

M. Poirier avait profité d'un bref d'évocation, qui avait été rejeté par la Cour supérieure,

mais restauré par la Cour d'appel. La Cour suprême du Canada rejette de nouveau ce bref et renvoie la cause à la Cour provinciale de Hull.

Un laboratoire de recherche connu a découvert l'existence d'une substance cicatrisante, capable de soulager les douleurs et les démangeaisons, et même de provoquer une rétraction des hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas d'hémorroïdes, on a constaté "une amélioration

étonnante", maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès sont dus à une substance cicatrisante, la Bio-Dyne.

Elle s'obtient en onguent ou en suppositoires sous le nom de "Préparation H".

Demandez la Préparation H en suppositoires, facile à transporter, ou la Préparation H en onguent avec canule spéciale. En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques.

Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

SIMPSONS-SEARS

PROFITEZ DE CES UNIQUES "OCCASIONS DE PRINTEMPS"!

Occasions de printemps pour toute la famille... ce catalogue regorge d'aubaines, commandez dès maintenant en composant:

QUEBEC
529-9811

CHICOUTIMI
549-8111

DOUCELINE

Les nouvelles douceurs pour le bain, signées Guy Laroche

Guy Laroche, le couturier parisien d'avant-garde a créé des produits pour velouter le corps des belles qu'il habille avec tant d'élégance. Le résultat? Une gamme de cinq produits pour le bain qui vous envelopperont dans un climat de beauté, de douceur, de fraîcheur.

POUR LE BAIN

Bain de lait moussant. Un heureux mélange de lait et de sels minéraux. Une mousse qui revivifie et délasse. Une douce caresse - Huile adoucissante pour le bain. L'agréable complément du bain de lait. L'eau se fait velours et cajole votre peau. Une délicieuse sensation vous envahit. Un parfum subtil vous enveloppe.

APRÈS LE BAIN

Lait de beauté pour le corps. Un bouquet de fraîcheur qui flatte votre peau. La rend douce et satinée. La protège contre l'effet desséchant de l'air qui vous entoure - Eau de Cologne. Une bonne friction et vous voilà rafraîchie, détendue et agréablement parfumée - Talc après le bain. Un voile invisible revêt votre peau d'une douceur de rêve.

AVEC TOUT ACHAT DE PRODUITS DOUCELINE LE CADEAU LANCÔME...

Un rouge à lèvres transparent "Insoupçonnable" qui se vend ordinairement \$3,00.

"Insoupçonnable", le rouge à lèvres qui n'a pas l'air d'en être un.

Choix de cinq teintes moelleuses: orange, pêche, jaune, rose ou framboise. Découvrez Douceline... vous découvrirez aussi "Insoupçonnable".

Douceline, distribué par

LANCÔME

est en vente chez

brunet

Dr W. E. Brunet Dr Willie Brunet Henri Brunet L. Ph

605 EST. ST JOSEPH QUEBEC / 529-5741

Une esthéticienne Lancôme est à votre disposition au comptoir des cosmétiques du 4 au 7 mars



Vivez des vacances méditerranéennes
dans votre salle de bain.

Renfrew présente pour le bain les tous derniers produits ensoleillés et moussants d'Estée Lauder.

azurée d'ESTÉE LAUDER

Glissez-vous dans un bain aussi frais qu'un air méditerranéen. Prolongez cette extase avec ces préparations de l'après-bain.

- Tender Crème Bath: qui vous détendra. 8 on. \$5.
- Mint Pick-Up Bath: aussi pétillant qu'une source. 8 on. \$8.
- European Mineral Bath Salts: à base de soufre et d'algues. 10 on. \$9.
- Perfumed Bath Oil: rend la peau douce et soyeuse. 1 on. \$15.
- Fresh Milk Bath: moussant et tonifiant. 11 on. \$12.
- Fresh Water Bath Oil Soap: à base d'huiles parfumées. 2 savons et contenant. \$8.
- Sparkling Friction Lotion: stimule et tonifie l'épiderme. 8 on. \$9. 12 on. \$12.
- Body Satin Rub: lotion pour massage, détend et assouplit l'épiderme. 8 on. \$8.
- Cologne Spray Concentrate: vous enveloppera dans un nuage parfumé. 3 on. \$9.
- Pressed Dusting Powder: vous vous poudrez abondamment sans gaspillage. 4 on. \$6.50
- Cool Spray Bath Powder: talc au parfum délicat, offert en aerosol. 6 on. \$5.

Mlle Renée Dumoulin, Conseillère Estée Lauder, sera à notre magasin principal du 5 au 7 mars et au Centre d'Achats Place Ste Foy les 3 et 4 mars.

Cadeau Renfrew pour vous

avec l'achat d'un produit Azurée, une trousse en vinyl. "The Bath Organizer" d'Estée Lauder, contenant Tender Crème Bath, Sparkling Friction Lotion, Body Satin Rub et Cologne Spray Concentrate. du 3 au 7 mars.

Produits de beauté... rez-de-chaussée

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville • Place Ste Foy

2 hrs station. gratuit . . Garage avenue Chauveau



Une Indienne de Los Angeles meurt à l'âge de 120 ans

LOS ANGELES (PA) — Une Indienne appelée Tatzumbie DuPea, qui signifie "étoile magnifique", avait placé la beauté au premier plan de son existence qui a duré 120 ans.

Tatzumbie DuPea, décédée jeudi dernier à Los Angeles, était née dans la région montagneuse de la Sierra Nevada. Peu après sa naissance sa mère, la portant sur son dos selon la coutume indienne, l'emmena de l'autre côté de la vallée, et plus tard elle eut l'occasion de paraître à l'écran dans les premiers films de cowboy.

Au moment de sa mort, elle était confinée à la chaise roulante, après une chute qui avait provoqué une fracture de la hanche.

À l'âge de 108 ans, elle avait coupé le ruban lors d'une cérémonie d'inauguration d'une nouvelle route. À 110 ans, elle subit une intervention chirurgicale pour une appendicéctomie, et à 111 ans, elle fit sa première promenade en hélicoptère.

Au dire des autorités gouvernementales de Los Angeles, c'était la plus vieille assistée sociale.

Durant une interview à l'occasion de l'un de ses anniversaires, Mme DuPea avait dit que sa grand-mère était morte dans les années 1860. Peu de temps avant, elle lui avait recommandé de s'enfuir à l'Indépendance, Californie, pour y trouver la paix.

de s'enfuir à l'Indépendance, Californie, pour y trouver la paix.

DEUX MARIAGES

C'est là que Mme DuPea vit un Blanc pour la première fois. Elle fit la connaissance de James Mulligan, cuisinier pour une compagnie de chemin de fer. Elle l'épousa et son mari lui apprit l'anglais.

Mulligan mourut cinq ans après, victime d'un accident ferroviaire. Son second mari était un Canadien français, propriétaire de saloon, qui mourut des suites de blessures subies au cours d'une bagarre dans sa taverne.

De ce mariage, elle eut cinq enfants dont deux vivent encore, Elwin, 67 ans, et Christen Raftery, 62 ans.

Quant aux autres parents, Mme DuPea avait déjà dit qu'elle ne se souvenait plus du nombre.

Dans ses jeunes années, elle avait obtenu des petits rôles dans une quarantaine de films, mettant en vedette Tom Mix, William S. Hart et Clark Gable.

Durant l'une de ses dernières interviews, Mme DuPea, devenue sourde et aveugle d'un oeil, avait déclaré que même avec une vision partielle, la beauté lui apparaissait, "ce qui est facile, quand on cherche à la voir", avait-elle commenté.



PROTESTATIONS CONTRE LA MODE — Les Américaines semblent résolues à combattre la nouvelle mode dite "longue" qui laisse aux femmes le loisir de porter l'ourlet de leurs robes entre le dessous du genou et la cheville. Les Américaines veulent conserver, en général, la mini. C'est pourquoi ces trois jeunes femmes ont formé en Californie un groupement féminin qui s'est donné pour but de combattre la "nouvelle mode, loide et non féminine, et surtout la midi." Qui l'emportera? La mode ou les femmes? (Téléphoto PA)

L'émancipation de la femme est un problème dépassé

— Pierrette Sartin

ALMA — Les problèmes de l'humanité imposent à l'homme et à la femme la nécessité de s'unir davantage pour trouver les solutions. L'émancipation de la femme est un problème suranné, on doit plutôt s'attaquer aux aléas de notre civilisation.

Ce sont là quelques idées émises, dimanche, à l'hôtel de ville d'Alma, par Mme Pierrette Sartin, professeur en relations industrielles à l'université Laval et auteur de nombreux ouvrages.

N'abordant qu'en survol les traditionnelles questions au sujet du rôle de la femme, Mme Sartin a souligné qu'il fallait penser les problèmes de la femme en tant que ceux de l'être humain et non plus s'attarder à savoir qui était le sexe fort et qui était le sexe faible.

Rappelant que les parents devaient exercer un rôle de surveillance auprès des enfants, elle a cependant souligné la nécessité pour les adultes, de "s'ouvrir les yeux" et de se voir comme ils étaient. A ce sujet, elle a mentionné que "les jeunes sont dressés contre les plus âgés parce que ceux-ci leur ont menti et que leurs principes n'ont jamais été en accord avec leurs actes. On prône le désinté-

ressement, mais on évalue les gens en termes monétaires. D'un autre côté, on insiste sur le respect des faibles tandis qu'on les écrase", devait-elle apporter comme exemple.

Les problèmes soulevés par la misère, les manipulations psychologiques de la publicité et les manipulations génétiques constituent, selon Mme Sartin, les véritables préoccupations de notre monde. Pour elle, le phénomène hippie n'est pas une mode et le taux effarant des tentatives de suicide chez les jeunes indiquent clairement que le monde construit par les plus âgés ne convient pas à leurs aspirations et à leur soif de vérité et de sincérité.

Mme Sartin a terminé sa conférence, en soulignant que les adultes n'échappaient pas à

l'empire de la société et que, comme les jeunes, ils se heurtaient constamment aux puissances et à des personnes en place qui, malgré leur âge fort nullement cédant leur influence, s'est dit intéressée à revenir à l'avant parois, ne voulaient pas que quelques professeurs faisant partie de l'assistance, lui eurent suggéré ce projet.

une occasion unique



... Pour vous, Madame, qui cherchez un moyen facile et agréable de gagner de l'argent pendant vos loisirs. Devenez représentante de notre maison, qui se spécialise dans la confection de robes pour dames. Aucune expérience requise. Nous vous fournissons gratuitement tout le matériel nécessaire à la vente. Écrivez-nous immédiatement — Les Créations North American 9900 Parc Georges, Dept. S-70, Montréal 459, Qué.

Nom _____
 Adresse _____



Mariage des mille et une nuits au Népal

KATMANDOU (PA) — Le prince héritier Birendra, 25 ans, futur roi du Népal, a épousé la princesse Aishwarya, 22 ans, à l'heure précise fixée par les grands prêtres et astrologues de la famille royale, soit à quatre heures 47 du matin, samedi.

Les invités avaient passé la nuit à festoyer autour de tables garnies de 186 mets variés, servis dans des plats d'or et d'argent.

Le prince, vêtu de son brillant costume doré à large ceinturon rouge, portait un collier serti de grosses émeraudes.

La princesse était habillée d'un costume de velours marron, rebrodé de fils d'or. Une tiare en diamants retenait son voile rouge, et un anneau en brillants était fixé au nez, selon une coutume.

Les mariés, obéissant au rite hindou, avaient tourné autour d'un feu sacré, tous deux liés par un long ruban jaune.

Après les cérémonies traditionnelles, les nouveaux mariés ont défilé le long des rues de Katmandou, aux acclamations de milliers de Népalais.

Samedi soir, le futur Shah du Népal, a emmené son épouse dans un carrosse doré, jusqu'au palais, où des centaines de hauts fonctionnaires et invités étrangers s'y trouvaient pour les accueillir.

RECEPTION

Durant cette réception au palais, comme pour toutes les longues festivités du mariage, on a repris les anciennes coutumes hindoues.

C'est ainsi notamment que les parents du marié demandent à la mariée de soulever son voile, afin qu'ils puissent voir pour la première fois le visage de l'épouse du prince héritier.

Les célébrations se continueront encore pour quelques jours.

Dimanche soir, selon un autre rite, les nouveaux mariés se sont rendus à la demeure de la princesse pour une cérémonie

de caractère religieux, avec la récitation de prières.

Des milliers de Népalais s'étaient massés le long des rues pour acclamer le prince âgé de 25 ans, héritier du seul royaume hindou au monde.

Assis sur le siège or et argent à coussins de velours rouge, Birendra était protégé des ardents rayons du soleil de cette région méridionale de l'Himalaya, par un dais de nuance cramoisie.

Le trajet dura plus d'une heure sur un parcours de deux milles depuis le palais royal jusqu'au secrétariat national de Katmandou, où l'attendait sa fiancée, la princesse héritière Aishwarya Raja Laxmi Devi Rana.

Le défilé spectaculaire comprenait sept éléphants, des centaines de joueurs de cymbales et batteurs de tambours, plusieurs marchant nus-pieds ainsi que des danseurs costumés, les instrumentistes des fanfares de l'armée, vêtus de brillants uniformes rouges, et d'immenses personnages en papier mâché, illustrant les héros traditionnels.

PROCESSION

Avant de commencer la procession, le prince héritier, partiellement vêtu, avait procédé à la cérémonie de l'ablution dans une large cuve, aidé des membres de sa famille, pendant que les grands prêtres chantaient des prières pour le bonheur du couple royal.

Plus tard, les invités étrangers, notamment des rois, des princes, chefs d'Etat et diplomates, qui attendaient sous de larges tentes installées sur la terrasse du palais, furent accueillis par le prince.

Puis, le futur Shah du Népal monta à dos de son éléphant, et donna le signal de la marche solennelle.



L'hôtesse du Welcome Wagon Service

Frappera à votre porte avec ses cadeaux et ses souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de votre ville à l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.

Les hôtesse sont:

- Mme Lucille Tremblay Tel.: 524-1867
- Mme Rolandé Nadeau Tel.: 527-1581
- Mme Rolandé Cloutier Tel.: 661-5959
- Mme Denise Demers Lévis—839-9575
- Mme Mary Paradis Rimouski—723-2044

La princesse Anne a inauguré un foyer pour jeunes filles

LONDRES (Reuter) — La princesse Anne a présidé à l'inauguration d'un foyer pour les jeunes filles de 17 à 21 ans qui arrivent à Londres ne sachant où se loger.

Londres n'est pas un endroit où il est facile de se débrouiller, a souligné la princesse. Et, a-t-elle ajouté, "il est effarant" de penser qu'on puisse s'y rendre sans avoir fait des arrangements pour un emploi et pour un logis.

Les gens qui cherchent une vie aventureuse doivent quand même manger et dormir, de commenter la princesse Anne, précisant que l'organisation de maisons familiales à l'intention des personnes "tristement déçues", s'avère un besoin urgent.

elle a gagné \$1,000.



Mlle Lilyan Rosa
 3025, Chemin Ste-Foy
 Ste-Foy

il reste \$14,000 à gagner à Place Laurier en '70

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ:

Chaque quatrième mardi de chaque mois de 1970, il y aura attribution d'un prix de \$1,000.00 (soit \$12,000 en 1970), tiré au sort parmi les factures ou fac-similés provenant d'un des marchands de Place Laurier et déposés dans l'un ou l'autre de six réceptacles placés dans le centre. 4 prix supplémentaires de \$1,000.00 chacun (soit \$4,000.) seront attribués de la même façon à l'occasion de Pâques, de la rentrée des classes, du 9e anniversaire de Place Laurier et de Noël 1970.

Pour être éligible, un gagnant doit respecter les règles du concours et répondre correctement à une question faisant appel à son intelligence et à ses connaissances.

- 1) avoir 18 ans au moment du tirage;
- 2) avoir lisiblement indiqué ses nom, prénom, adresse et numéro de téléphone sur une facture ou un fac-similé provenant d'un établissement logé à Place Laurier. Pour qu'un fac-similé soit valide, il doit avoir été estampillé par l'un ou l'autre des marchands de Place Laurier;
- 3) Les personnes travaillant à Place Laurier sont éligibles au concours en autant qu'elles utilisent des factures d'un établissement autre que celui qui les emploie.

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE LAURIER INC.

Haute-couture

Collection d'idées nouvelles et de secrets de couture par le couturier Dale Cavanagh

Aujourd'hui : les bas de robes évasesés

Si vous vous faites actuellement une robe dont le modèle prévoit un bas godé, ou coupé, sur le biais, voici la façon dont le couturier John Weitz finit l'ourlet de ce genre de robe.

Au lieu de faire un ourlet replié qu'il faut faire boire de façon excessive, ce couturier double le bas de la robe avec une large bande double de chiffon de soie coupé sur le biais ce qui évite, de plus, les irrégularités et bosses sur la partie évasée de la jupe. Ce biais donnera à la jupe plus de souplesse et facilitera le travail de finition de l'ourlet. Et comme résultat final, on aura une robe qui tombera mieux.

Voilà comment procéder:

Coupez sur le biais des bandes de chiffon de 5 ou 6 pouces de largeur. Faites une bande assez longue pour qu'elle fasse le tour complet de votre bas de robe.

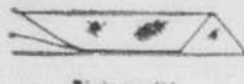
Essayez la robe. Mesurez votre bas et marquez la ligne de couture de l'ourlet avec un point de faux-fil.

Epinglez sur la ligne de faux-fil fin de vérifier la longueur et l'égalité du bas. Quand le bas est bien ajusté, coupez l'ourlet à un pouce et demi de la ligne du bas, pour les jupes moyennement évasesés, et à un pouce pour les jupes circulaires.



Marquer l'ourlet et l'aminor

Piez la bande de chiffon en deux sur le sens de la longueur envers sur envers, et faufiez cette bande pliée sur l'endroit de la robe tout le long du bas, les côtés coupés ensemble, en tirant légèrement la bande de chiffon en suivant le tracé du point de faux-fil. Joindre la bande de chiffon vis-à-vis une couture de la robe.



Biais replié



Biais joint au bord

Pressez la couture du côté du chiffon.

Repliez le bord sur la ligne du bas précédemment marquée.

Glissez maintenant le vêtement à l'envers sur la planche à repasser. Travaillez la bande de chiffon de façon à ce qu'elle prenne la forme de la jupe, en utilisant un fer sec à chaleur faible.

Fixer le chiffon à la robe ou à la doublure, en utilisant un point roulé.



Bordure repliée et finition

La méthode de finition décrite ici est spécialement indiquée pour les bas évasesés, mais on peut aussi l'utiliser pour les jupes à plis plats.

Essayez aussi cette méthode pour les tricots ou les lainages bouclés.

Pour les tricots ou les lainages légers, il vaudrait mieux utiliser un tissu à doublure léger au lieu de chiffon, tel que, par exemple, de la soie chinoise.

Pour les tricots épais ou les tissus mélangés, on utilisera du taffeta épais.

N.B. Quand vous faites un bas droit, classique ou un bas à plis, de cette manière, n'écrivez pas le biais au moment de l'appliquer. Il n'est pas nécessaire non plus de travailler le biais au fer, cette opération n'étant nécessaire que pour les jupes évasesés.

Projet pilote à Montréal

Une "école privée" pour les adolescentes enceintes

MONTREAL (PC) — Elizabeth House, c'est un projet pilote montréalais conjointement mené par les églises anglicanes, presbytérienne et unie avec l'appui du gouvernement, qui permet aux adolescentes enceintes de poursuivre leurs études, en attendant la venue de leur enfant.

Le Dr John Hackett, un psychiatre, croit que la grossesse chez les adolescentes peut représenter une expérience positive s'il y a une équipe médicale prête à les aider et à les encourager.

Cette maison, située à Montréal, permet aux étudiantes enceintes de poursuivre leurs études, à l'abri des problèmes que susciterait leur présence dans une école régulière.

De plus, les jeunes mères, dit le Dr Hackett, qui veulent bien discuter de leurs problèmes avec l'équipe médicale à leur disposition, peuvent ainsi déterminer les causes qui ont conduit à la grossesse et en venir à corriger certaines erreurs.

Un professeur attaché à la Commission scolaire protestante de Montréal, enseigne à plein temps à Elizabeth House et quatorze professeurs à la retraite y enseignent sur une base de temps partiel.

SAIDER LES UNES LES AUTRES

Le foyer fournit aux jeunes mères tous les soins médicaux dont elles ont besoin, car il est situé à deux pas de l'hôpital Queen Elizabeth.

De plus, une travailleuse sociale est attachée au foyer et elle rencontre les jeunes filles une fois par semaine. À travers une thérapie de groupe, les jeunes étudiantes s'aident les unes les autres.

La maison peut loger dix-huit pensionnaires et, depuis l'ouverture en juin 1968, elle en a reçu 73. L'âge moyen des résidentes est de 16 ans.

"Je n'avais jamais su qu'un tel endroit existait, dit une adolescente de 17 ans. Et on nous traite comme des personnes humaines ici. Ce qu'il y a de plus dur, c'est d'avertir nos parents. Mais ceci fait, tout va bien. Et ce qu'il y a de mieux, c'est de savoir qu'on ne manquera pas de classe."

PROBLEME COMPLEXE

Les experts qui travaillent sur les cas d'adolescentes enceintes disent qu'il n'existe pas de motif unique qui fait qu'elles deviennent mères.

Eleanor Furlong, directrice de la section des mères célibataires au Service pédiatrique de Montréal, croit que chaque cas

est particulier et les problèmes différents chez chacune.

Comme le Dr Hackett et d'autres, elle ne croit pas que la solution consiste uniquement à donner des cours d'éducation sexuelle dans les écoles.

"L'éducation sexuelle, dit-elle, n'est pas la solution parfaite pas plus que les contraceptifs, d'ailleurs."

Le Dr Hackett a remarqué que plusieurs adolescentes enceintes ont souvent connu la misère et les privations.

Il n'y a pas de statistiques disponibles sur le nombre d'étudiantes enceintes dans la région de Montréal, mais on s'accorde généralement à dire que le nombre de cas va croissant. L'incidence est de plus de la

même importance dans toutes les couches sociales.

REFUS DE LA PILULE

Ces jeunes filles, disent les experts, deviennent enceintes par accident, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas de relations sexuelles régulières. C'est d'ailleurs la raison qui leur fait rejeter la pilule, car, si elles prenaient des contraceptifs, cela

laisserait entendre que l'acte sexuel posé a été prémédité.

La directrice de Elizabeth House, Mme Elizabeth Mackenzie, est par ailleurs préoccupée par le manque d'aide aux mères qui décident de garder leur bébé.

Pour sa part, elle n'encourage pas ces jeunes mères à garder leur enfant et avoue que le mo-

ment le plus difficile de toute l'expérience est l'abandon de l'enfant.

Quant à Mlle Furlong, elle est fort préoccupée par le nombre de mères célibataires qui gardent leur bébé.

"Je suis inquiète quand je pense aux problèmes qui surgiront dans dix ou quinze ans."

Rendez-vous à nos magasins:

AUX AUBAINES INC.

Loretteville

264 rue Racine Tél.: 842-1945

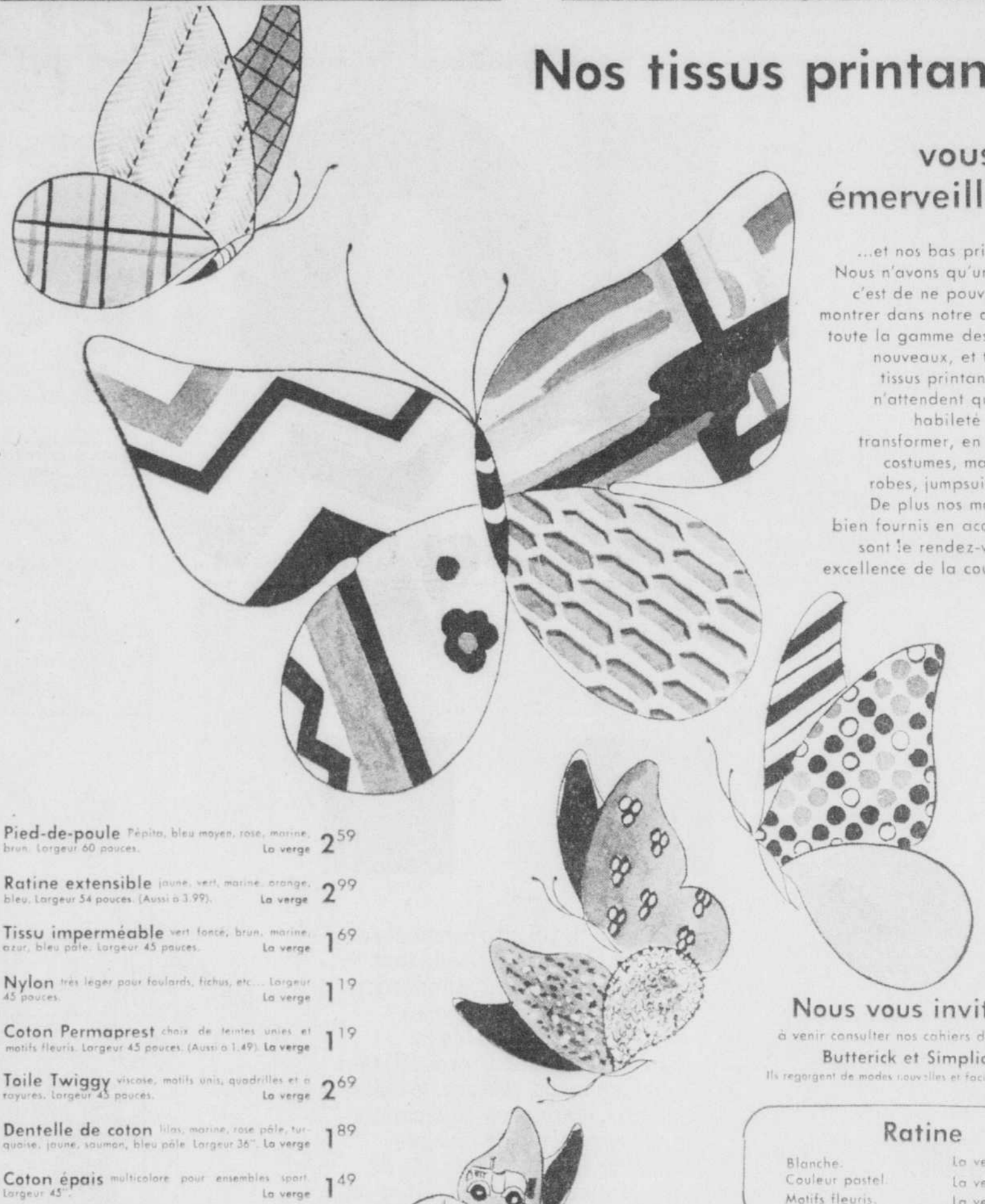
Orsainville

Place Liray Tél.: 623-1546

Nos tissus printaniers

VOUS émerveilleront!

...et nos bas prix aussi! Nous n'avons qu'un regret c'est de ne pouvoir vous montrer dans notre annonce toute la gamme des coloris nouveaux, et tous nos tissus printaniers qui n'attendent que votre habileté pour se transformer, en de jolis costumes, manteaux, robes, jumpsuits, etc... De plus nos magasins, bien fournis en accessoires sont le rendez-vous par excellence de la couturière.



- Pied-de-poule Pépita, bleu moyen, rose, marine, brun. Largeur 60 pouces. La verge 2.59
- Ratine extensible jeune, vert, marine, orange, bleu. Largeur 54 pouces. (Aussi à 3.99). La verge 2.99
- Tissu imperméable vert foncé, brun, marine, azur, bleu pâle. Largeur 45 pouces. La verge 1.69
- Nylon très léger pour foulards, fichus, etc... Largeur 45 pouces. La verge 1.19
- Coton Permaprest choix de teintes unies et motifs floraux. Largeur 45 pouces. (Aussi à 1.49). La verge 1.19
- Toile Twiggy viscosé, motifs unis, quadrilles et rayures. Largeur 45 pouces. La verge 2.69
- Dentelle de coton lilas, marine, rose pâle, turquoise, jaune, saumon, bleu pâle. Largeur 36". La verge 1.89
- Coton épais multicolore pour ensembles sport. Largeur 45". La verge 1.49

Nous vous invitons à venir consulter nos cahiers de modes Butterick et Simplicity. Ils regorgent de modèles nouvelles et faciles à exécuter.

Ratine

- Blanche. La verge .99
- Couleur pastel. La verge 1.19
- Motifs floraux. La verge 1.39

Crimplene

Lavez et portez

le tissu par excellence pour jumpsuit. Lilas, vert pâle, marine, rose, framboise, olive, aqua. Largeur 60".

La verge 5.88 Val. de 8.25

Un lot de coupons

de coton variant de 2 verges à 15 verges. Largeurs 36 et 45". Choix de motifs inimaginables.

La verge .39

Arnel

"permanent press", teintes unies: marine, bleu pâle, framboise, brun, rose, azur. Largeur 54".

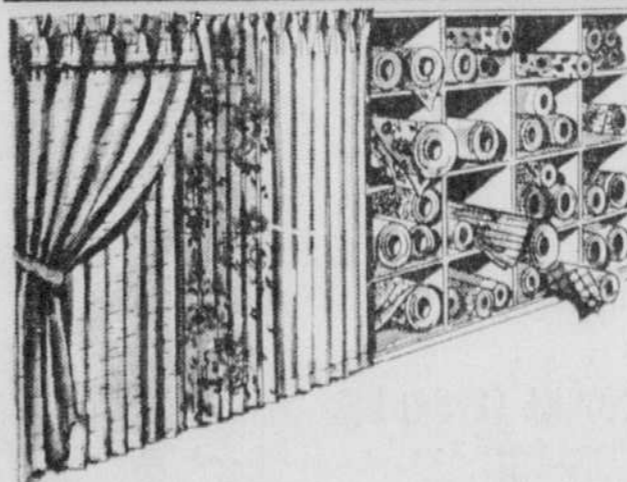
La verge 2.88 Val. de 3.99

Pré-doublé

dans une variété de tweeds, quadrilles, rayures, chevrons, pour manteaux, costumes, ensembles sport. Largeur 60".

La verge 3.88 Val. de 4.95

Aux Aubaines, à qualité égale vous payez toujours moins cher



reps

à meuble uni, orange, brun, az, rouille, vert foncé. Largeur 50 pouces. La verge

1.59

dacron

uni et avec motifs pour rideaux, panneaux. Largeur 45 pouces. À compter de La verge

.89

cretonne

à motifs pour chambres d'enfants: cow-boys, avions, bateaux, autos. Largeur 36 pouces. La verge

.89

jute

dans les tons de: az, orange, royal, azur, rouille, brun, turquoise, vert. La verge 40 pouces. La verge

.99

cretonne

nouveaux motifs pour salon, boudoir, dinette. Largeur 45 pouces. La verge

1.79

Frange de coton

pour garniture de rideaux. Toutes les couleurs. La verge

.39

Garniture

de pompons. Toutes les couleurs. La verge

.29

Spéciaux

de la semaine chez LIVERNOIS



PEPSODENT DENTIFRICE REGULIER

Rég. .49	Géant .79	Famille 1.29	Super 1.69
Spécial	Spécial	Spécial	Spécial
.39	.65	1.05	1.35



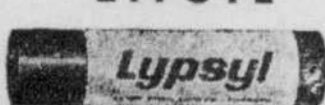
PEPSODENT DENTIFRICE MENTHE ACTIVE

Rég. .49	Géant .79	Famille 1.29
Spécial	Spécial	Spécial
.39	.65	1.05

BROSSES A DENTS

Rég. .49
Spécial

LYPSYL

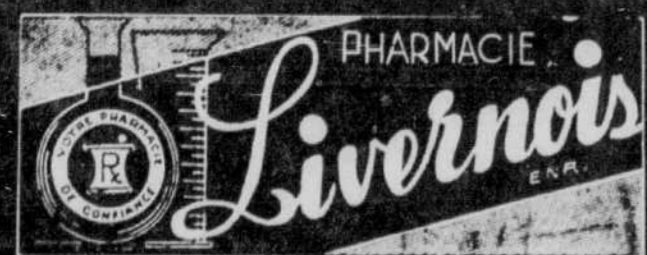


Rég. .49
Spécial

.29

.29

LIVRAISON ULTRA-RAPIDE TEL.: 522-5214



- MEDICAMENTS
- COSMETIQUES
- CAMERAS



1200 RUE ST-JEAN

Changements à prévoir dans les Grands Séminaires du Québec

par Pierre MATHIEU

Tous les Grands Séminaires de la province de Québec sont appelés à connaître de profonds changements dans un avenir prochain.

Une enquête auprès de chacune de ces institutions et auprès de responsables de l'orientation générale des Grands Séminaires nous permet d'en juger.

La transformation la plus radicale se situera probablement au niveau d'une nette distinction entre Grand Séminaire et faculté de Théologie.

Le Grand Séminaire est l'institution où résident les séminaristes et où est assurée leur formation spirituelle.

Le Grand Séminaire n'a rien à voir, en principe, avec la faculté de Théologie, qui, elle, dispense des cours de théologie.

Traditionnellement, Grand Séminaire et faculté de Théologie étaient réunis dans une même bâtisse. Or, il semble que ces deux institutions feront dorénavant "chambre à part".

La réforme est déjà amorcée dans le diocèse de Saint-Hyacinthe où le Grand Séminaire

envoie progressivement ses étudiants suivre leurs cours de théologie (1er cycle) à Sherbrooke.

La situation est la même dans le diocèse de Nicolet où les séminaristes suivent leurs cours à l'Université du Québec (Trois-Rivières).

À Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et Chicoutimi, les cours de théologie se donnent encore dans les locaux du Grand Séminaire.

Face à ce phénomène de distinction entre Grand Séminaire et faculté de Théologie, on assiste à un regroupement des séminaristes dans des villes où se trouvent des facultés de Théologie.

LES SEMINARISTES VEULENT VIVRE EN PETITS GROUPES

Un deuxième changement qui affectera vraisemblablement l'image traditionnelle du Grand Séminaire, c'est le mode de vie des séminaristes eux-mêmes.

De plus en plus, les autorités permettent des expériences de vie en petits groupes, hors du

Grand Séminaire, contrairement au regroupement massif qui s'y faisait auparavant.

Il faut dire ici que la "masse" des séminaristes diminue d'année en année et, que dans certains diocèses, le nombre total des séminaristes constitue de fait un petit groupe.

Des expériences de vie en petites équipes se vivent actuellement à Sherbrooke (les séminaristes venant de Saint-Hyacinthe), à Trois-Rivières (les séminaristes venant de Nicolet) ainsi qu'à Montréal.

L'intégration dans le "monde" s'ajoutant au désir de vivre en communautés plus réduites font que les séminaristes quittent de plus en plus l'édifice du Grand Séminaire.

QUE FAIRE DES GRANDS SEMINAIRES ?

Dans l'éventualité d'une "déportation" des séminaristes, l'utilisation des locaux des Grands Séminaires pose de sérieux problèmes aux autorités de tous les diocèses, surtout quand les cours de théologie ne s'y donnent pas.

Selon Mgr Marius Paré, président de la commission épiscopale du clergé, aucune politique

globale n'a été établie pour le moment.

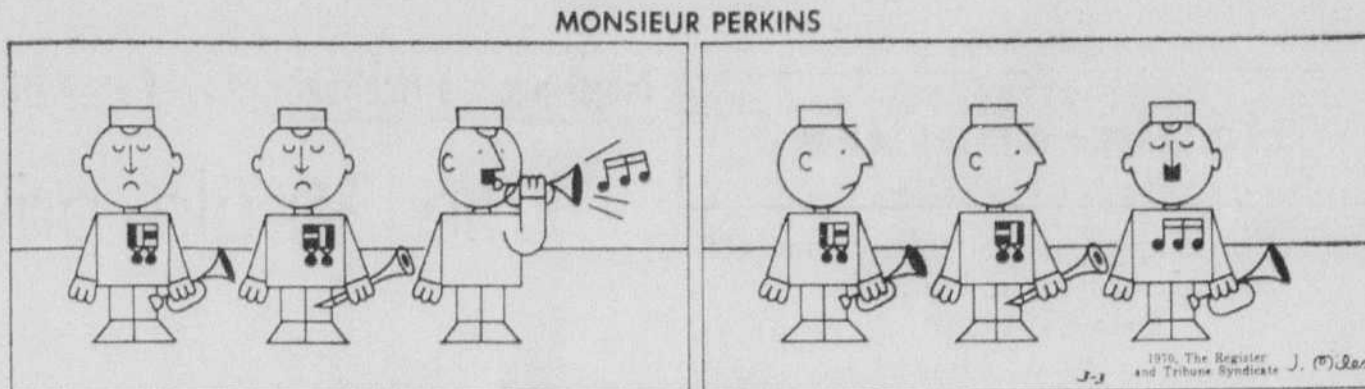
Plusieurs hypothèses sont cependant posées pour utiliser les espaces libres:

- résidence pour prêtres âgés, pour professeurs de théologie, pour aumôniers;
- centre pour les organismes diocésains de pastorale;
- location ou vente de quelques Grands Séminaires.

Presque partout, on songe à un nouvel usage de ces bâtiments, bien qu'il soit impossible d'en apprendre plus long...

La commission épiscopale du clergé, qui a déjà fourni un premier rapport secret sur le sujet en avril dernier, doit en fournir un autre en juin prochain.

Il devrait cependant être question à la prochaine réunion de la Conférence catholique canadienne, en avril 1970.



Les laïcs désirent participer aux décisions de l'épiscopat

La participation que les laïcs désirent dans l'Église se situe de plus en plus au niveau des décisions de l'épiscopat.

Ce qui fut signalé dans le diocèse de Nicolet le fut également à Hull, en fin de semaine dernière, lors de l'audience publique de la commission Dumont.

Un laïc soulignait que "les décisions qui influent sur les chrétiens leur échappent complètement. On les fait participer au "voir", mais pas au "juger" (c'est l'affaire des évêques), ni non plus à "agir". On leur demande simplement d'exécuter les décisions."

La Commission des écoles catholiques de Hull a pour sa part fait remarquer qu'un engagement actif des laïcs devrait se traduire par une participation aux décisions, non seulement au niveau d'une simple paroisse, mais aussi et surtout au niveau diocésain et même à des échelons supérieurs, de façon à être entendus jusqu'à Rome.

De leur côté, des représentants de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale ont expliqué que leur association pose "ses gestes propres dans son action comme mouvement social et chrétien", mais que "la hiérarchie se contente d'y jeter un oeil discret et distant".

Nous retrouvons des idées semblables dans un autre des 25 mémoires qui furent présentés à l'audience publique de Hull:

"L'Église hiérarchique semble s'être acharnée à rehausser ses clercs et ses dignitaires aux dépens des laïcs. On s'est en effet emparé de toute fonction de valeur véritable, rendant ainsi le laïc absolument inutile, sauf pour être celui qui assiste en spectacle et forme la parade."

"Nous pouvons affirmer que seul endroit de la cité où l'homme la paroisse est peut-être le me de notre temps se sent encore un diminué, un inutile, un passif dans l'ordre du spirituel comme du temporel. Sa parole n'a aucun poids; il ne peut prendre aucune décision, même d'ordre temporel."

Si les laïcs qui se présentent devant la commission Dumont s'entendent presque tous pour déplorer leur manque de possibilité de participer réellement à l'orientation de l'Église, ils soulignent également leur doute quant à l'efficacité de la Commission elle-même.

Ils craignent que ce soit "un rapport de plus sur la tablette".

Responsabilité missionnaire des paroisses

Un Office diocésain de pastorale missionnaire veut faire prendre conscience aux paroisses du diocèse de Québec de leur rôle dans ce domaine.

À venir jusqu'ici, les parents ou les amis des missionnaires travaillent isolément, presque en secret, sans aucune cohésion avec la pastorale paroissiale.

C'est au niveau de cette concentration des efforts dispersés que prévoit travailler le nouvel organisme.

Il n'est aucunement dans ses projets de ramasser de l'argent. Son rôle se situe au niveau de l'animation, de l'éducation de cette responsabilité missionnaire, de la coopération entre les Églises d'ici et de là-bas.

Cette sensibilisation se fera progressivement au niveau diocésain, régional et paroissial.

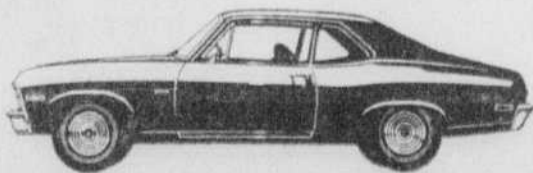
L'administration de l'Office regroupera des personnes qui travaillent déjà dans l'animation missionnaire mais sans coordination.

Les principaux responsables en seront l'abbé André Leblond (procureur adjoint à l'archevêché, ancien missionnaire au Paraguay) et le Père Julien Cormier (père blanc, ancien missionnaire au Burundi).

L'Office diocésain de la pastorale missionnaire sera financé par l'Union pontificale missionnaire, l'Office de la propagation de la foi, le diocèse de Québec et les quêtes missionnaires.



L'Acadian, voiture compacte de General Motors, possède tout ceci en équipement standard: allume-cigarettes, siège et accoudoirs rembourrés de mousse, glaces arrière coulissant verticalement, serrure de boîte à gants, doublures protectrices d'ailes, système de lavage-séchage des profilés de bas de caisse, plancher de coffre. Qu'est-ce qu'il y a de si extraordinaire à tout cela? Demandez-le à quelqu'un qui a acheté l'une des autres voitures compactes de prix modique.



ACADIAN

la moins chère des voitures nord-américaines vendues par les concessionnaires Pontiac.

Concessionnaires "Acadian - Pontiac - Buick" à Québec

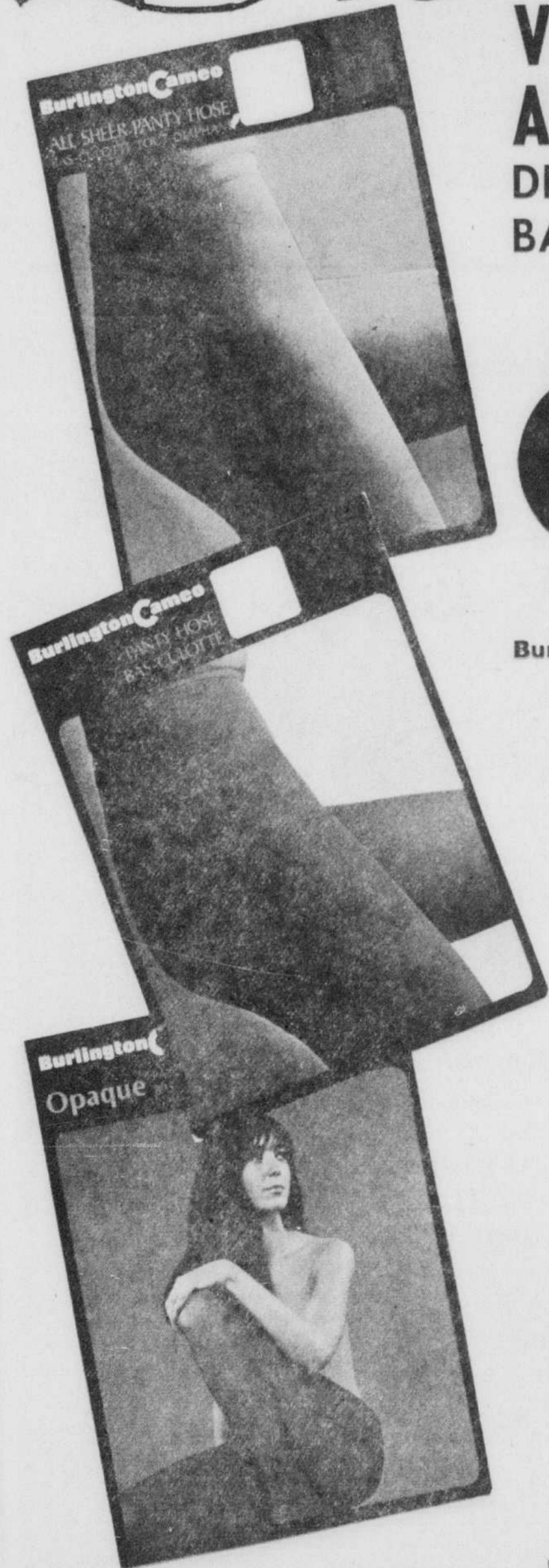
AUTOMOBILES INC.
1240 ouest, boul. Charest, Québec -
Téléphone: 681-0671

GIGUERE AUTOMOBILE (1964) INC.
375, boul. Hamel, Québec 2 -
Téléphone: 529-1351

BEGAIEMENT Dyslexie

Centre Lucie de Vienne
1517 ouest, boul. St-Cyrille
Québec 6 - Tel. 527-1749
Sur rendez-vous seulement

Un humidificateur-fournaise? Les gars de Bérubé sont là!
529-9591



VENTE ANNUELLE DES BAS ET BAS-CULOTTES BURLINGTON DE
Cameo

L'esthéticien de la jambe

Burlington Cameo



Du 4 au 14 mars, grandes réductions sur nos bas dans les teintes populaires pour le printemps: beige moyen, taupe, ambre et autres.

Bas-culotte en mèche double.
 Valeur 2.50 **2.00** pre **4** pr **7.80**

Bas-culotte tout diaphane.
 Valeur 2.50 **2.00** pre **4** pr **7.80**

Bas-culotte bikini.
 Valeur 2.50 **2.00** pre **4** pr **7.80**

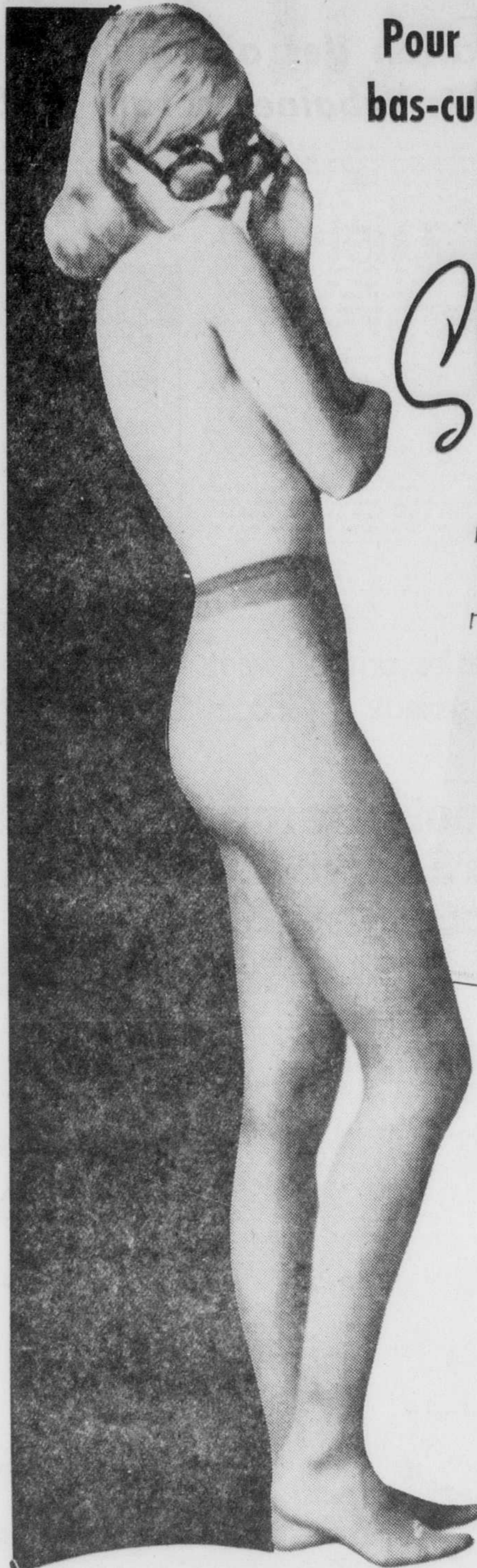
Bas-culotte de soutien.
 Valeur 5.00 **4.00** pre **2** pr **7.75**

CENTRE-VILLE, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS

Démonstration:

Une représentante sera à notre comptoir de Place Fleur de Lys pour vous présenter les bas Cameo.

LE Syndicat DE QUÉBEC



Pour le printemps, les bas-culottes "une seule grandeur"

Sheer Magic

Sheer Magic "One Size"

UNE SEULE GRANDEUR POUR TOUTES

nude nu



Sheer Magic "One Size"

UNE SEULE GRANDEUR POUR TOUTES



Songez à votre élégance. Les bas-culottes Sheer Magic galbent parfaitement votre jambe sans jamais glisser ou rouler. Tons de miel doré, tropical, tempo, chocolat, gris perle, noir, marine, fougère. Modèles réguliers ou nu (sans distinction avec la culotte).

1.39 paire **3** paires **4.00**



Mme LOUISE MALTAIS représentante, sera à notre comptoir de Place Fleur de Lys, les 5, 6 et 7 mars.

Le Syndicat de Québec Ltée, C.P. 1217, Québec 2

Quant.	Coul.	Description	Prix
			Taxe 8%
			Total

Nom
 Adresse
 Compte de crédit C.O.D. Chèque Mandat

Ces bas sont en vente à Centre-Ville, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

LE Syndicat DE QUÉBEC

Budget équilibré, à Saint-Romuald

La taxe foncière diminue de \$0.05

Le conseil municipal de Saint-Romuald est fermement déterminé à annexer le quartier Saint-Laurent où sont situés les industries Baribocraft qui font partie présentement, du territoire de la ville de Lévis.

C'est ce qu'a affirmé, hier soir, le maire Marc-A. Bisson, de Saint-Romuald, qui a révélé qu'une lettre vient d'être expédiée aux autorités municipales de Lévis, les avisant de l'adoption d'un règlement d'annexion, au milieu de janvier dernier. Dans cette lettre, le conseil de Saint-Romuald se dit, par ailleurs, prêt à rencontrer celui de Lévis pour discuter, si nécessaire les conditions de l'annexion.

Le territoire à annexer est constitué de la partie du territoire de la ville de Lévis, qui est enclavé dans celui de Saint-Romuald et qui s'étend à l'est jusqu'à la rivière à la Scie.

DETERMINATION FERME

Selon les explications fournies par le maire Bisson, l'avis qu'un règlement d'annexion a été adopté par le conseil de Saint-Romuald n'a pu être envoyé aux autorités municipales de Lévis avant cette semaine parce qu'il a fallu faire préparer par les arpenteurs-géomètres les plans précis du territoire à annexer.

Maintenant, a-t-il affirmé, les choses vont suivre leur cours normal, conformément aux dispositions prévues dans la loi 285 amendement à la Loi des Cités et Villes. A partir du moment où il recevra cet avis écrit qu'un règlement d'annexion a été adopté par Saint-Romuald, le conseil municipal de Lévis aura trente jours pour faire savoir s'il est d'accord avec le projet, s'il ne l'est pas ou à quelles conditions il le serait.

Si la réponse est affirmative, bien sûr, il ne s'agira plus de négocier que les "conditions". Sinon, le projet d'annexion sera soumis aux électeurs-proprétaires concernés qui, dans leur grande majorité, affirme le maire Bisson, sont intéressés à habiter Saint-Romuald. Déjà, c'est l'aqueduc de Saint-Romuald qui les dessert. A ce moment-là, le conseil municipal de Lévis n'y pourra plus rien...

RIPOSTE?

On sait, par contre, que le conseil municipal de Lévis s'était empressé de répliquer, dès

l'adoption du règlement d'annexion par Saint-Romuald, par un avis de motion pour un règlement visant l'annexion au territoire lévisien des terrains sur lesquels sera située la raffinerie de la Golden Eagle. Depuis lors, cet avis de motion est demeuré là comme une menace au cas où l'appétit des autorités de Saint-Romuald deviendrait trop vorace. Ce "trop" sera-t-il atteint par ce nouveau geste du Conseil de Saint-Romuald, et Lévis va-t-elle passer maintenant à l'exécution de sa menace?

Un nouveau plan de zonage, à Sainte-Foy

Les conseillers de la ville de Sainte-Foy ont approuvé, hier soir, le règlement numéro 1401, dotant cette municipalité d'un nouveau plan de zonage.

Il semble que cette mesure soit devenue nécessaire pour remplacer l'ancien plan qui, en application depuis 1958, prenait de plus en plus une teinte de désuétude avec le développement de la localité, et s'avérait sans cesse plus difficile d'interprétation à cause des nombreux amendements qu'il comportait.

Par ailleurs, le nouveau plan de zonage, qui viendra compléter le plan directeur d'urbanisme de Sainte-Foy, permettra le rayonnement de plusieurs avantages, comme celui de réaliser le projet de Pointe-Sainte-Foy, dans le secteur numéro 3, et plusieurs autres dans un plan d'ensemble.

De plus, il favoriserait l'introduction de nouvelles techniques au point de vue zonage, l'amélioration de procédures et une délivrance plus rapide de permis de construction.

Toutefois, les contribuables

ont encore un droit de recours s'ils ont des plaintes à faire entendre. Ainsi, le greffier doit faire publier dans un journal de langue française et dans un autre de langue anglaise un avis de l'adoption du règlement.

Cet avis doit reproduire le texte de l'article et mentionner que les propriétaires intéressés, qui désirent s'opposer au règlement, peuvent faire connaître les motifs de leurs griefs en s'adressant par écrit à la Commission municipale de Québec dans les trente jours suivant la publication de l'avis.

A l'expiration de ce délai, la Commission tient une enquête publique, dont elle fait rapport au ministre des Affaires municipales et au conseil municipal. Ce dernier peut, par résolution, modifier le règlement pour donner suite aux recommandations comprises dans le rapport.

Par incidence, il a été souligné, à la réunion des édiles, hier soir, que la municipalité avait accordé 72 permis de construction, depuis le début de l'année, représentant une valeur de \$11,158,100.

MÉTRO QUÉBEC

par JOSEPH VOISARD

Français aux fonctionnaires fédéraux

L'ancien directeur du bureau régional de Québec de la Commission de la fonction publique du Canada, M. Fernand de Saint-Victor, assumera la responsabilité du perfectionnement et de l'administration des cours de formation, dispensés en français, sur l'administration publique et la gestion. Ces programmes de formation, tant en français qu'en anglais, sont l'une des principales préoccupations de la Commission. On veut mettre l'accent sur l'expansion de ces cours en langue française pour répondre à une recommandation de la commission Dunton-Gagnon. M. de Saint-Victor est un Québécois authentique. Il a dirigé des cours du genre, dans le passé, à l'université Laval et à Ottawa. Ancien commandant du régiment de la Chaudière, le lieutenant-colonel de Saint-Victor a servi, en Italie et en France, au cours de la dernière guerre mondiale. A son retour, il devint agent de sélection à la Commission de la fonction publique après un stage au Service national de placement. M. de Saint-Victor est vice-président de l'Institut d'administration publique du Canada. Il est aussi un ancien président de l'Institut des services unis du Québec.



La police "arrête" un chien innocent

Un charmant petit caniche de Charlesbourg a été mis en boîte, en fin de semaine, après avoir été faussement accusé d'assaut sur une fillette. La petite arriva tout en larmes à la maison en disant qu'elle venait d'être mordue. Ce fut un moment de grand émoi au foyer... On entreprit aussitôt de démasquer le coupable. En proie à un rude choc, la fillette désigna le chien d'un voisin. La police fut alertée et vint conférer sans difficulté l'impression d'être tout à fait inoffensif. Le caniche fut placé dans le coffre de la voiture de la Sûreté pour être aussitôt conduit au poste. Mais quelques moments plus tard, la fillette remise de son évanouissement put rafraîchir ses souvenirs et préciser que l'assaillant était plutôt le gros chien de ses parents... La mère eut l'honnêteté d'appeler au poste pour disculper "l'accusé". Un agent vint rendre le chien innocent à son propriétaire... Quant à la fillette, sa blessure est heureusement sans gravité.

Soixante volumes au lieu de 60 pages

Un confrère de la métropole soulignait, en fin de semaine, que la commission Dorion poursuivait activement ses travaux qui aboutiront, dans un prochain avenir, à la publication d'un rapport de quelque soixante pages... Or il faudra plutôt les soixante de volumes et de nombreuses cartes pour décrire les travaux de la Commission sur les problèmes de frontières du Québec. Un géographe québécois, Me Henri Dorion, préside cette commission qui porte son nom. Celle-ci a déjà soumis un premier rapport sur la capitale nationale et ses relations avec la ville de Hull, sa voisine. On croit que des rapports pourront suivre, en avril, sur les frontières Québec-Ontario et sur l'épineuse question du Labrador, objet principal des recherches. La commission est à l'oeuvre depuis trois ans. Elle a abattu une tâche gigantesque. Elle a fouillé des tas de documents pour en tirer des conclusions utiles. On est tout à fait confiant que son travail permettra d'enregistrer un progrès vers la solution de problèmes difficiles.

La Chambre de commerce de Duberger appuie la fusion avec la Vieille Capitale

Par Vianney DUCHESNE

La Chambre de commerce de Duberger s'est prononcée, hier soir, en faveur de la fusion Duberger-Québec. On explique, dans un document remis aux membres du conseil de ville de Duberger, que l'étude préliminaire des chefs de service des deux municipalités est assez concluante pour en arriver à cette décision.

La proposition a été acceptée à l'unanimité après une étude sérieuse et objective par le conseil d'administration de l'organisme, souligne-t-on. On a aussi consulté les membres en utilisant un questionnaire.

On demande aux autorités municipales de Duberger de négocier l'annexion aux meilleurs intérêts des citoyens. On souhaite aussi que le tout se déroule sans heurt afin de sauvegarder la bonne entente entre les concitoyens.

La Chambre de commerce recommande cependant que l'enlèvement de la neige se fasse, comme par le passé, à Duberger. Au sujet de la taxe d'affaires, on propose qu'elle soit répartie sur une période de cinq ans, comme le mentionne le rapport des chefs de services, mais à compter d'un an après la date de la fusion. Ainsi, les commerçants auraient l'occasion de mieux s'adapter à cette augmentation.

S'il y a fusion, le Service des loisirs de Québec prévoit construire, d'ici deux ou trois ans, un stade couvert dans le district Duberger, pour desservir les citoyens de ce secteur, de Vanier

et des Saules. De plus, les locaux de l'hôtel de ville actuel pourraient être utilisés pour des fins culturelles.

C'est là l'une des réponses aux questions soulevées par le conseil de ville de Duberger, questions auxquelles on trouve les réponses dans un document rendu public hier soir, par le maire Emilien Careau. On y mentionne aussi que la ville de Québec demandera un amendement à sa charte lui permettant d'abolir les taxes d'améliorations locales.

La ville de Québec explique aussi qu'elle est persuadée qu'elle pourra toucher les subventions normalement accordées à Duberger par le gouvernement provincial. On réclamera aussi une aide financière pour faciliter la fusion.

Quant au transport en commun, la ville de Québec entend exercer toutes les pressions nécessaires sur la Communauté urbaine de Québec pour que le district Duberger soit bien desservi. On se rappelle que le transport en commun relève maintenant de la CIQ.

Le rapport mentionne qu'on entend aussi ouvrir un bureau d'information à Duberger, advenant une entente pour la fusion. Les travaux du boulevard Père-Lelièvre seront poursuivis selon les besoins.

Le maire Emilien Careau a annoncé que la première séance d'information publique sur la fusion aura lieu la semaine prochaine. La Ligue des propriétaires et la Chambre de commerce seront tout spécialement conviés à assister à cette assemblée.

Par la suite, on entend tenir trois autres réunions semblables dans différents secteurs de la ville. Les contribuables pourront alors se sensibiliser à la fusion et les conseillers prendre contact avec leurs électeurs. Si la majorité des gens se disent en faveur de la fusion, il n'y aura pas d'autres formes de consultation, ni d'autres études. Duberger deviendra alors un district de Québec, avec l'assentiment de l'Assemblée nationale.

Lors de l'assemblée d'hier soir, le conseiller P.-H. Lachance a émis l'idée que l'on devrait

demander à l'administration du maire Gilles Lamontagne que le représentant de Duberger, au conseil de ville de Québec, soit automatiquement membre du comité exécutif. "Le maire Lamontagne, a-t-il spécifié, semble considérer que Duberger est le centre de l'agglomération Vanier - Duberger - Les Saules. Pourquoi le représentant de ce centre ne ferait-il pas partie du comité exécutif?"

Le maire Careau a alors ex-

Charlesbourg et Orsainville discuteront, ce soir, de leur projet de regroupement

Par Pierre BOULET

Le regroupement éventuel des municipalités de Charlesbourg et d'Orsainville franchit une nouvelle étape, alors que les édiles des deux localités se réuniront, ce soir, pour étudier plus à fond les données concernant cette possibilité.

Par la même occasion, les autorités des deux villes considéreront l'utilité qu'il y aurait de recourir aux services de la firme Dubois, Ferland & Saint-Hilaire afin de procéder à des recherches plus spécialisées.

Une résolution en ce sens a été adoptée, hier soir, lors d'une assemblée régulière du conseil municipal de Charlesbourg. C'est à la demande des édiles d'Orsainville, qui avaient précédemment adopté une première résolution, que la tenue de la réunion a été décrétée.

CA TRAINE EN LONGUEUR...

Il n'y a rien de nouveau dans le fait que Charlesbourg et Orsainville se courtisent... mais la date du "mariage" a toujours soulevé un point d'interrogation, les parties semblant se complaire au niveau des fréquentations.

Il faut aussi noter que le ministère des Affaires municipales a mis un certain temps à "étudier" le rapport concernant le regroupement des deux villes.

D'autre part, tous les membres des deux conseils n'ont pas montré un emballement égal devant le projet de regroupement. Il semble qu'on ait éprouvé certaines difficultés à créer

un consensus devant le projet... et encore aujourd'hui, certains conseillers ont pris pour acquis qu'ils n'avaient pas dit leur dernier mot.

La réunion de ce soir semble toutefois annoncer une certaine précipitation des événements, surtout si l'on entend pour confier à une firme spécialisée la dernière phase du projet.

Qui dort dine... avec un rôti calciné

Un rôti de lard oublié dans le fourneau d'une cuisinière a créé de nombreux désagréments, hier soir.

Les pompiers se sont rendus dans la Côte d'Abraham en face de la Côte Sainte-Genève, droit étaient incommodés par des gens demeurant à cet endroit de la fumée dont ils ne pouvaient déceler la provenance. Après avoir en vain visité ces maisons, des sapeurs ont pensé de se rendre sur la rue Saint-Vallier-Est, juste au-dessous des plaignants. C'est là qu'ils devaient découvrir la cause de la fumée, chez un Chinois qui s'était endormi pendant que son rôti de lard passait au feu.

La fumée parvenait aux maisons situées sur la falaise par des escaliers renfermés en forme de calimaçon qui jouaient le rôle de cheminée. Ces escaliers servent de sortie de secours aux maisons occupées par les loca-

A Neufchâtel

L'espoir d'une baisse de taxe s'est dissipé

par Monique GIGUÈRE

L'espoir fugitif des contribuables de Neufchâtel de voir leur fardeau fiscal allégé de \$0.05 du \$100 d'évaluation, en 1970, s'est vu frustré par la décision du conseil municipal de maintenir les taxes au même taux que l'an dernier.

En effet, le secrétaire-trésorier de Neufchâtel, M. Charles Falardeau, a expliqué, lors de l'assemblée régulière du conseil municipal, hier soir, qu'une diminution des taxes ne pouvait plus être envisagée parce qu'il avait fallu tenir compte, dans les prévisions budgétaires pour l'année 1970, de l'éventualité de la tenue d'un référendum sur la hausse de rémunération des édiles de Neufchâtel, dont le coût approximatif se situe entre \$7,000 et \$8,000.

De plus, advenant le "fiat" des contribuables sur ce règlement, M. Falardeau a fait remarquer qu'un surplus d'environ \$4,800 devait être prévu à cet égard, étant donné que les salaires des membres du conseil municipal sont payés à même le budget de la ville.

Donc, pour le contribuable de Neufchâtel, c'est le "statu quo". La taxe foncière générale au taux de \$1, du \$100 d'évaluation et la taxe foncière spéciale au taux de \$0.48 du \$100 d'évaluation demeurent inchangées.

Malgré une proposition du conseiller municipal Guy Martel, secondée par M. Aimé Martel, à l'effet que la taxe spéciale soit fixée à \$0.43 du \$100 d'évaluation, tel qu'il en avait été décidé lors d'une séance d'étude sur le budget, qui a été rejetée par un vote de 4 contre 2, et une autre proposition du conseiller municipal Aimé Martel, secondée par M. Guy Martel, pour que le budget soit remis à l'étude, qui a connu le même sort que la première, le budget a finalement été adopté par résolution du conseil municipal.

Le budget de la municipalité de Neufchâtel, qui a été l'objet de tant de controverses, prévoit des revenus au montant de \$992,355, en 1970, dont \$546,821 provenant de la section générale et \$445,534 de la section aqueduc, comparativement un budget équilibré de \$848,855, pour l'année 1969.

Le total de la valeur imposable est de \$27,568,410, dont \$337,410 seulement d'évaluation pour les cultivateurs. Neufchâtel compte entre 30 et 35 cultivateurs, dont les terres ne peuvent être évaluées à plus de \$100 l'arpent, en vertu de l'article 523 de la Loi des Cités et Villes. De plus, cette évaluation comprend la maison qui sert à l'habitation du cultivateur, et dont la valeur n'excède pas \$10,000, ainsi que les granges, écuries et autres bâtiments servant à l'exploitation de ladite terre. Si la valeur de cette maison excède \$10,000, elle n'est comprise dans l'évaluation de la terre que jusqu'à concurrence de cette somme, et le surplus est taxé à un montant n'excédant pas 1% de l'évaluation municipale, comprenant toutes les taxes, tant générales que spéciales.

Le montant de la valeur imposable, pour 1969, était de \$24,136,030, ce qui représente une augmentation de \$3,432,380 pour l'année 1970. Le montant total de l'évaluation imposable et non imposable, pour 1970, est de \$31,957,310.

Au chapitre des taxes générales, un revenu de \$360,476 est prévu, soit 37%, par rapport au budget, provenant de la perception de la taxe foncière générale et de taxes de pavages et de chaînes de rues, de même que de la taxe des ordures ménagères. En vertu de règlements adoptés par le conseil municipal, le montant des travaux pour la construction de chaîne de rues et de pavages est chargé au pied linéaire à tout contribuable faisant front dans la rue visée par le règlement. Le taux de cette taxe varie dans chaque secteur, selon les travaux à effectuer.

Les revenus provenant de l'aqueduc ont subi une hausse notable, passant de \$243,284 en 1969 à \$321,849 en 1970, et représentent 31% du budget. D'autre part, la répartition de la taxe de vente provinciale passe de \$82,900 à \$11,280, ce qui n'empêche pas la municipalité de Neufchâtel de se classer 129e sur les 142 villes du Québec, dont la population est supérieure à 5,000 âmes, et représente un revenu de \$10.17 par capita.

Au chapitre des dépenses, les frais d'administration, qui comptent pour 11% du budget, se chiffrent par \$116,234, soit une augmentation de \$27,254 sur l'an dernier. D'autre part, \$399,971 seront affectés au service de la dette, représentant 41% des dépenses prévues au budget par rapport à 49% en 1969, soit une diminution de \$10,520.

Une augmentation des dépenses de \$20,000 est prévue à l'item de l'aqueduc intermunicipal, passant de \$25,000 en 1969 à \$45,000 en 1970, soit 5% par rapport au budget.

La municipalité de Neufchâtel a émis, en 1969, 368 nouveaux permis de construction, pour une valeur totale de \$4,665,770, dont \$4,393,770 en valeur imposable. L'an dernier, Neufchâtel avait émis 302 permis de construction, mais pour une valeur imposable que de \$1,820,160.

PHOTO CENTRE BRUNET
une spécialité

Batissez votre chambre noire à deux
c'est simple et économique

L'équipement d'un laboratoire « maison »...

- Appareil d'agrandissement avec objectif et lampe à incandescence
- Margrip d'agrandissement (appelé aussi châssis d'agrandissement)
- Lanterne de laboratoire
- 3 cuvettes
- 2 pinces
- 1 thermomètre
- 1 verre gradué pour la préparation des bains
- 2 bouteilles ainsi que des produits chimiques pour les bains de développement et de fixation
- papier d'agrandissement

PAPIERS
5 x 7 en 25 feuilles 1.50
8 x 10 en 25 feuilles 3.25
11 x 14 en 10 feuilles 2.45

Produits CHIMIQUES
Revelateur papier 32 oz 0.80
Revelateur film 32 oz 1.20
Bain d'arrêt 16 oz 1.50
Fixateur 32 oz 0.45

PHOTO CENTRE BRUNET
605 est ST-JOSEPH Québec 2 529-5741

DURST J-35
L'agrandisseur idéal au prix modique pour le débutant. Haute qualité technique. Facilement démontable. Accepte film 35MM et 126. Avec objectif Schneider 50MM. **42.50**

DURST M-600
Un agrandisseur de classe pour le perfectionniste. Appareil de haute précision. Accepte négatifs 35MM a 2", x 2". Avec objectif Schneider 75MM. **139.95**

RESERVOIRS
En plastique pour 1 film **3.30**
pour 2 films **6.15**
En acier inoxydable pour 3 films **12.30**

CUVETTES
Jeu de 3 cuvettes 5 x 7 **1.25**
8 x 10 **3.95**
11 x 14 **9.25**

N'achetez pas sans nous consulter
LE PLUS GRAND CENTRE DE PHOTO AU COEUR DE QUEBEC

NO 1 au QUEBEC
L'INSTITUT DE PERSONNALITE (QUEBEC) INC.

vous dit: BATIS TA VIE CHOISIS:

Bonheur ou ennui
Succès ou échec
Espoir ou désillusions
Confiance ou peurs
Enthousiasme ou soucis
Esprit de décision ou doute
Entretien ou timidité
Assurance ou trac

JEUDI SOIR
ASSISTEZ A UNE SEANCE DU COURS DE CULTURE HUMAINE A 8 HEURES ET INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!

Tous sont invités sans obligations

A LA SUITE 36 PALAIS MONTCALM QUEBEC 4

529-0395
524-1976
524-8794

SIMPSONS-SEARS RAYON D'OPTIQUE

Place Fleur de Lys
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
DR ROBERT NOEL

Optométriste
529-9841 Loc. 243

par M. OUSMANE SILLA

Faculté des sciences
Université Laval

NDLR — Monsieur Ousmane SILLA, professeur visiteur, attaché à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval, nous a fait parvenir avec prière d'insérer, une réponse qu'il qualifie lui-même d'africaine à un texte de l'écrivain Centre-africain Bamboté (nom et prénom comme il le désire dans ses déclarations), et à qui nous avons ouvert nos colonnes. Nous croyons du plus grand intérêt de laisser nos lecteurs juges d'un débat de deux hommes de valeur sur un vaste continent par trop méconnu.

Le mercredi 18. 2. 1970 votre journal a publié dans sa rubrique "au fond des choses" un article intitulé: "L'Afrique dix ans après l'indépendance". Ce titre fort alléchant ne correspondait malheureusement en rien au contenu de l'article! J'ai été surpris que votre rédaction se soit contentée des déclarations de Monsieur Bamboté Centre-africain pour dresser un bilan aussi pessimiste de la première décennie d'indépendance de l'Afrique francophone.

Je pense qu'un article de ce genre qui suit de très près le "cartésisme" ne peut malheureusement pas servir utilement à la compréhension de l'Afrique et de ses problèmes par les Canadiens et plus particulièrement par les Québécois.

Je ne veux pas commettre la même erreur que Monsieur Bamboté pour parler au nom de l'Afrique. Je vais tenter d'éclairer plus objectivement vos lecteurs et le public canadien.

Je ne pense pas que le seul changement apporté en Afrique soit la Constitution d'une nouvelle bourgeoisie africaine qui exploite le peuple. Chacun sait que l'indépendance de la plupart des pays africains francophones a été octroyée par le général de Gaulle. Ce dernier, sentant la lourdeur des charges administratives que la gestion des anciennes colonies imposait et les revendications des masses populaires, a préféré au nom d'un humanisme et du progrès nous octroyer une indépendance tronquée et éviter par là même un nouveau Dien-Bien-Phu! Car en fait cette indépendance négociée à Paris garantissait par des accords tous les avantages à la France (culturels, économiques, commerciaux, financiers et monétaires), il ne s'agissait ni plus ni moins que d'un colonialisme nouveau appelé néo-colonialisme! Malgré l'indépendance la plupart des pays africains francophones continuent à faire partie de la zone franc et à dépendre du point de vue monétaire de la banque de France et à subir les effets de la dévaluation du franc. En outre toutes les banques et tout le système économique, financier, et commercial se trouve solidement contrôlé par des intérêts français et étrangers liés au capitalisme international. Il en était ainsi du point de vue culturel où la plupart des programmes des universités et de l'enseignement du secondaire dépendaient du ministère de l'Éducation nationale en France ce qui motive les revendications des étudiants de Dakar. En outre sous le prétexte d'une défensive extérieure, la France continue à entretenir des troupes qui ont comme objectifs d'une part la défense des intérêts français dans ces pays et par là même, la défense des régimes en place qui cautionnent ces intérêts (les interventions françaises en Mauritanie, au Gabon, au Tchad, illustrent parfaitement cette politique dite de coopération!).

Nous savons très bien que les États africains francophones affaiblis au moment de leur accession à l'indépendance nationale, par la balkanisation issue de la fameuse loi-cadre Gaston-Defferre, ne pouvaient malheureusement pas se passer de l'aide extérieure, et la France était sans contestation possible le partenaire le plus approprié pour nous apporter cette aide, vu la longue histoire qui nous liait par le fait même de la colonisation.

La nouvelle bourgeoisie africaine composée essentiellement de politiciens, de militaires, d'intellectuels et de hauts-fonctionnaires est en fait un legs du système colonial, qui avait créé dans les populations des intermédiaires dociles prêts à exécuter ses ordres, ceux que nous avons coutume d'appeler les "beni-oui-oui".

Et au moment de notre accession à l'indépendance nationale, les tenants du système ont presque réussi à imposer un peu

partout ces "laquais" qui continuaient de pratiquer soit la politique de l'Élysée ou des intérêts capitalistes.

Il est bien entendu que l'aide donnée à de tels Africains ne pouvait servir au développement national! Il faut reconnaître que sous l'action des forces populaires, ces "fantoques" ont quitté en très grande partie la scène politique, pour souvent céder la place à des militaires. Dans le cas de la Haute Volta, du Congo-Kinshasa, selon les informations, ça été un bien. Je pense qu'il ne faut pas crier au fascisme dès qu'un militaire prend le pouvoir. Les militaires en Afrique représentaient aux yeux du peuple une certaine intégrité, une discipline, une image de ce que l'on voudrait que la nation soit sans doute! Malheureusement, il me faut reconnaître qu'il n'en a pas été ainsi partout!

Le grief majeur que je fais à Monsieur Bamboté, est la généralisation hâtive de ses conclusions. Parlant du Sénégal et de Senghor il porte des critiques acerbes en se référant à un film, celui de Sembène Ousmane, le "Mandat". Je regrette que Monsieur Bamboté ne soit jamais venu au Sénégal, il pourrait en discuter je pense beaucoup plus objectivement. Je demanderais aux personnes de voir le "Mandat" et de comprendre que dans ce film Sembène Ousmane, cinéaste sénégalais et écrivain formé à l'école russe n'a voulu en fait que décrire un des multiples aspects de nos problèmes socio-économiques. Le Sénégal, Senghor et son gouvernement ont eu du moins l'honnêteté de poser le problème et de ne pas hésiter à le présenter à l'extérieur. Cette image du Sénégal qui je sais que si elle est interprétée hâtivement et sans esprit d'objectivité peut nuire à l'idée que l'on se fait de notre pays à l'extérieur. Je tiens à dire à Monsieur Bamboté que Sembène Ousmane a eu l'approbation morale et l'aide matérielle de Senghor en personne et de son gouvernement, et que la séance inaugurale de ce film fut présidée par le président Senghor au théâtre National Daniel Sorano de Dakar. En outre le président Senghor a encouragé et tenté de faciliter la projection de ce film dans les salles de cinéma du Sénégal qui malheureusement sont encore aux mains d'entreprises privées françaises qui ne veulent pas de films qui soient éducatifs et progressistes.

Dakar et le Sénégal n'ont pas peur de montrer le problème du bas-prolétariat, par ce film nous avons voulu éveiller une opinion publique et par là même l'éduquer.

Les problèmes de détournement des deniers publics, de l'intégration des Africains dans la modernité, des sacrifices imposés par l'accession à l'indépendance, en fait tout le problème du devenir de l'Africain dans la civilisation de l'universelle, sont des problèmes auxquels nous nous attaquons tout particulièrement au Sénégal. Malheureusement à l'état actuel des choses le Sénégal n'est pas un privilégié des Dieux! et n'arrive à survivre qu'avec l'archaïsme, malgré les tentatives de changer la mentalité paysanne et de les pousser à la polyculture et à la diversification des cultures. De modestes résultats peuvent néanmoins être signalés dans ce domaine. La culture du coton dans le Sénégal oriental, la culture de la canne à sucre dans le fleuve, la riziculture dans le fleuve et en Casamance, développement des cultures vivrières dans le Cap Vert et la Casamance, c'est ainsi que le Sénégal exporte des quantités importantes de légumes (pommes de terre, oignons, haricots verts, asperges, fraises, etc.). Nous commençons à intensifier la culture de la banane, de l'ananas, de la mangue. La mer qui nous entoure nous permet de tirer de substantiels revenus de ses produits, (poissons, crevettes, thon). De nouvelles industries qui prennent naissance viennent renforcer notre potentiel économique. C'est ainsi qu'il existe des usines de conserves, de poissons, des usines de maisons préfabriquées, des usines

textiles, une laiterie à Saint-Louis, des usines de phosphate, des huileries et des savonneries. Dans le domaine de l'élevage avec les forages nous commençons à sédentariser les berges nomades, ce qui va permettre une exploration plus efficace. Je peux dire honnêtement à Bamboté que tout ceci s'est réalisé sans gendarmes et militaires dans le dos des citoyens Sénégalais. Nous avons eu des difficultés et nous en connaissons encore avant d'arriver à l'an 2,000. Il est nécessaire de changer une mentalité paysanne séculaire et je pense que les résultats obtenus déjà ne sont pas à négliger. Le parasitisme social camouflé derrière une certaine solidarité africaine est combattu et vu les rigueurs de la vie moderne il disparaîtra de lui-même.

Des problèmes demeurent au Sénégal tel le chômage et la nationalisation de certains secteurs (l'eau, l'électricité par exemple). Le gouvernement en

président de la République, mais nommé un président du gouvernement. Ce changement de la constitution sénégalaise doit intervenir durant ce mois de février après un référendum populaire. Il faut signaler à la décharge du président Senghor qu'il est un des rares chefs d'État à ne pas pousser le culte de la personnalité (par des timbres avec son effigie, de billets de banque, etc.).

Nous sommes d'accord que certaines restrictions sont encore apportées à la liberté d'expression, mais je pense que Senghor qui mise sur les jeunes intellectuels de son parti qui ont formé un club politique et culturel "Nation et développement" saura fléchir la résistance des vieux "politiciens" qui entravent la marche progressiste de notre développement. Il faut mettre aussi à l'actif de nos dix ans d'indépendance le début de l'africanisation de notre université et de l'ensemble des programmes scolaires.

Je ne comprends pas ce que Monsieur Bamboté entend par "démystifier" Senghor d'une part et comment compte-t-il s'y prendre personnellement? On peut ne pas être d'accord avec sa poésie, et son socialisme humaniste; mais pour ce qui est de le démystifier je pense que ceci doit être dévolu totalement aux Sénégalais qui du reste ne le considèrent pas comme un "président Sacro-Saint". Si Monsieur Bamboté fait allusion à la négritude, je pense qu'il serait plus honnête de sa part de remettre ce phénomène littéraire dans son contexte historique. Contexte historique qui remonte à l'après-guerre, au moment où il fallait faire prendre conscience à l'opinion internationale le fait "Nègre".

Je pense que Senghor, Césaire, Alloune Diop, enfin toute la première équipe de présence africaine y a réussi et a ouvert la vie aux futurs écrivains noirs francophones dont Monsieur

Bamboté fait partie actuellement.

Démystifier (si on me permet de reprendre les termes de Monsieur Bamboté) Senghor de la négritude, je pense qu'il l'est, car il a été un des premiers à émettre la philosophie de la civilisation universelle où l'Afrique ne pourra participer qu'en sauvegardant ce qu'il y a d'humain dans la négritude, dans notre civilisation. Démystifier Senghor l'est par les dénonciations qu'il fait au sujet de la détérioration des termes de l'échange et de la mainmise étrangère (concernant les événements, Nigeria).

Que pense Monsieur Bamboté des événements du Congo, du Katanga, du Nigeria, et des troubles politiques en Afrique, quand il semble nier la mainmise étrangère sur nos gouvernements? Il se contredit quelques lignes plus loin, quand il reconnaît implicitement que le secteur privé est détenu par les Européens établis ou les grosses sociétés étrangères qui ont des succursales dans nos pays, et surtout des sociétés françaises.

Monsieur Bamboté est un écrivain, il doit être assez au courant de la vie politique et économique internationale, pour comprendre l'enjeu dont est l'Afrique. Il n'a qu'à se référer au programme Nixon concernant l'Afrique. Monsieur Bamboté doit savoir que notre continent est considéré comme un marché qui doit vendre ses matières premières à des prix imposés par les grands trusts internationaux et acheter les produits manufacturés aux prix qui lui sont fixés par ces mêmes trusts. Il doit en outre savoir, (et je sais qu'il le sait), que la coopération que nous entretenons avec de nombreux pays se fait totalement à notre désavantage. Nous lui conseillons de lire les rapports Pearson (pour le Canada) et Charbonnel (pour la France).

Et qu'il me permette de lui dire que malgré la situation pessimiste qu'il donne de nos pays et de notre continent, nous sommes néanmoins fiers de nous retrouver libres et que la lutte pour l'émancipation totale qui reste à faire nous la mènerons victorieusement.

MESSIEURS LES AFRICAINS LE SÉNÉGAL EST AUSSI L'AFRIQUE

a pris conscience et s'y attelle et espère obtenir des résultats par le dialogue avec les industriels étrangers. Nous avons un service de la main-d'œuvre qui planifie la répartition de la main-d'œuvre nationale. Mais pour comprendre la gravité de ce problème, il ne faut pas oublier que Dakar ex-capitale de l'AOF avait une infrastructure administrative, politique et économique prévue à l'échelle de l'ex-Fédération qui groupait 8 états et une population égale à la fédération du Nigeria. Au lendemain de l'indépendance nous avons hérité de cet ensemble qui même s'il présentait des aspects positifs, n'en avait pas moins des désavantages tel le grand nombre de fonctionnaires fédéraux. Ce problème fut encore aggravé par l'éclatement de la fédération du Mali (Sénégal-Mali) et la venue de nombreux coopérants qui prennent la place de nationaux, sans les former pour leur relève!

Le gouvernement Sénégalais a inscrit dans les objectifs du 3e plan, la Sénégalisation progressive du secteur privé. Un grand pas vient d'être fait par la Sénégalisation des dirigeants de la Chambre de Commerce, qui vient tout juste d'avoir un bureau presque exclusivement composé d'autochtones.

En outre bien que faisant partie de la zone franc, l'institution de banques nationales disposées à prêter à des nationaux, va permettre la constitution d'entreprises sénégalaises qui seront appelées à remplacer progressivement les entreprises étrangères.

La protection des petits commerçants est prévue et je pense que cette nouvelle orientation de la politique gouvernementale amènera dans un laps de temps des résultats concrets. Car ce qui manquait au Sénégal c'était en fait une économie nationale aux mains des nationaux, en fait une décolonisation économique qui doit favoriser une circulation monétaire et de par là élever le niveau de vie du Sénégalais.

Dans le domaine politique, le Sénégal peut se glorifier d'être un des rares pays africains à admettre officiellement et en pratique l'opposition de partis politiques. Jusqu'à 1967, 3 partis d'opposition étaient reconnus et avaient une activité légale. Par des tractations politiques (et non par la force), deux de ces trois partis se sont unifiés au parti gouvernemental l'U.P.S., le seul parti d'opposition légale existant est le B.M.S. (Bloc des Masses Sénégalaises) dirigé par l'universitaire Cheick Anta Diop. Il existe un parti d'opposition clandestin le P.A.I. qui regroupe certains intellectuels et étudiants. La majorité des membres fondateurs sont revenus au Sénégal où ils occupent des postes honorables (professeurs à l'université de Dakar par exemple). En outre le président Senghor malgré le premier échec avec l'ex-président Mamadou Dia, revient à ce système de gouvernement. Il reste le

Le pouvoir étudiant, ça veut dire...



... plus d'un demi-million de jeunes Canadiens qui seront à la recherche d'un emploi, cet été, afin d'aider à défrayer le coût de leurs études. Ces étudiants ont beaucoup à offrir à l'employeur: intelligence, santé, ambition. L'an dernier, les étudiants au niveau post-secondaire ont gagné plus de \$300,000,000, grâce aux emplois d'été. Le nombre d'étudiants

sur le marché du travail augmentera encore cette année. Ces jeunes seront les diplômés de demain, vos futurs employés. Et il se peut que l'étudiant embauché cet été veuille devenir votre employé en permanence à la fin de ses études. Le "pouvoir étudiant", voilà ce que ça veut dire pour l'employeur.

Embauchez un étudiant cet été.

CENTRES DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

L'hon. Allan J. MacEachen, ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration





100 RUE CHABOT
VILLE VANIER



ENSEMBLE SOFA et BERCANTE

Construction solide; bras en bois, choix de couleurs. (Table non incluse).

PRIX SUGGERE \$459⁹⁵

EN SPECIAL D'OUVERTURE

\$309⁹⁵



MOBILIER DE SALON 2 pièces

Modèle 27-9
Très élégant mobilier d'apparence luxueuse. Tissu résistant et facile d'entretien - Royal Naugahyde.

PRIX SUGGERE \$269⁹⁵

EN SPECIAL D'OUVERTURE

\$179⁹⁵

EN GRAND SPECIAL D'OUVERTURE



SOMMIER-CAISSE ET MATELAS

Modèle Levesque Fall Quilt. 36 et 39 pouces, sans tête.

PRIX SUGGERE \$69.95

48 et 54 po. sans tête — \$10⁰⁰ de plus

\$39⁹⁵

NOMBREUX AUTRES MODELES EN GRAND SPECIAL D'OUVERTURE



ENSEMBLE CONTINENTAL COMPLET

avec tête finie noyer "Le Canadien". Confort, durabilité et qualité exclusive.

PRIX SUGGERE \$179.97

Plus 48 et 54", \$10⁰⁰ de plus.

\$119⁹⁵



CHARGEX

Futurs mariés GAGNEZ UN TELECOULEUR DE 25"

L'ACHAT D'UN MENAGE DONNE UN COUPON DE PARTICIPATION

Des cadeaux à tous les acheteurs!

NOUVELLES HEURES D'AFFAIRES:

- LUNDI ● MARDI ● MERCREDI
- ouvert de 9h. a.m. à 6h. p.m.
- JEUDI ● VENDREDI
- ouvert de 9h. a.m. à 9h. p.m.
- SAMEDI
- ouvert de 9h. a.m. à 5h. p.m.

EN PLUS **GROS LOT DE \$3,500 A GAGNER PARMIS TOUS NOS CLIENTS**
C'est facile... chaque achat de \$100 vous donne un coupon de participation.

Les propriétaires appuient les locataires

Assujettir à la Régie des loyers tous les logements construits avant 1968

par Jean-Paul GAGNE
La Ligue des propriétaires de Québec selon son président, M. Fernand Poulin, appuiera le Groupement des locataires de Québec dans sa démarche auprès de l'hôtel de ville de Québec dans le but de faire reconnaître la loi numéro 12 en vertu de laquelle tous les logements construits avant 1968 sont assujettis à la Régie des loyers.

Par ailleurs, un autre participant à la rencontre organisée par le groupement, hier soir, M. J. Gingras de la Régie des loyers a déclaré qu'il n'y aurait plus de taudis dans la ville de Québec si tous les propriétaires avaient consacré 50 pour cent de leurs revenus à la réparation de leurs logements.

Plus de 200 personnes ont participé à la rencontre d'hier soir et 15 pour cent d'entre-elles étaient des propriétaires; ceux-ci, pour qui il s'agissait de la première occasion de défendre publiquement leur point de vue

ont quand même dans l'ensemble regretté les abus que s'étaient permis quelques-uns de leurs collègues en allant jusqu'à exiger des hausses de \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40 et \$45 par mois.

Une dame de l'assistance, dont le logement est maintenant administré par une société de gestion et qui a elle-même refait une grande partie de son logement a affirmé avoir eu un avis de hausse de \$45.

"Ce sont d'ailleurs les grosses compagnies, les sociétés de fiduciaire et les compagnies d'assurance qui, aux dires du vice-président du Groupement, M. Michel Nadeau, exploitent le plus les locataires qui sont la plupart du temps considérés avec une sorte de dédain".

Le secrétaire de la Ligue des propriétaires, M. Omer Bédard, avait pour sa part imputé à la Régie la responsabilité de l'insalubrité des taudis de la ville de Québec en disant que celle-ci était trop sévère dans ses règlements de conciliation entre locataires et propriétaires.

En plus d'affirmer que c'était les propriétaires eux-mêmes qui en étaient les vrais responsables en n'investissant pas une partie de leurs revenus afin d'améliorer et de réparer les logements, M. Gingras a précisé que la Régie laissait toujours un minimum de 15 pour cent de bénéfice net aux propriétaires avant de couper le loyer, ce qui fut considéré comme très élevé par l'assemblée à en juger par les réactions.



INCENDIE A CHARLESBOURG — Une fumée dense s'échappe de la maison de M. Joseph Voyer pendant que les pompiers tentent d'envoyer les flammes. Située au 5140, 1^{re} Avenue, la maison est restée debout, mais tout son intérieur a été calciné. L'incendie a eu lieu, hier soir, et personne n'a été blessé.

Un incendie ravage une maison, à Charlesbourg

Deux familles comprenant sept personnes ont été jetées sur le pavé, hier soir, lors d'un incendie qui a détruit une maison répondant au numéro civique 5140, 1^{re} Avenue, à Charlesbourg.

L'incendie a éclaté dans le sous-sol à la suite d'une défectuosité de l'installation de chauffage, semble-t-il. Il s'est propagé par les murs jusqu'au toit qui est éventré.

L'alerte a été lancée vers 8h. Les pompiers ont perdu deux minutes précieuses, au début. La fumée dense qui remplissait la cave les a empêchés d'y pénétrer.

Pendant ce temps, les flammes se sont attaquées au plafond. Par les entremurs remplis de bran de scie ou de copeaux, elles se sont communiquées au rez-de-chaussée et à l'étage pour déboucher dans la toiture.

La maison appartient à M. Joseph Voyer qui occupait le rez-de-chaussée. L'étage était habité par la famille J.-Yves Côté. Tout le monde était en sécurité quand les pompiers sont arrivés.

La construction de cette maison remonte à de nombreuses années, mais elle avait subi des rénovations. Les maisons voisines, bien qu'un espace de quelques pieds seulement les sépa-

rait de la maison incendiée, n'ont subi aucun dommage.

Dirigé par le chef adjoint Serge Daigle, les pompiers devaient passer une bonne partie de la nuit sur les lieux. Aucun n'a subi de blessures graves.

La Croix-Rouge a besoin de \$140,000 pour ne pas vivre aux dépens des autres

par André FORTIN
La campagne de souscription lancée, hier soir, par la Société canadienne de la Croix-Rouge, devient un défi posé à l'honneur des Québécois qui devront fournir au moins \$140,000 pour ne pas demeurer "au crochet" des sections de la Croix-Rouge de Montréal et de Toronto.

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a procédé au lancement de cette campagne. Lui et le représentant du premier ministre, Me Armand Maltais, ont invité la population à relever le défi.

Le dernier, 18 hôpitaux de la région ont eu besoin de quelque 23,000 sachets de sang fournis par la Croix-Rouge, représentant une somme d'environ \$350,000. Près de 300 sinistrés ont été secourus et depuis le début de l'année, la Croix-Rouge a accordé son aide à une centaine de sinistrés.

La campagne de souscription populaire aura lieu dimanche prochain dans les 152 paroisses de la région. Quelque 7,500 personnes bénévoles visiteront les foyers à cette occasion.

Le président de la campagne, M. Robert Duckett, a laissé savoir, à la manifestation marquant le lancement de cette campagne, que l'an dernier, la section de Québec de la Croix-Rouge a dû être secourue financièrement par Montréal et Toronto, qui ont comblé le déficit enregistré par la région de Québec, déficit s'élevant à environ \$25,000.

L'an dernier, les citoyens de la région de Québec ont souscrit quelque \$117,000, alors que les dépenses ont atteint environ

\$140,000, soit l'objectif fixé pour la souscription en cours.

Le locataire d'une chambre située au 5 de la rue Saint-Pierre, à Québec, a été appréhendé en rapport avec un incendie qui s'est déclaré, hier soir, dans la garde-robe de l'appartement. L'inculpé aurait mis le feu dans des chiffons de papier.

VOYEZ VOS EMISSIONS PREFEREES EN COULEURS

LOUEZ un TELECOULEUR Admiral 19"

pour aussi peu que \$25⁰⁰ par mois

Le seul appareil ayant une protection gratuite de 3 ans sur le tube cathode.

OPTION D'ACHAT

Après 3 mois de location. Le coût de location déduit sur le prix d'achat.

Exemple: \$459.95 - \$75.00 = achetez pour aussi peu que \$384.95

BIZIER GARON

801 EST RUE ST-JOSEPH 529-3391

A Sainte-Foy Construction de l'incinérateur intermunicipal dès l'automne?

Ces perspectives laissent prévoir que les travaux de construction de l'incinérateur intermunicipal près du centre de recherche du gouvernement, à Sainte-Foy, pourraient fort probablement commencer à l'automne 1970.

Pour un certain temps, l'administration de l'incinérateur en fonction sera sous la responsabilité d'un comité dûment formé et cette situation durera jusqu'à ce que le conseil de la Communauté urbaine décide de la prendre.

Des perspectives laissent prévoir que les travaux de construction de l'incinérateur intermunicipal près du centre de recherche du gouvernement, à Sainte-Foy, pourraient fort probablement commencer à l'automne 1970.

Après cette première étape, le Groupement veut en arriver à l'élaboration d'un bail type qui ne serait pas préjudiciable aux locataires comme le sont presque tous les baux actuellement, selon M. Bourgeois, ce qui a confirmé par la suite un avocat de l'assistance.

Encore sur ce point, M. Poulin de la Ligue des propriétaires a donné son accord au Groupement des locataires.

CONCOURS TROUVEZ VOTRE NOM DANS LES ANNONCES CLASSEES LE SOLEIL

On en rit un coup, lorsque Freddie Trenker présente ses numéros farfelus, dans le spectacle des Ice Capades. Ses acrobaties maladroites, ses mimiques irrésistibles, ses fantaisies audacieuses, tout ça vous fera presque mourir de rire.

consultez les annonces classées ET GAGNEZ 2 BILLETS DE LOGE pour les

ICE CAPADES

Au Colisée du 10 au 15 mars

Si votre nom apparaît quelque part dans les ANNONCES CLASSEES, précédé de deux étoiles (**), vous recevrez un ou deux billets en vous présentant au service des Annonces classées du journal LE SOLEIL dans les 48 heures qui suivront la parution.

CONSULTEZ LES ANNONCES CLASSEES TOUS LES JOURS

Comprenant également les postes transmis par câble

(4) Québec CFCM-TV	(3) Burlington WCAX-TV	(10) Montréal CFTM-TV
(5) Québec CKMI-TV	(7) Sherbrooke CHLT-TV	(12) Montréal CFCF-TV
(11) Québec CBVT	(8) Mt. Washington WMTW-TV	(13) Trois-Rivières CKTM-TV

De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (c) Emission couleur

LE MARDI 3 MARS 1970

P.M.

6.00 (5) Dateline
(7) Troisième édition
(8) News
(10) Studio 10
(11) Skippy c
(12) Pulse
(13) World of Sports
(14) Weatherwise
6.15 (7) C'est mon opinion
6.20 (7) Edition sportive
6.25 (3) Newstime
6.30 (13) Sur la scène du monde
(11) Le téléjournal
(4) Panorama
(5) Aller Six: "McHales' Navy" c
(8) Beat the clock c
(7) Avec André Guy c
6.40 (11) Nouvelles du sport
6.45 (11) 24 heures
7.00 (4) Les découvertes de Jen Roger
(3) News
(13) Jeunesse
(8) To tell the truth c
(10) Le 10 vous informe c
(11) Format 30
(7) Télé-cinéma: "Orgueil et passion" c
(12) The courtship of Eddie's father"
7.25 (10) Les commentaires de Jean-Louis Gagnon
7.30 (8) (12) The Mod Squad c
(10) (4) Hawaii 5-0
(3) Lancer
(11) Cinéma du mardi: "Jerry Cotton, agent F.B.I."
8.00 (5) The Red Skelton hour
(13) Cher oncle Bill
8.30 (8) Movie of the week: Première mondiale: "Mister Jerico" c
(12) The Johnny Cash show c
(3) The Red Skelton Show c
(12) (4) (10) Cris Basile
9.00 (4) Noir sur blanc c
(7) (11) (13) Rue des Pignons c
(10) Le ranch L c

(5) Once more Seiji Osawa special documentaire
9.30 (7) (11) (13) Moi et l'autre c
(3) The governor and J. J. c
(12) Department S c
10.00 (7) (11) (13) Format 60
(8) Marcus Welby, m.d. c
(4) (10) Cherchez le magot c
10.30 (10) Le 10 vous informe c
(4) Panorama
(12) Our World c
(5) Mas at the center:
(3) News
11.00 (3) Channel 3
"Night Beat" c
(7) (11) (13) Le point
(4) Heure exquise:
"Le vent des aures"
(10) En pantoufles:
"Rebecca"
(5) (12) News c
(8) Eleven O'Clock report
11.18 (12) Pulse c
11.19 (5) Viewpoint
11.20 (7) Dernière édition
(13) Sur la scène du monde
11.25 (5) Editorial and late scores
11.30 (3) The Merv Griffin Show c
(8) The Dick Cavett Show c
(11) Nouvelles du sport
(5) After eleven:
"Paranoiac"
11.40 (7) (11) Ciné-club:
"La veuve et l'innocent"
(13) Ciné-soir:
"Demain, il sera trop tard"
11.45 (12) Pajama playhouse:
"Checkpoint" c

A.M.

12.30 (10) Dernière édition
12.35 (4) Musique Marc Legrand
1.15 (13) Nouvelles
1.30 (12) University of the air
1.35 (5) Postlude Marc Legrand
2.00 (12) Montreal bulletin board
2.15 (12) News Headlines

LE MERCREDI 4 MARS 1970

7.00 (3) News c
7.30 (7) Aujourd'hui
(10) Les petits bonshommes
7.35 (4) Musique Marc Legrand
7.45 (3) Morning Report c
(8) News
(4) Dessins animés
(10) C'est parti! c
7.50 (3) Morning News c
8.00 (3) Captain Kangaroo c
(8) Farm and Home c
(4) Yé, Yé, quelle heure?
(12) Newsroom 12
8.30 (8) Fantastic Four
(4) Madame est servie
(12) University of the air
(13) Sur la scène du monde
8.45 (13) Phebus et Colombine
(10) 36-24-36 c
9.00 (3) The Mike Douglas show c
(8) Morning Movie:
"The great moment"
(12) Ed Allen exerce club(c)
(7) Interdit aux hommes
(10) Madame est servie c
9.10 (11) Aujourd'hui à CBVT
9.15 (11) (13) Les oraliens
9.30 (4) L'actualité
(11) Histoires vraies
(12) Romper room c
(5) Quebec School Telecasts c
(13) Caméra 13
"La femme en robe de chambre"
9.33 (4) En matinee:
"L'homme et l'enfant"
10.00 (3) The Lucy Show c
(10) Bonheur du jour
(12) Magic Tom c
(5) Quebec School Telecast c
(7) (11) (13)
Télévision scolaire
(12) The Beverly Hillbillies c
(11) (7) (13)
En mouvement
(5) Friendly Giant c
(12) Hercules
(8) The Movie Game
(10) Leçon de beauté c
10.45 (5) Chez Hélène
(7) (11) (13)
Monsieur Surprise présente c
(10) La santé dans votre assiette c
11.00 (7) (11) (13)
La souris verte
(3) The Andy Griffith Show
(8) Divorce court c
(10) Réponse à tout c
(12) The Mike Douglas Show c
(4) Bonheur du jour c
(5) Mr. Dress-up
11.15 (11) Cinéma:
"Hendi"
(7) Théâtre des petits c
(13) Phebus et Colombine
11.30 (10) Furie
(3) Love of life c
(7) La famille Stone
(4) Palmars
11.40 (13) Jeunes à la page
11.55 (13) Sur la scène du monde

P.M.

12.00 (3) Where the heart is c
(7) Minirama
(8) Bewitched
(12) The Flintstones c
(10) Les petits bonshommes
12.05 (13) Les petites annonces
12.10 (10) Première édition
12.15 (4) L'actualité
(10) Ciné-mercure:
"L'escalier sans fin" et
"Chérie, recommençons" c
(13) Les plus beaux films:
"Le vengeur"
12.25 (3) News
12.28 (4) Editorial
12.30 (3) Search for Tomorrow c
(4) De tout, de tous
(7) Deuxième édition
(8) That Girl c
(12) In town
12.45 (7) C'est mon opinion
12.50 (7) Midi-sport
1.00 (4) Epelle-0-4 c
(3) One O'Clock Weather c
(11) Cinéma:
"La deuxième femme de barbe-bleue"
(8) All my children c
(12) John Manolesco c
(7) Cousins - cousines c
1.03 (3) Across the Fence
1.15 (3) Channel 3 Presents
1.30 (4) Au bout du fil
(3) As the World Turns c
(12) Bewitched
(8) Let's make a deal c
1.45 (7) Les Oraliens c
1.50 (5) Marc Legrand
2.00 (3) Love Is A Many Splendored Thing c
(12) Magistrate's court c
(7) Sur deux notes
(5) Strange Paradise
(8) The Newlywed Game c
(13) Bonheur du jour
2.30 (12) "Peyton Place"
(8) The Dating Game
(3) Double exposure c
(7) Avec un grain de sel
(4) Entre nous
(3) The Guiding Light c
(11) Oui ou non
(13) Rue principale
3.00 (3) The Secret Storm
(8) General Hospital
(7) (11) (13) Femme d'aujourd'hui
(12) People in conflict (c)
(5) Take thirty
3.30 (3) (5) The Edge of Night c
(10) Madame s'amuse c
(8) One Life To Live c
(12) A doctor's diary (c)
(4) L'actualité
3.33 (4) Hé, les garcs!
(3) Gomer Pyle USMC c
(4) Le comodore Semaphore
(12) Family Theatre:
"The longest hundred miles"
(7) (11) (12) Bobino c
(8) Dark Shadows
(3) The galloping gourmet c
4.30 (2) Perry Mason
(10) (5) Banana split c
(7) (11) (13) Picolo Musique spécial
(8) The Munsters
5.00 (5) Marvel super heroes c
(11) (7) Walt Disney présente c
(8) Gilligan's Island c
(4) La famille Stone
(10) Le 5 à 6
(13) Cinéma de 5 heures:
"Duel sous la mer"
5.30 (3) Have gun will travel
(5) The Beverly Hillbillies
(12) The Pierre Berton Show
(4) Le 5 à 6 c
(8) The 5.30 Report
6.00 (3) Dateline
(8) News
(10) Studio 10
(3) World of Sports c
(12) Pulse
(11) Les 2 D
(7) Troisième édition
6.15 (3) Weatherwise
(7) C'est mon opinion
6.20 (7) Edition sportive
6.25 (3) Newstime
6.30 (4) Panorama
(11) Le téléjournal
(3) Billy Graham Anaheim Crusade Special
(8) Beat the clock
(7) Jimmy c
(13) Sur la scène du monde
6.40 (11) Nouvelles du sport
6.45 (11) 24 heures
7.00 (4) L'extravagante Lucie
(3) News
(7) La souris volante c
(11) Format 30
(8) To tell the truth c
(12) Gomer Pyle USMC c
(10) Le 10 vous informe
(13) Hawaii 5-0
7.25 (10) Les commentaires de Me Albin Flamand
7.30 (4) Les grandes productions:
"Les vikings" c
(11) La Bohème c
(3) Peyton Place c
(3) Hee Haw c
(10) Les grandes productions:
"La baie du gues-lapens" c
(7) Faites comme chez vous
(8) Nanny and the professor 3
8.00 (8) The Courtship of Eddie's Father c
(7) (11) (13) Réclat Aznavour c
(5) Spatsizi Special c
8.30 (3) The Beverly Hillbillies c
(8) Room 222 c
9.00 (3) Medical center
(8) The Johnny Cash Show c
(7) (11) (13) Hors jeu:
"Seuls sur l'Atlantique"
special c
(12) Wednesday Movie:
"Only the best"
9.30 (4) (10) Real Gigueère illimité c
10.00 (7) Hawaii five-o c
(8) The Engelbert Humperdinck show c
10.20 (7) (11) (13) Prenez le volant
10.30 (4) Panorama
(10) Le 10 vous informe c
(5) The World Tomorrow c
(12) Sports hot seat c
10.50 (7) (11) (13)
Politique provinciale
11.00 (3) Channel 3 night beat
(7) (11) (13) Le point
(4) Heure exquise:
"Le défi du Maltais"
(10) En pantoufles:
"Meurtre à Montmartre"

"Des gagnants? En v'là!"

De ces temps-ci, tout le monde collectionne les combinaisons de Poker des cigarettes Sweet Caporal. C'est amusant et c'est facile — vous pouvez gagner de \$1 à \$1,000 comptant — vous n'avez même pas à connaître le jeu de Poker car dans chaque paquet, l'on vous donne toutes les combinaisons gagnantes. Mais est-ce qu'il y a des gagnants? En voici quelques-uns du Québec... et ce n'est qu'un début!

Murray Willatt, Grand Caspédia, P.Q.	Georges Huet, Îles de la Madeleine, P.Q.	Marcel Carmel, Longueuil, P.Q.	Mme. Laurette Pincault, Boucherville, P.Q.	J. C. Chailour, Montclair-Nord, 161, P.Q.	H. Fitzgerald, St. Laurent, P.Q.	André Bibeau, Châteauguay, P.Q.	Gordon Piche, Hull, P.Q.	Roger Lavigne, Lemoyne, P.Q.
Mrs. George Connors, Neuville, P.Q.	John Pavlatos, Montreal, P.Q.	Richard Chenard, Rimouski, P.Q.	Jean Marc Bouvrette, St. Antoine, P.Q.	Henriette Lachapelle, Lanoraie, P.Q.	Mrs. Florence Gerold, Verdun, P.Q.	Mme. E. P. Charbonneau, St. Donat, P.Q.	Sténe Robert, Sorel, P.Q.	Monique Lehouthillier, Montreal, P.Q.
Louis Cyr, Îles de la Madeleine, P.Q.	Laurent Barre, Granby, P.Q.	Mme. Therese Jette, St. Cesaire, P.Q.	Rodolphe Meunier, Cowansville, P.Q.	Lucien Damico, Hull, P.Q.	L. J. Oliver, Montreal 250, P.Q.	Robert G. Higgins, LaSalle, P.Q.	Miss Violet Bujold, St-Jules of Cascapedia, P.Q.	M. Jean-Guy Lemieux, Laprairie, P.Q.
Gellinas Jean-Guy, Louiseville, P.Q.	Mrs. R. Noel, Îles de la Madeleine, P.Q.	Benoit Lacroix, Aymer, P.Q.	Mme. Therese Desjardins, Beauceville, P.Q.	Rene Dionne, Bic Village, P.Q.	Hélène Goulet, Québec, P.Q.	Jean Kingsbury, Hull, P.Q.	Alain Cloutier, Pierrefonds West 930, P.Q.	R. A. Maranda, Lévis, P.Q.
Yvon Deshaies, Lasalle, P.Q.	Diane Provost, Montreal, P.Q.	Miss Mary Ellen Beauchamp, Montreal, P.Q.	Raymond J. Audet, Farnham, Que.	Serge Julien, St-Jérôme, P.Q.	M. Philippe Boisvert, St. Etienne des Gres, P.Q.	Yvon Remillard, Auteuil, Laval, P.Q.	Mme. Real Gagnon, Ste-Anne-des-Plaines, P.Q.	Mme. Juliette Marfel, Montreal 402, P.Q.
Mme. Bernard Goulet, Montreal 329, P.Q.	Murray Willatt, Grand Caspédia, P.Q.	Mme. Maurice Daigneault, De Léry, P.Q.	Mme. Jocelyne Bernier, Longueuil, P.Q.	J. B. Mabon, Beaconsfield, P.Q.	Marcel Landry, Îles de la Madeleine, P.Q.	Mme. Germaine Provine, St. Lin des Laurentides, P.Q.	Alex Lablanc, Îles de la Madeleine, P.Q.	Pauline Mercier, Montreal 403, P.Q.
Laurence R. Deveau, Îles de la Madeleine, P.Q.	Jean Marc DeRaspe, Îles de la Madeleine, P.Q.	Claude-André Beaudoin, Theford-Mines, P.Q.	Mme. G. Lafreniere, Verdun 203, P.Q.	Pierre Racicot, Montreal 307, P.Q.	Mme. Aline Gagnon, Montreal 151, P.Q.	Mme. Yvette Piche, Montreal 401, P.Q.	Mme. Yvette Piche, Montreal 401, P.Q.	Robert Polvin, Rivière du Loup, P.Q.
Raynald Joseph Cyr, Îles de la Madeleine, P.Q.	Jean Vaudry, Montreal 354, P.Q.	Mme. Marie-Paule Dubois, Hull, P.Q.	Jean Claude Chiasson, Îles de la Madeleine, P.Q.	Leopold Robson, Valleyfield, P.Q.	Claude Godin, St-Felicien, P.Q.	Fernand Denard, Îles de la Madeleine, P.Q.	Lucienne Lorrain, Verdun, P.Q.	Yvan Savard, Montreal, P.Q.
Pierre Arsenault, Laval-des-Rapides, Laval, P.Q.	Eugénie Richard, Magog, P.Q.	Paul Dupuis, Magog, P.Q.	Ulric Lapierre, Îles de la Madeleine, P.Q.	M. Jean-Paul Séguin, Dorion, Vaudreuil, P.Q.	Jean-Guy Gravel, Hull, P.Q.	John Chlanson, Îles de la Madeleine, P.Q.	Jean Sauvé, Montreal 350, P.Q.	Raj Thibault, Rouyn, Noranda, Québec
Mrs. A. Bourque, St-Hubert, P.Q.	Jean Paul Benard, Pointe aux Trembles 500, P.Q.	Jean Lussier, Laval, P.Q.	Mme. Albert A. Painchaud, Verdun 203, P.Q.	Chas. G. Swift, Valleyfield, P.Q.	Hervé Houde, Donnacona, P.Q.	Raymond Mouton, Rimouski-Est, P.Q.	Reginald Verme, Montreal 514, P.Q.	Rodolphe Girard (Mme), Ville-Marie, P.Q.
Mlle. Rhea Gaumont, Rouyn, P.Q.	Richard Bojoli, Montreal 331, P.Q.	Mme. Pauline Zappavigna, Verdun 203, P.Q.	Guy Lemieux, Chicoutimi, P.Q.	Richard Aubin, Montreal, P.Q.	Mrs. Samuel Isabelle, Cap Chat, P.Q.	Renald Naud, Sherbrooke, P.Q.	David Beaudou, Montreal 403, P.Q.	Jermie Godard, Montreal 403, P.Q.
Monique Lapiere, Îles de la Madeleine, P.Q.	Guy Comtois, Pointe Aux Trembles 500, P.Q.	Mme. Raymond Saumur, Hull, P.Q.	Simon Fortin, Beauceville, P.Q.	Mme. Rena Gallant, Montreal, P.Q.	Ernest Laroque, Pointe-Fortune, P.Q.	Gaston Tessier, Pointe-au-Loup, P.Q.	Louis Hébert, Montreal 135, P.Q.	J. Hillman, Sherbrooke, P.Q.
Jean-Guy Lazure, Verdun 203, P.Q.	Mrs. M. Mallette, Noranda, P.Q.	S. Carliano, Montreal 251, P.Q.	Mr. Frank Stevens, Montreal 205, P.Q.	Côme Michaud, St-Edouard, P.Q.	René Trousin, St-Marc des Carrières, P.Q.	René Trousin, St-Marc des Carrières, P.Q.	J. Hillman, Sherbrooke, P.Q.	J. Hillman, Sherbrooke, P.Q.
Antoinette Lecavalier, Chomedey, Laval, P.Q.	Mme. S. Strausberg, Montreal 249, P.Q.	Charles LaForce, Dorion, P.Q.	Jean Arsenault, Îles de la Madeleine, P.Q.	Jacques Traversy, St-Aimé, P.Q.	Jacques Traversy, St-Aimé, P.Q.	Jacques Traversy, St-Aimé, P.Q.	Jacques Traversy, St-Aimé, P.Q.	Jacques Traversy, St-Aimé, P.Q.
Mr. Leon Deveau, Îles de la Madeleine, P.Q.	Jean Arsenault, Îles de la Madeleine, P.Q.	Diane Brown, Montreal, P.Q.	Gilbert Régis, Sherbrooke, P.Q.	Érick Charland, La Tuque, P.Q.	Mme. Ovide Bachand, Yamaska, P.Q.	Irène Hamacher, Theford-Mines, P.Q.	Cyrlle Asselin, Jonquière, P.Q.	Patrice Lamarre, Saint-Ulric, P.Q.
Gilles Girard, Montreal, P.Q.	Claude Dorval, Lafleche 514, P.Q.	Érick Charland, La Tuque, P.Q.	Mme. Albert Bourque, Îles de la Madeleine, P.Q.	Darlene Donnelly, Montreal 390, P.Q.	Irène Hamacher, Theford-Mines, P.Q.	Jean-Louis Despatis, Montreal 456, P.Q.	Marie-Beth Desjardins, Lachine, P.Q.	Mme. André Simard, Jonquière, P.Q.
Camille Lemieux, Silery, Québec 6, P.Q.	Mme. Raoul Vigneau, Îles de la Madeleine, P.Q.	André Gaiameau, Iberville, P.Q.	Mme. Raoul Vigneau, Îles de la Madeleine, P.Q.	Laurent Lamarche, St-Jérôme, P.Q.	Richard Marcotte, Verdun, P.Q.	Richard Marcotte, Verdun, P.Q.	Gerald Robert Brown, Montreal 352, P.Q.	Mme. Gabriel St-Pierre, Trois-Rivières, P.Q.
Denise Simard, Val des Bois, Que.	Rheal Servant, Hull, P.Q.	Mme. Raymond Saumur, Hull, P.Q.	Jean Claude Barthe, Tracy, P.Q.	Rejean Simard, Montreal 35, P.Q.	Rejean Plante, Chicoutimi, P.Q.	Rosario Lamoureux, Montreal 132, P.Q.	Serge Drouin, Québec 3, P.Q.	Mme. Therese Dumontier, St-Barthelemy, P.Q.
Mme. Laurence Tiembly, Montreal 328, P.Q.	Jean Claude Barthe, Tracy, P.Q.	Georgette Noel, Îles de la Madeleine, P.Q.	Georgette Noel, Îles de la Madeleine, P.Q.	André Tétrault, Laval, Pont Vieux, P.Q.	Rosario Lamoureux, Montreal 132, P.Q.	A. C. Wilkinson, Châteauguay, P.Q.	Mme. Pauline Dussablon, Montreal-Nord, P.Q.	Gilles Fiant, Chicoutimi, P.Q.
Louise Tripartite, Theford Mines, P.Q.	Georgette Noel, Îles de la Madeleine, P.Q.	Laurent Bechard, St. Leon De Standon, P.Q.	Laurent Bechard, St. Leon De Standon, P.Q.	Denis Gauthier, Trois-Rivières, P.Q.	A. C. Wilkinson, Châteauguay, P.Q.	Mme. Claire Blain, St-Hyacinthe, P.Q.	Gilles Fiant, Chicoutimi, P.Q.	Robert Leduc, Trois Rivières, P.Q.
Landford Jeanine D'Arcy, Îles de la Madeleine, P.Q.	Laurent Bechard, St. Leon De Standon, P.Q.	Denis Gauthier, Trois-Rivières, P.Q.	Yvonne Joly, Lachute, P.Q.	Luc Chabot, Bellefleur, P.Q.	Mme. Claire Blain, St-Hyacinthe, P.Q.	Alexander Deely, Montreal 404, P.Q.	Robert Leduc, Trois Rivières, P.Q.	Mrs. Aline Parcher, Buckingham, P.Q.
M. Real Masse, Îles de la Madeleine, P.Q.	Denis Gauthier, Trois-Rivières, P.Q.	Yvonne Joly, Lachute, P.Q.	Luc Chabot, Bellefleur, P.Q.	Mme. Marcel Côté, Shawinigan, P.Q.	Alexander Deely, Montreal 404, P.Q.	Alphonse Gamache, St-François D'Assise, P.Q.	Gerard Legendre, Richmond, P.Q.	M. Georges Lab, Ste. Genevieve, P.Q.
Lucien Audet, Montreal, P.Q.	Yvonne Joly, Lachute, P.Q.	Luc Chabot, Bellefleur, P.Q.	Mme. Marcel Côté, Shawinigan, P.Q.	Serge Couture, Roxboro, P.Q.	Alphonse Gamache, St-François D'Assise, P.Q.	Michel Gingras, Pointe-Gatineau, P.Q.	Taryl S. Lennon, Montreal 110, P.Q.	Mrs. E. Halsted, Montreal, P.Q.
Hans P. Basilegia, Montreal, P.Q.	Luc Chabot, Bellefleur, P.Q.	Mme. Marcel Côté, Shawinigan, P.Q.	Serge Couture, Roxboro, P.Q.	Jacques Dugre, Ste-Rose, Laval, P.Q.	Michel Gingras, Pointe-Gatineau, P.Q.	Gerald Vois, Montreal, P.Q.	J. H. Mallette, Lachine 400, P.Q.	Mme. Nicole Labelle, St Jérôme, Terr., P.Q.
Marius Beland, Limbour - Touraine, P.Q.	Mme. Marcel Côté, Shawinigan, P.Q.	Serge Couture, Roxboro, P.Q.	Jacques Dugre, Ste-Rose, Laval, P.Q.	E. J. Element, Hull, P.Q.	Gerald Vois, Montreal, P.Q.	Louis Lannegrade, LaSalle 560, P.Q.	Miss Bernadine McDerby, Montreal 154, P.Q.	St. Genevieve, P.Q.
Michel Bouchard, St. Janvier, P.Q.	Serge Couture, Roxboro, P.Q.	Jacques Dugre, Ste-Rose, Laval, P.Q.	E. J. Element, Hull, P.Q.	Gabrielle Gallant, Ascension de Patapédia, P.Q.	Louis Lannegrade, LaSalle 560, P.Q.	Mrs. Abel Lewis, Montreal 105, P.Q.	Donald Mager, Terrebonne Heights, P.Q.	Paul Bisillon, Châteauguay, P.Q.
Mrs. Raoul Bourgeois, Îles de la Madeleine, P.Q.	Jacques Dugre, Ste-Rose, Laval, P.Q.	E. J. Element, Hull, P.Q.	Gabrielle Gallant, Ascension de Patapédia, P.Q.	Nathleen LeBlanc, Laval des Rapides, Laval, P.Q.	Mrs. Abel Lewis, Montreal 105, P.Q.	Pierre Godbout, Montreal, P.Q.	M. Roland Morin, Isle Verte Ouest, P.Q.	Richard Boucher, Montreal 208, P.Q.
Rodrigue Fortin, Matane 4, P.Q.	E. J. Element, Hull, P.Q.	Gabrielle Gallant, Ascension de Patapédia, P.Q.	Nathleen LeBlanc, Laval des Rapides, Laval, P.Q.	Rene Gauthier, Lac Simons, P.Q.	Pierre Godbout, Montreal, P.Q.	René Lacombe, Montreal 352, P.Q.	Normand Marcoux, Montreal, P.Q.	Louis Brunet, LaSalle, 550, P.Q.
Michel Gaumont, Montreal, P.Q.	Gabrielle Gallant, Ascension de Patapédia, P.Q.	Nathleen LeBlanc, Laval des Rapides, Laval, P.Q.	Rene Gauthier, Lac Simons, P.Q.	Michel Voyer, Québec, P.Q.	René Lacombe, Montreal 352, P.Q.	Normand Marcoux, Montreal, P.Q.	Reginald Minville, Montreal 403, P.Q.	Yvon Contant, Montreal, P.Q.
M. Fernand Giroux, L'Annonciation, P.Q.	Nathleen LeBlanc, Laval des Rapides, Laval, P.Q.	Rene Gauthier, Lac Simons, P.Q.	Michel Voyer, Québec, P.Q.	Claude Gendron, Sorel, P.Q.	Reginald Minville, Montreal 403, P.Q.	René Lacombe, Montreal 352, P.Q.	Normand Marcoux, Montreal, P.Q.	Patrick Reilly, St. Hubert 1, P.Q.
Rogues M. Keating, Magdalen Islands, Que.	René Gauthier, Lac Simons, P.Q.	Michel Voyer, Québec, P.Q.	Claude Gendron, Sorel, P.Q.	J. Gérard Loiselle, Charlesbourg 7, P.Q.	Normand Marcoux, Montreal, P.Q.	Reginald Minville, Montreal 403, P.Q.	Normand Marcoux, Montreal, P.Q.	Hélène Tremblay, Chicoutimi-Nord, P.Q.
Nicole Lapiere, Îles de la Madeleine, P.Q.	Michel Voyer, Québec, P.Q.	Claude Gendron, Sorel, P.Q.	J. Gérard Loiselle, Charlesbourg 7, P.Q.	Mme. Odile Hamel, Montreal 406, P.Q.	Reginald Minville, Montreal 403, P.Q.	Normand Marcoux, Montreal, P.Q.	Reginald Minville, Montreal 403, P.Q.	Raymonde Veilleux, Montreal 352, P.Q.
Mme. Fred Boudreau, Îles de la Madeleine, P.Q.	J. Gérard Loiselle, Charlesbourg 7, P.Q.	Mme. Odile Hamel, Montreal 406, P.Q.	Mme. Odile Hamel, Montreal 406, P.Q.	Henri Paul Lemay, St. Alexis des Monts, P.Q.	Normand Marcoux, Montreal, P.Q.	Reginald Minville, Montreal 403, P.Q.	Normand Marcoux, Montreal, P.Q.	Jacques Chiasson, Anjou, P.Q.
Mme. Roger Lepage, St. Janvier, P.Q.	Mme. Odile Hamel, Montreal 406, P.Q.	Henri Paul Lemay, St. Alexis des Monts, P.Q.	Henri Paul Lemay, St. Alexis des Monts, P.Q.	Jean Guy Lemoine, St. Hyacinthe, P.Q.	Reginald Minville, Montreal 403, P.Q.	Normand Marcoux, Montreal, P.Q.	Reginald Minville, Montreal 403, P.Q.	Mme. Jean-Paul Barr, Matane, P.Q.
J. C. McNaughton, Malapédia, P.Q.	Henri Paul Lemay, St. Alexis des Monts, P.Q.	Jean Guy Lemoine, St. Hyacinthe, P.Q.	Jean Guy Lemoine, St. Hyacinthe, P.Q.	Christain Roy, Îles de la Madeleine, P.Q.	Normand Marcoux, Montreal, P.Q.	Reginald Minville, Montreal 403, P.Q.	Normand Marcoux, Montreal, P.Q.	Johanne Barner, Montreal-Nord, P.Q.
C. Pinsonnault, Montreal 410, P.Q.	Jean Guy Lemoine, St. Hyacinthe, P.Q.	Christain Roy, Îles de la Madeleine, P.Q.	Christain Roy, Îles de la Madeleine, P.Q.	Mrs. Armand D. Cyr, Îles de la Madeleine, P.Q.	Reginald Minville, Montreal 403, P.Q.	Normand Marcoux, Montreal, P.Q.	Reginald Minville, Montreal 403, P.Q.	John Delorme, Montreal 404, P.Q.
Mme. Sylvia Scheffer, Ville de Léry, P.Q.	Christain Roy, Îles de la Madeleine, P.Q.	Mrs. Armand D. Cyr, Îles de la Madeleine, P.Q.	Mrs. Armand D. Cyr, Îles de la Madeleine, P.Q.	Yvon Dominique, Laval des Rapides, P.Q.	John Delorme, Montreal 404, P.Q.	Adrien Desjardins, Chambly, P.Q.	John Delorme, Montreal 404, P.Q.	Adrien Desjardins, Chambly, P.Q.
Norma Thoburn, St. Dorothée, Laval, P.Q.	Mrs. Armand D. Cyr, Îles de la Madeleine, P.Q.	Yvon Dominique, Laval des Rapides, P.Q.	Yvon Dominique, Laval des Rapides, P.Q.	Mme. Maurice Hamelin, Verdun, P.Q.	Adrien Desjardins, Chambly, P.Q.	Tionan Bessette, St-Jean, P.Q.	Adrien Desjardins, Chambly, P.Q.	Mme. Isaac Thénault, Îles de la Madeleine, P.Q.
Bertrand Fournier, St. Eustache, P.Q.	Yvon Dominique, Laval des Rapides, P.Q.	Mme. Maurice Hamelin, Verdun, P.Q.	Mme. Maurice Hamelin, Verdun, P.Q.	Raymond Jean, Hull, P.Q.	Tionan Bessette, St-Jean, P.Q.	Mme. Lucien Gauthier, Montreal 405, P.Q.	Mme. Lucien Gauthier, Montreal 405, P.Q.	Mme. Lucien Gauthier, Montreal 405, P.Q.
Charles Bourgeois, Îles de la Madeleine, P.Q.	Mme. Maurice Hamelin, Verdun, P.Q.	Raymond Jean, Hull, P.Q.	Raymond Jean, Hull, P.Q.	Fernand Lachaine, Val-Morin, P.Q.	Mme. Lucien Gauthier, Montreal 405, P.Q.	Grard Bertrand, Chicoutimi, P.Q.	Mme. Lucien Gauthier, Montreal 405, P.Q.	Grard Bertrand, Chicoutimi, P.Q.
Mrs. J. Fortier, Montreal 205, P.Q.	Raymond Jean, Hull, P.Q.	Fernand Lachaine, Val-Morin, P.Q.	Fernand Lachaine, Val-Morin, P.Q.	Eliane Lapiere, Laval Ouest, P.Q.	Grard Bertrand, Chicoutimi, P.Q.	René Sorel, Montreal 408, P.Q.	René Sorel, Montreal 408, P.Q.	René Sorel, Montreal 408, P.Q.
Ovila Arsenault, Montreal 300, P.Q.	Fernand Lachaine, Val-Morin, P.Q.	Eliane Lapiere, Laval Ouest, P.Q.	Eliane Lapiere, Laval Ouest, P.Q.	Jean-Paul Laroque, Montreal, P.Q.	René Sorel, Montreal 408, P.Q.	Jean-Guy Teasdale, Ste-Thérèse Ouest, P.Q.	Jean-Guy Teasdale, Ste-Thérèse Ouest, P.Q.	Jean-Guy Teasdale, Ste-Thérèse Ouest, P.Q.
Marcel Aubin, St. Jerome, P.Q.	Eliane Lapiere, Laval Ouest, P.Q.	Jean-Paul Laroque, Montreal, P.Q.	Jean-Paul Laroque, Montreal, P.Q.	Jack Lecuyer, St-Bruno, P.Q.	Jean-Guy Teasdale, Ste-Thérèse Ouest, P.Q.	M. André Verrier, Québec 8, P.Q.	M. André Verrier, Québec 8, P.Q.	M. André Verrier, Québec 8, P.Q.
Jacques Duchesneau, Montreal, P.Q.	Jean-Paul Laroque, Montreal, P.Q.	Jack Lecuyer, St-Bruno, P.Q.	Jack Lecuyer, St-Bruno, P.Q.	Roger Lepage, Proulxville, P.Q.	M. André Verrier, Québec 8, P.Q.			
Louis Frederick, Montreal 430, P.Q.	Jack Lecuyer, St-Bruno, P.Q.	Roger Lepage, Proulxville, P.Q.	Roger Lepage, Proulxville, P.Q.					
Roger Paduin, Laval, P.Q.	Roger Lepage, Proulxville, P.Q.							
Simphe Sirard, Granby, P.Q.								
Arthur St Cyr, Richmond, P.Q.								
Suzanne Wolfe, Montreal 406, P.Q.								
Pierre Alvert, Montreal 133, P.Q.								
Wilfrid Amex, Montreal, P.Q.								
Marcel Aubin								



On peut maintenant obtenir les Sweet Caps King Size à bout filtre, ordinaires à bout filtre et à bout uni. Trois façons de vous offrir une vraie bonne cigarette.

T'as beau jeu avec Sweet Caps! Gages-tu?



"LE JAUNE D'OEUF SUR LA GLACE"

Mes joueurs ne sont pas des jaunes (Bruce Cline)

par Jacques ARTEAU

Une nouvelle série de 2 dans 3 sera entamée ce soir au Colisée, à 8 h 15 heures, entre les Remparts et les Rangers de Drummondville. Les deux équipes ont divisé jusqu'ici les quatre premières joutes de la demi-finale "A" 4 de 7 de la division est de la ligue Junior "A" du Québec, avec les Rangers venant de l'arrière pour gagner les deux derniers matches et égaliser la série 2-2.

Cette rude série étirée par des matches interminables se continuera jeudi soir à Drummondville et un septième match si nécessaire, sera joué à Québec le lendemain.

HISTOIRE D'OEUF ET JAUNE D'OEUF

Appelés à commenter la série en cours, les instructeurs des deux clubs ont ni plus ni moins donné naissance à une nouvelle histoire, celle de l'oeuf et du jaune d'oeuf.

Parlant du spectaculaire retour des Rangers, Bruce Cline a dit: "Mon club continue de rouler comme un oeuf qui ne se casse pas. Et personne peut dire quand il pourrait casser parce que les gars jouent pour gagner".

Interrogé sur ce commentaire du pilote des Rangers, Maurice Filion a trouvé une réplique à point pour donner une réponse avec ces mots: "C'est ça l'histoire d'oeuf. Et bien demain soir (ce soir), que les gens viennent au Colisée et ils verront aussi le jaune d'oeuf sur la glace".

FILION A DISCUTE AVEC SES JOUEURS

Par exception, les Remparts n'ont pas entamé leur exercice à l'heure prévue, hier soir, soit six heures au Colisée. Filion a retardé l'exercice pour avoir un entretien avec ses protégés. "Nous avons des choses à nous expliquer. Demain (ce soir) nous commencerons à patiner, jouer du hockey comme nous en avons déjà joué et nous allons jouer comme des champions devant nos partisans", a déclaré Maurice Filion.

Le plus sérieux écopé de la bagarre générale de dimanche à Drummondville, Roland Goyette, blessé à une épaule et à l'estomac, a pris part à l'exercice d'hier et sera en mesure de jouer ce soir.

UN MATCH DECISIF

"Pour nous, c'est la joute de

l'année, il faut la gagner. M. Cline peut penser ce qu'il voudra mais ce sont les Remparts qui gagneront cette série-là" a ajouté l'instructeur-gérant des Remparts qui ont vu les Rangers égaliser dimanche leur total de buts pour la série, soit vingt pour chaque club.

"Qu'ils fassent leurs durs, nous leur avons prouvé que nous pouvions quand même les battre. J'avais prédit que nous pouvions gagner la série en six joutes au début et je commence à croire que c'est possible" a déclaré Bruce Cline.

"Quelques-uns de nos joueurs me surprennent dans cette série dont (Jean Hamel), (Robert Lamoureux) et (André Galarneau). Il y a aussi (Pierre) Henry et Danny Sharp qui nous ont grandement aidés dans nos victoires. De toute façon, mes gars prouvent qu'ils ne sont pas des jaunes même s'ils sont ainsi traités à Québec" a ajouté Cline.

Série demi-finale "A"
Première joute
Drummondville 3, Québec 5
Deuxième joute
Québec 10, Drummondville 7
Troisième joute
Drummondville 4, Québec 2
Quatrième joute
Québec 3, Drummondville 8



"UN OEUF QUI NE CASSE PAS"

Pas de meilleur coach que Stasiuk (Bud Poile)

par Roland SABOURIN

PHILADELPHIE — Vic Stasiuk, instructeur des Flyers de Philadelphie, était possesseur d'un nouveau contrat de deux ans quand il a quitté le Spectrum, hier après-midi, afin d'aller rejoindre sa famille.

"Juste terrifique — terrifique — terrifique", a-t-il lancé avec enthousiasme quand nous avons demandé à Vic sa première réaction à cette marque de confiance des dirigeants du club de la ligue Nationale.

Stasiuk et le gérant général Keith Allen en sont venus à une entente lors d'une réunion qui a été tenue après l'exercice d'entraînement du club hier. Les pourparlers en ce sens se poursuivaient depuis quelque temps mais ont été accélérés quand il y a eu rumeur que Stasiuk pourrait être approché par Norman "Bud" Poile, nouveau directeur-gérant des Canucks de Vancouver, pour diriger les joueurs du nouveau club de la ligue Nationale.

Le pilote des Flyers a confirmé qu'il avait obtenu une "légère augmentation de salaires" ainsi que des "clauses de boni" comme stimulant.

"Je pense bien que je n'ai pas besoin de cela", a-t-il dit au sujet du stimulant que pourrait représenter les bonis. "J'apprécie juste le fait de pouvoir travailler alors qu'il y a des milliers de gens sans emploi. C'est juste merveilleux de pouvoir faire ce que vous aimez".

Stasiuk, qui en est présentement à sa septième saison comme instructeur après avoir passé deux ans à Pittsburgh, une saison à Memphis, une autre avec les Jersey Devils et deux à Québec, nous a déclaré que c'était la toute première fois qu'il obtenait un contrat de deux ans tout autant comme joueur que comme instructeur.

"J'ai tenté de téléphoner à Poile ce matin, mais je n'ai pu le rejoindre, a ajouté Vic. "C'était pour le féliciter, car j'ai été tellement préoccupé que je n'ai pas eu le temps de lui envoyer un télégramme".

En fin de semaine, Poile avait répondu à un journaliste de Philadelphie qu'avant d'accepter le poste à Vancouver il avait promis à Bill Putnam qu'il ne se mettrait pas en communication avec des personnes employées par les Flyers.

"La seule chose que je dirai au sujet de Vic", avait déclaré Poile, "est qu'il n'y a pas de meilleur coach dans la LNH aujourd'hui. Je ne dirai pas qu'il est le meilleur, rappelez-vous, mais qu'il n'y en a pas de meilleur".



EN EXCELLENTE FORME — Donato Paduano, le champion mi-moyen canadien, semble très absorbé alors qu'il cogne sur un "punching bag" durant son entraînement à Montréal. C'est ce soir qu'il tentera de conserver son titre en s'attaquant à Joey Durelle.

(Téléphoto PC)

Je reprendrai ma couronne (Durelle)

MONTREAL (PC) — Joey Durelle, ancien champion canadien des mi-moyens, inquiet beaucoup les entraîneurs de son rival.

Il tentera ce soir de reprendre la couronne qu'il a cédée à Donato Paduano le 9 décembre.

"Je n'aurais pas d'excuses cette fois-ci, car j'ai obtenu tous les partenaires d'entraînement dont j'avais besoin", a déclaré Durelle en mettant fin à la préparation de son match titulaire.

Ce match-revanche entre le vétéran de 31 ans et Paduano, invincible en 17 matches professionnels, devrait attirer 15,000 spectateurs au Forum de Montréal pour une recette supérieure à \$100,000.

A la suite de sa défaite le 9 décembre, Durelle s'était plaint du manque de partenaires d'entraînement convenables, mais Roger Larrivé, gérant de Paduano, a réglé ce problème de l'ex-champion à son propre club Olympie.

Abie Pervin, entraîneur de Paduano, prétend même que Larrivé a été un peu trop généreux dans ce sens.

Durelle se s'entraîner avec nos gars."

Le principal partenaire d'entraînement de Durelle a été Dave Hilton.

"Dave est meilleur que 10 entraîneurs en dehors de l'arène, a déclaré Durelle, car il me signale mes défauts, ce qui aide beaucoup.

"J'ai attendu pendant neuf ans pour faire beaucoup d'argent et je ne perdrai la chance maintenant", a ajouté Durelle, vétéran de plus de 75 matches professionnels.

PROMESSES

Si Durelle peut reconquérir sa couronne, il est assuré d'autres bourses importantes, car le promoteur Régis Lévesque lui a promis un match contre l'ancien champion mi-moyen mondial, Emile Griffith, et une garantie de 20 pour cent des recettes au Forum en avril.

Par contre, Paduano, en conservant son titre canadien, est assuré d'un match contre le Français invincible Marcel Gardin au Madison Square Garden de New York en mai.

Mais Durelle a ses propres idées sur le sujet.

"Je reprendrai ma couronne, car je ne suis pas dans la boxe pour perdre."

Bobby Hull serait en mesure de chausser les patins contre les Kings

CHICAGO (UPI) — Bobby Hull, l'ailier gauche étoile des Black Hawks de Chicago, pourrait être en mesure de chausser les patins ce soir contre les Kings de Los Angeles, malgré une blessure au genou qu'il s'est infligé dimanche contre New York.

Hull a été blessé durant la troisième période quand il a été frappé par l'ailier Don Blackburn des Rangers et il croyait avoir des ligaments étirés au genou droit.

Cependant, Hull a accompagné l'équipe à Los Angeles et il a subi des traitements hier. La direction de l'équipe espère qu'il pourra jouer ce soir.

"Il y a une chance qu'il puisse jouer mais nous ne le saurons qu'à la dernière minute".



CHEZ L'AMI GIGUERE C'EST COMME CA

IMITE MAIS JAMAIS EGALE... C'EST CHEZ GIGUERE QU'IL FAUT ALLER!

Pontiac
Le Mans
Acadian
Buick Special
Viva

giguere auto

375 BOUL. HAMEL, QUEBEC 3 — TEL.: 529-1351

Carrefour du boul. Laurentien
Service 529-1358 (après 9h. P.M.)

Vous serez toujours bien reçu, que ce soit pour l'achat d'une voiture neuve ou usagée ou pour la location de voitures, pour le service de jour ou nuit, pour des pièces GM, enfin, pour tous vos besoins de transport. QUE VOULEZ-VOUS, CHEZ NOUS C'EST COMME CA!



Gilles Tremblay à Québec?

Quatre voies s'ouvrent pour le malchanceux Gilles Tremblay qui n'a pas joué un match de hockey depuis plus d'un an. Des voies problématiques pour cet homme qui a eu peur de mourir récemment, mais elles sont là.

Premièrement, il peut devenir commentateur sportif. Secondement, il peut envisager le poste de directeur général. Troisièmement, il a la possibilité de piloter un club de hockey, et enfin, quatrièmement, compte tenu de l'évolution de sa maladie, il peut penser à revenir comme joueur actif.

Aucun problème pour Tremblay s'il a l'intention de piloter un club de formation. Plusieurs le jugent qualifié, mais Gilles peut encore faire mieux. La rumeur circule que les Flyers de Philadelphie auraient un oeil sur lui pour lui confier le poste de directeur général des As de Québec.

Tremblay ne bien sûr qu'on lui ait fait une telle proposition. Mais afin de voir comment il se situe part à part à Québec, je lui demande s'il accepterait de piloter les As de Québec?

"Je suis Québécois et j'aimerais faire du hockey chez nous, dit-il. Mais il a plus que ça. Ce serait une chose à étudier longuement sur toutes les coutures. Ça dépendrait d'abord de ce qu'ils auraient à m'offrir. Ensuite, il faudrait absolument que je sois en meilleure santé. Il y a beaucoup de pression comme coach. Il faudrait que je sois capable de la prendre et de ne pas la passer sur les gars."

Au sujet de sa santé et de ses problèmes respiratoires, Tremblay ira probablement séjourner un moment au John Hopkin's Hospital de Baltimore.

C'est une opinion bien personnelle, mais j'ai l'impression que Gilles Tremblay ne jouera plus jamais au hockey, même s'il revenait à une santé parfaite. S'il revient à la santé, le Canadien n'aura pas le moyen de le protéger et il sera obligé d'aller gagner sa croûte ailleurs pour trois ou quatre saisons. Cela ne l'intéressera pas si les propositions qu'on lui fera probablement comme analyste sportif de la télévision se concrétisent.

Déjà Gilles Tremblay est sous contrat pour anime: dès qu'il sera complètement sur pied une ligne ouverte dans un poste de radio de la métropole, et le départ quasi assuré de Jean-Maurice Bailly lui ouvrirait la voix à la télévision.

Chose certaine, Gilles ne sera pas dans la rue!

L'accueillant public du Forum

J'ai rarement vu Claude Ruel aussi démoralisé qu'après l'échec de 3-2 devant Saint-Louis, samedi soir dernier. Ce revers devant une équipe que le Tricolore a humiliée tant et plus dans le passé alors que Detroit et Chicago donnent la chasse avec des dents de loups bien effilées a de quoi bousculer le moral.

Claude était effondré sur une chaise dans son minuscule bureau. Ses yeux sans expression fixaient le plancher. Il semblait distant de la conversation auquel participait le directeur général Sam Pollock. Ce n'est que lorsque Pollock lui posait une question que Claude répondait, mais seulement au prix d'un immense effort, et seulement un souffle passait sa bouche.

Quelqu'un fit remarquer à Sam Pollock que les Blues, avec leur avance considérable en tête de leur division, avaient joué de façon détendue:

"Et en plus de ça c'est agréable de jouer ici au Forum, renchérit Pollock avec beaucoup de sarcasme dans la voix. Tout le monde se montre accueillant et amical à l'endroit des visiteurs. Vous voyez ce que je veux dire."

Message capté. Le patron du bleu-blanc-rouge se révolte à l'idée que la foule montréalaise applaudisse les visiteurs et raille le Canadien. Il ne voit rien de tel dans d'autres patinoires et cette situation le met en fureur.

Sam Pollock reconnaît que tout son personnel s'est mis sérieusement au boulot, samedi, affirmant: "Ils ont travaillé fort tout en jouant mal. Ils ont donné la rondelle 25 fois à l'adversaire dans notre zone. Mais que les gars ne soient pas surpris. Il n'y a rien qui puisse partir en un seul soir. C'est dur de changer quelque chose en un soir. Il aurait fallu que les gars commencent à travailler en novembre."

D'ajouter Pollock: "Tout le monde riait quand on a perdu une avance et qu'on s'est fait battre par Detroit en novembre. Les gens pensaient qu'on braillait pour rien. Ce sont des points qu'on aimerait bien avoir aujourd'hui."

Mais la question est et demeure. Pourquoi les Canadiens ont-ils négligé si longtemps de travailler avec constance?

Si Lafleur décide de démarrer...

"J'ai l'impression qu'il va exploser maintenant," estimait le publicitaire des Remparts de Québec, Jean Sawyer, hier soir.

Sawyer parlait de l'étoile Guy Lafleur dont la tenue jusqu'ici dans la série inquiète Maurice Filion qui déclare: "Lafleur n'a pas encore joué dans la série et il a joué sa pire partie dimanche. Il n'a pas patiné et il a pris deux mauvaises punitions. Je me demande ce qui se passe. Croit-il avoir atteint son objectif de la saison avec ses 103 buts?"

Plusieurs dépisteurs de clubs majeurs suivent présentement la série et dans cet affrontement entre deux vedettes, Michel Archambault les a impressionnés par sa fougue et son opportunisme.

Mais Guy Lafleur n'a pas dit son dernier mot. S'il décide de démarrer comme il en est vraiment capable, à moins qu'il ne soit épuisé par son fantastique exploit, il pourra mettre un frein à l'impressionnante remontée du Drummondville dans cette série!

Jean-Paul Parisé fait la barbe aux francs-tireurs de la LNH

MONTREAL (PC) — En connaissant sa meilleure semaine depuis ses débuts dans la LNH avec quatre buts et trois aides, Jean-Paul Parisé, du Minnesota, a récolté un plus grand nombre de points que les quatre meilleurs compteurs du circuit au cours de la semaine dernière.

Le meneur Bobby Orr, du Boston, n'a récolté qu'un but en portant son total à 94 points, suivi de son coéquipier Phil Esposito avec 82, y compris quatre points cette semaine, tandis que Stan Mikita, du Chicago, ne récoltait qu'une aide et accusait un retard de cinq points sur le centre des Bruins, Walt Thazuk, des Rangers, n'a récolté aucun point, mais est demeuré au 4e rang avec un total de 70 points.

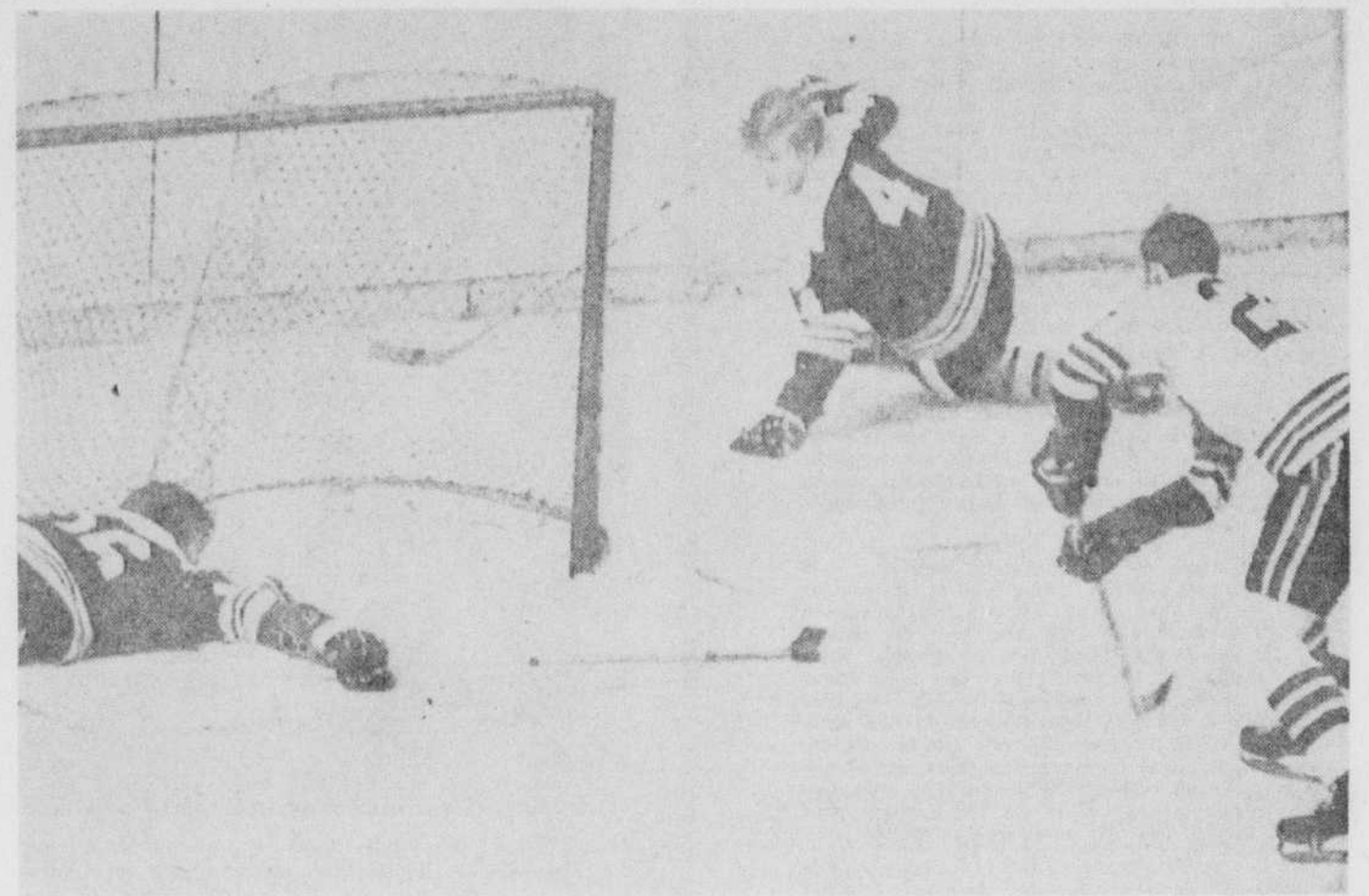
Parisé a profité de sa production pour partager le 10e rang avec John McKenzie, du Boston.

Chez les gardiens de but, Tony Esposito et Chicago ont repris la tête avec une fiche de 2.33 buts alloués, en comparaison de 2.36 par les Rangers. Esposito continue de dominer avec 11 blanchissages.

Enfin, Carol Vadnais, du Oakland, a cédé son titre de vilain du circuit à Keith Magnuson, du Chicago, qui a passé 178 minutes au pénitencier, soit seulement six minutes de moins que le record établi pour le club par Ted Lindsay en 1958-59.

LES MENEURS			
	B	A	Pts Tot.
Orr, Bos.	25	69	94
Esposito, Chi.	15	67	82
Mikita, Chi.	15	47	62
Thazuk, N.Y.	14	48	62
Goyette, St-L.	14	39	53
Balon, N.Y.	13	34	47
Reale, N.Y.	12	35	47
Lemaire, Mont.	11	27	38
Berenson, St-L.	10	27	37
McKenzie, Bos.	10	23	33
Parisé, Minn.	10	23	33
Myre, Mont.	9	20	29
Howe, Det.	8	21	29
Parbhani, N.Y.	8	21	29
H. Hull, Chi.	7	22	29

LES GARDIENS DE BUTS			
	M	BC	B. Moy.
Dunajevski, Chi.	60	2	0.200
Esposito, Chi.	2,983	112	3.75
Depuy, Chi.	537	25	0.269
Chicago	3,600	140	3.89
Shawchuk, N.Y.	333	12	1.217
Giacomin, N.Y.	3,228	131	4.056
New York	3,660	144	3.986
Wakely, St-L.	1,261	47	3.724
Piande, St-L.	1,969	62	3.137
Hall, St-L.	719	32	4.474
G. Edwards, St-L.	60	4	0.400
St-Louis	3,600	146	4.056
Myre, Mont.	483	18	0.223
Wozney, Mont.	299	14	0.232
Vachon, Mont.	2,157	122	3.268
Montréal	2,600	154	3.230
Creever, Det.	1,397	64	0.240
R. Edwards, Det.	1,943	91	1.822
Detroit	3,540	155	1.263
Cheevers, Bos.	2,034	94	4.275
Johnson, Bos.	1,899	84	0.214
Boston	3,900	178	4.292
Parent, Phil.	2,780	134	3.200
Wilson, Phil.	60	3	0.200
Favell, Phil.	820	43	1.215
Philadelphie	3,600	186	4.300
Gamble, Tor.	2,537	123	5.280
M. Edwards, Tor.	680	30	0.241
Bower, Tor.	60	3	0.200
McNamara, Tor.	23	2	0.217
Toronto	3,600	191	5.218
Dwyer, Pitts.	528	26	0.255
A. Smith, Pitts.	1,863	103	3.112
Binkley, Pitts.	1,031	56	0.229
Pittsburgh	3,540	188	3.319
G. Smith, Oak.	2,834	153	3.324
Hodge, Oak.	706	40	0.340
Worshy, Oak.	409	5	0.200
Oakland	3,600	198	4.330
Rivard, Minn.	809	42	1.213
Marshall, Minn.	3,319	128	3.311
Brodner, Minn.	360	26	0.422
Oliver, Minn.	40	6	0.400
Minnesota	3,540	202	3.342
Dupont, L.A.	200	15	0.200
Dunajevski, L.A.	1,433	109	3.284
Rutledge, L.A.	847	60	1.129
Los Angeles	3,900	235	3.392



UN BATON ASSEZ LONG — Le joueur de défense Don Awrey des Bruins, à gauche, parvient de justesse à faire dévier la rondelle avant que Cliff Koroll des Black Hawks la pousse dans le filet désert. Le gardien des Bruins Gerry Cheevers avait été attiré hors de son but par Stan Mikita qui avait tenté une feinte. A droite, Bobby Orr trébuche après avoir mis le joueur des Hawks en échec. (Téléphoto PA)



Elle doublera



Autres modèles: familiale et Sprinter fastback.

rouler est important mais qu'arrêter l'est tout autant. C'est pourquoi nous avons équipé la Corolla de freins à ailettes et d'un système de freinage à double circuit.

L'intérieur n'a guère changé. Tout est en équipement standard sauf la radio et la transmission automatique. Ce que nous qualifions de standard ce sont les sièges-baquets inclinables, la chauffage à 3 vitesses, la batterie renforcée de 60 amp., le démarreur de 1.3 ch et les pneus à flancs blancs. Le coffre à bagages est spacieux, tout est conçu pour la sécurité et son prix est des plus modiques.

Vous pensez que cette voiture vous en donne pour votre argent? Vous avez bien raison. Nous pourrions même ajouter que c'est une voiture amusante à conduire, mais à vous de l'essayer et de le découvrir. Voyez un concessionnaire Toyota et conduisez-la.

TOYOTA COROLLA \$1889.



*Prix de détail suggéré. Taxes de vente provinciale et locale en sus. Toyota possède un réseau commercial de vente et de service après-vente partout au Canada et dans le monde entier.

- | | | |
|--|---|---|
| <p>QUEBEC</p> <p>Charlesbourg Auto Ltée,
7925 boul. Henri-Bourassa,
Tél.: 623-9843</p> | <p>QUEBEC</p> <p>Boivin & Guay Enr.
346 boul. Hamel,
Tél.: 527-4096</p> | <p>LEVIS</p> <p>Métivier Auto,
Route Président Kennedy, Pintendre,
Tél.: 837-4701</p> |
| <p>DORCHESTER</p> <p>Garage Gerrard Lagrange
Ville Lac Etchemin,
Tél.: 625-3651</p> | <p>JONQUIERE</p> <p>Rocolo Ltée
591 boul. Centenaire,
Tél.: 547-2601</p> | <p>LA SARRE</p> <p>Nicol Automobile Enr.
75, 1re avenue
coin 2e rue est,
Abitibi ouest</p> |
| <p>MONT-JOLI</p> <p>Garage Desrosiers & Frères
Route Nationale, Ste-Flavie
Tél.: 775-4255</p> | <p>SEPT-ILES</p> <p>Côte Nord Auto Enr.
225 avenue Laure,
Tél.: 926-4579</p> | <p>ST-PASCAL, KAMOURASKA</p> <p>Landry Fina Service Enr.
538, boul. Hébert,
Tél.: 492-2149</p> |
| <p>ST-RAYMOND</p> <p>Garage J.-M. Plamondon Inc.,
279 St-Jacques,
Tél.: 337-2201</p> | | |

"Il nous faut plus de tremplins" — Trahan



CLAUDE TRAHAN

"Je ne sais pas quelle guigne j'ai contre moi, mais depuis trois ans je remarque que, quand je saute dans un concours le samedi je gagne plus souvent que le dimanche."

A 30 ans, Claude Trahan est un sauteur à skis qui a déjà passablement d'expérience dans cette discipline mais comme il le dit lui-même: "... Si j'avais eu plus souvent l'occasion de voyager, de faire de la compétition à l'extérieur du Canada, j'aurais pu m'améliorer doublement."

Avant de me faire ces déclarations, celles d'un homme qui s'est toujours consacré à approfondir et enseigner aux jeunes un sport qui a toujours éprouvé de la difficulté à prendre de l'ampleur au Canada, le sauteur du Club Mont Carmel, de Trois-Rivières venait de bondir du tremplin du Mont Sainte-Anne.

Il s'y était exercé pendant une bonne partie de la journée de vendredi, corrigeant certains détails et fautes techniques. Sous les yeux de l'entraîneur Jacques Charland, aussi de la région trifluvienne, Trahan l'un de nos meilleurs sauteurs canadiens possède à fond le style et la détermination nécessaires pour dominer.

De souligner Claude: "Ce n'est pas facile de faire sa marque dans cette discipline surtout ici au Canada, où les accommodations sont réduites au minimum. Ici à Québec vous venez d'avoir un tremplin de 50 mètres, mais à Trois-Rivières qu'on peut considérer en toute sincérité comme la vraie pépinière des sauteurs au Québec, ça fait 20 ans qu'on bataille pour en avoir un de 70 mètres... et on l'attend encore!"

"Dans ces conditions comment voulez-vous que les jeunes s'intéressent à ce sport. Nous en sommes encore au point zéro dans ce domaine, alors inutile de vous dire que les Européens en ont encore pour longtemps à nous surpasser. Il s'agit d'aller faire un tour en Allemagne et en Autriche pour s'apercevoir que des tremplins de 70 et 90 mètres ne sont pas rares. Ici au Canada, nous avons un tremplin olympique de 90 mètres en Colombie-Britannique. Il y en a aussi un de 70 mètres à Banff, en Alberta. Mais il a bien des lacunes techniques au point qu'il est dangereux d'y sauter. Ça veut dire qu'il n'est presque pas utilisé."

Travail et compétition

Voyageur de commerce, Trahan explique avec une pointe d'amertume que sa performance aux championnats canadiens aurait été sensiblement meilleure s'il avait pu prolonger son séjour en Europe cet hiver.

"Quand vous avez des gars comme Morris Mezl, McInnes et Ulf Kvendbo qui sont allés passer deux mois en Europe avec l'entraîneur Charland, pour faire une tournée de compétitions, c'est assez difficile de vouloir les battre."

"J'y suis allé aussi, mais je suis resté seulement 15 jours en Allemagne et en Autriche. Je n'ai fait que les 'premiers milles'."



François ROY
SPORT AMATEUR

de la tournée de l'équipe canadienne et à cause de mon travail j'ai dû revenir. En fin de semaine au championnat canadien je n'avais rien à perdre mais sans être défaitiste comment voulez-vous que je réussisse à battre les gars qui arrivaient de Tchécoslovaquie?"

Bien sûr que pour arriver à décrocher une place de choix sur la scène mondiale du saut, il faut avant tout qu'un type puisse s'y consacrer entièrement sans avoir toujours à songer qu'il faut également travailler pour vivre.

"Ça s'améliore du côté financier à l'Association canadienne de saut, mais on marche encore à la graine" et il n'est pas rare qu'on ait à déboursier de nos poches pour participer à des concours ici et là... de me dire Trahan. D'ailleurs quand j'ai

demandé à l'entraîneur Charland pourquoi des sauteurs de l'équipe "B" comme Chris Langmaid, Frank Gartrell et d'autres ne sont pas allés en Europe, il s'est frotté le bout du pouce et de l'index dans un geste significatif.

Nous avons du potentiel comme sauteurs

Pour revenir à Trahan, celui-ci me précise: "Avec plus d'expérience je crois que je m'améliore, car ça fait seulement quatre ans à bien dire que je commence à sauter sur de gros tremplins. C'est entendu qu'un jour ou l'autre je commencerai à me sentir décliner mais dans ma condition actuelle j'en ai encore pour plusieurs années à sauter."

Quand je lui ai demandé ce qu'il pensait de la performance du Polonais Slavomir Kardas lors des championnats canadiens au Mont Sainte-Anne, Trahan m'a dit: "C'est un excellent sauteur, il a donné un bon spectacle. Mais il ne pouvait pas gagner le championnat car c'est une entente qui n'existe qu'entre les Etats-Unis et le Canada. Moi je peux aller chercher le championnat des Etats-Unis et un Américain peut faire la même chose au Canada. Mais Kardas arrive tout juste au Canada, et il ne peut être éligible. Quant à ses chances de faire l'équipe canadienne quand il aura sa citoyenneté, je pense qu'elles sont très bonnes car il n'a que 24 ans."

"Mais je crois que plus ça va, moins le Canada va payer pour les Européens qui veulent faire l'équipe. C'est que dans le passé il y en a eu plusieurs qui ont profité de voyages d'entraînement, etc., et d'un jour à l'autre sont retournés en Europe. A ce moment-là c'est nous qui payons, mais ça ne nous profite pas."

Quant à la relève devant assurer l'avenir du saut au pays, Trahan est d'avis qu'avant tout il faut bâtir des tremplins. Il en faut de plusieurs dimensions afin que les jeunes progressent normalement. Et le développement des sauteurs ne peut se faire qu'avec l'appui qui sera accordé à ceux qui s'en occupent. Il faut organiser des concours à l'échelle de la province tout comme on le fait pour le ski alpin. En somme nous avons du potentiel, mais nous manquons d'outils!"

SPORT local



UNE LIGUE DE FASTBALL

Le président de la ligue de fastball O'Keefe, Norbert Renaud, avise tous les intéressés qu'une première assemblée en vue de la prochaine saison, aura lieu jeudi soir à 8 h 30 à la salle de réception de la taverne La Choix, 442 - Jéme avenue.

Comme il y a actuellement deux franchises disponibles, les groupes intéressés sont invités à se faire représenter. Pour les anciennes équipes qui désirent conserver leur franchise, elles devront présenter leur dépôt.

Pour informations supplémentaires d'ici jeudi, les intéressés peuvent communiquer avec Norbert Renaud, 1574, boul. Cardinal Villeneuve, Québec 3.

AVEC SHERBROOKE

Adjudor Côté, figure des plus

RESULTATS à BB

PREMIERE COURSE TROT — \$1,300
 5-Charcoal Grey, Bergeron, \$8.00, 1:50, 2.80; 7-Joe Boyer, G. Pilon, \$2.80, 2.80; 4-Twister, M. Bouchard, \$3.40.
 Ont aussi couru: Dauphin, Jack, 2. No. 00 (repart); G. Pilon, 2.50; 11-Dean's Pride, à été retiré.
 Temps: 2:09.5

DEUXIEME COURSE AMBLE — \$1,300
 6-Fedora Boy, G. Pilon, \$8.40, 2:40, 7.50; 2-Bonnie, Tr. Bouchard, \$15.40, 6.30; 1-Balmy Spring, G. Pilon, \$4.50.
 Ont aussi couru: Wildwood Abbey, Yankee Breeze, Castle Hill, Honor Lee, Thérèse Front.
 Temps: 2:12
 Part-double: \$28.10

TROISIEME COURSE AMBLE — \$1,300
 3-Tony Yankee, Aubin, \$12.50, 4.90; 1-001, 4-Purpura Mir, G. Pilon, \$2.80, 2.80; 5-Shady Valley, G. Pilon, \$3.90.
 Ont aussi couru: Sonne Abie, A. L. G. Bouchard, Yankee Dancer, Mar Don, Nasser, Kaye, M. C.
 Temps: 2:09

QUATRIEME COURSE AMBLE — \$1,300
 7-Evergreen Heine, G. Pilon, \$28.20, \$0.20, 4.20; 1-Capital Trophy, Bouchard, \$17.00, 1.90; 8-Columbia Valley, M. Bouchard, \$3.90.
 Ont aussi couru: Glenda Dook, Chelsea Boy, Jay Arden, Stony C. Boy, Roca.
 Temps: 2:09
 Quinella: \$66.90

CINQUIEME COURSE AMBLE — \$1,300
 1-Pilote, Chénail, Bouchard, \$18.20, 4.20, 2.20; 2-Coucou, G. Pilon, \$12.00, \$6.70, 4.00; 6-Miss Mann, Nadeau, \$4.40.
 Ont aussi couru: Red Rex, Christian, Abe, Mitchell Long, Royan, Bob, Lindy, 10-Scott.
 Temps: 2:10.5

SIXIEME COURSE AMBLE — \$1,300
 1-Dream Pilot, G. Pilon, \$2.80, 2.80, 2.80; 2-Racine, Pilonier, \$4.20, 4.20; 4-Broadleaf Pick, G. Pilon, \$7.00.
 Ont aussi couru: Hays, Sola, Antoinette Pick, Kelly, Sorely, Shady Buck, Jane C. Adon.
 Temps: 2:09

SEPTIEME COURSE TROT — \$2,000
 4-Walter Bert, Bouchard, \$7.50, 4.10, 2.80; 5-Louis Shady, G. Pilon, \$16.10, 2.40; 4-J. G. G. Pilon, Bouchard.
 Ont aussi couru: Telstar Harover, Yankee Seneca, Lady Queen, Paris River, Caro, Mir, à été retiré.
 Temps: 2:10.5
 Quinella: \$33.40

HUITIEME COURSE AMBLE — \$1,300
 1-Star Ace, G. Pilon, \$1.90, 3.40, 1.70; 2-Georgia J., Boyer, \$12.00, 4.10; 4-Rayvon Beauty, Lefebvre, \$3.10.
 Ont aussi couru: Monique de Tracy, Betty, Royal Breeze, Active Chief, Viva Lou.
 Temps: 2:08.1.5

NEUVIEME COURSE TROT — \$3,000
 8-Wynneat Tom, Bouchard, \$42.20, 15.50, 5.50; 1-Dorothy Boy, Houette, \$4.60, 2.90; 7-Desert Prince, M. Bouchard, \$3.90.
 Ont aussi couru: Trader Dillon, Comrade Harover, Marcei Mir, Kimpeter Mir, Ruth Ann Bky.
 Temps: 2:09.2.5

DIXIEME COURSE AMBLE — \$1,300
 8-Tyrall, G. Pilon, \$7.50, 3.80, 2.20; 4-Star's Lo, Couette, \$16.50, 6.30; 1-Jocelyne, Bouchard, \$12.00, 4.20.
 Ont aussi couru: G. Pilon, Direct, Ranger Road, Ace Dean, Succès Pas, Kavarita, Bob.
 Temps: 2:09.2.5
 Quinella: \$28.90

populaires sur la scène du hockey, s'est joint à la grande famille des Castors de Sherbrooke en acceptant le poste d'éclairage officiel des Castors; les autres étant Roger Roy éclairage en chef, Léo Robert pour la région de Montréal et Jean-Paul Lamadelle pour la région du Richelieu.

AIDE FINANCIERE

La ville de Sainte-Foy a consenti à verser une aide financière de \$1,000 à l'équipe de hockey pee wee de Sainte-Foy pour défrayer le coût d'un voyage à Boston.

L'équipe de Sainte-Foy participera alors au tournoi pour le trophée Kennedy lors de la fin de semaine du 13 mars. Le conseiller Charles-E. Matte accompagnera l'équipe à cette occasion.

TENNIS INTERIEUR

La lutte pour l'obtention d'une place en série éliminatoire devient de plus en plus serrée dans le tennis intérieur O'Keefe. En effet, le Limoujou, en subissant deux revers consécutifs, permet maintenant à la Rivière-Sud ainsi qu'au Winter Club l'espoir de pouvoir se qualifier pour les séries de fin de saison.

Voici les derniers résultats ainsi que les positions à date des équipes:

Belvédère (R), Civil (L), Belvédère (T), Winter-Club (S), Civil (T), Rivière-Sud (A), Beauport (R), Limoujou (L), Winter-Club (T), Limoujou (S)

Les étoiles pour ces rencontres (trot):
 H. Legendre et R. Gendak (Belvédère),
 R. Doyon et J. Robitaille (Civil),
 J. Y. Leduc et R. Leduc (Winter-Club),
 J. Gagnon et G. Michon (Limoujou),
 M. Lacroix (Beauport),
 A. Chab (Rivière-Sud)

POSITION DES EQUIPES
 Belvédère 707
 Beauport 629
 Civil 620
 Limoujou 600
 Rivière-Sud 528
 Winter-Club 507

L'ENSEIGNE DE L'EXCELLENCE
 se prépare à l'arrivée du PRINTEMPS
 TOUTES NOS VOITURES VENDUES
 A PRIX COUPES

(2811) OLDSMOBILE DELTA 1968 Vert, 2 portes, hard top, 1010 cc, complet, balance à disquer.	(2326) OLDSMOBILE CUTLASS DECAPOTABLE Vert, 2 portes, adhésives, équipée complet, balance à disquer.
(12423) OLDSMOBILE Toronado 1967 vert, 2 portes, hard top, 1010 cc, grand complet.	(1498) CHEVROLET BISCAYNE 1967 No. 4 portes, V. 8, automatique, radio, complet.
(2447) FORD GALAXIE 1967 Vert, 2 portes, hard top, V. 8, automatique, radio.	(2806) THUNDERBIRD London 1967 No. 4 portes, V. 8, automatique, radio, deux trains, et direction.
\$625.00	\$575.00
\$900.00	\$375.00
\$450.00	\$825.00

LEVIS Auto
 ROND-POINT, LEVIS - TEL: 837-3661
 CONCESSIONNAIRE Chevrolet - Cadillac - Camaro - F-85 - Chevelle - Corvair
 Monte Carlo - Chevy II - Envoy - Epic

centre de rénovation!

Jos. Grenier Ltee
947 AVENUE ROYALE - BEAUPORT - TEL: 667-1724

Aubaine!



PANNEAUX DECORATIFS LAVABLES
POUR PLAFONDS, 4' x 4' x 1/2"

Un moyen facile de revêtir un plafond de salle de jeu ou de chambre de façon permanente.

\$265

LE PANNEAU

MONTREZ QUE VOUS SAVEZ DE QUOI VOUS PARLEZ... DEMANDEZ A VOIR LES PANNEAUX DECORATIFS

FOAM ISOLANT

Un pouce d'épaisseur — laisse passer moins de chaleur qu'un mur de béton de 4 pieds d'épaisseur!

\$55.00

m.p.

TRANSFORMEZ L'APPARENCE DE VOTRE CUISINE AVEC LE DESSUS DE COMPTOIR

PREMOULE (ARBORITE)
Si désiré, dimensions pour vanité de chambre de bains.

\$4.98

le pi. lin.

RAJEUNISSEZ VOS PLANCHERS AVEC FLECTO Varathane

Finis plastique Résistant, durable, pour le fini des meubles et planchers de bois dur.

Pinte **\$4.28** Gallon **\$14.20**

POUR LE BRICOLEUR: CONSTRUIRE • AMELIORER • COMPLETER

VENEER 4' x 4'	MASONITE 4' x 8'	ASPENITE 4' x 8'
\$1.45	\$1.44	\$3.38

le panneau le panneau le panneau

QUINCAILLERIE DE TABLETTE AJUSTABLE

Supports	8"	10"
95c	\$1.04	\$1.15
Crémalières	24"	36"
70c	\$1.07	\$1.43

Tablettes: choix de couleurs — en plus d'un prix fort attrayant!

Jos. Grenier Ltee

947 AVENUE ROYALE - BEAUPORT - TEL: 667-1724

OUVERT LE JEUDI SOIR JUSQU'A 9H. P.M., SAMEDI FERME

L'actualité financière

Par Marcel BOUTIN, rédacteur financier — Mars a commencé avec une tendance plutôt ferme à la Bourse de New York, hier, malgré un mouvement de prises de bénéfices au milieu de la séance. A l'ouverture, le marché a poursuivi le relèvement qu'il avait amorcé en fin de séance jeudi dernier, face aux perspectives d'une baisse des taux d'intérêt dans un avenir pas tellement éloigné.

La reprise, qui a fait suite à la décision de plusieurs petites banques américaines, de ramener, de 8-1/2 à 8 pour cent, leur taux d'intérêt préférentiel, a pris de plus en plus d'ampleur si bien que la Bourse a marqué la semaine dernière sa plus forte avance hebdomadaire de l'année, soit un gain net de 20.13 points à 777.50.

Le repli du marché au milieu de la journée hier n'a causé aucune surprise à Wall Street, car plusieurs analystes s'attendaient à des prises de bénéfices à la suite de la brusque remontée des cours. La moyenne des industrielles de Dow Jones qui a progressé de 6.93 points au cours des deux premières heures, s'inscrivait en clôture à 780.23, à la hausse de 2.64 points.

Comme on peut le constater, les prises de bénéfices n'ont pas éliminé complètement l'avance de la matinée. En fin de séance, la liste mobilière se retrouvait même au-dessus de ses plus bas points de la journée. Selon un courtier, un autre facteur favorable pour le marché, c'est la baisse des principaux indicateurs économiques qui reflète un nouveau refroidissement de l'économie, et par le fait même, de nouveaux succès dans la lutte entreprise par Washington pour juguler l'inflation.

Pas moins de quatre des sept indicateurs ont baissé, soit la semaine de travail des ouvriers de la production, les nouvelles commandes de biens durables, les permis de bâtir et la moyenne des prestations hebdomadaires d'assurance-chômage (les prestations ont augmenté, mais sont interprétées différemment dans l'indice). Les indicateurs qui ont progressé sont les commandes de biens d'équipement, les prix des matériaux industriels et le rapport prix-côté de production par unité.

Les courtiers ont signalé que plusieurs autres petites banques américaines ont réduit leur taux d'intérêt au moment où la Bourse s'appropriait à fermer ses portes. Ce geste pourrait bien entraîner une nouvelle avance de la cote, indiquée dans les milieux boursiers.

Les marchés canadiens ont affiché une allure imprécise. A Toronto, une panne d'ordinateur a contribué à retarder la marche normale des affaires. Le volume est tombé à 1,582,000 actions à comparer à 2,216,000 vendredi. Dans la métropole, les mines et les huiles — parmi les plus importantes — ont volé la vedette sur un marché par ailleurs irrégulier. Le volume a cependant été peu considérable, même parmi les titres favoris; un total de 1,033,000 actions ont changé de main au lieu de 1,361,400 vendredi.

SICO INC.



GILLES LEDUC

La direction de SICO INC., le plus important manufacturier de peinture à capitaux exclusivement canadiens, a le plaisir d'annoncer qu'elle a retenu les services de M. Gilles Leduc comme représentant des ventes pour sa division commerciale. M. Leduc mettra au service des dépositaires SICO de l'ouest de Montréal et du comté Vaudreuil-Soulanges, plus de 7 ans d'expérience dans l'industrie de la peinture.

L'industrie du sel

OTTAWA (PC) — La production de sel sec et de sel de saumur a atteint 4,563,617 tonnes en 1969 au Canada.

Les expéditions, selon le Bureau fédéral de la statistique, ont été de 4,629,022 tonnes pendant cette année 1969.

A la fin de l'année, les stocks s'élevaient à 430,876 tonnes.

Expansion rapide du Groupe Prévoyants du Canada

"Offrir à la population, selon ses besoins, une gamme de produits et de services de qualité qui couvrent l'ensemble des risques financiers auxquels le public est exposé, voilà le but de notre organisation" a déclaré le président des compagnies du Groupe Prévoyants du Canada, M. Marcel Tremblay, dans son allocution à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui s'est tenue à Montréal, hier. "Nous pouvons réellement nous définir comme un SUPERMARCHÉ en services financiers, car nous offrons des services dans le domaine de l'assurance-vie et de l'assurance générale tant au plan individuel que collectif et nous ajoutons le secteur des fonds mutuels, dès que la législation le permettra."

L'exédant global des revenus sur les dépenses, avant impôts, des compagnies du Groupe, s'est chiffré par \$1,217,000. Les trois sociétés du Groupe administrent des actifs de plus de \$66,000,000 investis dans l'économie canadienne.

M. Roger Décar, directeur général de l'assurance-vie, a déclaré que "le développement majeur effectué au niveau des ventes, en 1969, fut notre entrée dans le domaine du groupe-association. Les Prévoyants du Canada offrent maintenant à certains groupes homogènes un service complet d'assurance-vie et d'assurance-invalidité, par

l'intermédiaire d'un groupe de spécialistes."

Pour sa part, le directeur général de Les Prévoyants du Canada - Assurance Générale, M. Roger Brisson, a déclaré que "les primes souscrites se sont totalisées à \$22,256,000 pour l'ensemble des affaires transigées par la compagnie. Cela représente une augmentation de 18.3% sur l'année précédente." Tenant compte des revenus de placements qui sont de l'ordre de \$743,000, l'excédent des revenus sur les dépenses s'est élevé à \$545,200. Au cours de l'année 1969, la compagnie a payé la somme de \$148,750 en dividendes à ses actionnaires, soit 42-1/2 cents par action, comparativement à 20 cents par action les années précédentes. L'actif de la compagnie s'est accru de 11.7% au cours de l'année pour atteindre la somme de \$19,557,000 au 31 décembre 1969.

La Personnelle, Compagnie d'Assurance, filiale, montre des revenus de l'ordre de \$127,200. Le volume d'affaires de cette jeune compagnie est passé de \$1,077,000 en 1968 à \$2,098,400 cette année. La Personnelle étant une filiale dont le capital est maintenant détenu à 100% par Les Prévoyants du Canada - Assurance Générale, la direction a l'intention de publier, à l'avenir, des états financiers consolidés.

NOMINATIONS

Banque Canadienne Nationale



M. Robert DeLeeuw



M. Claude Dieumegarde



M. Pierre Castonguay, c.g.a.

Le vice-président et directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. René Leclerc, est heureux d'annoncer les nominations suivantes: M. Robert DeLeeuw, jusqu'ici directeur du Service du personnel, a été promu au poste de surintendant, section administration. M. Claude Dieumegarde qui était assistant surintendant, section placements et opérations du marché monétaire, M. Pierre Castonguay, c.g.a., jusqu'ici comptable en chef, devient comptable en chef et contrôleur.

Intégration des groupes Pirelli et Dunlop

NEW YORK — Les conseils d'administration de la société internationale Pirelli à Bâle, de Pirelli S.P.A. à Milan d'une

part, et de la Dunlop Co. Ltd. à Londres de l'autre, ont décidé en principe de procéder à une intégration de leurs activités industrielles, tout en maintenant leur personnalité juridique actuelle et restant comme sociétés financières. Il est dans les intentions des deux groupes Pirelli et Dunlop de prendre chacun une participation importante (entre 40 et 49 pour cent) dans les activités de l'autre. On s'attend qu'au cours des prochains mois, il sera possible de compléter les études fiscales et juridiques ainsi que les évaluations basées sur les données des exercices écoulés et sur les perspectives futures.

Le 1er mai 1970

Un double permis pour la vente d'assurance et d'actions de fonds mutuels

par Jean-Paul GAGNE

Les vendeurs de fonds mutuels pourront offrir de l'assurance et les agents d'assurance vendre des actions de fonds mutuels le 1er mai prochain.

C'est ce qui ressort de plusieurs conversations tenues avec des hommes d'affaires de la région de Québec ces jours derniers.

Le sous-ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives, Me Louis-Philippe Bouchard, a affirmé qu'il était vrai que les doubles permis s'en viennent et qu'ils seront en vigueur aussitôt que toutes les formalités seront réglées; Me Bouchard n'a pas été jusqu'à préciser de date cependant.

La Commission des valeurs mobilières, dont la tâche est de réglementer l'émission de valeurs et leur écoulement dans le public, a déjà par la voix de son président, Me Marcel Lajeunesse, donné son accord de principe à la proposition. Elle régit la vente d'actions de fonds mutuels au Québec.

Elle est même prête, à date, à faire passer aux agents d'assurance les examens par lesquels ceux-ci devront se montrer aptes à vendre, en plus de l'assurance, des actions de

fonds mutuels. La Commission a pleine juridiction pour émettre les permis de vente de fonds mutuels et pour en établir les exigences.

En ce qui concerne le Service des assurances du Québec de qui relèvera l'émission de permis de vente d'assurance aux actuels vendeurs de fonds mutuels, toutes les formalités ne sont pas réglées.

On ne sait pas encore, par exemple, si tous les vendeurs d'assurance, qu'il s'agisse d'assurance-vie ou d'assurance-générale, seront autorisés à se prévaloir de permis de la Commission des valeurs mobilières.

De plus, il ne semble pas que le comité chargé d'étudier la question de la qualification des actuels vendeurs de fonds mutuels désireux de vendre des actions de l'assurance ait dit son dernier mot sur les normes qui seront exigées.

Parallèlement à cette extension de la vente de l'assurance aux vendeurs de fonds mutuels, le Service des assurances traiterait en vigueur un véritable examen à quiconque voudrait entrer dans le commerce de l'assurance.

Encore maintenant, quicon-

Société d'Administration et de Fiducie

Les biens régis par cette société atteignent \$538,000,000

Dans son rapport annuel aux actionnaires, le président de la Société d'Administration et de Fiducie, Me Arthur Simard annonce une augmentation de \$53,000,000 pour 1969, portant les biens régis par cette Société à \$538,000,000, à rapprocher de \$485,000,000 en 1968.

Les administrateurs ont continué, comme par le passé, à attacher une grande importance à la liquidité des actifs de la Société, et en fin d'année, son degré de liquidité était de 82%, vs 80% en 1968.

Le volume des opérations s'est reflété dans les résultats de l'exercice et les revenus bruts se sont élevés à \$2,629,342 contre \$2,374,372 en 1968, ou \$254,970 de plus.

Les bénéfices nets après impôts sur le revenu s'établissent à \$625,279 comparativement à \$566,695 l'année précédente. Le gain net par action atteint \$2.08 en 1969 alors qu'il était de \$1.89 en 1968, soit une augmentation de 10%. Ces bénéfices plus éle-

vés et l'excellente situation financière de la Société ont permis aux administrateurs d'augmenter, en fin d'exercice, le dividende régulier semestriel de 50 à 55 par action, et de déclarer en outre un dividende spécial de 20, établissant ainsi le dividende annuel sur une base de \$1.30 par action pour l'année 1970. Les dividendes déclarés en 1969 se sont donc élevés à \$1.25 contre \$1.20 par action en 1968.

PROJET DE FUSION

Faisant allusion à l'avenir, Me Simard a déclaré que des négociations ont été entamées avec le Trust Général du Canada "en vue d'une fusion de nos intérêts. Chaque société a formé un comité de fusion et les deux comités ont poursuivi les négociations. Prochainement les comités de fusion, croyons-nous, seront en mesure de présenter à leur conseil respectif leurs recommandations. Il appartiendra alors aux conseils de se prononcer sur les termes et conditions d'un acte d'accord. Nous espé-

rons que ces pourparlers aboutiront dans un avenir rapproché, tout en sauvegardant les intérêts de tous et chacun de nos actionnaires."

Afin de faciliter l'aboutissement des négociations, les administrateurs de la Société d'Administration et de Fiducie et ceux du Trust Général du Canada ont convenu de proposer à leurs actionnaires respectifs d'élire au conseil de la Société cinq administrateurs du Trust Général du Canada et au conseil de ce dernier cinq administrateurs de la Société. Ces cinq administrateurs élus à chacun des conseils s'engageront à démissionner au cas où la fusion sous étude ne se ferait pas. Si les conseils d'administration des deux sociétés s'entendent sur un acte d'accord prévu à la loi des Compagnies de Fiducie, les actionnaires seront convoqués à une assemblée générale spéciale aux fins de ratifier ou de rejeter la proposition de l'acte d'accord ou, en d'autres termes, de la fusion.

Nouvelles brèves des sociétés

Hausse de 14% des bénéfices de la Banque Canadienne Impériale de Commerce

Dans son rapport intermédiaire aux actionnaires pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 1970, la Banque Canadienne Impériale de Commerce a annoncé que ses bénéfices se sont élevés à \$9,157,059, soit une augmentation de 14 pour cent par rapport à la même période l'an dernier. Les bénéfices par action ont été de 26.3 cents au regard de 23 cents en 1969. Les revenus se sont élevés à \$183,000,000, marquant un accroissement de \$53,000,000 ou de 38 pour cent. Quant aux dépenses, elles se sont chiffrées par \$156,000,000, accusant une augmentation de \$43,000,000 ou de 35 p.c.

La Banque mentionne que le solde des revenus (avant déduction des réserves pour pertes et des impôts sur le revenu) s'est élevé à \$37,000,000, soit une hausse de \$10,000,000 par rapport à la période correspondante de l'an dernier, mais il a été inférieur de \$2,000,000 à celui du trimestre antérieur terminé le 31 octobre 1969. L'actif de la Banque s'établissait, au 31 janvier 1970, à \$9,328,000,000, soit une augmentation de \$571,000,000 au cours de la période de douze mois.

Gulf Canada

Dans un mémoire présenté à l'Association québécoise des

techniques de l'eau réunie à Saint-Hyacinthe, M. Claude Robert, technologue aux raffineries, a décrit une nouvelle unité de flottation par l'air dissout susceptible de traiter toutes les eaux résiduaires de la raffinerie qu'administre Gulf Canada à Montréal-Est avant de les rejeter dans le Saint-Laurent.

Cette unité de flottation par l'air dissout qui a coûté \$350,000 est la première installation du genre à rendre absolu son procédé de recouvrement par utilisation d'alumine. La nouvelle unité permettra à la raffinerie de se conformer aux directives de la Régie des Eaux du Québec qui entreront en vigueur à compter du mois de juillet.

Un consortium canadien participe à un vaste projet aux Etats-Unis

Un consortium canadien a été choisi pour assurer la conception et la production d'habitations à prix modiques et moyens aux Etats-Unis, dans le cadre du programme "Operation Breakthrough" de \$75,000,000 du gouvernement américain. Il s'agit de Descon-Concordia de Montréal, qui est la seule entreprise non américaine qui ait été choisie pour participer au gigantesque programme lancé par la "Housing and Urban Development Department" (HUD) des E.-U. Quelque 250 projets

d'entreprises américaines et étrangères ont été soumis au concours de la HUD.

Nouvelle Emission:

\$10,000,000

VILLE DE LAVAL

9 1/2 %

Echéant le 1/3/1971 à 1980

Pour recevoir le prospectus ou obtenir de plus amples renseignements concernant cette émission, veuillez communiquer avec notre bureau de Québec à 529-1721.

CLICHE ET ASSOCIÉS LTÉE

Courtières en valeurs de placements

MONTRÉAL
Tour de la Bourse,
Place Victoria
Tél.: 878-1951

QUÉBEC
220 est. Grande-Allée
Tél.: 529-1721

TROIS-RIVIÈRES
Place Royale
Tél.: 378-2769

OTTAWA
260, rue St-Patrick,
Tél.: 233-3455

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Dividende numéro 164

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de \$0.30 par action privilégiée a été déclaré par le conseil d'administration. Ce dividende sera payable le 15 avril 1970 aux actionnaires privilégiés inscrits à la fermeture des livres le 31 mars 1970.

Maurice Myrand, c.a.
Trésorier
Montréal, le 13 février 1970

LE GROUPE PRÉVOYANTS DU CANADA

Siège social: 801 est. rue Sherbrooke, Montréal 132. Tél. 527-3141

ASSURANCE-VIE

Primes	\$ 8,871,152
Revenu net	545,200
Actif	34,791,265
Nouvelles assurances	60,104,000
Assurances en vigueur	564,079,000

FONDS DE PENSION

Actif	\$ 10,408,816
-------	---------------

ASSURANCE GÉNÉRALE

Primes souscrites	\$ 22,452,823
Revenu net	549,442
Capital et surplus	4,228,729
Actif	20,918,227

• Assurance: vie, accident-maladie • Fonds de pension: individuel et collectif • Automobile • Incendie • Responsabilité • Risques divers

Les Prévoyants du Canada- Assurance-Vie

Les Prévoyants du Canada- Assurance Générale

Les Prévoyants du Canada- Fonds de Pension

La Personnelle, Compagnie d'Assurance

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including various stock prices and indices.

Fonds mutuels

Table of mutual fund performance and prices.

Table titled 'COURS DE VENDRE' showing selling prices for various funds.

Le dollar américain stable à Montréal

Article discussing the stability of the US dollar in Montreal.

Retenez une chambre en cinq sec

Advertisement for PAX hotels, featuring portraits of hoteliers and promotional text.

Advertisement for 'Estérel' hotels, listing various locations and services.

Allure ferme de la Bourse de Londres

Article reporting on the firm performance of the London stock market.

L'or se vend au même prix

Article discussing the current price of gold.

Les marchés aux bestiaux

Article reporting on livestock market prices.

Les bouillies de choix rapportent entre \$32.50 et \$33.75

Article discussing the prices of various types of feed.

Les vaches de bonne qualité se vendent entre \$21.50 et \$25.25

Article discussing the prices of high-quality cows.

Les prix des barreaux de bonne qualité variaient entre \$26 et \$26.75

Article discussing the prices of high-quality bars.

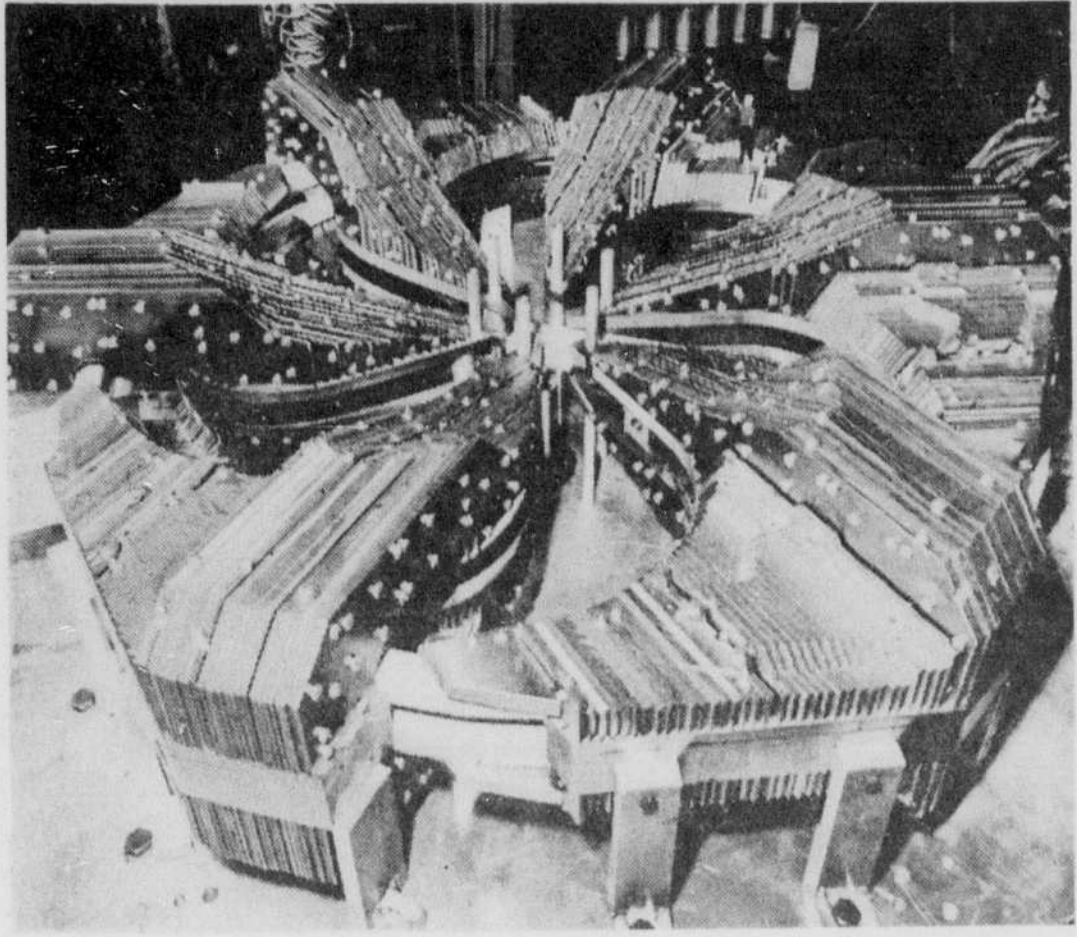
Le marché des oeufs

Article discussing the egg market and prices.

EXTRAIT DU 67e RAPPORT ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

Table of financial data from the 67th annual report of the Society of Administration and Fiducie.

Advertisement for SRF (Société Régionale de Fiducie) with contact information and services.



AIMANT POUR CYCLOTRONS — L'appareil compliqué illustré ci-dessus, un aimant pour cyclotron de la troisième génération, sera construit par la division de génie industriel de la Davie Shipbuilding de Lauzon. La fabrication de cet aimant spécial, tout en permettant au Canada de devenir le premier pays du monde à posséder un cyclotron de troisième génération, assurera de travail à une centaine d'hommes pendant un an. Le contrat de \$1,940,000 pour la construction de ce gigantesque appareil d'une valeur totale de \$4,000,000 a été accordé aux chantiers lauzonnais par l'Université de la Colombie-Britannique.

Tendance des marchés

Table with 2 columns: TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE NEW YORK, listing various stocks and their price changes.

Table with 2 columns: COURS MOYENS DE DOW JONES, showing average market indices.

CARRIERES et PROFESSIONS

PHARMACIEN LICENCIÉ demandé pour région des Cantons de l'Est. Bonne rémunération. ECRIRE DEPT 2995, LE SOLEIL.

MAGASINIER demandé. Magasinier qualifié dans le domaine de la mécanique demande pour manufacturier. Expérience: 5 ans, âge de 25 ans et plus. S'adresser au: Directeur du Personnel 3030, boul. Ste-Anne Giffard, Québec 5

RECHERCHONS Vendeur expérimenté. Electro-vente. Préférence bilingue. Interview sur rendez-vous. 656-1484

DISTRIBUTEUR DE MOTEURS DIESEL CUMMINS, demandé. Commis de bureau multilingues, bilingues pour travail d'ajustement de garantie. Instruction minimum 12e année. Salaire suivant compétence. Faire application par écrit seulement en français et en anglais. CUMMINS EASTERN CANADA, C.P. 453, STE-FOY

REPRESENTANT INDUSTRIEL Vendeur de produit industriel spécialisé pour servir clientèle établie dans la région de Québec. Jeune homme dynamique, bilingue, cours secondaire requis, avec formation technique de préférence et expérience de la vente. Salaire de base plus commission, auto fournie et dépenses de voyages. S.V.P., faire parvenir résumé incluant numéro de téléphone à: DEPT 2989, LE SOLEIL

La Grande Division Numéro 48 High Prairie Province de l'Alberta PROFESSEURS Qualifications minimum - 'Brevet A' Pour l'année scolaire 1970 - 71

COMPAGNIE EN PLEIN ESSOR REQUIERT Les services de 5 GERANTES avec expérience soit dans la vente soit dans les affaires. Fonctions: Coordonner le travail de 5 employés. Entraînement fourni. Salaire selon compétence. Quelques ouvertures à temps partiel. Pour entrevue: Mlle Thibault - 651-1664

SURVEILLANT pour flotte de camions Avec expérience générale de mécanique ECRIRE DEPT 2992, LE SOLEIL

INSPECTEUR-VEUNDEUR demandés Pour route de pain dans Québec. Expérience exigée dans la vente de pain. Très bon salaire, plus commissions, assurance-groupe, etc. Aussi, un agent pour Lévis-Lauzon sur route établie, de plus \$700.00. Expérience exigée dans la vente de pain. Position et revenu assurés et très intéressants. Se présenter: BOULANGERIE DOYON GAI LURON, 735 rue Primeau (par la rue Laviolette) Ville Vanier, Qué. 8

La Commission Scolaire du district # 7 sollicite des demandes d'emploi aux postes suivants: Orienteur pour le district Professeurs d'arts ménagers Chef de département pour l'Industriel Professeurs à l'Industriel Professeurs de Commerce qualifiés pour enseigner la dactylographie et la sténographie Professeurs d'anglais Professeurs de français Professeurs de mathématiques Professeurs d'histoire et géographie Professeurs de sciences (Physique, Biologie) Professeur de musique Professeur d'art Professeurs d'Education Physique (un homme et une fille) Les intéressés sont priés de faire application aussitôt que possible à: M. Vincent Comeau, directeur Ecole Polyvalente W. Arthur Losier, Case Postale 410 Tracadie, N.-B.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their price changes.

BOURSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, listing various companies and their price changes.

International Publishing LONDRES (PC) — Les profits avant déduction des impôts, de la firme International Publishing Corp. ont baissé d'un montant estimé à 4,000,000 de livres (soit \$10,400,000) durant l'année fiscale terminée samedi dernier. Ces calculs étaient contenus dans les documents destinés aux actionnaires, relativement au projet d'acquisition de IPC, par le Groupe Reed, lequel possède des intérêts considérables au Canada.

Burns Foods Ltd. Dans son rapport préliminaire pour l'exercice qui a pris fin le 27 décembre 1969, Burns Foods Limited, une importante salaison qui fait affaires en Ontario et dans l'Ouest canadien, révèle un bénéfice net de \$1,976,819, soit l'équivalent de \$2.41 par action au regard de \$1,342,904 ou \$1.68 l'action l'exercice précédent. Il s'agit là d'un nouveau sommet dans l'histoire de la compagnie. Ses ventes ont établi également un nouveau record.

Table titled 'A la Bourse des céréales' showing market data for various grain products like wheat, corn, and soybeans.

AVIS aux institutions admissibles à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Loi et règlements La Loi de l'assurance-dépôts du Québec (chapitre 73 des lois de 1967, modifiée par le chapitre 74 de la même année et par le chapitre 71 des lois de 1968) entrera en vigueur au Québec le 1er juillet 1970. Cette loi est administrée par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec dont les Règlements généraux, adoptés le 11 février 1970 par l'arrêté en conseil numéro 512, ont paru dans la Gazette officielle du Québec en date du 21 février.

garantie de la régie La Régie garantit à toute personne qui fait un dépôt d'argent à une institution inscrite ou à une banque le remboursement de ce dépôt à échéance, en capital et intérêt, jusqu'à concurrence d'une somme de \$20,000.00. institutions admissibles Peuvent faire une demande d'inscription à la Régie une caisse d'épargne et de crédit, une compagnie de fiducie et toute institution qui reçoit ou se propose de recevoir des dépôts d'argent du public tels que définis par les Règlements généraux. Toute institution qui sollicite ou reçoit des dépôts d'argent du public doit être une institution inscrite. mode d'inscription POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DE LA GARANTIE DE LA RÉGIE À COMPTER DU 1er JUILLET 1970, TOUTE INSTITUTION ADMISSIBLE DEVRA TRANSMETTRE SA DEMANDE D'INSCRIPTION À LA RÉGIE EN LA FORME PRESCRITE PAR CETTE DERNIÈRE LE OU AVANT LE 1er AVRIL 1970. conditions de l'inscription Les conditions générales de l'inscription, applicables à toute institution admissible, sont celles stipulées à l'article 12 des Règlements généraux. Toute institution autre qu'une compagnie de fiducie et qu'une caisse d'épargne et de crédit, telles que définies aux paragraphes f) et g) de l'article 1 de la loi, et autre qu'une institution assurée par la Société d'assurance-dépôts du Canada, doit, de plus remplir les conditions particulières d'inscription suivantes: établir qu'elle recevait des dépôts d'argent au sens du paragraphe a) de l'article 2 des règlements avant l'entrée en vigueur de la loi au Québec, ou qu'elle a l'intention d'en recevoir, et que ses activités principales consistent à recevoir de l'argent du public et à le réinvestir sous une forme ou sous une autre. Une institution qui ne recevait pas de dépôts avant l'entrée en vigueur de la loi au Québec et qui demande un permis sous le paragraphe ci-dessus comme ayant l'intention d'en recevoir doit, avant d'obtenir ce permis, démontrer qu'elle a un capital-actions souscrit et payé d'au moins \$500,000.00. renseignements additionnels Pour tous renseignements additionnels relatifs à la Loi de l'assurance-dépôts du Québec ou à l'inscription à la Régie, bien vouloir s'adresser à: RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC, 117 RUE ST-ANDRÉ, QUÉBEC 2, QUÉ. (418) 693-8515

Faits divers

Une mère et six enfants meurent dans un incendie

HYTHE (d'après PC) — Une mère et six enfants sont morts dans l'incendie d'une maison, près de Hythe, en Alberta, hier. Un garçonnet de six ans a pu être sauvé par la mère qui est elle-même, demeurée prisonnière des flammes en voulant sauver les autres enfants. Elle était âgée de 25 ans.

Des six enfants qui sont morts dans le brasier, quatre lui appartenaient, tandis que les deux autres lui avaient été confiés. Les petites victimes avaient de deux à sept ans.

Les pères de ces deux filles n'étaient pas à la maison lors de l'incendie. Ils travaillaient tous deux dans un camp de huchers dans le nord de l'Alberta.

L'incendie a débuté accidentellement de très bonne heure hier matin, mais ne fut rapporté que tard dans la journée.

Hythe est une petite municipalité située à 30 miles environ de Dawson Creek, Colombie britannique.

Les vols à main armée se multiplient à Montréal

MONTREAL (d'après PC) — Les vols à main armée se multiplient à Montréal, et, hier encore, des voleurs ont emporté plus de \$6,000 au cours de sept hold-up réalisés en l'espace de quelques heures.

Un de ces vols a permis à ses auteurs de s'emparer de plus de \$2,000 au club de l'Association des vétérans polonais, vol au cours duquel un homme a été blessé à la tête lorsqu'un des bandits ouvrit le feu.

Une succursale de la Banque Toronto Dominion a reçu une visite imprévue, lorsqu'un homme très bien vêtu, ayant plutôt l'air d'un riche homme d'affaires, se présenta calmement à une caissière, lui montra un révolver et lui enleva les dix billets de \$100 qu'elle tenait en main.

L'homme remisa l'argent dans un petit porte-documents brun et répartit tout aussi calmement, en demandant à la jeune fille de ne faire aucun geste et surtout de ne pas crier.

Un autre gunman a trouvé un moyen original de faire de l'argent rapidement. Il s'est présenté hier au concierge d'une maison de rapport disant qu'il voulait louer un appartement. Une

fois sur place, il s'empara de \$751 et disparut dans la nature. Deux stations - service ont également reçu la visite de voleurs, qui sont repartis avec \$1,400 en poche.

Enfin, un homme a dû être traité à l'hôpital, pour blessures mineures, après avoir été malmené par un autre gunman qui lui a dérobé les \$400 qu'il avait en sa possession et un chauffeur de taxi n'a eu d'autre alternative que de remettre à deux bandits les \$35 qu'il avait dans son portefeuille alors que tous deux pointaient leurs armes dans sa direction.

La greffe du foie a coûté \$50,000

MONTREAL (PC) — Des porteparole de l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, ont fait savoir que l'intervention chirurgicale qui fut nécessaire pour greffer un nouveau foie au bébé Benoit, le 12 février, a coûté \$50,000, y compris les frais des soins qui furent donnés à l'enfant avant l'intervention.

L'opération était la première du genre au Canada. Selon les derniers communiqués, le bébé Benoit, dont le nom de famille n'a pas été dévoilé, se rétablissait très bien.

Les frais de l'intervention sont défrayés par le régime d'assurance hospitalisation du Québec.

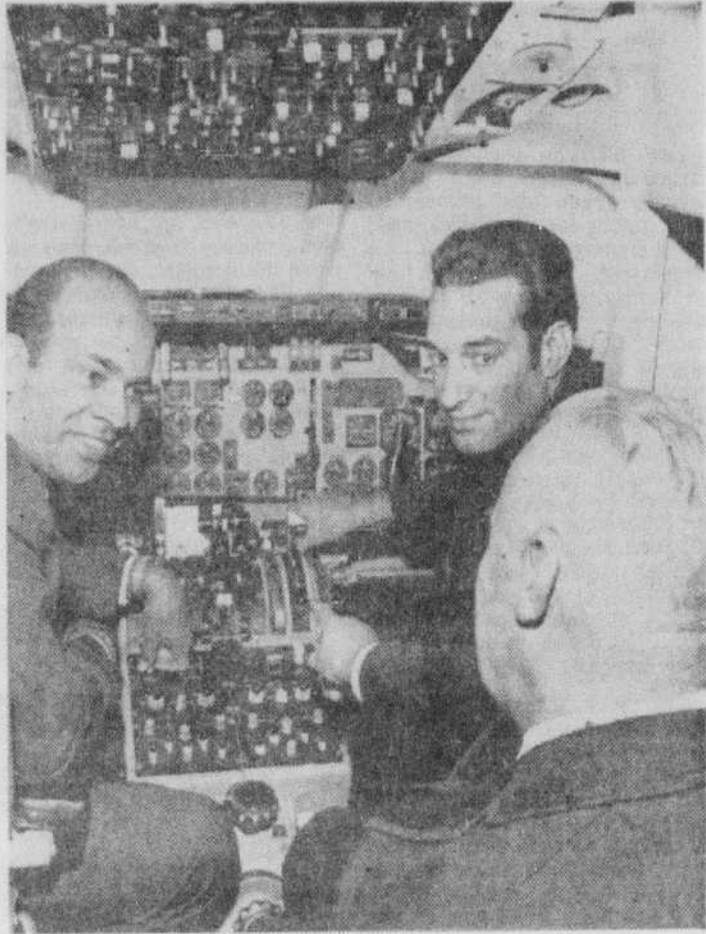
Norman Strax sera déporté

HALIFAX (PC) — Le Dr Norman Strax, ex-professeur à l'Université du Nouveau-Brunswick, sera déporté du Canada, a annoncé dimanche soir, à Halifax, un porte-parole du ministère de l'Immigration.

Originaire de Great Neck, N.Y., le Dr Strax a fait savoir qu'il engagera une action en appel auprès du comité d'appel de l'immigration à Ottawa.

C'est samedi que l'ordre de déportation a été prononcé à Fredericton par un fonctionnaire du ministère de l'Immigration auprès de qui le Dr Strax comparait en compagnie de son avocat. Ce fonctionnaire avait été chargé d'une enquête spéciale, après que le Dr Strax eut condamné à 14 jours de prison pour avoir résisté à un officier de police dans l'accomplissement de ses fonctions.

Aucune date n'a encore été fixée pour l'audition de l'appel.



DES JAMAICAINS S'ENTRAÎNENT A MONTREAL — MM. John Edwards (à gauche) et Pete Nash, deux des douze premiers citoyens jamaïcains qui seront entraînés pour le compte de la compagnie Air Jamaica, étudient le tableau de bord d'un appareil DC-9 à Montréal. Ils sont entraînés par la compagnie Air Canada qui possède 40 pour cent des actions dans Air Jamaica.

L'enquête sur les événements du 7 octobre n'est pas encore commencée

Le président de la Commission de police du Québec, M. le juge Roger Gosselin, a déclaré, hier après-midi, que l'enquête réclamée par le ministre de la Justice sur la conduite des policiers de Montréal, le 7 octobre dernier, n'est pas commencée et qu'aucune date précise ne peut être fixée à cause du surcroît de travail que la commission a devant elle.

En vertu d'un arrêté en conseil en date du 17 décembre, le gouvernement provincial ordonnait la tenue d'une enquête sur la conduite de policiers de la métropole. On mentionnait alors que la Commission de police ferait rapport dès le 1er mars.

Depuis trois semaines, les membres de la commission siègent à Hull et leur travail, à cet endroit, devrait se terminer cette semaine. Au cours de la semaine prochaine, les commissaires seront à Malartic. La Commission de police a déjà tout un programme fixé à l'avance sur le travail qu'elle a devant elle. Dans une quinzaine de jours, M. le juge Gosselin serait en mesure de donner une date sur la tenue de l'enquête demandée par le gouvernement.

Déraillement près de Rimouski

RIMOUSKI — Le déraillement de deux locomotives du CN, à Sacré-Coeur, tout près de Rimouski, vers 7 heures hier matin, a causé de nombreuses heures de retard à la circulation ferroviaire passant par cette région.

Il s'agit de deux locomotives sur les cinq qui remorquaient un long convoi de fret en provenance de Campbellton et qui porte le numéro 345. Au moment du déraillement, le convoi ne roulait qu'à la vitesse de cinq miles à l'heure sur la voie principale, en attendant le passage du train de passagers numéro 12, de Montréal à Moncton, sur la voie d'évitement.

Il semble qu'une rupture dans un bout de rail soit la cause de ce que les deux locomotives de tête aient quitté la voie, sans toutefois verser ou s'effiler un quelconque dommage matériel. Cela devait quand même s'avérer suffisant pour interdire tout passage.

Deux trains de passagers, celui de Montréal à Moncton et de Campbellton à Montréal, ont dû attendre de longues heures avant que la circulation ne puisse reprendre.

Les passagers du train Campbellton-Montréal, au nombre d'une soixantaine environ, ont été obligés de poursuivre leur route à bord d'autobus. Le même train, après s'être retourné, prenait à son bord les centaines de passagers pour Moncton, Nouveau-Brunswick, pour ne pas leur occasionner d'autres retards.

L'une des locomotives en cause dans le déraillement a pu

COMMISSION SCOLAIRE STE-CROIX STE-CROIX, COMTE LOTBINIERE

APPEL D'OFFRES

La Commission scolaire d'abus mentionnée ci-dessus sur la présente Commission pour la rénovation complète de l'école La Mennais 131 classée située sur la rue Lafontaine à Ste-Croix.

Les entrepreneurs-généralistes et les sous-traitants peuvent consulter les plans et devis au bureau des soumissions déposés au Québec, à 673, Marché-Bourgeois, Québec, à Québec.

Les spécialistes cités sont: Plomberie, chauffage, électricité, ventilation, menuiserie et peinture.

Sous-traitants: 1) Doit remettre sa soumission au B. E. D. Q. au plus tard le 15 mars 1970 à 4 heures P.M.

Entrepreneur: 2) Doit remettre sa soumission à M. Marcel Leteur, secrétaire, 673, Marché-Bourgeois, au plus tard le 25 mars 1970 à 4 heures P.M.

Couverture des 25 mars 1970 à 8 heures P.M. et la suite du Conseil municipal soumissions situées sur la rue Principale à Ste-Croix.

Le plan, devis et formules de soumissions seront obtenus immédiatement au bureau de Roger, Royer, Thibault, 204, Chemin Ste-Foy, Québec 36, moyennant un dépôt de cinquante (\$50.00) dollars en argent ou par chèque payable à l'ordre de Roger, Royer, Thibault, remboursable quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions à ceux qui auront présenté une soumission et qui réceptionneront les plans et devis en bon état.

Chaque des soumissions des entrepreneurs-généralistes devra être accompagnée de trois (3) copies et accompagnée d'un chèque V.I.B. payable à l'ordre de la Commission scolaire de Ste-Croix d'un montant égal à 10% du total de la soumission ou d'un cautionnement de soumission sous même montant.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni aucune ni la plus basse soumission.

MARCEL LETEUR, SEC. TRÉS.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CCL-70-10045 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal MARDI LE 17 mars 1970

Ligne à 735 KV, Rivière Moisie, Manic - Micoua

FOURNITURE DE QUINCAILLERIE POUR LIGNE DE TRANSPORT D'ENERGIE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 509 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, Boul. Dorchester Montréal 128, Qué., Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosécrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Le 16 février 1970.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES APL-70-1002 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal le mardi 17 mars 1970

CONCESSION POUR EXPLOITER UN TERRAIN DE STATIONNEMENT

Un terrain situé au coin nord-est des rues Esplanade et Jarry en la ville de Montréal, Qué., d'une superficie de 236,000 pieds carrés.

LOYER ANNUEL MINIMUM \$10,000

LOCATION CONDITIONNELLE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document d'appel d'offres lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 509 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, Boul. Dorchester Montréal 128, Qué., Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seuls, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admis à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosécrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 24 février 1970.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

Direction des Contrats Bureau No 509 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, Boul. Dorchester Montréal 128, Qué., Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosécrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Le 16 février 1970.

Appel d'offres MINISTRE DE LA VOIRIE

Projet Q.B.-45

Terrassement et gravellage sur une section de la route Transcanadienne, dans la paroisse de Rivière Ouelle, comté de Kamouraska. Longueur de 4.018 miles.

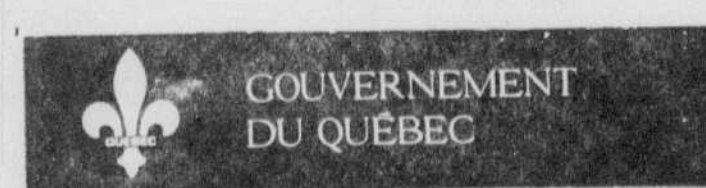
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Canada. Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$160,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 8 avril 1970.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au ministère de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 255 Est, boulevard Cremazie, Montréal 354.

Le Sous-ministre, Eddy MONETTE, ing.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC

D'autres étudiants du collège Macdonald pourraient être atteints par les parasites

MONTREAL (PC) — D'autres étudiants du collège Macdonald subissent des examens médicaux pour vérifier s'ils sont atteints par des parasites mortels qui, selon la police, auraient été placés dans la nourriture d'un groupe d'étudiants par un collègue.

La police est toujours à la recherche de Eric Kranz, 23 ans, originaire de New York, pour l'accuser de tentative de meurtre. Kranz aurait placé des parasites dans la nourriture de ses amis après que ceux-ci lui eurent demandé de quitter la maison qu'ils partageaient, parce qu'il ne voulait pas payer sa part des frais de location.

Les médecins de l'hôpital Reine Elizabeth, qui ont soigné les étudiants, ont identifié le parasite comme étant le *escaris*.

La direction de l'hôpital indique maintenant que trois, et peut-être quatre autres étudiants ont des symptômes semblables à ceux qui furent observés au début, chez les autres étudiants.

Ces nouvelles victimes auraient visité la maison où les autres étudiants demeuraient, et se sont rapportés lorsque l'histoire des empoisonnements a été publiée dans les journaux, la semaine dernière.

Le Dr John Harrold, le médecin des étudiants, a fait savoir que ceux-ci se remettent rapidement et qu'ils pourront probablement quitter l'hôpital d'ici dix jours.

Par ailleurs, la police est d'avis que Kranz est retourné à New York, et elle a demandé aux autorités policières américaines de se mettre à sa recherche.

Un homme se précipite du 6e étage de l'hôpital St-François d'Assise

Hospitalisé pour dépression nerveuse depuis dix ans, ce soir à l'hôpital Saint-François d'Assise, Roger Martel, 25 ans, du 109, rue Leclerc, Donnacona, s'est précipité d'une fenêtre du 6e étage de l'institution, hier midi. On estime qu'il a fait une chute de 90 pieds. Sa mort fut instantanée. Des patients ont eu connaissance du bris de la vitre d'une chambre de toilette. Infirmières et malades sont accourus. Le jeune homme était déjà dans le vide. Il s'est abîmé au pied d'un mur de la façade de l'édifice, sur la Ire Avenue.

la ville de québec

AVIS PUBLIC est, par les présents, donne que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ETAGERS METALLIQUES POUR LES ENTREPOTS DE LA DIVISION DE L'ELECTRICITE SITUÉS A 65 AVENUE RENAULT, QUÉBEC" et adressées au greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'à mercredi, le 18 mars 1970, à TROIS HEURES P.M. (3.00 heures p.m.) - (heure normale de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux publics, à la chambre 446.

Un dépôt de VINGT-CINQ DOLLARS (\$25.00) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné.

La Ville ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec, 27 février 1970.

Le Greffier adjoint de la ville, ANTOINE CARRIER, avocat

la ville de québec

AVIS PUBLIC est, par les présents, donne que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE POUR ÉCLAIRAGE DE RUE" et adressées au greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'à mercredi, le 25 mars 1970, à TROIS HEURES P.M. (3.00 heures p.m.) - (heure normale de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux publics, à la chambre 446.

Un dépôt de VINGT-CINQ DOLLARS (\$25.00) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné.

La Ville ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec, 27 février 1970.

Le greffier adjoint de la Ville, ANTOINE CARRIER, avocat

la ville de québec

AVIS PUBLIC est, par les présents, donne que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE POUR ÉCLAIRAGE DE RUE" et adressées au greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'à mercredi, le 25 mars 1970, à TROIS HEURES P.M. (3.00 heures p.m.) - (heure normale de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux publics, à la chambre 446.

Un dépôt de VINGT-CINQ DOLLARS (\$25.00) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné.

La Ville ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec, 27 février 1970.

Le greffier adjoint de la Ville, ANTOINE CARRIER, avocat

Appel d'offres SERVICE GENERAL DES ACHATS

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour les projets ci-après décrits, écrivez ou téléphonez au:

Service Général des Achats, Bureau des appels d'offres, Hôtel du Gouvernement, Québec, Tél. 683-5438.

IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Projets	Descriptions	Livraisons
5024	Rubans magnétiques	Québec
	Clôture des soumissions:	
		13 mars 1970
		11 00 A.M.
5031	Batteries	Différents endroits
5036	Antigel pour moteur à combustion interne.	Différents endroits
	Clôture des soumissions:	
		17 mars 1970
		4 00 P.M.
5025	60 000 P.M.P. bois, traité sous pression	St-Charles
5026	75 000 P.M.P. épinette et cèdre	Beauceville-Est, Lac Etchemin
5027	70 000 P.M.P. bois	Québec Métropolitain
5029	900 V.Cu. béton préparé.	Clôture des soumissions:
		18 mars 1970
		11 00 A.M.
5032	Carburants et lubrifiants	Parcs Chibougamau et Mistissini
5033	Carburants et lubrifiants	Parc De La Verendrye et Mont Tremblant
5034	Carburants et lubrifiants	Parc Chibougamau
5035	Carburants et lubrifiants	Le Domaine Parc De La Verendrye
	Clôture des soumissions:	
		18 mars 1970
		4 00 P.M.
5041	Epicierie	Québec
	Sont admis à soumissionner les marchands qui ont leur établissement dans le Québec Métropolitain	
	Clôture des soumissions	
		19 mars 1970
		4 00 P.M.
5028	170 000 P.M.P. bois	Macamic
	Clôture des soumissions:	
		20 mars 1970
		4 00 P.M.

Le Directeur Général PAUL BRISSETTE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE ROBERVAL No. 953-A

COUR SUPÉRIEURE

(EN MATIÈRE DE FAILLITE)

Dans l'affaire de la faillite de la SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LA TOUQUE

417 rue Bostanais, La Touque

AVIS est par les présents donné que la SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LA TOUQUE, 417 rue Bostanais La Touque, a fait une demande de son bilan de 23000 \$00 de février 1969 et que la présente assemblée des créanciers sera tenue à Québec, le 25 mars 1970 à 12h30 heures de l'après-midi au bureau de Monsieur Marcel Guimond, le Secrétaire Officiel de la Faillite de Québec, ce 25ème jour de février 1970.

ALBERT VERBIEULST, SYNDIC.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE ROBERVAL No. 953-A

COUR SUPÉRIEURE

(EN MATIÈRE DE FAILLITE)

Dans l'affaire de la faillite de la SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LA TOUQUE

417 rue Bostanais, La Touque

AVIS est par les présents donné que la SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LA TOUQUE, 417 rue Bostanais La Touque, a fait une demande de son bilan de 23000 \$00 de février 1969 et que la présente assemblée des créanciers sera tenue à Québec, le 25 mars 1970 à 12h30 heures de l'après-midi au bureau de Monsieur Marcel Guimond, le Secrétaire Officiel de la Faillite de Québec, ce 25ème jour de février 1970.

ALBERT VERBIEULST, SYNDIC.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE ROBERVAL No. 953-A

COUR SUPÉRIEURE

(EN MATIÈRE DE FAILLITE)

Dans l'affaire de la faillite de la SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LA TOUQUE

417 rue Bostanais, La Touque

AVIS est par les présents donné que la SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LA TOUQUE, 417 rue Bostanais La Touque, a fait une demande de son bilan de 23000 \$00 de février 1969 et que la présente assemblée des créanciers sera tenue à Québec, le 25 mars 1970 à 12h30 heures de l'après-midi au bureau de Monsieur Marcel Guimond, le Secrétaire Officiel de la Faillite de Québec, ce 25ème jour de février 1970.

ALBERT VERBIEULST, SYNDIC.

Appel d'offres

Ministère des Richesses Naturelles

GH-70-1

CONSTRUCTION D'UN BARRAGE EN BETON ARME (27 x 300') ET OUVVRAGES CONNEXES, sur la rivière Matane, dans la municipalité de Matane.

Sont admises à soumissionner les entreprises qui ont leur établissement principal dans la province de Québec. Cautionnement de soumission requis; 10% du montant total de la soumission.

Les plans et devis, formules et documents de soumission peuvent être examinés et obtenus sur demande au:

Ministère des Richesses naturelles, s/s M. René Laganière, ing., Directeur, Service du Génie hydraulique, Chambre 218, 1640, boul. de l'Entente, Québec, P.Q.

Une somme non remboursable, par chèque visé au montant de \$25.00 à l'ordre du ministre des Finances du Gouvernement du Québec est requise pour l'obtention de ces plans et devis.

Clôture des soumissions le 1er avril 1970 à 3 heures p.m., heure normale de l'Est.

Le sous-ministre, P.-C. Auger

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

CENTRE D'ACCUEIL, AMOS, QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

En vertu de la Loi de la Société d'Habitation du Québec et du Ministère de la Famille et du Bien-Être Social.

PROJET: Construction d'un foyer de 30 lits pour personnes âgées, intitulé "CENTRE D'ACCUEIL" situé à Amos, Qué.

PROPRIÉTAIRE: La Corporation des Personnes Âgées de la Région d'Amos, Amos, Qué.

ARCHITECTE: Paul Saint-Martin, 6400, Côte des Neiges, Suite 420, Montréal

INGÉNIEURS-CONSILS: Bédard et Associés, 31, de Avenue ouest, Amos, Québec

LES ENTREPRENEURS GÉNÉRALISTES: Les entrepreneurs généraux visés par le présent appel d'offres doivent être établis dans la Province de Québec, posséder une licence de soumissionner et être inscrits au Répertoire des soumissionnaires de la Province de Québec. Les soumissionnaires doivent se procurer les plans et devis, les informations nécessaires à la préparation de leur soumission et les formules officielles de soumission, au bureau de l'Architecte ou au bureau de secrétariat de la Région d'Amos, Monsieur Emery Boudreau, au 62, de Avenue ouest, Amos, Qué. Les soumissionnaires doivent obtenir les documents de soumission avant le 27 avril 70. Après cette date et après avoir obtenu le droit de soumissionner, les entrepreneurs qui ne remettent pas sa soumission, sera considéré.

Les soumissionnaires seront accompagnés d'un chèque certifié en un bon de cautionnement de \$25,000.00 et validé pour une période de 90 jours à compter de la date de soumission.

Les soumissionnaires seront reçus au bureau de secrétariat de la Région d'Amos, Monsieur Emery Boudreau, au 62, de Avenue ouest, Amos, Qué. jusqu'à 4 heures p.m. le 27 mars 70; ce jour-là, seront reçues dans une enveloppe scellée les soumissions portant mention "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCUEIL D'AMOS" et adressées à Monsieur Emery Boudreau, secrétaire de la Corporation des Personnes Âgées de la Région d'Amos, Amos, Qué. Les soumissionnaires seront invités à se rendre au Bureau de la Région d'Amos, Québec, le même jour à 8 heures de l'après-midi. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Le Propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LES SOUS-TRAITANTS: Les soumissionnaires doivent être accompagnés par soumissionnaire d'un chèque certifié de cautionnement fait au nom du Propriétaire, valide pour une période de 120 jours à compter de la date de soumission et d'un montant de \$25,000.00.

Les soumissionnaires des sous-traitants pour les travaux d'électricité, menuiserie, plomberie, peinture, etc., doivent soumissionner aux Bureaux des soumissionnaires de la Région d'Amos, Québec, 62, de Avenue ouest, Amos, Qué. jusqu'à 4 heures p.m. le 27 mars 70. Les soumissionnaires seront reçus au Bureau des soumissionnaires de la Région d'Amos, Québec, le même jour à 8 heures de l'après-midi. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Le Propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

SPÉCIFICATIONS: NON DE CAUTIONNEMENT

Plomberie \$3,000.00

Ventilation 3,000.00

Electricité 10,000.00

Équipement de cuisine 2,000.00

Les soumissionnaires des spécialistes doivent soumissionner leurs soumissions accompagnées de leur plan de soumission aux Bureaux des soumissionnaires de la Région d'Amos, Québec, 62, de Avenue ouest, Amos, Qué. jusqu'à 4 heures p.m. le 27 mars 70. Les soumissionnaires seront reçus au Bureau des soumissionnaires de la Région d'Amos, Québec, le même jour à 8 heures de l'après-midi. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Les soumissionnaires des spécialistes doivent soumissionner leurs soumissions accompagnées de leur plan de soumission aux Bureaux des soumissionnaires de la Région d'Amos, Québec, 62, de Avenue ouest, Amos, Qué. jusqu'à 4 heures p.m. le 27 mars 70. Les soumissionnaires seront reçus au Bureau des soumissionnaires de la Région d'Amos, Québec, le même jour à 8 heures de l'après-midi. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Donné à Amos le 27e jour de février 1970

Le secrétaire, François Frigon, jr.

Hausse de traitement possible aux députés fédéraux

OTTAWA (DNC) — Inflation ou non, le gouvernement canadien vient de créer une Commission consultative chargée de déterminer s'il y a lieu d'augmenter le salaire des députés et sénateurs.

Pour la plupart des députés l'annonce du président du Conseil privé, M. Donald MacDonald, est plus que bienvenue. Plusieurs d'entre eux ont, au cours des derniers mois, fait connaître publiquement ou privément leur point de vue et se sont plaints de ne pas gagner suffisamment pour faire face à toutes leurs obligations.

Actuellement les députés gagnent \$18,000 par année soit \$12,000 comme salaire de base et \$6,000 comme allocation de dépenses; ce dernier montant n'est pas imposable.

Hier aux Communes, seul les Néo-démocrates se sont opposés à la création d'une telle commission et encore plus à toute augmentation de salaires. Dans l'optique du vétérinaire Stanley Knowles, il est tout simplement indécent de parler d'un tel sujet alors que le gouvernement pêche la contrainte à tout venant.

Mais même les Néo-démocrates ne peuvent faire l'unanimité et leur parole a d'ailleurs souligné publiquement. Au moins un député NDP appuie la politi-

que gouvernementale, en l'occurrence M. Harold Winch.

Quoi qu'il en soit, le président du Conseil privé, M. Donald MacDonald, a annoncé officiellement hier que ce qui était connu officieusement depuis décembre dernier.

Le mandat de la commission sera d'étudier, en toute indépendance et impartialité, les dispositions financières arrêtées pour les députés, ministres et sénateurs. De dire M. MacDonald:

"Nous inviterons cette Commission à faire état de tout changement qu'elle jugerait opportun dans l'imédiat et à préciser les modalités en vertu desquelles il serait bon d'entreprendre les révisions futures".

Le mandat de la Commission se divise donc en deux parties, la première portant sur l'augmentation immédiate ou à court terme des traitements et la seconde d'une formule en vertu de laquelle on pourrait procéder à des révisions de façon périodique.

La Commission aura environ trois mois pour s'acquitter de sa tâche. Elle est composée d'un personnage d'avantage connu dans le monde industriel, d'un ancien député conservateur et finalement d'un syndicaliste.

Il s'agit de M. T.N. Beaupré, président général de la Domet et ancien sous-ministre adjoint à la Production de la Défense, M. Arthur Maione, un avocat de Toronto qui a déjà représenté la circonscription de Parkdale et finalement, M. Marc Lapointe, un Montréalais qui se spécialise dans les relations industrielles pour le compte d'une centrale ouvrière.

Dans les rangs de l'opposition, la nouvelle a été accueillie de façon mitigée, les conservateurs et les libéraux approuvant en termes modérés, les Néo-démocrates la dénonçant.

Fabrique de serrures à Thetford Mines

Une nouvelle société mixte franco-québécoise vient d'être formée grâce aux accords-cadres entre les gouvernements de la France et du Québec. La compagnie Chauvat-Duval, qui se spécialise dans la fabrication de serrures, investira un demi-million au Québec, emploiera une centaine de personnes et aura ses assises à Thetford-Mines.

En annonçant la nouvelle, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry a précisé que les intérêts de la compagnie sont d'une part 51 pour cent québécois et d'autre part 49 pour cent français.

Les investisseurs québécois sont MM. Louis-Philippe Duval et Régis Simard, anciens dirigeants de la compagnie Sno-Jet, qui agissent respectivement comme président du conseil d'administration et secrétaire-trésorier. M. Paul Chauvat, président de la compagnie française portant son nom, a été choisi comme vice-président de la nouvelle société québécoise.

Cette association de capitaux de France et de notre province, a déclaré M. Beaudry, me réjouit puisqu'elle est un signe que les milieux financiers euro-québécois et que les accords que nous avons conclus avec la France peuvent rapporter à notre po-

pulation à plus d'un point de vue.

M. Chauvat, qui administre la plus ancienne manufacture française de serrures, est persuadé que l'installation au Québec de la nouvelle société mixte donnera accès à tout le marché nord-américain. "Il nous sera possible, a-t-il dit, de vendre dans les autres provinces du Canada des serrures qui devaient jusqu'à maintenant être impor-

tées. Nous comptons aussi exporter une importante partie de notre production vers les États-Unis et ceci à des prix plus que concurrentiels.

Le vice-président de la nouvelle société québécoise entrevoit également des possibilités d'exportations vers les autres pays du Commonwealth particulièrement en ce qui concerne les serrures anti-panique au fur et à mesure que leurs gouver-

nements auront adopté une législation en rendant l'usage obligatoire. Parmi les premiers produits qui seront fabriqués au Québec, la compagnie Chauvat-Duval entend promouvoir la vente de la serrure électronique, une nouveauté nord-américaine, de conception entièrement française. Les dirigeants de Chauvat-Duval prévoient que la production débutera d'ici à un an.

Le calme relatif dans le conflit des résidents et des internes pourrait être de courte durée

par André FORTIN

La situation dans le secteur hospitalier en ce qui regarde le conflit des résidents et des internes avec le gouvernement et l'Association des hôpitaux, est au point mort, mais ce calme relatif pourrait être de courte durée.

La Fédération des médecins résidents qui groupe 2,137 médecins internes et résidents, dont environ 1,400 sont actuellement sans travail, aurait l'intention de dévoiler au grand jour la situation réelle de ces médecins dans les hôpitaux.

Selon les renseignements obtenus, des statistiques seront fournies touchant les services rendus par les jeunes médecins pour inviter particulièrement le gouvernement à se pencher sérieusement sur les revendications des médecins résidents et internes.

Un porte-parole de la FMR a donné un aperçu des révélations qui pourraient être faites en disant que les résidents et les internes doivent souvent accomplir près de 48 heures de travail d'affilée. Quant aux services rendus, on donne en exemple une équipe d'une trentaine de médecins-étudiants dans un hôpital de Montréal, qui ont traité dans une année quelque 75,000 cas aux cliniques d'urgence et externes.

En ce qui touche le conflit, on ne sait pas encore quand les négociations reprendront, les jeunes médecins attendant que la partie patronale fasse de nouvelles offres salariales.

Woodhouse

Les plus grands détaillants d'ameublement au Canada. Établis en 1911

UNE OPPORTUNITÉ VRAIMENT INUSITÉE!

nouveau

LESSIVEUSE & ESSOREUSE COMBINÉES

CONTINENTAL

UNE FAÇON FACILE & RAPIDE DE FAIRE LA LESSIVE



NE REQUIERT QUE QUELQUES MINUTES POUR LAVER ET ESSORER UNE PLEINE CHARGE FAMILIALE

Lave le linge d'une propreté impeccable. L'agitateur Spiralator lave délicatement même les tissus modernes synthétiques. Vos tissus seront exempts de charpie et d'une fraîcheur printanière.

Essorage centrifuge du linge en moins de trois minutes à l'aide de cette nouvelle action le rendant prêt au repassage et accélérant ainsi le travail.

NOTRE BAS PRIX SPECIAL!

Seulement **189⁹⁵**

MENSUALITES FACILES

VOS TISSUS SONT ESSORÉS EN 3 MINUTES, LES RENDANT PRÊTS AU REPASSAGE.

ÉPARGNE D'ESPACE AUSSI! N'OCCUPE QUE 30" DE VOTRE ESPACE MURAL. SE PLACE N'IMPORTE OÙ!

IL VOUS FAUT UNE LESSIVEUSE-ESSOREUSE "CONTINENTAL"

Si vous désirez laver et essorer rapidement en tout temps!

Si l'espace est limité dans votre foyer!

Si vous avez un petit chauffe-eau!

Si vous voulez le maximum dans une lessiveuse-essoreuse à deux cuves!

Aucun dépôt requis — Termes faciles

Renseignez-vous auprès du vendeur sur notre Plan de Crédit Continuel.

HEURES D'AFFAIRES:

Magasinez les jeudi et vendredi jusqu'à

9 h. p.m.,

le samedi jusqu'à

5 h. p.m.



GSW EASY

LA SEULE COMBINÉE AVEC TOUTES CES CARACTÉRISTIQUES EXTRAORDINAIRES

SELECTEUR POUR LE LAVAGE DE TOUTS LES TISSUS
Coton, draps, synthétiques, colorés.

EXCLUSIF AGITATEUR SPIRALATOR
Permet de laver à la machine les articles les plus délicats.

FILTRE À CHARPIE ET CIRCULATION D'EAU
Le filtre fonctionne automatiquement en retenant la charpie et les particules de sa-
ble.

PLUS CUVE ENDUITE D'EMAIL-PORCELAINÉ



Dessus bois de rose

Ce magnifique et pratique dessus de table au bois de rose complète à merveille la lessiveuse-essoreuse à deux cuves. Livrable sur demande moyennant supplément.

Woodhouse

440, rue de la COURONNE. TELEPHONE: 522-2046

coin Boul. Charest

Quatre étages pour faciliter vos achats!

Garez facilement votre automobile à l'abri, au parc Jacques-Cartier, à deux pas de notre magasin.

\$194.

Tarif Air France pour un groupe d'au moins 80 personnes — membres d'une association — qui voyagent ensemble à l'aller et au retour. Paris est à vous... l'Europe vous attend déjà.

\$279.

Tarif individuel aller-retour pour ceux qui veulent voyager seul et désirent faire un séjour de 29 à 45 jours en Europe. Aucun arrangement terrestre n'est requis.

\$338.

Tarif individuel pour un voyage de 14 à 28 jours Montréal-Paris aller-retour. Aucun arrangement terrestre n'est requis. Ces trois tarifs sont tous en classe économique. Demandez tous les détails à votre agent de voyage ou à Air France.

AIR FRANCE

RESERVATIONS SANS FRAIS - SERVICE ET COURTOISIE

VOYAGES BEL-AIR INC.

42, COTE DE LA FABRIQUE - QUEBEC - TEL.: 529-3747

AGENCE DE VOYAGES DU CLUB
AUTOMOBILE QUEBEC LTEE

871, CHEMIN SAINT-LOUIS, QUE. 6 - TEL.: 681-6121

AU SERVICE DU PUBLIC ET DES MEMBRES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC



RESERVATIONS ELECTRONIQUES SANS FRAIS PAR TELEMAX

VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.

100 D'YOUVILLE - QUEBEC - TEL.: 529-8981
400 EST, RACINE - CHICOUTIMI - TEL.: 543-0844



RESERVATIONS ET CONFIRMATIONS IMMEDIATEMENT PAR SERVICE TELEX

québec-monde

225 EST, BOUL. CHAREST - 529-2547

MEMBRE DU GROUPE DE

AMERICAN EXPRESS



POUR LE PLAISIR
OU LES AFFAIRES
VOYAGES
KUEHNE
& NAGEL

1075, rue St-Jean (coin St-Stanislas)

Québec 4. Tél.: 529-9366

RESERVATIONS sans frais

TELEX: 011-37-10

AUTRES AGENCES DE VOYAGES KUEHNE & NAGEL
6 WINNIPEG - TORONTO - MONTREAL et OUTRE-MER

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS SANS FRAIS

VOYAGES LAURIER INC.

MAGASIN POLLACK

2600 boul. Laurier - Tél.: 653-9277

Départ prévu pour le 11 avril

Mesures encore plus sévères concernant la mission Apollo 13

WASHINGTON (d'après UPI) — L'Agence spatiale américaine a révélé hier qu'elle ne prendra aucun risque que les astronautes d'Apollo 13, le mois prochain, soient menacés ou bien par les dangers d'un départ ou bien par les germes lunaires.

C'est ainsi qu'elle a annoncé de nouveaux règlements de lancement extrêmement sévères qui pourraient vraisemblablement retarder le départ d'Apollo 13 du 11 avril jusque vers le 10 mai.

Elle a également annoncé que les membres de l'équipage d'Apollo 13, tout comme ceux d'Apollo 11 et d'Apollo 12, devront subir une quarantaine de trois semaines à dater de leur départ de la Lune, pour leur propre sécurité tout aussi bien que pour celle du genre humain.

Les dirigeants de la Nasa ont établi clairement au cours d'une conférence de presse qu'ils ne considèrent pas ce troisième voyage à la Lune comme plus dangereux que les deux autres. Ils ne considèrent pas non plus que les deux sources de dangers mentionnées plus haut seront trop élevées.

Mais c'est un fait qu'au moment du départ d'Apollo 12, en novembre dernier, le véhicule spatial a été atteint par deux décharges électriques qui ont apparemment été causées par l'accélération rapide après le décollage.

Les phénomènes n'ont pas causé de problèmes de longue

durée. Mais cette fois, la Nasa a décidé qu'Apollo 13 ne partira pas sous un ciel nuageux ou dans des conditions météorologiques qui pourraient peut-être provoquer la répétition de tels phénomènes.

Les conditions météorologiques spécifiques bannies pour le départ du 11 avril sont considérablement plus probables pour cette période de l'année que pour des dates antérieures ou postérieures. Si la date du 11 avril ne convient pas, le départ sera reporté au 10 mai ou vers cette date.

Les risques que les astronautes d'Apollo 13 puissent rapporter une contamination de la Lune sont encore plus lointains, ont indiqué les dirigeants, que les risques d'être atteints par des éclairs.

Parce que la mission Apollo 13 se rendra sur une partie différente de la Lune, on a décidé, mais non pas à l'immédiat, de maintenir la quarantaine.

Apollo 13 visitera la formation Fra Mauro, qui est un plateau montagneux élevé comparativement aux terres basses où se sont posés les membres d'Apollo 11 et d'Apollo 12. De plus, les astronautes d'Apollo 13 tenteront de rapporter des carottes de huit pieds de longueur du sol lunaire, ce qui n'était pas le cas à l'occasion des visites antérieures. Il se pourrait qu'à cette profondeur, on trouve des éléments qui ont échappé aux deux autres expéditions.

Aucune majorité absolue au Guatemala

GUATEMALA (AFP) — Aucun des trois candidats à la présidence du Guatemala n'a obtenu la majorité absolue à la suite des élections de dimanche dernier. Selon la constitution guatémaltèque, c'est donc au Congrès qu'il appartiendra de désigner le successeur de l'actuel président de la République, M. Julio Cesar Mendez Montenegro.

primés dans les 325 circonscriptions guatémaltèques, les trois

candidats ont obtenu respectivement:

— Colonel Carlos Arana Osorio (coalition d'extrême droite): 234,625 voix (42,9 pour cent).

— M. Mario Fuentes Pieruccini (centriste gouvernemental): 194,798 voix (35,7 pour cent).

— M. Jorge Lucas Caballeros (démocrate-chrétien de gauche): 116,865 voix (21,4 pour cent).

Un 20e sénateur se prononce contre la nomination du juge Carswell

WASHINGTON (UPI) — Le sénateur Abraham A. Ribicoff, démocrate du Connecticut, a annoncé hier qu'il votera contre la nomination à la Cour suprême du juge G. Harrold Carswell. Il a dit que le dossier de Carswell était "vide de réalisations".

Ribicoff devient ainsi le 20e sénateur à faire connaître publi-

quement son opposition à la nomination. Par ailleurs, quatorze sénateurs ont publiquement donné leur appui à Carswell.

Dans sa déclaration, Ribicoff précisait: "Le dossier du juge Carswell est vide de réalisations. Il n'était pas hautement considéré comme avocat ou comme étudiant avant sa nomination à une fonction publique."

Kennedy ne se présentera pas à la présidence en 1972

NEW ROSS, Irlande (d'après UPI, Reuter et AFP) — Le sénateur Edward M. Kennedy est arrivé hier au pays de ses ancêtres et s'est défendu d'avoir toute ambition pour la Maison Blanche en 1972. Mais les Irlandais qui ont accueilli le démocrate du Massachusetts l'ont acclamé comme étant le futur président.

"Je ne chercherai pas à obte-

nir la candidature démocrate pour 1972", a déclaré Kennedy à l'aéroport de Shannon quand les journalistes l'ont interrogé à propos de la présidence. "Il ne saurait en être question".

Quelques heures plus tard, au cénotepe John F. Kennedy, de New Ross qui surplombe la demeure ancestrale des Kennedy, le sénateur a refusé de répondre à toutes les questions politi-

Démarches pour la convocation de la conférence sur le Laos

LONDRES (d'après AFP, AP, UPI et Reuter) — La Grande-Bretagne demanderait bientôt à l'Union soviétique d'accepter la convocation des membres signataires des accords de 1962 sur le Laos, ont précisé hier des sources bien informées dans la capitale britannique.

La demande du gouvernement laotien pour la tenue de consultations entre les pays signataires des accords de Genève sur la neutralité du Laos est comprise dans une lettre envoyée par le prince Souvanna Phouma, le premier ministre laotien, à la Grande-Bretagne et à l'Union soviétique, co-président de la conférence de 1962.

D'autre part, le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a déclaré hier aux Communiqués que le Canada, qui est signataire des accords de 1962, est prêt à participer à une nouvelle conférence sur le Laos.

AVANCE

Sur le plan des opérations militaires, des sources militaires à Vientiane, soutiennent que les troupes nord-vietnamiennes se préparent à une attaque contre le carrefour des routes 7 et 13 reliant les capitale royale et administrative.

Le major général Kouprasith Abhay, commandant des forces gouvernementales dans ce secteur, a déclaré que l'armée défendra ce carrefour à tout prix.

Le major-général a précisé que des rapports de ses services d'information font état de 600 soldats nord-vietnamiens se dirigeant vers le carrefour qui relie Louang Prabang à Vientiane.

Le commandant laotien a précisé que cette attaque sur le carrefour serait le

prélude à une offensive vers le sud pour prendre à rebours les deux bases américano-laotiennes de San Thong et Long Cheng.

La base de Long Cheng est la base secrète du major-général Van Pao, leader de la tribu Meo qui constitue une véritable armée clandestine conseillée par des bêtes vertes américains. La base de San Thong, quelques milles plus loin, est la principale base logistique pour l'appui américain.

L'officier gouvernemental a affirmé que si les Nord-Vietnamiens prenaient San Thong et Long Cheng, "ce sera comme si nous avions la tête coupée".

REUNION D'URGENCE

Le premier ministre Souvanna Phouma a d'ailleurs convoqué les commandants des cinq régions militaires du Laos pour discuter de la situation.

Selon certaines sources, le prince qui est également ministre de la Défense, discuterait de la défense des principales villes laotiennes, dont la capitale administrative, Vientiane et la capitale royale, Louang Prabang, qui est encerclée par les troupes rebelles.

Souvanna Phouma demanderait à ses généraux des régions du sud, moins menacées par la récente offensive rebelle, de fournir une aide militaire pour les autres régions. Les généraux pour des questions de rivalité personnelle, ont toujours refusé une telle politique.

Le prince Phouma a par ailleurs affirmé qu'il pourrait demander aux Etats-Unis et à d'autres pays de lui fournir une plus grande aide militaire sans toutefois demander une intervention armée de l'extérieur.

Grève des chemins de fer américains

Une décision serait prise aujourd'hui

WASHINGTON (AFP) — Un juge fédéral a émis hier soir une ordonnance judiciaire interdisant à quatre syndicats d'ouvriers des chemins de fer de se mettre en grève aux ateliers de la compagnie "Union Pacific Railroad", à minuit ce matin.

ront de la décision du juge Corcoran.

Le différend entre les syndi-

cats des ouvriers des ateliers et des compagnies dure depuis 14

mois.

Cette décision du juge Howard Corcoran remplace une ordonnance de caractère provisoire qu'il avait émise il y a plusieurs semaines et qui depuis le 31 janvier a empêché ces 45,000 ouvriers de cesser le travail. En même temps, la première ordonnance interdisait à l'ensemble des compagnies américaines de chemins de fer de déclarer le lock-out général. En apprenant la décision du juge Corcoran, M. William Wimpisinger, qui représente les syndicats dans les négociations, a déclaré que "la possibilité d'une grève générale des chemins de fer a certainement grandi".

Les quatre syndicats se réunissent aujourd'hui pour décider s'ils cesseront le travail dans toutes les compagnies de chemins de fer ou s'ils en appelle-

L'état de Johnson est "stable"

SAN ANTONIO, Texas (d'après UPI, AP et Reuter) — L'ex-président des Etats-Unis, M. Lyndon B. Johnson, âgé de 61 ans, est entré hier après-midi à l'hôpital militaire Brooke General à quelque 65 milles de son ranch, pour subir des examens à la suite de douleurs à la poitrine. On rapportait hier soir que son état était "stable".

Le colonel Robert L. North, directeur du département de cardiologie de l'hôpital, a déclaré que M. Johnson resterait probablement à l'hôpital pendant "plusieurs jours".

Saragat tente de trouver un remplaçant à M. Mariano Rumor

ROME (D'après AFP et PA) — M. Mariano Rumor ayant décliné la mission de former un nouveau gouvernement que lui avait confiée le président de la République italienne, M. Giuseppe Saragat a chargé M. Aldo Moro, démocrate-chrétien et ministre des Affaires étrangères, de dénouer la crise ministérielle.

M. Mariano Rumor a en effet refusé au cours de la fin de semaine de poursuivre la mission que lui avait confiée le président Saragat de former une coalition de centre-gauche.

Pour sa part, le parti républicain a fait savoir qu'il n'entend plus participer à des négocia-

tions pour la formation du gouvernement italien, dans un communiqué publié hier après-midi à l'issue de la réunion de la direction du parti.

Le PRI précise que la Démocratie-Chrétienne doit, dans l'état actuel des choses, trouver la "solution politique" pour mettre un terme à la crise.

D'autre part, la première pré-

tie des consultations de M. Giuseppe Saragat, pour dénouer la crise, n'a fait que confirmer la position des partis en ce qui concerne une éventuelle reconstitution d'une coalition gouvernementale du centre gauche. Pour le Parti socialiste italien, le nouveau gouvernement devra s'engager à faire face à l'augmentation du coût de la vie et garantir les conquêtes des travailleurs en matière de salaires.

Pour l'opposition de gauche (Parti socialiste d'unité prolétaire et PCI), il s'agit de "déplacer résolument à gauche la direction politique du parti". Le MSI (néo-fasciste) préconise de son côté la dissolution des chambres et l'organisation d'élections anticipées.

Piraterie aérienne

Réunion des directeurs de l'aviation civile

(D'après l'AFP, UPI) — Au lendemain de l'attentat manqué contre le "Boeing" de l'Ethiopian Airways à Rome, les directeurs de l'aviation civile de 19 pays européens se sont réunis hier au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en banlieue de Paris, pour discuter notamment de la demande du gouvernement de Bonn sur les questions de sécurité et de piraterie aérienne.

Machinerie

LACASSE

REPARATIONS GENERALES (MECANIQUES)

"OPERATEURS DE MOULIN A SCIE"

Prenez connaissance de notre nouvelle frangeuse (Slasher) à longueur d'arbre.

SPECIALITE: TRAVAIL DE NUIT

● SOUDURE ● USINAGE ● FABRICATION DE PIECES

23, Jacques-Cartier
St-Romuald

Tél.: 839-8828

ENSEMBLE ESPAGNOL 3 PIECES

1,575 \$60.00 PAR MOIS

Tel qu'annoncé dans la revue Mon Mariage

L'état de Johnson est "stable"

SAN ANTONIO, Texas (d'après UPI, AP et Reuter) — L'ex-président des Etats-Unis, M. Lyndon B. Johnson, âgé de 61 ans, est entré hier après-midi à l'hôpital militaire Brooke General à quelque 65 milles de son ranch, pour subir des examens à la suite de douleurs à la poitrine. On rapportait hier soir que son état était "stable".

Le colonel Robert L. North, directeur du département de cardiologie de l'hôpital, a déclaré que M. Johnson resterait probablement à l'hôpital pendant "plusieurs jours".

ENSEMBLE RCA

- REFRIGERATEUR SANS GIVRE
- POELE 30" AUTOMATIQUE
- SALON 2 MORCEAUX
- CHAMBRE 3 MORCEAUX avec Sommier et Matelas
- CUISINE 5 MORCEAUX

J.O. FISET

ENSEMBLE RCA 55 DORCHESTER, SUD — TEL.: 525-7191

Le Meilleur Complice de La Mariée

C'est Encore Son Agent de Voyage...

Surtout lorsqu'il vous suggère de passer votre première nuit de lune de miel chez nous. Après toutes les émotions et la fatigue de cette journée, vous méritez bien quelques heures de repos et de luxe signées Hilton: la chambre, la bouteille de champagne, le panier de fruits et le petit déjeuner au lit, et même votre limousine jusqu'à l'aérogare, le tout pour \$30 seulement. Ne commencez pas votre lune de miel à la course. Passez quelques heures chez nous. Vous vous en souviendrez longtemps!

Montreal Aeroport Hilton

DORVAL. TÉLÉPHONE: 514/631-2411

A Québec aujourd'hui

Les Arts

Art traditionnel du Québec: Peinture, sculpture, mobilier, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Art contemporain du Québec: Peintures, sculptures, gravures et tapisseries au Musée du Québec.

Galerie des Artistes: Peinture, sculpture et céramique au 4065, 4e avenue, Suite 1, Charlebois.

Peintres traditionnels de la Galerie: A la Galerie d'Art St-Jean, 1093, rue St-Jean.

Riopelle: Lithographies à la Galerie d'Europe, 27, Ste-Angele.

Galerie Zanetti: Peintures, sculptures, céramique et objets d'art avec les artistes de la Galerie, 28, Côte de la Montagne.

Graveurs du Québec: Au Musée du Québec.

Peinture naïve américaine: Au Musée du Québec.

Guennou: "Mega-Nus": Au Foyer du Palais Montcalm.

Gravures et sérigraphie par les étudiants des Beaux-Arts: A la Galerie "La Parallele", 547, rue St-Jean de 15h à 22h, le sam. et dim. de 13h à 17h.

Salon des Artistes Français: Exposition de tableaux d'artistes contemporains figuratifs, Place Laurier, Ste-Foy.

Hurtubise: Oeuvres récentes à la Galerie Joliet.

Chez les dames

dy. directeur de l'Office du tourisme provincial. Sujet: "La promotion du tourisme au Québec".

Conseil Central des Syndicats Nationaux de Québec Inc.: Réunion mensuelle à 20h00 en l'Édifice des Syndicats Nationaux, 155 est. Boul. Charest.

Cabarets

Cercle des Femmes Canadiennes: Conférence demain, à 11h30 a.m. au Québec Winter Club. Conférencier: Mr. Wilbur W. Hitchcock.

Au Baril d'Huitres: Ce soir de 9h30 à 1h a.m. Danse avec Richard Caze et ses musiciens.

Auberge de la Colline: Danse ce soir avec le trio Jacki, de 7h. pm. à 2h. a.m.

Au Complexe de la Porte Saint-Jean: Le Temple Discotheque psychédélique. La Mouise Spatheque sons et lumières. La Licorne: Bar Disco-Club.

Au Grand Boulevard: A la Bonne: Claude Patry, ce soir.

Bar Tabarin: De midi à 7h. danseuses à gogo. Ce soir: Danse, 10h.30 à 12h.30. Joyce Reddy — Nancy — Tammy Lynn — Roger Lachance et ses musiciens.

Cabaret Bull Dog Pub: Ce soir au piano Germain Voirel.

Cabaret Panorama: Ce soir: 5h.30, 10h.30 et 12h.30. Danseuses. Danse avec Jacques à l'orgue — Tammy Lynn — Sonya.

Cabaret Victoria: Ce soir, danse.

Château Bonne-Entente: "Club Barachois" 19h. à 24h. Danse les jeudi, vendredi, samedi.

Château Lac-Beauport: Ce soir: Danse.

Chez Gérard: Ce soir: "La Chasse-Galerie". Danse avec Trio.

Club du Vieux Bardeau: Ce soir danse avec Steve et ses musiciens. Orchestre Les Four Stars.

Club Lafayette: Ce soir, danse.

Hôtel Bruno: Danse avec Trio. Belly tous les soirs sauf le lundi. Ce soir chanteurs en chœur.

Hôtel Carol: Orchestre Trio Tropical.

La Dînette au Nouveau Bar: Ce soir: Danse, de 9h. à la fermeture. Jules Bernier et Bob Guay.

Le Barillet: Ce soir, danse, l'ensembliste Jean Rousseau, de 8h. à 2h.

Motel Carillon: Orchestre de danse — Marcel Robitaille.

Motel Le Voyageur: A la suite Rendez-vous "Le Trio Rénouveau". Ce soir de 9h.30 à la fermeture.

Place Rialto: Au Bar-Dansant: Marcel Brault.

Restaurant La Cloche d'Or: Ce soir, danse avec l'orchestre Marc Combe.

Restaurant Laurentien: Salon-Bar, danse tous les soirs sauf lundi.

Restaurant Le Caillon: Danse avec Marc Drolet et son ensemble tous les soirs sauf lundi. Ce soir chanteurs en chœur.

Restaurant Petit Village: Ce soir: Au salon-bar: Stevens Hubert et Bibiane.

Restaurant Sam Wong: Ce soir, et dimanche au Salon-Bar de 9h à 2h. Danse avec André Laforce.

Michelangelo, le dieu du piano

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC — Chef invité: Jean-Claude Casadesu. Soliste: Arturo Benedetti Michelangelo, piano. Programme: Ouverture "La Forza del destino" de Verdi; "Ma Mère l'Oye" de Ravel; Concerto No. 5, en mi bémol majeur, op. 73 "Empereur" de Beethoven; Suite tirée de "L'oiseau de feu" de Stravinsky. Au Palais Montcalm, hier.

Comment tenter de décrire la bouleversante interprétation du "Concerto Empereur" de Beethoven qu'a donnée hier Arturo Benedetti Michelangelo à l'OSQ? On voudrait devoir ne rien dire tant les mots paraissent vains pour évoquer autant de perfection technique et de profondeur de la pensée musicale dans une exécution qui dépasse les limites de l'humain, tout en demeurant pourtant celle d'un humaniste.

Michelangelo est-il, comme on l'affirme souvent, le plus grand pianiste actuel? Je ne saurais répondre à cette question dans l'absolu mais à la suite de chacun de ses concerts, auxquels j'ai assisté, j'en suis ressorti avec la conviction très nette qu'il représente une perfection sans égale dans l'art du piano.

La technique est phénoménale et si le pianiste italien avait voulu faire une carrière de virtuose, il aurait laissé loin derrière lui tous les autres spécialistes en ce domaine. Horowitz compris. Il n'en est heureusement rien et ces moyens, que je serais tenté de qualifier de diaboliques, sont très consciemment reliés à l'arrière-plan comme tels et ne servent qu'à transmettre une musicalité d'une intensité telle qu'elle parvient à faire oublier l'instrument, et l'instrumentiste pour situer l'auditeur en présence de la seule musique.

Si jamais l'exécutant apparaît en filigrane derrière l'artiste, cela tient à cette extraordinaire palette sonore dont sont tirés les couleurs les plus expressives et les plus riches, ou encore à ces traits piégés où butent la plupart des autres interprètes et qui sont joués ici non seulement avec la plus totale aisance mais en faisant ressortir le côté expressif.

Lors de ses deux récents récitals à Montréal, Michelangelo avait laissé l'impression d'un pianiste d'une discrétion poussée et d'une intériorité apparemment peu commu-

nicaive. Hier, l'oeuvre s'y prêtant, il a fait entendre une sonorité d'une plénitude et d'une somptuosité incomparables, et dans le Rondo, un mordant que même sa présentation du Scarbo de "Gaspard de la nuit" de Ravel n'avait laissé supposer.

Une interprétation aussi réfléchi dans ses grandes lignes que dans ses moindres détails de ce Concerto ne peut se disséquer. On l'accepte — et il faut l'accepter — dans son ensemble. Tout y est pensé en fonction du texte et recréé à travers la sensibilité et l'esprit de l'artiste. Cela est en la fois génial et sublime; Beethoven en sort encore grand et l'oeuvre magnifiée.

Les mélomanes québécois, qui décidément ont de la chance (en moins d'une semaine ils auront pu entendre Martha Argerich et Michelangelo), ont accordé une telle ovation au maître qu'il a condensé — ce qui est contraire à ses habitudes — à donner un rappel: "Reflets dans l'eau" de Debussy. Une fois encore, une expérience musicale absolument inoubliable.

La présence de Michelangelo ne doit toutefois pas faire oublier le retour au pupitre de l'OSQ du jeune chef français Jean-Claude Casadesu. Ses débuts à Québec l'an dernier, lors d'un Concerto du Jeudi, avaient laissé une excellente impression. Impression qui ne s'est pas démentie hier, tout au contraire.

Casadesu a fort bien accompagné le Concerto de Beethoven, il a dirigé avec beaucoup de panache (peut-être un peu trop) l'Ouverture de "La Forza del destino" de Verdi, et avec goût et doigté la chatoyante version pour orchestre que Ravel a tirée de sa suite pour piano quatre-mains "Ma Mère l'Oye".

Dans la suite de "L'Oiseau de feu" de Stravinsky, il a entraîné les musiciens dans une exécution rythmiquement impeccable, d'une belle puissance sonore, et qui laissait transparaître la sûreté de sa direction et l'intelligence de ses idées. Un chef à surveiller et qu'il faudra de nouveau accueillir à Québec très bientôt.

Marc SAMSON

Cinéma

Ciné-Musée: "Enfer de Rodin", "Rodin", et "Versailles et ses fantômes" au Musée du Québec à 14h30.

Ciné-Archives: "Thérèse Raquin" de Marcel Carné, à la Cinéma-thèque (salle 440). Bibliothèque générale à 19h30.

"Le monde sauvage des Alpes Françaises" de René-Pierre Bille: présenté par La Société de Géographie de Québec et Voyages Claude Michel Inc., à 20h30 au Palais Montcalm.

Concert

Les grands Ballets Canadiens: Au Théâtre Capitoli à 20h30. Concert de musique de la Renaissance: Au Théâtre de la Cité universitaire à 20h30.

Variétés

Bridge (pour les débutants): Au local 8222, Pavillon Pollack à 19h30.

Convocations

Mardis Universitaires: Conférence de M. Daniel Vidal, professeur invité au département de sociologie de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval à 20h30. Amphithéâtre 1-C, Pavillon De Koninck. Sujet: "Sociologie et développement des sociétés contemporaines".

Le Centre des Dirigeants d'Entreprise: Cocktail à 19h30 au restaurant La Bastogne. Conférencier: M. Marc Har-

Le cinéma

La classification des films émane d'appréciation des films multinationales sociales. Voici le bar à l'écran dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud. (A) pour les jeunes est indiquée — Quand il y a lieu, la convens (A) adolescents.

— Les chiffres référant à la valeur: (3) très bon; (4) bon; (5) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (1) moyen; (6) médiocre; (7) inintéressant. Les copies présentées — Les appréciations des films sont établies par l'Office des Comités dans la province de Québec.

CANADIEN: "More" (117 min.) Couleur à 6.30; 9h.00. Fin: 11h.30.

CANARDIERE: "Le vieil homme et l'enfant" (3) 12h.45, 3h.40, 6h.35, 9h.35. "Un idiot à Paris" (4) Couleur à 2h.10, 5h.05, 8h.05. Fin: 11h.10.

CAPITOL: Ce soir et mercredi soir à 8h.30. "Les Grands Ballets Canadiens".

CARTIER: Cartoon: 7h.00 "Gringo joue et gagne" (5) 7h.05. Films-annonces: 8h.34 Sujets courts: 8h.45 "Commando suicide" (—) 8h.05. Fin: 10h.45.

CINE-CLUB INTERNATIONAL au cinéma BLOU: "A quelques jours près..." (4) Couleur à 6h.30. "Pierre et Paul" (3) Couleur à 8h.05.

CINEMA DE PARIS: "Les femmes" (5) Couleur à 12h.45, 3h.45, 6h.35, 9h.45. "De quoi tu méles-tu Dantella?" (—) 2h.05, 5h.10, 8h.20.

EMPIRE: "Z" (3) Couleur à 12h.40, 2h.45, 4h.55, 7h.00, 9h.20. Fin: 11h.30.

IMPERIAL: Fermé.

LAIRET: Cartoon: 7h.00 "Gringo joue et gagne" (5) 7h.05. Films-annonces: 8h.34 Sujets courts: 8h.45 "Commando suicide" (—) 8h.05. Fin: 10h.45.

LIDO: "Razzia au T.B.I." (—) 7h.30. "Les anges en minijupe" (—) 9h.15.

ODEON — SALLE FRONTENAC: "L'homme d'istambul" (5) Couleur à 12h.15, 4h.05, 7h.45. "Easy Rider" (4) Couleur à 2h.20; 6h.05; 9h.45.

ODEON — SALLE LE DAUPHIN: "Etranges compagnons de lit" (5) Couleur à 1h.00; 4h.35; 8h.10; "L'homme perdu" (—) Couleur à 2h.40; 6h.15; 9h.50. Fin: 11h.45.

PIGALLE: "Notre homme Flint" (3) Scope, Couleur (108 min.) à 1h.30; 6h.45. "Pareur sur la plage" (5) Scope, Couleur (100 min.) 3h.15; 8h.40. "E. comme Flint" (—) Scope, Couleur (108 min.) à 4h.50; 10h.15.

PRINCESSE: "Bonny Lake a disparu" (—) 3h.00, 5h.58. "Le dernier pistolet" (—) 2h.52.

Exposition Fernand Léger au Musée d'art contemporain

MONTREAL — Une grande exposition consacrée à Fernand Léger a été inaugurée vendredi de la semaine dernière au Musée d'art contemporain de Montréal et se poursuivra jusqu'au 29 mars. Elle sera ensuite présentée au Musée du Québec au cours du mois d'avril.

Cette exposition, qui a pour titre "Fernand Léger témoin de son temps", a été organisée par le ministère des Affaires culturelles avec la collaboration du Gouvernement français.

On peut voir plus de 125 oeuvres du maître comprenant notamment des tableaux, des gouaches, des dessins, des tapisseries et des sculptures. C'est la première fois qu'une exposition Léger de cette envergure a lieu au Canada. Il ne s'agit pas d'une rétrospective à proprement parler, mais d'une exposition thématique. Le thème a été choisi pour bien marquer l'importance de Léger comme témoin de l'ère du machinisme et de l'urbanisation.

L'oeuvre de Léger se situe à la charnière d'une époque et elle préfigure sous plusieurs de ses aspects des tendances contemporaines telles que le "Hard Edge", et même le "Pop Art". Léger n'est pas un inconnu au Québec, car il a fait un séjour à Montréal durant la dernière guerre et il a même exposé en 1943 à la Galerie Dominion.

Un livre a même été publié sur lui aux Editions de l'Arbre, Montréal, en 1945, avec la collaboration d'Américains et de quelques Canadiens dont Maurice Gagnon et François Hertel.

Ce livre a pour titre "Fernand Léger — la forme humaine dans l'espace". En outre, il s'est lié d'amitié avec plusieurs artistes du Québec et notamment avec Pellain qui l'avait bien connu lors de son séjour en France.

La plupart des oeuvres de l'exposition sont prêtées par le Musée national Fernand Léger à Biot, dans le Midi de la France.

LE PIGALLE NOUVELLE POLITIQUE

TOUJOURS 3 FILMS A PRIX POPULAIRE REPRESENTATION CONTINUELLE A COMPTER DE 1.30 P.M.

CINEMA LIDO 14 ANS

Des nouvelles "AMAZONES" à la recherche de sensations!

Les ANGES en MINIJUPE

en couleurs 2e grand film avec George Nader

RAZZIA AU F.B.I.

PRINCESSE IMPERIAL

Jour 7.5 - Soir 1.00 - 14 ans

6, 7, 8 mars - 14 ans

- ATTAQUE A SAN CRISTOBAL
- LE DERNIER PISTOLET
- BUNNY LAKE A DISPARU
- AU POSTE DE COMBAT
- LA GRANDE SAUTERELLE
- LE GRAND ROCK

CINEMA DE PARIS 2e SEMAINE!

BRIGITTE BARDOT EN COULEURS

LES FEMMES 18 ANS

de quoi tu te mêles, DANIELA!

Musique de CHARLES AZNAVOUR

Le monde sauvage des Alpes Françaises

UN FILM EN COULEUR COMMENTÉ PAR L'AUTEUR LUI-MEME

RENE-PIERRE BILLE

EXPLORATEUR FRANCAIS

3, 4, 5 et 6 mars à 20h 30 au PALAIS MONTCALM

Entrée: \$1.50 et \$2.00

Vie de l'aigle royal, son aire, ses chasses; danses nuptiales des coqs de bruyère; mues spectaculaires des perdrix des neiges; combat de vipères, amours du chamois, bouquetin, marmottes, lièvre, hermine, etc.

en collaboration avec VOYAGES CLAUDE MICHEL

Les Chorales Internationales '70 se tiendront à l'Université Laval

Les prochaines Chorales Internationales se tiendront sur le campus de l'Université Laval, du 18 au 26 juillet. 2.000 choristes, venant de onze pays, se réuniront pour cette manifestation. On remarquera des participants venant de France, Belgique, Suisse, Maroc, Émirats, Angleterre, Liban, Algérie, Gabon, Madagascar, et évidemment du Canada.

Tout au long de la semaine, le public aura l'occasion d'assister à des concerts variés sur le campus de l'Université. De plus, un grand concert clôturera les Chorales alors qu'on créera une oeuvre canadienne.

L'Alliance Chorale canadienne, section nationale du mouvement "A Cœur Joie", organise ces Chorales Internationales qui se tiennent pour la deuxième fois au Canada. Le coordonnateur de la manifestation de 1970 est François Provencher.

que profane de la Renaissance, des Motets religieux.

A la tête de ces ateliers on trouvera des chefs aussi réputés que César Geoffroy, Marcel Corneloup, Philippe Caillaud, le docteur James Dillard, Jean-François Senard et Chantal Masson.

Tout au long de la semaine, le public aura l'occasion d'assister à des concerts variés sur le campus de l'Université. De plus, un grand concert clôturera les Chorales alors qu'on créera une oeuvre canadienne.

L'Alliance Chorale canadienne, section nationale du mouvement "A Cœur Joie", organise ces Chorales Internationales qui se tiennent pour la deuxième fois au Canada. Le coordonnateur de la manifestation de 1970 est François Provencher.

Prix supplémentaire pour le progrès des arts et des humanités

OTTAWA — Grâce à un nouveau don qu'il a reçu de la Fondation Molson, le Conseil des Arts du Canada décernera à l'avenir trois prix Molson par année, au lieu de deux comme par le passé. Les prochains prix, de \$15.000 chacun, seront présentés le 18 mars prochain, au cours d'une réception qui aura lieu au Centre National des Arts, à Ottawa. Les noms des titulaires seront révélés au moment de la présentation.

progrès des arts, des humanités ou des sciences sociales ou à l'unité nationale. En vertu d'un nouvel accord intervenu entre le Conseil des Arts et la Fondation Molson, cet objet demeure essentiellement le même, sauf que l'accent portera davantage sur l'encouragement à donner aux titulaires pour leur permettre de poursuivre leur oeuvre.

Le Conseil des Arts annonce en même temps l'abolition de la Médaille du Conseil des Arts, décernée la dernière fois en 1968. Cette distinction, à laquelle était attachée une bourse de \$2.500, avait plus ou moins le même objet que le Prix Molson. L'augmentation du nombre de prix Molson est due à la générosité de la Fondation Molson, qui a ajouté récemment \$200.000 au fonds de \$600.000 qu'elle avait mis à la disposition du Conseil des Arts en 1963. Les prix sont financés par les revenus de ce fonds.

A l'origine, le Prix Molson avait pour objet de signaler des contributions exceptionnelles au

CINEMA ST-ROMUALD 37, rue de l'Église, St-Romuald, 839-6553

MIREILLE DARCY dans **LA BLONDE DE PEKIN** EN COULEURS

ANGELIQUE et le ROY

3 DERNIERS JOURS!

"LE FILM COULE COMME LA VIE..." ON PLEURERA UN PEU ET L'ON RIRA BEAUCOUP!" — CANDIDE

LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT

Michel Simon ALAIN COHEN

un film de CLAUDE BERRI

CANARDIERE

8e SEMAINE DE SUCCES

FESTIVAL DE CANNES 1969

PIERRE ET PAUL

Le dernier film de YVES CIAMPI

PIERRE ET PAUL

par beau, spontané, Estmancier!

CINEMA LE BIJOU 15, Chemin Ste-Foy, 522-7956

Dès VENDREDI!

TA FEMME, CETTE INCONNUE 18 ANS Adultes

3eme partie

APRÈS MIRACLE DE L'AMOUR 1 et 2 VOICI LA DERNIERE PARTIE DE LA SERIE DES FILMS DU DR. OSWALD KOLLE EN COULEURS

CANARDIERE STATIONNEMENT GRATUIT

CENTRE D'ACHATS CANARDIERE — 661-8575

Cinéma ODEON DU PONT et BOUL CHAREST TEL: 529-9745 STATIONNEMENT INTERIEUR

Retenu en 3e semaine!

En primeur à Québec!

easy RIDER 18 ANS réservé aux adultes

Version Française avec PETER FONDA DENNIS HOPPER JACK NICHOLSON Film en couleur

L'HOMME D'ISTANBUL 2 GRANDS FILMS COULEUR

FRONTENAC HORST BUCHHOLZ SYLVA KOSCINA

3e semaine de triomphe!

SIDNEY POITIER 14 ANS

'L'HOMME PERDU' 2eme FILM

Rock Hudson

'ETRANGES COMPAGNONS DE LIT'

HORAIRE: Homme 2.40 - 6.15 - 9.30 Etranges: 1.00 - 4.35 - 8.15

CINE-CLUB INTERNATIONAL présente en primeur

Le dernier film de YVES CIAMPI

A QUELQUES JOURS PRES...

par beau, spontané, Estmancier!

PIERRE ET PAUL

par beau, spontané, Estmancier!

CINEMA LE BIJOU 15, Chemin Ste-Foy, 522-7956

LES CINEMAS FAMOUS PLAYERS

ACHETEZ DES LIVRETS DE BILLETS DES CINEMAS "FAMOUS PLAYERS" MAINTENANT EN VENTE... UN BILLET GRATUIT DANS CHAQUE LIVRET

more 18 ANS ADULTES

Des 6h.15. Der. spec. à 8h.30

CANADIEN 2700, BOUL LAURIER PLACE LAURIER, 656-9922

Le plus grand scandale d'espionnage du siècle!

ALOUETTE 2 REPRESENTATIONS 7h.06 ET 9h.15 Les moins de 14 ans: 7.5

TOPAZ POUR TOUS

ALOUETTE 2300, BOUL LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

COMMANDO 14 ANS

GRINGO JOUE ET GAGNE

CARTIER LAIRET 1019, AVENUE CARTIER 1044, 3e AVENUE, 525-9340 523-5050

LA CURIOSITE TRANSFORME 18 ANS

L'ADOLESCENT QUI SE TRANSFORME EN HOMME

COMMENT J'AI APPRIS A AIMER LES FEMMES

La PREMIERE FOIS

Ce soir "Les Grands Ballets Canadiens"

CAPITOL 972, ST-JEAN, 522-6300

LA PREMIERE FOIS

Ce soir "Les Grands Ballets Canadiens"

CHAMPLAIN 2300, BOUL LAURIER PLACE STE-FOY 656-0592

Sur les ondes

Cinéma

A 23h40, à la télévision de Radio-Canada, "Le Vent des Aurès", un drame de guerre de Nigammed Kakhdar Hamina, avec Keltoum, Mohammed Chouik, Omar Tayane, Hassan Hassani et Tania Timgad (Algérien 1967, sous-titré). Une vieille Algérienne recherche son fils, fait prisonnier par les Français.

Information

A 21h, à Télé-4, Noir sur Blanc aborde la situation du logement dans la région de Québec. France Fortin s'entretient avec M. Fernand-Jacques Poulin, président de l'Association des propriétaires de Québec. Un représentant de l'Association des locataires de Québec se joindra à eux.

A 22h30, à Télé-5, Man at the Center. "Andrew Allan: there are very few of us left". Documentaire sur l'un des meilleurs commentateurs de nouvelles au Canada. Acteur, directeur, écrivain, raconteur et homme de lettres, il fut un pionnier de la radio et du théâtre à la télévision.

Comédie

A 21h30, à la télévision de Radio-Canada, Moi et l'Autre. Denise prend des cours de tir et est malheureusement assez malhabile avec sa carabine.

Lettres

A 22h, à la radio de Radio-Canada, Des Livres et des Hommes. De Paris, Pierre Jeancard interviewe Fernand Braudel, auteur "Ecrits sur l'histoire" (Collection Sciences de l'histoire, Flammarion). Il interviewe également Claude Tresmontant, auteur de l'ouvrage "Le problème de la Révélation" (Seuil). Martine de Bassy rencontre André Green, auteur d'"Un œil en trop" (minuit). Texte d'enchaînement et animation: Gilles Marcotte.

Musique

A 20h30, à la radio de Radio-Canada, l'Orchestre symphonique de Toronto. Chef d'orchestre: Martin Turnovsky. Invitée: Gina Bachauer, pianiste. Concerto no 3 (Prokofiev). Ouverture "Cortolan" (Beethoven) et Symphonie no 7 en mi majeur (Anton Bruckner).

A 21h, 2 Télé-5, "Once More, Seiji Ozawa". Documentaire sur la vie et la carrière de Seiji Ozawa et plus particulièrement sur son voyage au Japon en avril 1969 où, avec l'Orchestre symphonique de Toronto, il a participé au Festival international des Arts d'Osaka avant de donner des concerts à Nagoya et à Tokyo.

A 23h, à la radio de Radio-Canada, Les Chefs-d'œuvre de la Musique. "Water Music" (Haendel); Orchestre philharmonique de Berlin, directeur Rafael Kubelik.

Téléroman

A 21h, à la télévision de Radio-Canada, Rue des Pignons. Comment, chez les bohèmes, peut se passer un surprise-party et comment la surprise n'est pas pour celui qu'on pense.

Technologie

A 17h30, à la télévision de Radio-Canada, Techno-Flash. Deux grandes industries se partageront cette émission: l'automobile et la moto-neige. L'équipe de Techno-Flash s'est rendue en Ontario, à Saint-Thomas, pour filmer la plus moderne usine d'automobiles du Canada. Une voiture par minute sort des chaînes de montage de cette industrie ultra-moderne. Techno-Flash résumera les grandes étapes de la fabrication d'une automobile en 1970. Puis, c'est vers les chaînes de montage de Valcourt que l'émission se tournera où 600 employés travaillent quotidiennement à la fabrication du plus populaire des véhicules d'hiver: la moto-neige. Quelques-unes des étapes de l'usinage de pièces, qui n'avaient pas pu être montrées dans le cas de l'automobile, seront présentées au cours de cette demi-heure.

Variétés

Demain soir, à 20h, à la même antenne, Hors Jeu vous propose un récital d'une heure avec Charles Aznavour au moment où l'artiste fait ses débuts véritables aux Etats-Unis. Ce récital a été enregistré devant public à l'école de musique Vincent d'Indy de Montréal. Aznavour sera accompagné par un orchestre de onze musiciens sous la direction de Lee Gagnon. Il choisira ses chansons parmi les titres suivants: Emmenez-moi, Caroline, J'aimerai, Eteins la lumière, Adieu, Un jour, Sarah, Lucie, Sylvie, Dolores, Isabelle, Je reviens, Fanny, Tout s'en va, les évrites années, au Voleur, De l'avoir aimée. Sa jeunesse, Hier encore, etc.

"SOIREE DES DAMES" Tous les mercredis soir
 "la bouée" AU GRAND BOULEVARD
 Rond-Point, Pont de Québec
 En vedette
CLAUDE PATRY
 au Guitare-Bar
 (2e consommation gratuite à chaque dame)

THEATRE CAPITOL
 9 et 10 mars à 8h.30
 Pour la 1re fois à Québec



Mireille Mathieu
 BILLETS EN VENTE AU GUICHET
 de 9h. a.m. à 6h. p.m.
 \$3.00 à \$6.50

<p>au Colisée des mardi prochain jusqu'au 15 mars inclusivement</p> <p>6 soirées + 2 matinées mardi, mercredi, jeudi à 8h. p.m. vendredi et samedi à 8h.30 p.m. dimanche à 7h. p.m. samedi et dimanche à 2h.30</p>	<p>NORTH AMERICAN Champion DONALD KNIGHT</p> 
<p>FREDIE TRENKLER</p> 	<p>ICE CAPADES SPECTACLE POUR TOUTE LA FAMILLE</p>
<p>billets en vente maintenant au Colisée (chaque jour de 9h. a.m. à 5h. p.m.) et chez Paquet (St-Roch et Place Laurier) Pour tous renseignements composez: 525-8101</p>	<p>sièges réservés \$2.50 \$3.25 \$4.00</p> <p>prix spéciaux pour les jeunes (16 ans et moins) \$1.25 \$1.60 \$2.00 excepté pour les représentations de samedi soir et dimanche après-midi</p>

**LE PLAISIR DU THEATRE A
 SON PLUS HAUT RAFFINEMENT**

Artistes prestigieux, brillant répertoire,
 mises en scène éblouissantes.

1680

SIMULET SINGULIS

**COMÉDIE
 FRANÇAISE**

THEATRE CAPITOL

11 et 12 mars: LA TROUPE DU ROY et
 AMPHITRYON, de Molière
 13 et 14 mars: ELECTRE, de Giraudoux
 Location: \$3.50, \$4.50, \$5.00
 Assurez-vous immédiatement de ne pas manquer
 ces spectacles de grande classe

**LES GRANDS
 BALLETS
 CANADIENS**

Après une tournée triomphale en
 Europe, présentent:
**LA SYMPHONIE DE PSAUMES*
 CATULLI CARMINA**
 ALLEGRO BRILLANTE**

Deux soirs seulement
 Mardi le 3 mars, 20.30 heures, Soirée
 Steinberg (51 de réduction pour tout
 billet acheté dans les magasins Stein-
 berg)
 Mercredi le 4 mars, 20.30 heures
 * Première mondiale
 ** 1er Prix, Université de la Danse
 de Paris 1969

BILLETS EN VENTE AUJOURD'HUI
 ET A COMPTER DE LUNDI 2 MARS
 Orch. \$3.75, \$2.50
 Balcon. \$2.50, \$1.75

CAPITOL
 972, ST-JEAN, 522-6300

LES 2 PLUS NOUVEAUX ET SENSATIONNELS ETABLISSEMENTS A QUEBEC

A l'hôtel
 Jean-Talon

**UN
 DISCO-CLUB
 SELECT
 "La Chasse
 Galerie"**
 Tél.: 522-3584

Chez
GERARD

**POUR DAMES
 ET MESSIEURS
 "Brasserie
 Jean-Talon"**
 Tél.: 529-7683

Stationnement très facile

OPERA
 THEATRE LYRIQUE DU QUEBEC

présente
 les 7, 10, 12, 14 mars à
 20h.15

**L'ACADEMIE DE
 QUEBEC**

Così fan Tutte
 de Mozart (version originale)

avec: MICHELLE TESSIER CLAUDE CORBEIL
 JOSEPHTE CLEMENT PAUL TREPANIER
 GASTON GERMAIN CECILE VALLEE

Mise en scène de HERMAN GEIGER-TOREL du Canadian Opera Co.
 Chef d'orchestre: CHARLES DUMAS

Billets en vente: \$2.50 à \$7.00 à 9 Places Royale
 (Près de l'Eglise N.-D. des Victoires) de 12h. à 10h.
 Tél.: 692-1936 - 692-1937 - 692-0707

Une promotion de ckv 1280 Québec



ZENITH



TELECOULEUR
 LE DANVILLE
 Ecran 23"

Élégant cabinet de style contemporain
 avec console fini noyer huilé. Compact
 et moderne. Tableau de contrôle des
 couleurs monté à l'avant.

**ULTRA-SPECIAL
 TRAIN DES
 AUBAINES**



De tous côtés!...

...Jouissez désormais d'une performance stéréo-
 phonique totale, naturelle, sensationnelle, grâce aux
 colonnes de son cylindriques à déflecteurs coniques
 du nouveau stéréo tout transistor Zenith.

LE TROUBADOUR

- 2 colonnes de son indépendantes
- Combiné - table automatique/amplificateur
 de 100 watts
- Bras collecteur balancé - 2 grammes
- Contrôles à boutons multi-positions
- Style moderne, beau fini noyer
- RADIO AM/FM STEREO

**ULTRA-SPECIAL
 TRAIN DES AUBAINES**



<p>CHASSIS ZENITH TITAN-80 MONTE A LA MAIN</p> <p>Fiabilité remarquable grâce au montage à la main et aux derniers perfectionnements des circuits à corps solides.</p>	<p>SYNTONISATEUR "SUPER VIDEO RANGE"</p> <p>Pour un repérage ultra-précis et une récep- tion très sensible des canaux.</p>
<p>CONTROLE AUTOMATIQUE AFC DE ZENITH</p> <p>Vous donne instantanément un ajustement précis, automatique.</p>	<p>SELECTEUR DE CANAUX "GYRO-DRIVE" ZENITH</p> <p>Contrôle précis et facile instantanément!</p>

GARANTIE UN AN SUR TOUTES PIECES ET DEUX ANS SUR TUBE-ECRAN

FIANCES

MEUBLEZ VOTRE
 FUTUR FOYER AU
 BAS PRIX DU TRAIN
 DES AUBAINES

Conditions des plus faciles et mise
 de côté.

**VISITEZ
 L'EXPO
 D'OSAKA
 AU JAPON**

aux frais de Maguire. Voyage pour deux
 personnes et séjournez dans un luxueux
 hôtel de Tokyo.

Chaque \$100. d'achat
 vous donne droit à une chance

VOYAGE ORGANISE PAR LE
 CLUB AUTOMOBILE QUEBEC LTEE

**LE CAFE VOUS SERA SERVI
 GRATUITEMENT A BORD DU
 TRAIN DES AUBAINES**

**9 ELECTRONICIENS EXPERTS
 A VOTRE SERVICE**

Maguire

653-4038

ellery
 681-4124

**PLAS
 CLUB
 DE LYS**
 529-4915

419 STE-FOY
FRES université, place Mackay 3 1/2
pièces, buanderie, poêle, réfrigé-
rateur, piscine extérieure chauffage
681-0771

420 BANLIEUE
LORETTEVILLE 2-1/2, central, moder-
ne, chauffage électrique, piscine
extérieure, stationnement, 681-9100

421 Meublés
CHARLEBOURG 1-1/2 pièce, neu, salle
de bain et entrée privée, 682-5389

422 QUARTIER MONTCALM
CALINA-Lavallée, belle chambre, accès
direct, 682-7427, 681-3412

PLACE VANIER
100 rue Beaucauge
Appartements luxueux 2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
pièces, buanderie, piscine extérieure,
Chauffage à l'électricité
Près école, église, centre d'achats et autobus.
681-6257

423 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

424 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

425 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

ORSAINVILLE MOIS GRATIS
531 DES HIRONDELLES
3 1/2 - 4 PIÈCES
Près école, église, autobus
Tapis salon, espace laveuse, sècheuse,
prise de courant extérieure, balcon in-
dividuel, eau chaude fournie.
INF. 623-1407

426 BANLIEUE
BOUL NEILSON
APPARTEMENT 2 1/2 pièces meublé
stationnement, buanderie, lit étage in-
croyable, 681-9100

427 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

428 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

CO-OP HABITAT
Duburger et Neufchâtel
Co-op Habitat offre des logements de 4 1/2 -
5 1/2 - 6 1/2 pièces construits en rangée.
Pour renseignements: 681-9552

429 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

430 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

431 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

CO-OP HABITAT
Duburger et Neufchâtel
Co-op Habitat offre des logements de 4 1/2 -
5 1/2 - 6 1/2 pièces construits en rangée.
Pour renseignements: 681-9552

432 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

433 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

434 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

CO-OP HABITAT
Duburger et Neufchâtel
Co-op Habitat offre des logements de 4 1/2 -
5 1/2 - 6 1/2 pièces construits en rangée.
Pour renseignements: 681-9552

435 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

436 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

437 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

CO-OP HABITAT
Duburger et Neufchâtel
Co-op Habitat offre des logements de 4 1/2 -
5 1/2 - 6 1/2 pièces construits en rangée.
Pour renseignements: 681-9552

438 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

439 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

440 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

CO-OP HABITAT
Duburger et Neufchâtel
Co-op Habitat offre des logements de 4 1/2 -
5 1/2 - 6 1/2 pièces construits en rangée.
Pour renseignements: 681-9552

441 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

442 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

443 Meublés
LE COLOMBIER
APPARTEMENTS à louer, 1-1/2 pièce,
complètement meublé, chauffage, électricité,
eau chaude, stationnement, 681-9100

471 QUARTIER ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS
SACRE-Coeur, du propriétaire, maison 7 pièces, 1200 m², terrain 100 x 100, plus local à louer, 5150 par mois, 524-5251.

473 CHARLESBOURG MAISONS A REVENUS
ST-RODRIQUE, ouest, belle habitation, 6 pièces, 1200 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

477 SILLERY MAISONS A REVENUS
BUNGALOW, 6 pièces, avec revenus importants, 524-5251.

478 STE-FOY MAISONS SEULES
BUNGALOW, 2 pièces, habités 6-3-4-5, Jean-Marie Lamoureux, 524-5251.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
LAC Beauport, Jardin Penne, maison neuve, 5 pièces, 1200 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

482 NON CLASSIFIEES MAISONS SEULES
TRES INTERESSANT
RESIDENCE 6 pièces, salle quillies table, restaurant bar, 524-5251.

483 NON CLASSIFIEES MAISONS A REVENUS
CONSTRUCTION 1969, 2 logements, coût par unité, 8600 \$, terrain 100 x 100, 524-5251.

485 CHALETS A LOUER
LAC St-Augustin, chalet, 4 pièces pour saison été, 524-5251.

471A QUARTIER LES SAULES MAISONS SEULES
VILLE DE QUEBEC
QUARTIER Les Saules, maison neuve, 3 pièces, 1200 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES
ST-NICOLAS
HYPOTHEQUE 7%, 3 unités du point développement Normande, 5 pièces, 524-5251.

478 MAISONS MODELES
4 KT 5 CHAMBIRES à coucher, Bois Bellogne, St-Louis France Parent & Fils, 524-5251.

478 MAISONS SEULES
PREIS HOPITAL UNIVERSITAIRE
BUNGALOW, 2 pièces, 1200 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

480 MAISON A 92%
CHARLESBOURG, 12 pièces, plus de 5000 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

482 MAISON MODELE
VILLERIEUX, 1980 Province, Orvilleville, 3133 comptant, 524-5251.

485 LOGEMENTS APPARTEMENTS DEMANDES
61 PIÈCES dans St-Sacrement en environ, 3 unités, 524-5251.

488 MAISONS DEMANDES
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER
FIDUCIE des Chaises Publiques, 524-5251.

471B QUARTIER LES SAULES MAISONS A REVENUS
2 CINQ PIÈCES ET...
UN quartier très grand terrain, garage double, 524-5251.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES
ST-NICOLAS
HYPOTHEQUE 7%, 3 unités du point développement Normande, 5 pièces, 524-5251.

478 MAISONS MODELES
4 KT 5 CHAMBIRES à coucher, Bois Bellogne, St-Louis France Parent & Fils, 524-5251.

478 MAISONS SEULES
PREIS HOPITAL UNIVERSITAIRE
BUNGALOW, 2 pièces, 1200 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

480 MAISON A 92%
CHARLESBOURG, 12 pièces, plus de 5000 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

482 MAISON MODELE
VILLERIEUX, 1980 Province, Orvilleville, 3133 comptant, 524-5251.

485 LOGEMENTS APPARTEMENTS DEMANDES
61 PIÈCES dans St-Sacrement en environ, 3 unités, 524-5251.

488 MAISONS DEMANDES
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER
FIDUCIE des Chaises Publiques, 524-5251.

471C QUARTIER LES SAULES MAISONS A REVENUS
2 CINQ PIÈCES ET...
UN quartier très grand terrain, garage double, 524-5251.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES
ST-NICOLAS
HYPOTHEQUE 7%, 3 unités du point développement Normande, 5 pièces, 524-5251.

478 MAISONS MODELES
4 KT 5 CHAMBIRES à coucher, Bois Bellogne, St-Louis France Parent & Fils, 524-5251.

478 MAISONS SEULES
PREIS HOPITAL UNIVERSITAIRE
BUNGALOW, 2 pièces, 1200 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

480 MAISON A 92%
CHARLESBOURG, 12 pièces, plus de 5000 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

482 MAISON MODELE
VILLERIEUX, 1980 Province, Orvilleville, 3133 comptant, 524-5251.

485 LOGEMENTS APPARTEMENTS DEMANDES
61 PIÈCES dans St-Sacrement en environ, 3 unités, 524-5251.

488 MAISONS DEMANDES
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER
FIDUCIE des Chaises Publiques, 524-5251.

471D QUARTIER LES SAULES MAISONS A REVENUS
2 CINQ PIÈCES ET...
UN quartier très grand terrain, garage double, 524-5251.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES
ST-NICOLAS
HYPOTHEQUE 7%, 3 unités du point développement Normande, 5 pièces, 524-5251.

478 MAISONS MODELES
4 KT 5 CHAMBIRES à coucher, Bois Bellogne, St-Louis France Parent & Fils, 524-5251.

478 MAISONS SEULES
PREIS HOPITAL UNIVERSITAIRE
BUNGALOW, 2 pièces, 1200 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

480 MAISON A 92%
CHARLESBOURG, 12 pièces, plus de 5000 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

482 MAISON MODELE
VILLERIEUX, 1980 Province, Orvilleville, 3133 comptant, 524-5251.

485 LOGEMENTS APPARTEMENTS DEMANDES
61 PIÈCES dans St-Sacrement en environ, 3 unités, 524-5251.

488 MAISONS DEMANDES
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER
FIDUCIE des Chaises Publiques, 524-5251.

471E QUARTIER LES SAULES MAISONS A REVENUS
2 CINQ PIÈCES ET...
UN quartier très grand terrain, garage double, 524-5251.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES
ST-NICOLAS
HYPOTHEQUE 7%, 3 unités du point développement Normande, 5 pièces, 524-5251.

478 MAISONS MODELES
4 KT 5 CHAMBIRES à coucher, Bois Bellogne, St-Louis France Parent & Fils, 524-5251.

478 MAISONS SEULES
PREIS HOPITAL UNIVERSITAIRE
BUNGALOW, 2 pièces, 1200 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

480 MAISON A 92%
CHARLESBOURG, 12 pièces, plus de 5000 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

482 MAISON MODELE
VILLERIEUX, 1980 Province, Orvilleville, 3133 comptant, 524-5251.

485 LOGEMENTS APPARTEMENTS DEMANDES
61 PIÈCES dans St-Sacrement en environ, 3 unités, 524-5251.

488 MAISONS DEMANDES
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER
FIDUCIE des Chaises Publiques, 524-5251.

471F QUARTIER LES SAULES MAISONS A REVENUS
2 CINQ PIÈCES ET...
UN quartier très grand terrain, garage double, 524-5251.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES
ST-NICOLAS
HYPOTHEQUE 7%, 3 unités du point développement Normande, 5 pièces, 524-5251.

478 MAISONS MODELES
4 KT 5 CHAMBIRES à coucher, Bois Bellogne, St-Louis France Parent & Fils, 524-5251.

478 MAISONS SEULES
PREIS HOPITAL UNIVERSITAIRE
BUNGALOW, 2 pièces, 1200 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

480 MAISON A 92%
CHARLESBOURG, 12 pièces, plus de 5000 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

482 MAISON MODELE
VILLERIEUX, 1980 Province, Orvilleville, 3133 comptant, 524-5251.

485 LOGEMENTS APPARTEMENTS DEMANDES
61 PIÈCES dans St-Sacrement en environ, 3 unités, 524-5251.

488 MAISONS DEMANDES
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER
FIDUCIE des Chaises Publiques, 524-5251.

471G QUARTIER LES SAULES MAISONS A REVENUS
2 CINQ PIÈCES ET...
UN quartier très grand terrain, garage double, 524-5251.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES
ST-NICOLAS
HYPOTHEQUE 7%, 3 unités du point développement Normande, 5 pièces, 524-5251.

478 MAISONS MODELES
4 KT 5 CHAMBIRES à coucher, Bois Bellogne, St-Louis France Parent & Fils, 524-5251.

478 MAISONS SEULES
PREIS HOPITAL UNIVERSITAIRE
BUNGALOW, 2 pièces, 1200 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

480 MAISON A 92%
CHARLESBOURG, 12 pièces, plus de 5000 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

482 MAISON MODELE
VILLERIEUX, 1980 Province, Orvilleville, 3133 comptant, 524-5251.

485 LOGEMENTS APPARTEMENTS DEMANDES
61 PIÈCES dans St-Sacrement en environ, 3 unités, 524-5251.

488 MAISONS DEMANDES
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER
FIDUCIE des Chaises Publiques, 524-5251.

471H QUARTIER LES SAULES MAISONS A REVENUS
2 CINQ PIÈCES ET...
UN quartier très grand terrain, garage double, 524-5251.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES
ST-NICOLAS
HYPOTHEQUE 7%, 3 unités du point développement Normande, 5 pièces, 524-5251.

478 MAISONS MODELES
4 KT 5 CHAMBIRES à coucher, Bois Bellogne, St-Louis France Parent & Fils, 524-5251.

478 MAISONS SEULES
PREIS HOPITAL UNIVERSITAIRE
BUNGALOW, 2 pièces, 1200 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

480 MAISON A 92%
CHARLESBOURG, 12 pièces, plus de 5000 m², terrain 100 x 100, 524-5251.

482 MAISON MODELE
VILLERIEUX, 1980 Province, Orvilleville, 3133 comptant, 524-5251.

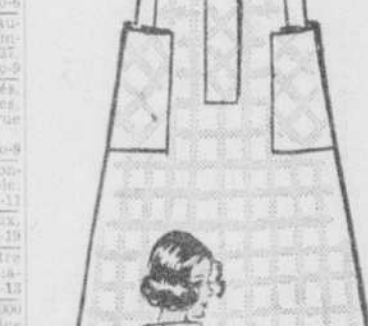
485 LOGEMENTS APPARTEMENTS DEMANDES
61 PIÈCES dans St-Sacrement en environ, 3 unités, 524-5251.

488 MAISONS DEMANDES
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER
FIDUCIE des Chaises Publiques, 524-5251.



SUITE À LA PROCHAINE PAGE
Patron mode

SVELTE ET ÉLEGANTE
Une bande taillée sur le biais confère beaucoup de chic à cette robe très seyante.



4978
6-18
Anne Adams

Écrire libéralement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur si vous le souhaitez.

LE SOLEIL
Service des patrons
C.P. 1547, Québec 2

LE SOLEIL
Service des patrons
C.P. 1547, Québec 2

La commission pontificale "Justice et Paix"

La guerre au Vietnam est injuste et immorale

CITE DU VATICAN (AFP)— "La guerre du Vietnam est, et continue d'être, une guerre injuste et immorale." Cette phrase est loin d'être la plus sévère de l'énorme dossier confidentiel de 24 rapports et études qui, selon une source diplomatique digne de foi, vient d'être soumis au Comité pour la Paix de la commission pontificale "Justice et Paix", présidée par le cardinal Maurice Roy de Québec.

Le comité a ouvert, hier, sa troisième session annuelle, devant 30 religieux et laïcs venus d'une vingtaine de pays. Il siègera jusqu'à jeudi.

Le dossier fait un tour d'horizon d'abus, horreurs et génocides en cours dans cinq continents, de la survie de l'esclavage aux massacres ou à l'extinction systématique d'autochtones en Afrique, Amérique latine ou Asie, sans oublier la persécution des tziganes en Europe occidentale; nombre de rapports, consacrés à l'accroissement progressif des dépenses d'armement, proposent un sta-

tut de l'objection de conscience et font appel à la jeunesse la plus engagée, sinon révolutionnaire, pour réformer le monde.

Le R.P. Patrick McDermott, s.j., de la Conférence catholique des Etats-Unis, notamment, estime que, "dans un conflit, le chrétien doit être du côté de l'opprimé, plutôt que de l'opresseur, du faible, plutôt que du fort, du pauvre, plutôt que du riche".

"Capucin-policier"

Un autre rapporteur, M. Christian Delorme, traite, lui, de "l'agonie des peuples primitifs". Il énumère ainsi, l'extinction des Indiens de la terre de Feu argentine, des bushmen du désert de Kalahari sud-africain, des pygmées du Congo et accuse particulièrement la France et le Vatican.

Il dénonce les horreurs commises par le "service des protection des Indiens du Brésil". Son directeur, le major Luis Vinhas Neves, est accusé d'avoir détourné \$400,000 et assassiné 44 hommes. Scandaleuse

opérations de représailles en territoire libanais.

La France n'est pas épargnée non plus, alors que M. Delorme stigmatise "le génocide feutré en Guyane française" où l'alcoolisme, encouragé par l'administration, a réduit les Indiens à quelque 1.200, les maladies faisant le reste.

De son côté, le Secrétariat international de l'Apostolat des nomades dénonce les discriminations qui, après les massacres nazi, frappent les tziganes en Allemagne, en Italie et en France, où ils sont traités comme des interdits de séjour et où nul ne les aide réellement, alors qu'ils ne peuvent plus

exercer leurs métiers traditionnels.

Les objecteurs de conscience

D'autres rapports dénoncent le racisme, la guerre "déterminée par les militaires, les policiers et les banquiers" (Mouvement chrétien de la Paix, en Italie), demandent l'admission de la Chine, des deux Allemands, des deux Corées et des deux Vietnams à l'ONU, la nomination d'un haut-commissaire pour les Droits de l'Homme — proposition présentée par Sean McBride, secrétaire général de la Commission internationale des Juristes — et une aide systématique des évêques aux objecteurs de conscience.

D'ailleurs, le p. McDermott, défend, lui aussi l'objection de conscience dans différents cas, et définit "la conception totalement nouvelle d'un patriotisme axé sur la préservation de la planète, plutôt que sur la défense nationale".

Guerre injuste

Le père McDermott prend ensuite pour exemple la guerre du Vietnam. Celle-ci est tout le

contraire de la "guerre juste", définie par les théologiens, de

St-Ambroise à St-Augustin et St-Thomas d'Aquin, affirme-t-il. Le p. McDermott fixe aussi la réduction du militarisme comme première tâche pour les années 70.

En effet, écrit-il "nos arsenaux stratégiques contiennent l'équivalent de 15 tonnes de TNT pour chaque homme, femme et enfant sur terre".

Le rapporteur prévoit d'autre part que "le tiers monde sera le champ de bataille pour les années 70". Le chrétien doit chercher et trouver les voies du changement ou d'une révolution non-violente. Si ces voies sont bloquées, il peut avoir à pardonner la violence. Pour une grande partie du tiers-monde — Asie, Amérique latine, Afrique — ou la situation est pré-révolutionnaire, les pays développés ne peuvent assumer la responsabilité d'arrêter l'élan révolutionnaire en vue de préserver des formes de gouvernement dépassées mais moins hostiles".

La Rhodésie ne fait face à aucune sanction pratique

(D'après AFP et Reuters) — Aucune mesure pratique semble sur le point d'être prise contre la nouvelle République de Rhodésie proclamée dimanche soir par le gouvernement de M. Ian Smith.

Le gouvernement des Etats-Unis ne semble pas envisager la fermeture de son consulat à Salisbury après la constitution de la république. Or seul un geste des Etats-Unis pourrait amener les autres pays occidentaux dont la France qui ont maintenu leurs relations diplomatiques avec Salisbury à retirer leur reconnaissance au régime actuel.

d'Etat a cependant déclaré que le fait que le consulat américain à Salisbury demeurerait ouvert, ne constituait nullement une reconnaissance du nouveau régime rhodésien. Mais malgré tout, le commerce se poursuit entre la république raciste et les puissances occidentales quoiqu'un blocus ait été imposé par les Nations unies.

AVIS A NOS ABONNES DESSERTIS PAR PORTEUR

Lorsque vous vous absentez et que vous voulez faire suspendre la livraison de votre journal, ou encore que vous changez d'adresse, nous demandons aux abonnés de la région métropolitaine de nous avertir une semaine à l'avance, en composant le numéro suivant 525-7131, poste 237. Le même règlement s'applique à nos abonnés de l'extérieur qui devront communiquer tout changement à leur représentant local. De cette façon, vous coopérez avec nous et nous aiderez à vous mieux servir. Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

LE SERVICE DES ABONNEMENTS

LE SOLEIL

Tiers-Monde

Pas de Mig-23 pour les Egyptiens

LONDRES (d'après UPI et Reuter) — L'Union soviétique a offert de nouvelles armes à l'Egypte, mais lui a refusé la fourniture de Mig-23 et d'autres armes ultra-modernes réclamées par les autorités égyptiennes, ont annoncé hier des sources diplomatiques dans la capitale britannique.

Ces sources précisent que Moscou prévoit un important renforcement de la défense de la RAU par le remplacement des batteries anti-aériennes détruites par les bombardements israéliens, par l'envoi entre autres de missiles plus perfectionnés.

Mais ces sources soulignent que le Kremlin refuse encore de fournir au président Nasser des Mig-23, craignant de se voir engager plus profondément dans la crise israélo-arabe.

Entre-temps, Moscou se prépare à lancer une nouvelle offensive politique et diplomatique contre Israël.

Par ailleurs, à Tel-Aviv, des sources militaires israéliennes ont déclaré hier que l'armée israélienne prévoit prendre des mesures pour réduire les accrochages de plus en plus nombreux entre les Fedayin et les Israéliens à la frontière israélo-libanaise.

Israël tient toujours le gouvernement libanais responsable des incidents frontaliers et a par le passé lancé plusieurs

opérations de représailles en territoire libanais.

POUR UN SERVICE DE DEMENAGEMENT AMICAL ET FIABLE

TRANSPORT JULES PARADIS LTEE
AGENT UNITED VAN LINES
683-3242
683-0554
QUEBEC

ENSEMBLE Espagnol 3 PIECES



SOMMIER CHASSE ET MATELAS

INCLUS INCLUS

\$ 1150.

AUSSI PEU QUE \$40⁰⁰ PAR MOIS

POUR L'ENSEMBLE TEL QU'ILLUSTRE

ENTREPOSAGE GRATUIT LIVRAISON GRATUITE
dans un rayon de 25 milles

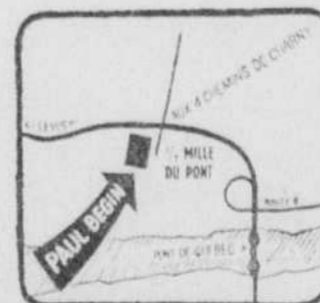
HEURES D'AFFAIRES:

Lundi - mardi - mercredi: 9.00 A.M. à 6.00 P.M.
Jeudi - vendredi: 9.00 A.M. à 9.00 P.M.
Samedi: 9.00 A.M. à 5.00 P.M.

LA CUISINE 5 mcx. Superbe mobilier de cuisine de style espagnol - Très décoratif - Fini métal noir - En plus, vous obtenez une cuisinière et un réfrigérateur pour compléter ce magnifique ensemble.

LA CHAMBRE Il est tout simplement merveilleux! L'ensemble comprend un bureau triple de 66" deux miroirs verticaux, une commode et un lit avec matelas et sommier-caisse de qualité supérieure. Le tout, fini chêne.

LE SALON 2 mcx. Comment allier perfection, élégance et confort? Ce superbe ensemble répond à toutes les exigences des couples modernes. Il comprend un divan et un fauteuil, fini chêne et tissus disponibles dans plusieurs variétés.



MEUBLES Paul Bégin ENR. ACC. ELECTRIQUES
AUX 4 CHEMINS DE CHARNY - TEL.: 839-4171
Pres du Pont de Québec

Messieurs... masquez les cheveux gris qui vous vieillissent grâce au nouveau fixatif capillaire 'RD'

Vous paraîtrez plus jeune en 10 jours ou votre argent vous sera remboursé!

"RD" rend aux cheveux gris leur couleur naturelle tout en les fixant. Cette préparation agit graduellement et personne ne pourra soupçonner son emploi.

"RD" n'est pas une teinture et ne risque pas de strier les cheveux ou de tacher le cuir chevelu; ce fixatif ne donne jamais à la chevelure un aspect teint "artificiel".

"RD" est économique et facile à utiliser. Il suffit de l'appliquer comme n'importe quel autre fixatif capillaire crémeux. Employez-le quotidiennement jusqu'à l'obtention des résultats désirés. Ensuite, employez-le aussi souvent que vous le jugerez nécessaire.

"RD" est la préparation capillaire colorante pour hommes, la plus populaire au monde; elle se vend à elle seule plus que tous les autres produits combinés. Elle est utilisée par des millions d'hommes de tout âge.



RÉSULTATS GARANTIS OU REMBOURSEMENT
Procurez-vous aujourd'hui même le nouveau fixatif "RD" portant cette garantie positive: "RD" masquera vos cheveux gris en 10 jours seulement et vous fera paraître — et sentir — plus jeune, ou votre argent vous sera remboursé.

Dans toutes les pharmacies \$2.25 seulement
Medco Products Co., 1801 Eglinton Ave. W., Toronto 10



L'EDUCATION, UNE SECONDE FAIM — Nous voyons ici une mère tanzanienne qui assiste, avec son enfant, à un cours donné au centre de Mangemeni. Le taux d'analphabétisme, chez les femmes de Tanzanie, est un des plus élevés dans les pays sous-développés.
(Photo tirée de la revue Fise Unicef, juin 1968)

L'analphabétisme et le sous-développement

par Pierre MATHIEU

L'analphabétisme est, comme la faim ou la maladie, un indice assez manifeste de sous-développement.

"La faim d'instruction n'est pas moins déprimante que la faim d'aliments. Un analphabète est un esprit sous-alimenté". (Populorum progressio).

Quatre paysans sur cinq dans le Tiers-Monde ne peuvent lire les instructions sur leurs sacs d'engrais chimiques. Un milliard d'individus dans le monde ne peuvent ni lire, ni écrire.

Le tableau ci-joint illustre partiellement ce phénomène de l'analphabétisme.

DIFFICULTES DE L'EDUCATION

La déficience généralisée de l'enseignement est due, en premier lieu, à l'insuffisance de l'équipement scolaire et à la petitesse du nombre de maîtres.

Cette instruction est de plus très inégalement répartie, non seulement entre les classes sociales, entre les villes et les campagnes, mais aussi selon les sexes: en ce domaine, la femme est défavorisée.

Nombre de pays sous-développés se heurtent à des difficultés supplémentaires lorsque la population parle des langues et des dialectes différents.

D'autre part, la fréquentation scolaire se trouve très amoindrie par le fait que les familles se trouvent dans la nécessité de recourir au travail des enfants d'âge scolaire.

Les déficiences en cours d'étude et l'absentéisme sont tels qu'une grande partie de l'effort d'enseignement se trouve gaspillée inutilement.

Les efforts qu'il faut faire pour généraliser l'éducation sont, en pays sous-développés, si longs, si coûteux, que le freinage conscient exercé par les privilégiés n'a pas de mal à être terriblement efficace.

Faute d'équipement scolaire pour assurer une éducation permanente, un nombre impres-

sionnant d'élèves désapprennent à lire...

PAUVRES PROFESSEURS

Le salaire des instituteurs est en général très bas. En règle générale un maître qualifié gagne moins qu'un ouvrier qualifié.

La grande majorité des maîtres africains, par exemple, travaillent dans des mauvaises conditions, dans des maisons en ruines ou sous des tentes inconfortables.

En Afrique, beaucoup d'écoles sont loin des villes et des agglomérations, si isolées que les maîtres ont les plus grandes difficultés à recevoir du matériel scolaire, de la nourriture, de l'eau, et, souvent, leur salaire...

Aussi, beaucoup de maîtres abandonnent-ils leur profession, surtout dans les régions rurales, car ils sont classés dans les grades inférieurs de la fonction publique.

UN ENSEIGNEMENT MAL ADAPTE

En milieu sous-développé, l'école risque de fabriquer des chômeurs plus que des élites valables pour le développement, en ne donnant ni le sens de la valeur du travail manuel, ni une formation professionnelle utilisable, ni le sens de l'entreprise.

Dès son entrée à l'école primaire, le jeune Voltaïque, par exemple, fait un bond dans un autre monde. Il doit laisser de côté sa langue maternelle pour apprendre le français: tous les cours se donnent dans cette langue.

La plupart de ses manuels sont faits en France, pour des jeunes Français, ceci quand il a la chance d'avoir des manuels.

Le système scolaire est conçu pour donner une culture générale dans les Lettres et les Sciences et non pour répondre d'abord et avant tout aux besoins du pays.

La situation de la Haute-Volta ne semble pas être un cas d'exception...

POURCENTAGE D'ANALPHABETISME, SELON LES AGES, DANS CERTAINS PAYS

		15 ans et plus	20 à 24 ans	45 à 54 ans	65 ans et plus
RWANDA	Hommes	76	66	56	59
(1962)	Femmes	91	59	59	100
TANZANIE	Hommes	86	78	58	59
(1962)	Femmes	95	91	59	100
BOLIVIE	Hommes	52	67	58	69
(1960)	Femmes	79	76	78	85
JAMAÏQUE	Hommes	21	17	28	31
(1960)	Femmes	15	9	22	29
SOUDAN	Hommes	77	70	86	98
(1951)	Femmes	97	91	99	100
INDE	Hommes	59	50	65	71
(1961)	Femmes	87	82	93	96

Le ministre des Affaires étrangères de la Thaïlande et M. Sharp discutent du problème de la Chine et du Vietnam

OTTAWA (PC) — La situation au Vietnam et la reconnaissance de la Chine communiste par le Canada, tels sont les deux principaux sujets qu'ont discutés, hier, les ministres des Affaires étrangères de la Thaïlande et du Canada, MM. Thanat Khoman et Mitchell Sharp.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a fait savoir que les entretiens Khoman-Sharp ont duré une heure.

M. Khoman, qui est arrivé dans la capitale canadienne, dimanche, devait rencontrer plus tard le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin.

Le visiteur doit quitter Ottawa, mercredi.

MM. Sharp et Khoman ont également discuté du rôle du Canada en Indochine, a fait savoir le porte-parole du ministre.

Les entretiens Khoman-Sharp

devait porter sur l'accord commercial que le Canada a conclu avec la Thaïlande, l'an dernier.

Des relations diplomatiques entre ces deux pays existent depuis 1962 et le Canada a nommé un ambassadeur à Bangkok, capitale thaïlandaise, en 1967.

Actuellement, le Canada exporte en Thaïlande pour environ \$8,000,000 par année. Ces exportations consistent notamment de la machinerie lourde.

Quant aux importations canadiennes en provenance de Thaïlande, elles ont atteint environ \$2,000,000 l'an dernier et consistent dans l'achat de métaux, principalement de l'étain.

Pour ce qui de l'aide canadienne à la Thaïlande, elle s'établit à environ \$1,200,000 par année. Il s'agit surtout d'assistance donnée à des étudiants désireux de venir au Canada.

Enfin, une trentaine de professeurs canadiens enseignent actuellement en Thaïlande.

VENTE 120^e anniversaire

Paquet

CENTRE-VILLE

Gagnez une Monte Carlo '70



CONDITIONS DU CONCOURS: Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone ou verso de vos factures ou fac-similes acceptables et déposez-les à nos magasins du Centre-Ville et Place Laurier. TIRAGE lundi le 16 mars.

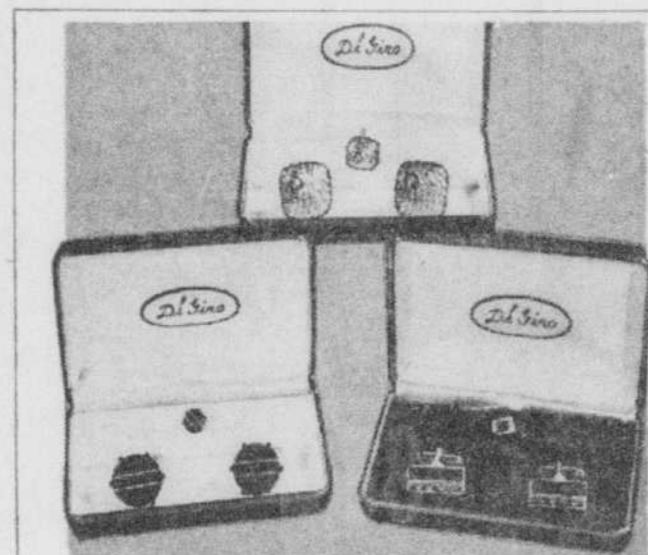


Achat Spécial de Casquettes garçonnières

En popeline ou en feutre. Pour vos sorties ou le jeu. Les jeunes l'aimeront car ils pourront la porter avec la combinaison. Noir, marine, rouge, jaune, bleu, gris, corail, émeraude, rose. Rég. 6.99

388

Paquet, bar de chapeaux, rayon 55, rez-de-chaussée. AUSSI A PLACE LAURIER 855.



Boutons de manchettes

Formidable assortiment de boutons de manchettes, nouveaux modèles, teintes variées.

Spécial 288

Paquet, mercerie pour hommes, rayon 18, rez-de-chaussée.

20% sur bas-culottes et bas ordinaires

Burlington

Cameo

Profitez de cette vente annuelle. Dans tous les modèles et toutes les couleurs printanières.

Bas-Culotte Rég. 2.50 **Spécial 2.00** ou 4.7.80

Bas-Culotte Bikini Rég. 2.50 **Spécial 2.00** ou 4.7.80

Bas-Culotte de soutien 5.00 **Spécial 4.00** ou 2.7.75

Bas Ordinaire "Just Fabulous" 1.50 **Spécial 1.20** ou 4.4.65

Bas Ordinaire "Little Nothing" 1.50 **Spécial 1.20** ou 3.3.50
Bas Ordinaire 8 1/2 à 11 **Spécial 1.20**
Bas-Culotte P.M.G.XG.

Paquet, Bas pour dames, rayon 11, rez-de-chaussée. AUSSI A PLACE LAURIER 811.

La Cie Paquet Inc. Case Postale 2327, Qué. 2
Veuillez me faire parvenir les articles suivants:

QUANTITE	DESCRIPTION	PRIX

(plus la taxe de vente 8% s.v.p.)

Nom
Adresse
Ville Tél:

Entrée Comptant C.R.

Disques Capitol Rég. 5.29 **Spécial 4.11** chacun

<p>SPAO 67302 ADAMO. Petit bonheur, à demain sur la lune, mon cinéma etc. 4.11</p>	<p>SPAO 68056 Les titres d'or FRANCIS DEGUEL. Le ciel, le soleil et la mer. Mille mandolines, la rencontre etc. 4.11</p>	<p>SPAO 68054 Les titres d'or, RICHARD ANTHONY. Arméjuz mon amour, la terre promise, le monde etc. 4.11</p>	<p>SPAO 68050 Les titres d'or, ENRICO MACIAS. Chiquito, les filles de mon pays, non je n'ai pas oublié, etc. 4.11</p>
<p>SPAO 68049 Les titres d'or, GILBERT BEAUDOU. Mon arbre, mes vœux de loin, le pianiste de Varsvie, etc. 4.11</p>	<p>SPAO 68053 Les titres d'or, DICK RIVERS. Viens tout connaître, ne pleure pas. Reviens-moi, etc. 4.11</p>	<p>SPAM 67301 SACHA DISTEL. L'amour c'est comme des melons, les sports d'hiver, ça marche, etc. 4.11</p>	<p>COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE. CENTRE-VILLE 524-5121 Paquet, disques, rayon 41, rez-de-chaussée.</p>

La Cie Paquet Inc. Case Postale 2327, Qué. 2
Veuillez me faire parvenir les articles suivants:

QUANTITE	DESCRIPTION	PRIX

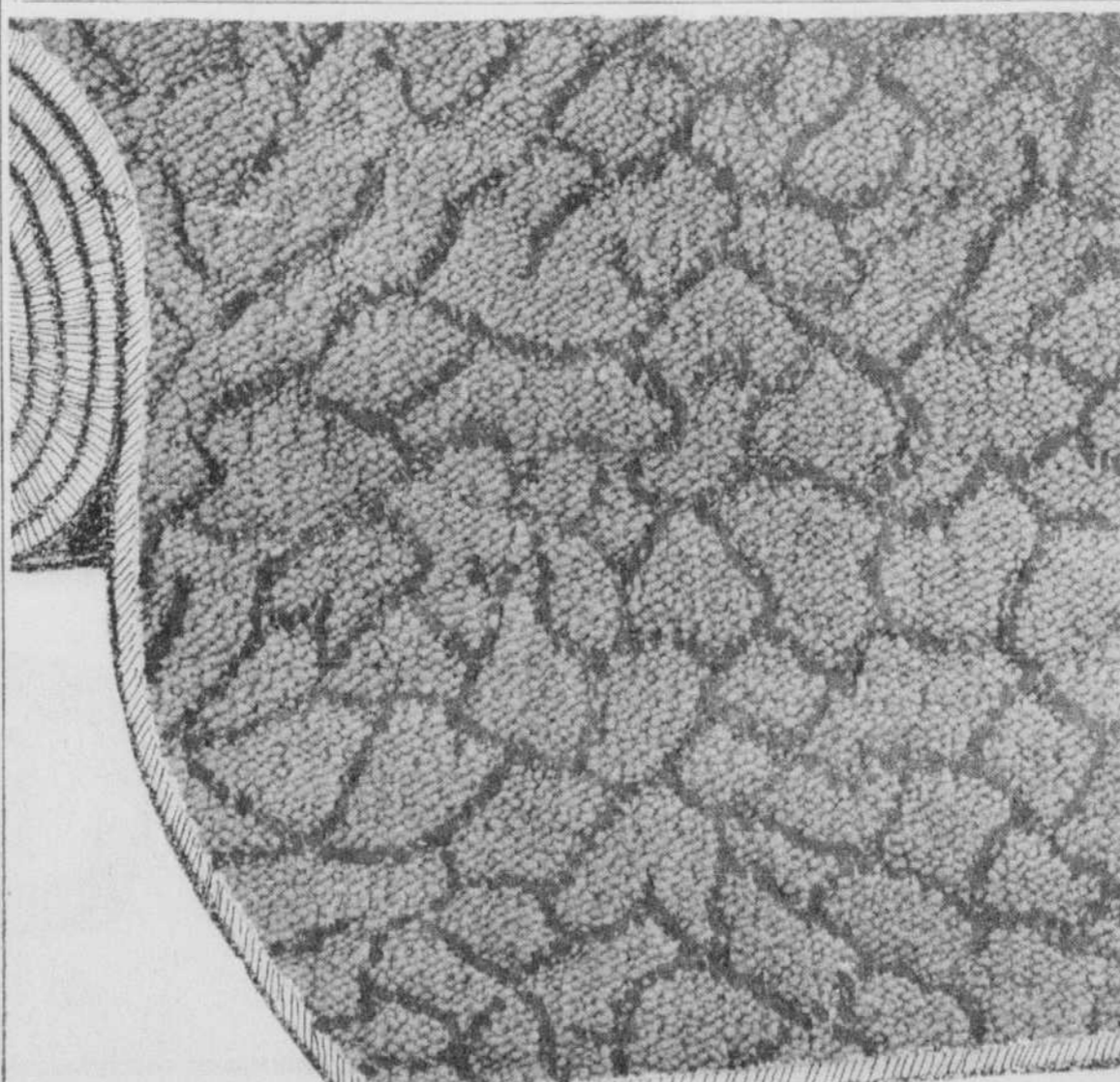
(plus la taxe de vente 8% s.v.p.)

Nom
Adresse
Ville Tél:

Entrée Comptant C.R.

Mangez à votre faim **11** jeudi le 5 mars de 4 heures à 7 1/2 heures p.m.

Paquet, restaurant, rayon 42, sous-sol.



TAPIS BROADLOOM 12'

100% nylon filament continu fabrication canadienne

Rég. 11.99

De Crossley Karastan, qualité stratus, envers renforcé de double jute, genre bouclé, teinte unie, mur à mur, incluant bourrure de caoutchouc mousse 5/16. Grandeur 12 pieds.

la verge carrée

POSAGE DANS UN RAYON DE 15 MILLES.

9⁶⁶

COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE. CENTRE-VILLE 524-5121 PLACE LAURIER 653-8711

Etats-Unis

10 ans de prison à Leary, le grand-prêtre du LSD

HOUSTON, Texas (AFP) — Une délégation de savants de la NASA projette de se rendre au Mexique au début de cette semaine afin d'observer, dans les meilleures conditions possibles, l'éclipse solaire du 7 mars.

Cette mission sera dirigée par le Dr Robert Kovar, de la division de la physique cosmique du Centre spatial de Houston.

Les conditions météorologiques sont généralement meilleures à cette époque, et plus favorables à l'observation de l'éclipse, qu'à l'île de Wallops en Virginie où se trouveront samedi de nombreux spécialistes de la NASA et d'autres organismes scientifiques. Dans les montagnes du sud du Mexique où vont s'installer les savants de l'agence spatiale, on estime en effet que les chances d'obscur-

issement du soleil par des nuages sont inférieures à 25 pour cent.

Les techniciens américains bénéficieront, par surcroît, d'une plus grande période d'observation de l'éclipse, au Mexique méridional qu'à Wallops Island.

L'éclipse sera en effet de moins en moins longtemps visible à mesure que ce phénomène — initialement visible samedi matin à partir du Pacifique oriental — se déplacera vers le nord-est à une vitesse voisine de 1,500 milles à l'heure. C'est ainsi, par exemple, que sur la côte de Floride, le soleil sera obscurci pendant trois minutes. Peu après, l'astre ne sera caché par la Lune que deux minutes seulement au niveau de la côte de Nouvelle-Angleterre.

La mission Kovar, a fait savoir son chef, utilisera en particulier huit puissants télescopes et plusieurs caméras perfectionnées à partir d'un centre d'observation situé à près de 300 milles au sud de la capitale mexicaine.

Le procureur de Leary, M. Mitchell Standard, de New York, a révélé qu'il fera appel à la Cour d'appel du 5e circuit à la Nouvelle-Orléans, pour obtenir la libération sous caution que lui a refusée le juge de district Ben Connally.

"Il constitue une menace pour la société", de dire le juge après avoir prononcé la sentence. "Sa conduite a été telle qu'il a ouvertement préché la violation de la loi. Il constitue un danger pour les autres personnes."

Leary a été reconnu coupable le 20 janvier dernier, à Laredo, au Texas, d'avoir transporté du Mexique trois onces de marijuana dissimulée dans les vêtements de sa fille de 18 ans. Un mois plus tard, il a été reconnu coupable, en Californie, de même que son épouse et ses fils, d'être en possession de marijuana et de LSD.

"Ce sont là des circonstances qui mesurent la profondeur de notre foi et de notre patience", de dire l'épouse de Leary, âgée de 34 ans. "Mais l'amour est libre."

"Le juge Connally a raison. Mon mari est une menace pour la société", de dire Mme Leary, dont les verres teintés de rose rendaient encore plus rouges ses yeux larmoyants. "Nous sommes une menace à la société qui fait une farce de la Constitution."

Leary était passible de 20 ans de prison et de \$20,000 d'amende.

Le secrétaire au Commerce à la défense du contingentement de l'importation du pétrole

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire américain au Commerce, M. Maurice Stans, a publiquement manifesté pour la première fois hier son opposition à l'élimination du système de contingentement des importations pétrolières aux Etats-Unis qui a été recommandée au président Nixon le mois dernier par la majorité d'une commission interministérielle.

Au cours d'une conférence de presse, M. Stans s'est surtout attaché à démontrer qu'il était inexact de dire que le contingentement des importations coûtait cinq milliards de dollars par an au consommateur américain à cause des prix artificiellement élevés que cela entraîne.

M. Stans a laissé entendre que le mécanisme créé par le président pour réviser la politique d'importations pétrolières mettrait du temps à parvenir à une solution. Au moins trois commissions parlementaires vont maintenant entreprendre des enquêtes sur la question, a-t-il indiqué.

Il a fait valoir en effet que pour l'ensemble des consommateurs d'énergie, ces prix pétroliers élevés étaient compensés par une économie d'environ cinq milliards de dollars réalisée grâce à la production de gaz naturel à bon marché rendue possible par la poursuite

des opérations de recherche des compagnies pétrolières aux Etats-Unis.

M. Stans avait été le seul membre du gouvernement, avec le secrétaire à l'Intérieur, Walter Hickel, à soumettre au président Nixon un rapport minoritaire déconseillant l'abandon du système de contingentement. Il s'est félicité hier que le président n'ait pas adopté le rapport de la majorité qui préconisait le remplacement progressif du contingentement par un système de droits de douane dont l'effet aurait été d'augmenter les importations et de faire baisser les prix intérieurs américains.

M. Stans a laissé entendre que le mécanisme créé par le président pour réviser la politique d'importations pétrolières mettrait du temps à parvenir à une solution. Au moins trois commissions parlementaires vont maintenant entreprendre des enquêtes sur la question, a-t-il indiqué.

Une délégation de la Nasa observera l'éclipse du Soleil au Mexique samedi

HOUSTON, Texas (AFP) — Une délégation de savants de la NASA projette de se rendre au Mexique au début de cette semaine afin d'observer, dans les meilleures conditions possibles, l'éclipse solaire du 7 mars.

Cette mission sera dirigée par le Dr Robert Kovar, de la division de la physique cosmique du Centre spatial de Houston.

Les conditions météorologiques sont généralement meilleures à cette époque, et plus favorables à l'observation de l'éclipse, qu'à l'île de Wallops en Virginie où se trouveront samedi de nombreux spécialistes de la NASA et d'autres organismes scientifiques. Dans les montagnes du sud du Mexique où vont s'installer les savants de l'agence spatiale, on estime en effet que les chances d'obscur-

issement du soleil par des nuages sont inférieures à 25 pour cent.

Les techniciens américains bénéficieront, par surcroît, d'une plus grande période d'observation de l'éclipse, au Mexique méridional qu'à Wallops Island.

L'éclipse sera en effet de moins en moins longtemps visible à mesure que ce phénomène — initialement visible samedi matin à partir du Pacifique oriental — se déplacera vers le nord-est à une vitesse voisine de 1,500 milles à l'heure. C'est ainsi, par exemple, que sur la côte de Floride, le soleil sera obscurci pendant trois minutes. Peu après, l'astre ne sera caché par la Lune que deux minutes seulement au niveau de la côte de Nouvelle-Angleterre.

La mission Kovar, a fait savoir son chef, utilisera en particulier huit puissants télescopes et plusieurs caméras perfectionnées à partir d'un centre d'observation situé à près de 300 milles au sud de la capitale mexicaine.

Le procureur de Leary, M. Mitchell Standard, de New York, a révélé qu'il fera appel à la Cour d'appel du 5e circuit à la Nouvelle-Orléans, pour obtenir la libération sous caution que lui a refusée le juge de district Ben Connally.

"Il constitue une menace pour la société", de dire le juge après avoir prononcé la sentence. "Sa conduite a été telle qu'il a ouvertement préché la violation de la loi. Il constitue un danger pour les autres personnes."

Leary a été reconnu coupable le 20 janvier dernier, à Laredo, au Texas, d'avoir transporté du Mexique trois onces de marijuana dissimulée dans les vêtements de sa fille de 18 ans. Un mois plus tard, il a été reconnu coupable, en Californie, de même que son épouse et ses fils, d'être en possession de marijuana et de LSD.

"Ce sont là des circonstances qui mesurent la profondeur de notre foi et de notre patience", de dire l'épouse de Leary, âgée de 34 ans. "Mais l'amour est libre."

"Le juge Connally a raison. Mon mari est une menace pour la société", de dire Mme Leary, dont les verres teintés de rose rendaient encore plus rouges ses yeux larmoyants. "Nous sommes une menace à la société qui fait une farce de la Constitution."

Leary était passible de 20 ans de prison et de \$20,000 d'amende.

Leary a été reconnu coupable le 20 janvier dernier, à Laredo, au Texas, d'avoir transporté du Mexique trois onces de marijuana dissimulée dans les vêtements de sa fille de 18 ans. Un mois plus tard, il a été reconnu coupable, en Californie, de même que son épouse et ses fils, d'être en possession de marijuana et de LSD.

"Ce sont là des circonstances qui mesurent la profondeur de notre foi et de notre patience", de dire l'épouse de Leary, âgée de 34 ans. "Mais l'amour est libre."

"Le juge Connally a raison. Mon mari est une menace pour la société", de dire Mme Leary, dont les verres teintés de rose rendaient encore plus rouges ses yeux larmoyants. "Nous sommes une menace à la société qui fait une farce de la Constitution."

Leary était passible de 20 ans de prison et de \$20,000 d'amende.

Leary a été reconnu coupable le 20 janvier dernier, à Laredo, au Texas, d'avoir transporté du Mexique trois onces de marijuana dissimulée dans les vêtements de sa fille de 18 ans. Un mois plus tard, il a été reconnu coupable, en Californie, de même que son épouse et ses fils, d'être en possession de marijuana et de LSD.

"Ce sont là des circonstances qui mesurent la profondeur de notre foi et de notre patience", de dire l'épouse de Leary, âgée de 34 ans. "Mais l'amour est libre."

"Le juge Connally a raison. Mon mari est une menace pour la société", de dire Mme Leary, dont les verres teintés de rose rendaient encore plus rouges ses yeux larmoyants. "Nous sommes une menace à la société qui fait une farce de la Constitution."

Leary était passible de 20 ans de prison et de \$20,000 d'amende.

Leary a été reconnu coupable le 20 janvier dernier, à Laredo, au Texas, d'avoir transporté du Mexique trois onces de marijuana dissimulée dans les vêtements de sa fille de 18 ans. Un mois plus tard, il a été reconnu coupable, en Californie, de même que son épouse et ses fils, d'être en possession de marijuana et de LSD.

"Ce sont là des circonstances qui mesurent la profondeur de notre foi et de notre patience", de dire l'épouse de Leary, âgée de 34 ans. "Mais l'amour est libre."

"Le juge Connally a raison. Mon mari est une menace pour la société", de dire Mme Leary, dont les verres teintés de rose rendaient encore plus rouges ses yeux larmoyants. "Nous sommes une menace à la société qui fait une farce de la Constitution."

Leary était passible de 20 ans de prison et de \$20,000 d'amende.

Leary a été reconnu coupable le 20 janvier dernier, à Laredo, au Texas, d'avoir transporté du Mexique trois onces de marijuana dissimulée dans les vêtements de sa fille de 18 ans. Un mois plus tard, il a été reconnu coupable, en Californie, de même que son épouse et ses fils, d'être en possession de marijuana et de LSD.

"Ce sont là des circonstances qui mesurent la profondeur de notre foi et de notre patience", de dire l'épouse de Leary, âgée de 34 ans. "Mais l'amour est libre."

"Le juge Connally a raison. Mon mari est une menace pour la société", de dire Mme Leary, dont les verres teintés de rose rendaient encore plus rouges ses yeux larmoyants. "Nous sommes une menace à la société qui fait une farce de la Constitution."

Leary était passible de 20 ans de prison et de \$20,000 d'amende.

Leary a été reconnu coupable le 20 janvier dernier, à Laredo, au Texas, d'avoir transporté du Mexique trois onces de marijuana dissimulée dans les vêtements de sa fille de 18 ans. Un mois plus tard, il a été reconnu coupable, en Californie, de même que son épouse et ses fils, d'être en possession de marijuana et de LSD.

"Ce sont là des circonstances qui mesurent la profondeur de notre foi et de notre patience", de dire l'épouse de Leary, âgée de 34 ans. "Mais l'amour est libre."

"Le juge Connally a raison. Mon mari est une menace pour la société", de dire Mme Leary, dont les verres teintés de rose rendaient encore plus rouges ses yeux larmoyants. "Nous sommes une menace à la société qui fait une farce de la Constitution."

Leary était passible de 20 ans de prison et de \$20,000 d'amende.

Leary a été reconnu coupable le 20 janvier dernier, à Laredo, au Texas, d'avoir transporté du Mexique trois onces de marijuana dissimulée dans les vêtements de sa fille de 18 ans. Un mois plus tard, il a été reconnu coupable, en Californie, de même que son épouse et ses fils, d'être en possession de marijuana et de LSD.

"Ce sont là des circonstances qui mesurent la profondeur de notre foi et de notre patience", de dire l'épouse de Leary, âgée de 34 ans. "Mais l'amour est libre."

"Le juge Connally a raison. Mon mari est une menace pour la société", de dire Mme Leary, dont les verres teintés de rose rendaient encore plus rouges ses yeux larmoyants. "Nous sommes une menace à la société qui fait une farce de la Constitution."

Leary était passible de 20 ans de prison et de \$20,000 d'amende.

Leary a été reconnu coupable le 20 janvier dernier, à Laredo, au Texas, d'avoir transporté du Mexique trois onces de marijuana dissimulée dans les vêtements de sa fille de 18 ans. Un mois plus tard, il a été reconnu coupable, en Californie, de même que son épouse et ses fils, d'être en possession de marijuana et de LSD.

"Ce sont là des circonstances qui mesurent la profondeur de notre foi et de notre patience", de dire l'épouse de Leary, âgée de 34 ans. "Mais l'amour est libre."

"Le juge Connally a raison. Mon mari est une menace pour la société", de dire Mme Leary, dont les verres teintés de rose rendaient encore plus rouges ses yeux larmoyants. "Nous sommes une menace à la société qui fait une farce de la Constitution."

Leary était passible de 20 ans de prison et de \$20,000 d'amende.

Leary a été reconnu coupable le 20 janvier dernier, à Laredo, au Texas, d'avoir transporté du Mexique trois onces de marijuana dissimulée dans les vêtements de sa fille de 18 ans. Un mois plus tard, il a été reconnu coupable, en Californie, de même que son épouse et ses fils, d'être en possession de marijuana et de LSD.

"Ce sont là des circonstances qui mesurent la profondeur de notre foi et de notre patience", de dire l'épouse de Leary, âgée de 34 ans. "Mais l'amour est libre."

"Le juge Connally a raison. Mon mari est une menace pour la société", de dire Mme Leary, dont les verres teintés de rose rendaient encore plus rouges ses yeux larmoyants. "Nous sommes une menace à la société qui fait une farce de la Constitution."

Les décès

ALAIN (Maurice) — A Noranda, le 2 mars 1970, à l'âge de 73 ans, est décédé naturellement. Maurice Alain, époux de Simone Darveau, père de Odette, Sylvie, Richard, Marie et Hélène. Il demeurait à St-Raymond. Le jour et l'heure des funérailles seront annoncés plus tard.

ASSELIN (Avelin) — A l'Hôpital Laval, le 2 mars 1970, à l'âge de 71 ans, est décédé Avelin Asselin, ex-employé de Jumeau & Fils, époux de Amanda Chabot, père de Jean-Claude, Cécile (Mme Gérard Fortin), frère de Auguste, Roméo, Alice (Mme Lucien Dumontier), Marie-Anne, Alma (Mme Gabriel Rousseau). Il demeurait à 2990, 2e Avenue. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 h 30. Départ de la résidence funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290 1ère Avenue.

AUBERT (Sr Rose-Anna) — A Québec, le 2 mars 1970 à l'âge de 95 ans, est décédée Rose-Anna Aubert, dite Sr Saint-Rogat, des RR. SS. de la Charité. Elle demeurait à la maison Robert Robitaille, 741, rue de la Grande-Rue. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 mars à 9 h, sous la direction de la maison Lépine Ltée en la chapelle des RR. SS. de la Charité et de la au cimetière de la communauté.

BEAULIEU (Léo) — A Cap-Rouge, le 2 mars 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé monsieur Léo Beaulieu, époux de Marie-Rose-Anne Pelletier, père de Marcel, Rolland (Mme Robert Robitaille), Monique (Mme André Bouchard), Raymond, Denis, frère de Ovide, Eugène, Sr. André de la Croix, Mme René Jobin, Mme Henri Jacques, Mme Gaudoin, Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, route de l'Église. Il demeurait à 3, rue de la Côte, Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 h. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée.

BEAULIEU (Léo) — A Cap-Rouge, le 2 mars 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé monsieur Léo Beaulieu, époux de Marie-Rose-Anne Pelletier, père de Marcel, Rolland (Mme Robert Robitaille), Monique (Mme André Bouchard), Raymond, Denis, frère de Ovide, Eugène, Sr. André de la Croix, Mme René Jobin, Mme Henri Jacques, Mme Gaudoin, Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, route de l'Église. Il demeurait à 3, rue de la Côte, Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 h. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère Maurice Brown, S.C. tous deux missionnaires à Madagascar; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BROWN (Arllette Huard), M. et Mme Jean-Marc Brown (Monique Laroche), M. André Brown, M. et Mme Raymond Caron (Louise), M. et Mme Jule Goulet (Gisèle), M. et Mme Claude Brown (Hélène Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Lévesque (Marie-Jeanne Baril), M. et Mme Alphonse Lévesque (Marie-Louise Baril), Mme Albert Baril, Mme Emilie Baril, Soeur Marie de la Présentation (Petite Soeur de la Ste-Famille) (Géraldine Brown), Mme Joseph Lapointe (Marie-Anne Brown), Mlle Hedwige Brown, M. et Mme Patrick Brown, M. et Mme Clément Brown, M. et Mme Jean-Paul Brown, Frère Georges Brown, S.C., Frère

Europe

Marché commun

Appui de Brandt à l'adhésion anglaise

LONDRES (AFP)—"J'espère — en fait j'en suis convaincu — qu'au cours des prochaines an-

nées, le Royaume-Uni trouvera sa place au sein de la Communauté européenne élargie," a déclaré cet après-midi M. Willy Brandt, devant les deux Chambres réunies du Parlement britannique.

Le chancelier fédéral allemand prenait la parole dans la galerie royale au palais de Westminster — honneur rarement accordé aux représentants des pays étrangers.

"Cette communauté, a ajouté M. Brandt, sera alors directement entrée par les traditions britanniques, l'expérience historique du Commonwealth, vos liens permanents à l'échelle mondiale, votre appréciation des cultures étrangères, votre talent pratique en politique, mais aussi l'habileté, l'efficacité et les conceptions modernes de votre peuple".

M. Brandt qui a débuté, hier, une tournée de trois jours en Grande-Bretagne, a déclaré à son arrivée à Londres, où il a été accueilli par le ministre chargé des Affaires européennes, M. G. Thompson, qu'il désirait que "les négociations sur l'entrée de la G.-B. dans la communauté européenne, réussissent parce que l'Europe a besoin de la Grande-Bretagne".

Le chancelier, qui doit aussi effectuer une visite officielle à Washington le mois prochain où il s'entretiendra avec le président Nixon, a précisé qu'un Marché commun élargi devrait établir des relations économiques sensées avec les Etats-Unis. M. Brandt a ajouté que les relations transatlantiques doivent être très ouvertes.

Le chef d'Etat ouest-allemand a eu un tête-à-tête de trois-quarts d'heure avec le premier ministre Wilson; l'entretien s'est déroulé sans interruption, puisque le chancelier parle très bien l'anglais.

Les conversations ont porté sur l'élargissement du Marché commun, les rapports est-ouest, la politique d'ouverture à l'Est du cabinet Brandt, les prochaines conversations entre les alliés occidentaux et l'Union soviétique sur Berlin et la conférence européenne de sécurité.

M. Brandt a évoqué la possibilité de convoquer dès la fin du mois de juin, une conférence entre les "Six" et les pays candidats au Marché commun (Grande-Bretagne, Norvège, Danemark, Irlande), quitte à commencer des négociations sur le fond après la pause de l'été.

Bonn n'a aucune revendication territoriale

LONDRES (AFP) — "La République fédérale allemande n'a aucune revendication territoriale", a déclaré aujourd'hui le chancelier Brandt à l'issue du déjeuner offert en son honneur par l'Association de la presse étrangère.

Le chancelier fédéral allemand, qui parlait dans le contexte des négociations actuelles entre la RFA et les pays de l'est sur la renonciation à la force, a souligné que son pays "n'avait violé aucune ligne de démarcation au cours des vingt dernières années". Il est important, a-t-il ajouté, que personne n'ait recours à la force en essayant d'arriver à la détente et à l'unité en Europe.

Évoquant les objectifs de ses futurs entretiens avec les représentants de l'Allemagne de l'est, M. Brandt a souligné que les relations entre les deux Etats allemands devraient être établies "sur une base d'égalité et de non discrimination". Il faut que ces discussions aient lieu sans aucune condition préalable", a-t-il souligné. Il faut que les deux parties de l'Allemagne ne soient pas plus éloignées l'une de l'autre qu'elles ne le sont d'autres pays.

M. Brandt a d'autre part déclaré que la question de la création d'un gouvernement supranational ou fédéral en Europe devrait être résolue par les générations futures.

15 morts dans une explosion à La Paz

LA PAZ (AFP) — C'est à 15 morts, 28 blessés et cinq disparus que s'établissait hier soir le bilan des explosions qui ont ravagé dans l'après-midi l'arsenal de La Paz, a annoncé la radio en fin de soirée.

La radio a également diffusé un message du général Ovando, président de la République, déclarant qu'à son avis et jusqu'à plus ample information, la catastrophe n'était pas le résultat d'un attentat.

L'aéroport de Londres paralysé par une grève de ses pompiers

LONDRES (d'après l'AFP et UPI) — Le trafic de l'aéroport de Londres - Heathrow, l'aéroport le plus actif au monde, qui était totalement paralysé par une grève des pompiers depuis 11 heures après-midi, a pu être rétabli quelques heures plus tard par l'intervention des pompiers - cadres. Ceux-ci, qui ne sont pas concernés par le mouvement de grève des pompiers, ont accepté de prendre la relève de leurs subordonnés. Cependant, l'aéroport devait être à nouveau fermé complètement à la circulation aérienne en soirée, les cadres devant se coucher. Ils devaient reprendre le travail ce matin pour une durée de 12 heures.

La presse de l'Urss s'en prend aux manoeuvres de l'Otan

OSLO (d'après Reuter) — L'Otan a entrepris hier, près de Badouss, au nord de la Norvège, des manoeuvres militaires des trois armes qui, selon la presse soviétique, sont susceptibles d'aggraver le climat politique dans le Nord de l'Europe. Ces manoeuvres, désignées sous le nom de code "Arctic Express", mettront en action près de 10,000 militaires des trois armes de plusieurs pays membres de l'Otan.

Le général américain Andrew J. Goodpaster, commandant en chef des forces alliées en Europe, a déclaré que le transport de plus de 4,600 hommes et leur équipement du Canada, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Italie sur les lieux des manoeuvres, avait montré que les forces de choc de l'Otan pouvaient être expédiées sur son flanc nord, aussi rapidement que prévu.

Les manoeuvres des forces de terre sont combinées avec des manoeuvres navales, "Arctic Ice", auxquelles participent des contingents de la force navale de soutien de l'Otan, composés de navires canadiens, ouest-allemands, hollandais, britanniques, américains et norvégiens. Des escadrilles hollandaises, norvégiennes, britanniques et américaines doivent aussi participer aux manoeuvres.

Enquête sur l'accident survenu à un avion américain en Espagne

MADRID (AFP) — Une enquête a été ouverte par le commandement américain pour déterminer les circonstances de l'accident du bi-réacteur T-39 de la base américaine de Torrejon, près de Madrid, qui s'est écrasé dans la nuit de vendredi à samedi, en bordure de la piste d'envol, cinq minutes après avoir décollé.

Un porte-parole officiel de la base a déclaré à la presse que l'enquête était particulièrement difficile du fait que le pilote n'avait reçu d'autorisation de vol et n'avait eu aucun contact avec la tour de contrôle pendant les cinq minutes qu'ont duré le vol. Il est établi en tout cas que l'accident du T-39 n'a fait qu'un mort puisque le pilote, le commandant Norman Torrex Patson, 36 ans, s'était emparé seul de l'avion. Le Cdt. Patson appartenait aux forces américaines de la base de Stuttgart (Allemagne fédérale) et était arrivé à Torrejon mercredi dernier seulement, sans que l'on connaisse les raisons de ce déplacement.



Paquet


CENTRE-VILLE



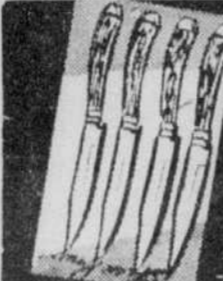
Gagnez une Monte Carlo '70

à transmission automatique turbo, servo-direction, servo-freins
vendue par J.D. Chevrolet Oldsmobile Ltée, 60 sud, Dorchester


CONDITIONS DU CONCOURS: Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone au verso de vos factures ou fac-similés acceptables et déposez-les à nos magasins du Centre-Ville et Place Laurier.
TIRAGE: lundi le 16 mars.




1- 2 paires de gants
En caoutchouc épais. Pour le lavage, nettoyage, etc...
88




2- Couteaux à steak
Ensemble de 4 couteaux en acier inoxydable. Fini miroir.
88




3- Planche à découper
Planche en bois épais, avec poignée, sert à tout dans la cuisine.
88



4- Housse en Teflon
Pour planche à repasser ordinaire, 54".
88



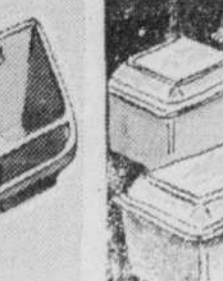
5- Set de 3 garde-manger
Recipient en plastique avec couvercle très pratique.
88



6- Boîte pour recettes
Avec index pour séparer vos recettes. Boîte en métal.
88



7- Valet d'évier
Cabaret en plastique pour savon, nettoyeur, éponge, etc...
88



8- Set de 3 récipients
Vous obtenez 2 de 16 oz et un grand de 32 oz. Très utile pour le réfrigérateur.
88



9- Mélangeur à pâte
Très utile pour mélanger vos pâtes à tortes. Fini chromé.
88



10- Support chromé
Support en chrome brillant pour tous vos plats chauds sur la table.
88



11- Pince chromée
Pour spaghetti, salade, etc. Très utile pour la cuisine.
88



12- Sac à épingles
Magnétique, reste ouvert au besoin.
88



13- Lave-vitres
Un côté en caoutchouc moussé pour laver, l'autre en caoutchouc dur pour assécher.
88



14- Protège-genoux
En caoutchouc mousse de 2" d'épaisseur, peut aussi servir comme coussin sport.
2 pour le prix de 1.
88



15- Cuiller à crème glacée
Fommes de terre, légumes, tout bluminium.
88



16- Nettoyeurs
Un pour votre bouillotte, l'autre pour votre fer à repasser.
88

VENTE

à

888

ou 6 pour 500

Livraison acceptée pour les commandes de 5.00 et plus

COMMANDEZ PAR NUMEROS, PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE: 524-5121

LA CIE PAQUET INC.
Case Postale 2327, Qué. 2

Veillez me faire parvenir les articles suivants:

Quant.	DESCRIPTION	PRIX

(plus la taxe de vente 8%) s.v.p.

Nom
Adresse
Ville Tél:

Entrée Comptant C.R.



17- Support à sacs
Ranger vos sacs vides, support en broche chromée.
88



18- Support à serviettes
Fini chromé. Rangez vos serviettes en papier sur ce support.
88



19- Planche à steak
En bois imperméabilisé de 9".
88



20- Chaudière avec bec
En plastique durable, avec verseur pour plus de facilité.
88



21- Panier à papier
Panier en métal, joliment décoré, pour chambre, salle de bains, etc.
88



22- Support
En métal chromé pour griller vos viandes et valailles à la perfection.
88



23- Passoire
Fabriquée en meche de broche. Très utile pour riz, spaghetti, etc.
88



24- Ensemble de 2 plateaux
couteaux.
88



25- ensemble de 4 pieces
Comprenant panier et cabaret à égoutter la vaisselle aussi inclus porte-savon, et lave-légumes.
1.88



26- Séchoir
En métal chromé antirouille, très pratique pour petit lavage.
88



27- Set de 2 moules à gâteaux
Grandeurs 8" x 8" x 2". Coins et bords roulés pour nettoyage parfait.
88



28- Poêlon en fonte
Poêlon en fonte de 6". Utilise tous les jours.
88



29- Corde à linge
Très utile pour vos petits lavages. Extensible avec succion.
88



30- Agrafes de housse DE PLANCHE A REPASSER, pour tenir votre housse en place.
88



31- Mitaines isolantes
Traitées au silicone, pour retirer les plats chauds du fourneau.
88



32- Casier à légumes
Acheté en 2 ou 3 pour séparer vos légumes. Ils se superposent.
88



33- Set de 2 protège-four
Gardez votre fourneau toujours propre. En aluminium "foil".
88



34- Set de 4 "Mugs"
Chope à bière de 12 oz. En verre très épais. Set de 4.
1.88



35- Ensemble de 2 casseroles
1 pinte, 2 pintes, avec couvercle. En verre à l'épreuve de la chaleur au four seulement.
88



36- Poubelle en plastique pour l'extérieur. Capacité 22 gallons.
5.88



37- Poubelle en polyéthylène
Avec couvercle basculant des deux côtés. Pour l'intérieur ou l'extérieur.
1.88



38- Table cabaret
En métal sur pied fini cuivre. Très pratique pour servir goûter T.V. SNACKS.
1.88



39- Poêlon en fonte
Reussissez votre cuisine, meilleur goût. Dimension 9" 1.88 - 10" 2.88
Paquet, ustensiles de cuisine, rayon 33, sous-sol.



40- Cloche à gâteau
En plastique clair, motif cristal 13 1/2" diamètre 5" de hauteur.
2.88



41- Panier à linge
En plastique, avec décoration dorée. Très pratique.
1.88

Stationnement gratuit de 2 heures au Parc-Autos Paquet-Laliberté situé angle De La Chapelle et Ste-Marguerite entrée boul. Charest, avec tout achat de 2.00 et plus.